



THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive in 2019 with funding from Getty Research Institute



# MEMOIRES

POUR

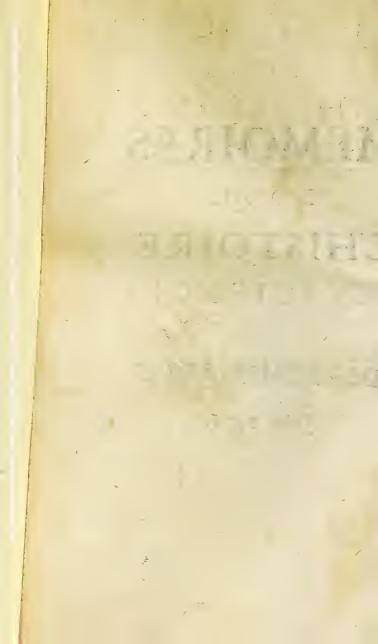
# L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Juin 1736./2



## MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Juin 1736.



Imprime à Paris, & se vend A LYON, Chez Plaignard, rue Merciere.

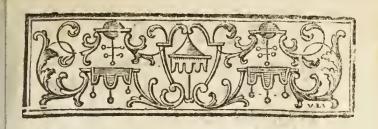
M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

#### Années.

		1		
1701.	9.	vol.	1719.	12. Y.
1702.	£ 2.	·V.	172.0.	5. V.
1703.	- 12,	v.	1721.	12. V.
1704.	13.	٧.	1722.	12. EV.
1705.	12.	v.	1723.	12. V.
1706.	12.	٧.	1724.	12. V.
1707.	12.	V.	1725.	12. V.
1708.	12.	V.	1726.	13. v.
1709.	, 12.		1727.	12, V.
1710.	12.	V.	1728.	12. V.
1711.	12.	V.	1729.	12. V.
1712.	12.	v.	1730.	12. V.
1713.	I 2.	v.	1731.	12. V.
1714.	12./	<b>v.</b> .	1732.	12. V.
1715.	12.	v.	1733.	12. V.
1716.	12.	v.	1734.	12. V.
1717.	12.		1735.	14. V.
1718.	.12	V	1736.	7. V.



A

SON ALTESSE SERENISSIME

LOUIS AUGUSTE

## DE BOURBON

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.



ONSEIGNEUR.

Les Mémoires de Trévoux qui ont cours depuis près de

36 ans, appartiennent de droit à V. A. S. Ils doivent leur Naissance & leur Progrès à celui dont vous tenez le jour; Cest pour vous, MONSEI-GNEUR un Titre de Possession, qui vous établit de Défenseur & l'Arbitre de cet Ouvrage Périodique. Il vous est transmis par un Pere tendrement aimé qui fut tout à la fois votre modele & votre guide. Pour former un Prince accompli, il n'eut qu'à fixer vos regards sur son Auguste personne; il n'avoit que des vertus à vous montrer. Heritier de son nom & de ses qualitez éminentes vous l'êtes, MONSEIGNEUR, de ses sentimens & de son amour, pour ane Compagnie qu'il jugea digne de ses bontez. Il n'est plus ce Grand Prince,

#### EPITRE,

& la Religion en Deuil pleure en le perdant, un Heros Chrétien, aussi jaloux de faire regner Dieu dans son cœur, qu'attentif à étendre la purete de son Culte au delà des limites de l'Empire François. Il meurt, & la mort qui l'enleve à la France, ravit en même-tems a vous & à votre Auguste Famille, ce qu'Elle avoit de plus cher au monde; à la Cour, l'image de la vraie pieté dans le centre de la grandeur; aux Puissants du Siecle, un Exemple vivant du parfait accord de l'humilité Evangelique avec la Préeminence du Rang; à l'Etat un appui solide autant par la droiture de ses vûës que par la sagesse de ses conseils; aux Malheureux une ressource toûjours ouverte à leurs besoins;

aux Sçavans un Protecteur & un Maître; à Nous un Bienfaiteur, & si je l'ose dire, un ami tendre. Permettez moi, MONSEIGNEUR cette expression; c'est le langage de notre reconnoissance; comme elle est sans bornes, elle ignore ces termes trop mefurez, qui souvent ne partent que d'un respect stérile que le cœur desavoue. Oui, MONSEIGNEUR, le Prince que nous pleurons, nous aima avec toute la tendresse d'un Pere: tout nous retrace les marques d'estime dont il nous honora, Pour couronner ses faveurs, il nous taisse la plus Noble Partie de lui-même, il nous fait les depositaires de son Cœur. Nous l'avions possedé pendant sa vie; il étoit alors l'objet de nos hon mages; il devient à sa

mort le gage eternel de sa bienveillance pour nous, & le sujet de nos regrets. Pretieux monument! qui toujours present à nos yeux, renouvellera sans cesse, & le souvenir du bienfait, & celui de notre perte. Notre consolation, MONSEI-GNEUR, est de retrouver dans le Fils ce que nous perdons dans le Pere. La Modestie ne nous permet pas de publier les motifs qui toucherent en notre faveur Feu Monseigneur le Duc Du Maine. Nous ne presentons à VOTRE ALTESSE, que le Suffrage de ce Grand I'rince. Ce Titre seul nous suffit pour trouver grace à vos yeux : Dans tous les tems il nous favorisa de sa Protection; c'en est assez pour mériter la Votre. Je vous la demande, MONS EIGNEUR, au

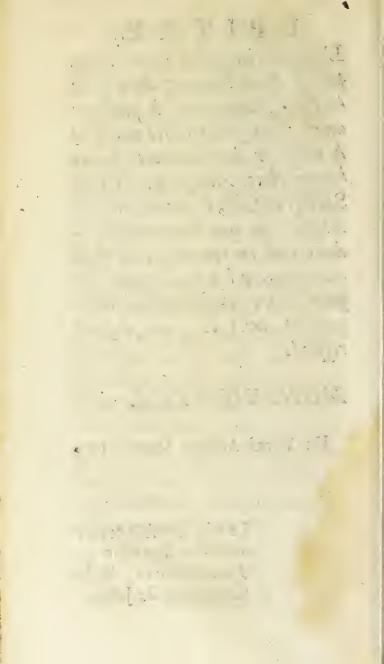
nom d'une Compagnie que le devoir & la plus vive reconnoissance attachent à votre Personne par des liens indissolubles; je la sollicite au nom des Jesuites qui sous vos Auspices sont chargez de la continuation des Niemoires de Irevoux. Votre Naissance, votre Education, nous annonçoient depuis longtems ce que nous osons nous promettre aujourd'hui. Vous fûtes eleve pour ainsi dire dans le sein des Muses, vous avez été formé dans le Sanctuaire même des Lettres, sous les yeux d'une Mere que la Seavante Grece auroit prise pour Minerve, Princesse Auguste qui réunit dans elle-même & qui répand sur toute sa Cour les Lumiéres, la Politesse, le goût exquis d'Athenes & de Rome.

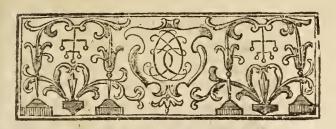
L'inclination que vous avez puisée dans le Sang dont vous êtes issu, vous porte à protéger une Compagnie occupée par etat à cultiver les Sciences & les beaux Arts. Acceptez, MON-SEIGNEUR, ce premier tribut d'hommage que nous vous rendons tous en commun; & daignez agréer les vœux que fait pour votre conservation celui qui est avec le plus prosond respect.

#### MONSEIGNEUR.

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME

Le très-humble & très obeissant Serviteur, Jul. Rouille de la Compagnie de Jesus.





# **MEMOIRES**

#### POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

#### ARTICLE LXIII.

DESCRIPTION DE L'EGIPTE, contenant plusieurs remarques curieuses, sur la Geographie ancienne, & moderne de ce pays, sur les Monumens anciens, sur les Mœurs, les Coulumes & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement & le commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. Composé sur les Memoires de M. de Maillet ancien Consulde France au Caire; par M. l'Abbé le Mascrier: Ou-3 Ciij

vrage enrichie de Cartes & de Figures. A Paris, Quai des Augustins,
chez Louis Genneau, à S. Pierre
aux liens; & Jacques Rollin sils,
à S. Athanase. 1735.un Vol. in-4°.
qu'on peut diviser en deux, dont le
premier à 328. pages, & le second
242. outre la Table.



Vant que d'arriver aux Pyramides qui font la matiere de la fixiéme lettre, nous nous contente-

rons de dire un mot des puits du Caire. Celui qu'on appelle le puits de Jofeph est composé de deux prosondeurs
pratiquées dans le Roc, & de cent
quarante pieds chacune. On fait descendre des bœuss par une pente ménagée dans le puits superieur jusqu'à
une plate forme où par le moyen des
rouës ils sont monter l'eau, que d'autres bœuss elevent jusqu'à l'ouverture
du premier puits. "Ce qu'il y a de plus
,, curieux dans cet ouvrage, c'est le
,, parapet naturel qui separe ce pre,, mier puits de l'escalier qui l'environne... Il n'a que six pouces d'épais-

des Sciences & des beaux Arts. 1159, , seur, excepté en quelques endroits , où il en a un peu davantage. "L'ouverture du puits est quarrée & chaque face est de 18. pieds. Quelque beau que soit cet ouvrage, l'auteur n'est point du sentiment de ceux qui le comparent aux Pyramides. Il estime que le Roc étant extrêmement tendre, vingt hommes en moins de vingt ans peuvent creuser un pareil puits. Il en a decouvert cinq autres à peu près semblables, mais dont le sonds répond à l'ouverture en ligne droite.

Venons aux Pyramides. Nous exhortons les personnes curieuses & les Architectes a lire attentivement cet article dont il n'est pas possible de rendre un compte sidelle en peu de mots. L'on peut dire qu'avant Ma de M. les monumens celebres de la vanité des Rois d'Egypte étoient peu connus. Ce que tous les Voyageurs ont fait pour les connoître n'approche point des soins qu'il s'est donnés. Plus de quarante voyages qu'il a faits ,, sur les lieux, l'équerre & le com-,, pas à la main, visitant les recoins 1160 Memoires pour l'Histoires

& les secrets les plus cachés de la », plus grosse des trois grandes Py-, ramides, lui ont facilité des con-, noissances qui avoient échappé à " beaucoup d'autres." En qualité de Consul il avoit des secours que de simples voyageurs ne sçauroient avoir. Le fruit de ses recherches a été de décomposer, pour ainsi dire; l'interieur & l'exterieur de la Pyramide ouverte de maniere qu'il a cru deviner, & qu'il expose aux yeux le mystere presqu'impénétrablede l'Architecte. Il prouve que cette Pyramide a eû son revêtissement ainsi que les autres, & qu'on l'en a dépouillée à cause de la qualité du marbre rare dont elle étoit incrustée. Il fait voir qu'elle a été fermée, & qu'elle l'est même encore par l'extremité du veritable canal de son entrée; que tous ses canaux ont été remplis; que la gallerie où l'on n'a penétré qu'après d'immenses travaux avoit servi de magazin aux pierres necellaires à la fermeture de ces canaux, que ces pierres ont été brisées dans le fond de cette gallerie lorsqu'on y a été arrivé; & qu'on les

des Sciences & des beaux Arts. 1161. en a tirées par morceaux, sans quoi elle n'auroit pû être ouverte. Il explique le secret pratiqué à six pieds de la salle où le tombeau étoit placé. Il montre que le puits n'avoit été menagé que pour faciliter la retraite des ouvriers, après qu'ils auroient distribué pour la fermeture des canaux interieurs toutes les pierres qui étoient renfermées dans la gallerie, chacune suivant sa destination. Il conclut enfin " qu'un Roi paisible dans ses " états n'a pu éxecuter ce dessein " en moins de 20 ans avec l'aide de ", cent cinquante mille ouvriers, & " qu'il lui en a coûté au moins deux " cens millions de dépense. " Que penser donc d'une infinité de Pyramides de toute grandeur, les unes détruites & les autres encore sur pied, des milliers de tombeaux, & de grottes; des digues de communication, & des temples qui accompagnoient plusieurs de ces monumens! Telle étoit la passion des Egyptiens, & telle leur somptuosité pour survivre en quelque sorte à eux-mêmes: N'oublions pas une conjecture de l'Auteur.Il

1162 Memoires pour l'Histoire juge qu'on enfermoit dans les Pyramides avec le Prince mort des personnes vivantes, non pas à la maniere des Grecs & des Romains, pour y mourit après quelques heures, ou quelques jours, mais pour vivre dans ces tombeaux où l'on les nourrissoit jufqu'à ce que la mort les enlevât les unes après les autres. Voici comment M. de M. imagine la chose. Il y a constamment dans la salle de la Pyramide ouverte deux trous dont les canaux se terminoient à l'exterieur, quoiqu'ils ayent été bouchés depuis-L'un de ces trous servoit sans doure à fournir de l'air & de la nourriture à ces morts-vivans. Il y avoit dans le canal une cassette de grandeur, proportionnée avec deux cordes, l'une à l'exterieur pour la tirer au dehors, & la remplir des choses necessaires; l'autre à l'extremité interieure pour la tirer en dedans: le second trou servoit à vuider les immondices. Chaque personne avoit sa caisse, propre à enfermer son corps quand elle mourroit. La derniere pouvoit dire comme Horace, omnes composui: mais

des Sciences & des beaux Arts. 1163 personne ne pouvoit lui rendre les derniers devoirs. Quoi que cette conjectute & toutes celles de M. de M. ne soient pas des démonstrations, elles sont ingenieuses, fondées & préserables sans difficulté à un tas d'impertinentes rêveries dont on a voulu berçer le Public au sujét de l'Égypte & de ses merveillés.

· Il est naturel de passer des Pyramides au lieu des Momiés. Dans la septiéme lettre qui en fait une exacté description, l'on reconnoit les précautions infinies que prenoient les Egyptiens pour dérober au reste des hommes la connoissance & l'entréé de leurs sepultures. L'Auteur come mence par examiner l'origine de la Ville de Memphis, & sa situation qu'il fixe à l'entrée de cette vaste plaine de sables qu'on nomme aujour dhui la plaine des Momies, & au Nord de laquelle sont placées les. Pyramides. Il parle affez au long du Lac Meris sur lequel on passoit les morts pour les mettre dans le lieu de leur sepulture, coutume nécessaire d'où il dérive la fable de la barque de

1164 Memoires pour l'Histoire Caron. Entre les magnificences de Memphis il étale ce que l'antiquité nous apprend de ce fameux labyrinthe composé de douze Cours & de douze Palais, sans compter le chemin même qui étoit voute & embarrassé de tant de détours qu'il n'étoit pas possible de se tirer de cet inexplicable Dedale. M. de M.. tâche de concilier les diverses descriptions des anciens Auteurs sur cet édifice & son ulage. Il n'en reste que des ruines dont l'on découvre quelquefois une partie dans le Lac quand les éaux sont basses; ce qui est arrivé deux fois durant le Consulat de l'Auteur, sur tout en 1697 avec tant de singularité qu'on crut voir dans le fonds du réservoir une Ville entiere.

La plaine; des Momies est ronde, platte & d'environ 12 lieues de tour. Son fonds est un rocher couvert de cinq à six pieds de sable. Pour percer le Roc on enfonçoit dabord une cuve dans le sable; on la vuidoit exactement jusqu'aux extremités; on nettoioit la place avec soin; on creusoit un trou d'un pied & demi ou deux

des Sciences & des beaux Arts. 1165 pieds de Diametre: à la profondeur d'une toise, on pratiquoit des caves ou chambres dans lesquelles on déposoit les corps embaumés, puis l'on scelloit l'ouverture qui se recouvroit de sable. Les momies & leurs caisses, leurs bandelettes, & leurs ornemens hiéroglifiques, sont choses trop publiques pour en parler ici. Disons seulement qu'il est rare d'avoir le propre corps d'une boëte riche, parce que les Atabes brisent les momies des morts de condition pour y trouver quelque morceau d'or, & substituent dans la caisse une momie du commun. L'Auteur cite une figure antique qu'il a acquile & qu'il croit un morceau digne d'avoir place dans le cabinet d'un grand Prince. Il en tire une preuve pour montrer qu'on ajoutoit des statues dans les tombeaux des personnes distinguées, afin de consenver doublement leur représentation, tant-par le masque mêmé de la momie, que par la figure de la statue.

Outre les corps embaumés mafqués d'or, emmaillotés & encaissés,

1166 Memoires pour l'Histoire on en trouve qui n'ont qu'une legère partie de ces façons. Depuis peu l'on en a découvert qu'on s'étoit contenté de placer sur des lits de charbon, & de couvrir d'une natre chargée de 7 à 8 pieds de sable. En general le terrain sec & nitreux de l'Egypte a la proprieté de conserver les corps sans le secours de l'art, particulierement loin du Nil. Rien de si difficile que de reconnoître & de creuser des puits à momies. Vainement les voiageurs veulent nous persuader le contraire. Ils sont trompés & ils nous trompent. Depuis qu'on a reconnu la charlatanerie de l'usage des momies pour la medecine, les Habitans de Saccara peu attirés par l'interest, & intimidés par les Turcs, ont perdu l'envie de tenter de parcilles découvertes.

La sépulture des oiseaux mérite une attention particuliere. C'est un souterrain, nommé labyrinthe, composé de longues allées qui retournent sur elles mêmes. Elles sont garnies de part & d'autre de plusieurs petites niches où sont disterens vales des Sciences & des beaux Arts. 1167 remplis d'oiseaux embaumés, dont le plumage conserve toute la vivacité de ses couleurs, mais qui se redui-sent en poussiere dès qu'on y touche.

C'est par cette lettre que l'Auteur termine la Description de la basse Egypte. La lettre huitième traite de la Haute, de son climat, de ses villes, de ses richesses, de ses antiquités, des déserts de S. Macaire & de la Thébaïde, du Monastere de St. Antoine & c. Par tout même attention à suivre, à expliquer, ou à corriger les anciens Auteurs; même circonspection à prononcer sur ce qu'il a sçû ou vû.

L'Article de l'antique Thebes est curieux: on y parle du Colosse de Memnon dont on ne voioit plus que la base du tems des Romains, & d'une Idole dont l'oreille seule a quinze pieds de diametre. On y observe après les anciens, que les Prêtres, habiles Astronomes, se servoient de l'année Solaire comme d'une pratique qui leur étoit propre. D'où l'Aureur insere, mais sans sondement, qu'on ne comptoit que par années 1168 Memoires pour l'H. stoire

Lunaires dans tout le reste de l'Egypte, & que par conséquent l'on pourroit tirer de cette remarque une grande lumiere pour la Chronologie Egyptienne. Mais le principe n'étant pas vrai, & l'année Solaire des Egyptiens étant defectueuse, il est naturel que la conclusion ne soit pas

tout à fait juste. Dans la haute Egypte autrefois si riche en villes superbes, il ny a pas un lieu habité qui mérite le nom de ville. Essené qui est la Syene des anciens & la capitale, n'est qu'un gros bourg situé sous le Tropique. Du Chateau d'Efrim frontiere de l'Egypte supérieure jusqu'à celles de la Nubie, ce ne sont que montagnes steriles & habitées par des Arabes dont la charité est aussi remarquable que leur pauvreté est extrême. » Il n'est pas besoin » de leur demander. Leur généro-» lité sçait épargner ce dégoût à ceux » qu'ils obligent. On va seulement

» s'asseoir vis-à-vis de la porte de

» leurs cabanes. Ce langage leur est

» connu. Dès que le maître & la

maîtresse de la cabane apperçoi-

des Sciences & des beaux Arts. 1169 » vent quelques étrangers, ils » comptent d'abord le nombre de » leurs nouveaux hôtes. Ils broient » ensuite entre deux pierres, sui-» vant leut coûtume, la quantité de » bled on d'orge, nécessaire pour régaler ces nouveaux venus. De » cette farine on fait un pain qu'on » cuit sous la cendre, on le met au » milieu de la cabane avec des dat-» tes: après quoi le maître de la mai-» son sort& va inviter ces étrangers » à venir manger avec lui & avec sa » famille, des biens qu'il tient, » dit-il, de la liberalité du Seigneur, » & qu'il partage avec eux d'aussi » bon cœur que s'il avoit des vivres > en abondance. »

M. de M. en promenant son Lecteur sur les Monts arides de la Libye & de la Mer rouge, tache de l'égaier par une histoire Romanisée dont la conclusion est la perte d'une ancienne mine d'Emeraudes qui passoient pour les plus belles du monde. Voici le fait en deux mots. L'Emit Muley Hassein le dernier de la race des anciens Rois Atabes ne possedoit

1170 Memoires pour l'Histoire plus que deux Trésors, sçavoir sa mine d'Emeraudes & une femme qu'il aimoit beaucoup.Le Bacha Gouverneur d'Egypte voulut s'emparer de l'un & de l'autre. Il fit à l'Emir, sous de mauvais prétextes, une guerre cruelle qui dura plus de six mois. Il se mit lui-même à la tête de les troupes. L'Emir reduit à l'extremité vint à bout de persuader à cinq ou six considens du secret de sa mine, qu'il valoit mieux pour eux accepter une mort volontaire, que de tomber entre les mains d'un vainqueur Barbare. Pour lui il dit les derniers adieux à sa femme, courut aux ennemis, massacra tout ce qui s'opposa à son passage, pénétra jusqu'au Bacha, & aprés l'avoir tué il expira lui-même avec (on fecret.

Avant que de donner au Public ses Mémoires sur l'Ethiopie, l'Auteur nous sait part d'un projet qu'il avoit sagement imaginé, sçavoir, d'introduire des Missionnaires en Ethiopie, où l'on ne sçauroit pénétrer qu'avec de très grandes difficultés. Mais les circonstances présentes

des Sciences & des beaux Arts. 1171 ne permettent plus de l'exécuter.

L'on s'attend à un grand détail d'histoire naturelle, en voiant le titre de la neuviéme lettre. Nous n'omettrons rien de ce qui peut s'y trouver de rare & de singulier. Mais l'on nous reprocheroit d'être aussi recommenceurs & aussi amateurs du Nil que M. de M. . si nous insistions comme lui sur la fertilité de l'Egypte, sur l'origine de cette secondité & sur mille autres sujets qu'on auroit pû ne pas répéter, en mettant chaque chose en sa placeavec plus d'ordre & de précision. Peut-être le style épistolaire excuse t-il ce défaut. Exposons simplement les richesses d'un pais si beau & si mal gouverné. » Les terres » rendoient autrefois 80 pour un: » aujourdhui elles rapportent encore 10 pour un. » Si cela est, il faut sauver une petite contradiction, ou quelque chose qui en a l'air, lors qu'on lit tout de suite qu'un » grain » de bled y produit ordinairement » 25 à 30 épics... & que la terre » aprés avoir porté du bled, de » l'orge, ou du ris, y donne encore

1172 Memoires pour l'Histoire

» des laituës en abondance, ensuite » des melons, souvent une quatrié-» me récolte, & cela sans disconti-» nuation d'une année à l'autre, de » forte que les animaux même parti-,, cipent à cette admirable fécondité, jnsques là qu'il n'est pas extraordinaire de voir une chevre sui-, vie de 14 chevreaux qu'elle aura " eûs en 6 ou 7 mois. " On seme de trois façons, ou en jettant le grain dans la bouë à mesure que l'éau se retire & en passant une planche pour le recouvrit, on bien en remuant legerement la terre un peu astermie, ou enfin en traçant des sillons sur la terre plus dessechée, la troisiéme saçon est la meilleure. La moisson se fait en arrachant la paille & le grain, on y fait passer des rouës tranchantes que les bœufs font rouler; puis l'on se sert des fourches & des cribles. Le pain délicieux, se fait de bled épluché d'abord grain à grain, ensuite bien lavé, bien seché, bien moulu, & reduit en seur de farine où l'on fait fondre un peu de mastic de Scio. Les grains qui sortent d'Egypte ne

des Sciences & des beaux Arts. 1173 se conservent pas si les vents du Nord n'ont soufflé avant son embarquement. Celui qu'on reserve au Grand-Seigneur dans les Magazins nommés Greniers de Joseph, qui sont découverts, est exposé à un dechet considerable à cause des oiseaux; & la Porte passe regulierement cette diminution qu'elle fixe à plusieurs milliers de septiers. A propos de ces revenus & des legs immenses que font les Grand-Seigneurs & les Sultanes, l'Auteur fait l'observation suivante. " Depuis la 23 année de " l'Hegire toute l'Egypte a déja été ,, leguée plus de dix fois à la Mecque , ou à des Mosquées. Ces legs con-" sistent d'abord en terres qu'on ,, donne à Cens & qui rendent un " revenu fixe & certain à ceux en " faveur desquels ils ont été faits, julqu'à ce qu'enfin ce Cens s'abolit lui-même par le crédit de quel-,, qu'homme puissant qui s'empare du fonds, souvent par la déser-" tion où par la chute des batimens. " Ainsi les rentes à perpetuité n'ont 5 rien de plus solide ici qu'en Euro1174 Memoires pour l'Histoire

" pe. Les revenus de la grande " Mosquée du Caire qu'on fait mon-

" à 20000 écus par jour; ceux mê-" me de la Mecque n'auront un

, jour rien de plus réel que ce qu'ont

" aujourdhui les temples de la Dées-" se Isis, & du Dieu Serapis sondés

" par tant de Rois d'Egypte.,,

A en croire les conjectures de M. de M. le Picus des anciens est une espece ds chicorée sauvage, leur Cicus est une sorte de racine dont on tire de l'huile pour les Lampes, mais differente du Cas, autre legume oleagineux. On use beaucoup d'huile en Egypte; & ce qui est surprenant, l'on y fait moins d'usage de celle d'olive qui n'y est pas rare & qui vaut beaucoup mieux que les autres. Ceux qui en brûlent ne font gueres plus de dépense que le plus grand nombre qui use du Cirika qui est le prétendu Cicus des Anciens, & qui rend une très mauvaise huile.

Dans ce pays les legumes de toute espéce sont excellentes, sur tout les Oignons. On en a quelquesois cent

des Sciences & des beaux Arts. 1175 livres pesant pour buit ou 10. sols. On les vend au Caire tout cuits & dans toutes les ruës. On y consomme en Casottes des centaines de charges de chameau; l'herbe qu'on nomme Melonchée & dont on fait grand ulage, épaissit les sausses & le bouillon comme de la gelée. On assaisonne & l'on mange les feuilles de vigne qui par là sont d'un plus grand revenu que les raisins. Quant aux steurs, il y en a peu de rares en Egypte » mais cent violettes du Cai-,, re, ( car on les vend à compte ) " font plus d'effet que mille d'Eu-" rope: & il en est presque de même " des roses. "

En récompense les fruits qui sont les mêmes, & plus diversifiez que les nôtres, ne sont pas tous également bons. Outre l'arbre Sener qui en brûlant ne laisse point de cendres, & celui du Sené qui est si connu, l'Auteur soupçonne que l'Egypte porte aussi le Lotus si cheri des Anciens & que c'est le Sassranon. Si cela est la France, qui en tire quelquesois, sept ou 8 cens grosses bales dans

incertain sur ce qu'il doit en penser, est tenté de croire que le Lotus n'est autre chose que le bled de Turquie ou de Barbarie. Mais il assure que l'antique Papyrus est ce figuier d'Adam dont les seuilles longues d'un aulne servent de plats, d'assid hoire.

Les nombreuses espéces d'oiseaux & d'autres animaux nous meneroient trop loin. Remarquons l'Ibis que l'auteur croit être le chapon de Pharaon, oiseau ennemi des Serpens & particulier à l'Egypte. L'on y fait voyager par batteaux les abeilles d'une extrêmité à l'autre afin de recueillir le miel & la cire des sleurs, à mesure qu'elles éclosent, les ruches sont si bien numérotées, & les abeilles si attentives à reconnoître leurs propres demeures que les possesseurs retrouvent au retour tout ce qu'ils avoient confié sur les batteaux.

Au Caire » la livre de mouton

des Sciences & des beaux Arts. 1 177 ,, vaur aujourd'hui 4. fols, celle de ,, bœuf 2. sols. 6. deniers, la poule », s'y vend 8. à 10 sols, la paire de » Pigeonneaux 6. sols, ,, les chevres y sont très bonnes & encore plus belles. On n'y tuë point de Veau, & l'on ne sert sur les tables des grands ni bussle ni bœuf. A l'égard des chevaux du pays ils sont plus beaux qu'ils ne sont bons, au contraire des Anes qui ont plus de vitesse & de feu. Aussi ne leur sont ils guercs inferieurs pour le prix. Nous ne nous arrêterons point à l'éloge excessif que l'Auteur fait des chats Egyptiens.

L'Hippopotame & le Crocodile sont les plus terribles animaux de ces climats, particulierement le premier qui heureusement y est rare., un homme debout dans le ven, tre de cet animal ne peut tou, cher avec la main le dos de la bê, te,, dont la peau epaisse de deux doigts est à l'épreuve de toutes sortes d'armes. Les dents du Crocodile s'embarrassent dans ce qu'il mord. L'auteur raconte que par le moyen

May 1736.

d'une planche enfoncée dans la gueule d'un de ces animaux un homme s'en rendit le maître : qu'en sa presence un jeune crocodile se mordit la queuë sans pouvoir en retirer les dents; qu'ensin un autre de 12. pieds qui n'avoit mangé de 35. jours renversa d'un coup de queuë cinq ou six hommes & une balle de Cassé, ,, comme je pourrois, ajour, te l'Auteur, renverser six pions, d'un jeu d'échets. ,,

Sans le suivre dans ses reflexions sur les serpens, sur les Médailles, sur les idoles, sur les marbres, touchons légerement la dixiéme lettre sur la religion des Egyptiens. M. de M. en relisant de sang froid ses memoires imprimez ne sçauroit trouver mauvais que nous ne donnions pas toujours dans les idées un peu exagerées (pour ne rien dire davantage) qu'il veut nous donner de l'immortalité de l'ame, de l'origine de cette persuasion génerale, de la metemplicole; des vuës intéressées Legislateurs & des prêtres; du culte que les Egyptiens rendoient figurément à un Dieu uni-

des Sciences & des beaux Arts. 1179 que & invisible, &c. Il ne cite point ses auteurs sur la maniere singulierement gaye & mimique; dont on celebroit les fêtes de Saturne pour dissiper la mélancholie, ni sur la façon plus que Cynique qui accompagnoit les fêtes de Venus : tirons le voile sur ces recits sans doute fabuleux. L'Auteur est plus croyable en ce qu'il a vû par lui-même. , Deux sectes puissantes partagent ,, aujourd'hui toute l'Egypte., la "Mahometane & celle des Coptes. " La derniere gouvernée par un Patriarche, suit la Doctrine d'Eutychez. L'on connoît leurs dogmes, leur opiniatreté, leur ignorance profonde, leur maniere de se confesser & de recevoir l'absolution par des formules également generales; leur delai enfin à faire baptiser leurs enfans qu'ils font de plus circoncire en étendant cette cérémonie au lexe même.

Au sujet de la circoncisson des Turcs M. de M.. décrit les cérémonies & les Fêtes superbes dont il sut temoin lorsqu'on circoncit le fils

1180 Memoires pour l'Histoire d'un Bacha. Il finit les articles des mariages, des funerailles, & autres céremonies, par un court détail sur l'état present des Eglises Grecque & Latine en Egypte, & par la relation de l'apostasse & du Martyre du P. Clement Recollet curé de la nation Françoise au Caire. Un dépit avoit porté ce religieux à se faire Mahometan; un repentir subit & secondé par les exhortations de M. de M., essa presqu'aussitôt ce crime, au poinct de procurer à l'Eglise un Martyr comparable par sa conftance à tous ceux de l'antiquité.

L'onziéme Lettre nous promet un parallele des mœurs anciennes & modernes des habitans de l'Egypte. Tout ce qui léjourne dans ce climat (nous dit-on) devient Egyptien naturel hormis les Arabes. Le genie du Pays est un composé d'ignorance, de faste, de mollesse; il n'est pas jusqu'aux animaux, qui ne s'y amolifent en respirant cet air contagieux; jusqu'ici il n'y a pas trop de parallele ce semble, entre le genie ancien & le moderne. L'ancien étoit sçavant

des Sciences & des beaux Arts. 1181 & laborieux, magnifique à la vérité, mais sage. Véritablement l'Egypte toujours presqu'aussitôt conquise qu'attaquée par divers conquérans de l'Asie & devenue enfin Mahométane, a peu changé les inclinations anciennes, pour les voyages du Nil, la musique, les festes, les spectacles, la fobriété, la propreté, le regime de vivre de poisson durant les grandes saisons; tout celà est attaché au climat. Nous nous étendrons moins que l'Auteur sur les parures galantes des femmes, nous dirons seulement après lui " que leur pa-", rure est beaucoup plus riche & " plus magnifique que tout ce que " l'on voit parmi nous. Elle consi-" ste en quantité de perles & de pier-" reries, en étoffes de prix & en sou-" rures très cheres. Leurs chemises. "seules reviennent à six & sept pisto-" les:en un mot on pourroit en Fran-" ce équiper honnêtement trois De-" moiselles pour ce que coûte ici ,, un habit ordinaire. Il y a au res-" te l'habillement du pays, & l'ha-" billement Ture; l'un & l'autre a 3 D iii

1182 Memoires pour l'Histoire

" ses agrémens &c. " L'article de la beauté & de la galanterie des semmes déja long par lui-même est encore allongé ou, si l'on veut, orné d'une historiette d'avanture amoureuse Adonssée à la Turque, qui se passa durantle séjour de M. de M. au Caire. On vante d'avance la simplicité de la narration qui n'est rien moins que simple.

L'usage de la médecine est de tous les pays; mais l'auteur assure qu'elle n'est nulle part plus estimée qu'en Egypte. " Un medecin pour peu qu'il ", soit habile y est fort recherché & " gagne beaucoup; mais ici com-" me partout ailleurs, il est fort ra-, re d'en trouver de cette espece. " Ils ne sçavent ordinairement que " quelques recettes qu'ils ont appri-,, ses dans les livres, ils se les rendent ,, familieres par la pratique, & elles 5, réussissent plus au moins heuren-, sement selon la complaisance de ,, la nature à s'y prêter. " Au teste il y a des médecins particuliers pour chaque infirmité, quoique chacun se pique de les guérir toutes. Leurs des Sciences & des beaux Arts. 1183 purgatifs sont inconnus aux Europeans, & leurs médecines très de-

lagréables.

Parmi les anciens usages, la poste aux Pigeons étoit un des plus utiles; on attachoit au col du pigeon messager une boëte dorée fort legere où la lettre étoit incluse. On l'appelloit Pataca en Arabe, d'ou M. de M.. derive notre terme de Paquet. " Tous le monde sçait ( dit-,, il) qu'il n'y a pas long-tems qu'on » nourrissoit encore à Alexandrie de " ces sortes de pigeons dont on se " servoit pour donner avis à Alep , de l'arrivée des vaisseaux mar-, chands. On prétend même qu'un " négociant ayant tué par hazard un ,, de ces messagers à la chasse sit sa ,, fortune & gagna dix milles écus " en profitant de l'avis qu'on donnoit " par ce pigeon d'acheter des noix ,, de galles dont on se sert pour la "teînture, & qui, disoit-on, étoient ", devenuës fort cheres en Angle-" terre. Je suis persuadé continuë ,, notre auteur qu'on parviendroit , par cette voye à faire passer prom-3 Diiii

1134 Memoires pour l'Histoire

" prement des nouvelles jusqu'aux , extrêmitez du monde. On accoutu-"meroit d'abord les pigeons à faire ces courses de proche en proche, "& même à traverser quelque bras ,, de mer tel que le pas de Calais, , & on réulliroit ensuite insensible-" ment à les faire retourner à leur , Colombier des lieux même les " plus éloignez... dix lieuës de plus , pour un pigeon qui est en ronte ne "le retardent pas d'une demie heure. L'Auteur tâche de prouver ceci par un fait dont il a été plusieurs fois témoin, sçavoir qu'un Milan très élevé dans l'ajr attrappe un rat qui passe dans l'espace de dix pieds sur terre. Il racoute à cette occasion une histoire qui passe (dit-il) pour constante à Alep. Un Marthand du pays gagea contre un autre, que son pigeon arriveroit à Alexandrette quinze minutes plûtôt que celui de l'autre commerçant. Le premier Pigeon prit la mer de Balsora pour la médirerrannée, & s'égara si bien qu'il passa jusqu'aux Indes à l'Isle de Ceilan où il mangea des clous de Girosle

des Sciences & des beaux Arts. 1185 tout verds. C'est le premier endroit des Indes où il en croisse. Le Pigeon revint à Alep au bout detrois jours: son maître l'ayant ouvert trouva la preuve que cet oiseau avoit fait trois milles lieux en trois jours. Nous passerons le billet doux arabe & rimé qu'une dame envoyoit à son amant

par un de ces pigeons.

Pour éviter de redire ce qui se trouve dans d'autres auteurs, nous dirons peu de chose de la douzieme lettre qui traite du gouvernement de l'Egypte & des differens corps de milice prépolés à la garde de ce Royaume, sur le regne des onze Princes d'Afrique. Nous nons contentetons, comme M. de M.. de rapporter un beau mot du premier de ces Princes nommé le Calife Méez-Ledin-Allah. " étant un jour à cheval à la tête » de son armée, un homme eut la » témerité de lui demander qu'elle » étoit son origine & sa famille; à » cette question ce prince aussi lage » que brave, mais qui étoit sans ex-» traction, portant la main à son ci-» meterre, voila mon origine, lui 1186 Memoires pour l'Histoire

» dit-il, & montrant entuite son » armée, voila, ajouta-t'il, qu'elle » est ma famille.

L'Egypte est gouvernée aujourd'hui par un Bacha au nom du grand Seigneur. Ce gouvernement ne s'obtient qu'à force d'argent, desorte qu'un Gouverneur doit compter sur une dépense de 4 à 5 cens mille écus avant que d'arriver au Caire. Il achette sa continuation chaque année jusqu'à la quatriéme au plus, par des presens qui passent cent mille écus. Ses charges vont au moins à quinze cens mille, sans compter l'entretien des troupes. Mais sans le compter aussi, M. de M. estime que les revenus qu'on abandonne au Bacha pourroient aller à plus de 12 millions, s'ils étoient menagés avec œconomie.

Il est dissicile de déterminer au juste où peut monter l'entretien des troupes. Un Soldat ne sçauroit avoir moins de trois sols par jour; mais il peut grossir sa païe de maniere que s'il donne trois mille livres, elle se-

Les pestes enrichissent les Gouverneurs par la nature des Loix de l'Etat.

des Sciences & des beaux Arts. 1987 ra augmentée de mille livres par an. Le Bacha reçoit la somme par précaution, & souvent son Successeur en païe l'interêt. Ces grosses païes se perpetuent après la mort des Soldats, & passent au profit de tout le corps. Les femmes ont leurs paies, comme les hommes, & chacun peut les vendre. Ainsi la même pase passe quelquefois à la cinquiême & sixiéme generation, & ne s'éteint presque jamais. Il y a vingt-quatre Beys ou Gouverneurs de Provinces, qui ont cinq censécus par mois & le double durant la guerre & même après qu'elle est terminée. Les milices balancent l'authorité du Bacha, & son adresse consiste à maintenir sagement la mesintelligence & la jalousie entre elles. Il reste à parler des Esclaves qui ne sont nulle part plus heureux qu'en Egypte. Leurs maîtres les cherissent comme leurs enfans, & les établissent si bien qu'il y a " tel homme au Cai-,, re de la maison duquel sont sorties " cinq ou six des premieres Puissan-" ces du Roïaume. " Un Bey logé très simplement avoit mis son bon1188 Memoires pour l'Histoire

heur à faire cinq ou six de les Esclaves tous Beys comme lui ou chefs des Janissaires & des Spahis. Un de ses amis qui aimoit à bâtir des Palais, lui demandoit pourquoi il ne l'imitoit pas. J'ai beaucoup bâti, ( répondit ce Bey ) mes Esclaves élevés aux premieres charges sont mes Edifices. En reconnoissance ces Esclaves devenus Seigneurs n'oublient jamais leur premier Etat ni leurs Patrons qui sont souvent au dessous d'eux. A certains jours ils les servent comme auparavant; & quand ils les rencontrent, ils mettent pied à terre & leur baisent la main ou la veste.

Reduisons à leur juste mesure les deux dernieres lettres. Sans nous perdre dans l'origine obscure des Sciences & des Arts chez les Egyptiens, concluons qu'on les y a vû regner, & qu'on n'y en voit presque plus de vestiges. Nous n'examinerons point ,, s'il se trouve plus de manuscrits , Arabes à Paris que dans l'Egypte ,, & l'Arabie entiere. ,, Il paroît certain que l'ignorance politique des Turcs a banni les sciences de ces clides Sciences & des beaux Arts. 1189 mats, & consequemment les Arts, que l'amour des Sciences perfectionne encore plus, s'il est possible, que le besoin & le luxe. Ce qui temble surprenant c'est que le luxe, le besoin, & la mollesse, ressorts si favorables aux Arts, & dominans en Egypte autant & plus qu'ailleurs, n'aient pas empêché que " les Egyptiens d'au-" jourdhui ne soient maladroits en » tout.,, maladroits en peinture, en dorure, en architecture, en menuiserie, en clincaillerie, en manufactures de verre, de toiles, & d'étoffes. L'on peut mettre quelqu'exception à ces dernieres, ainsi qu'à l'arquebuserie. Un rabot particulier qui la façonne paroit à l'Auteur mériter d'être connu en France. Il a eu dessein de l'y envoyer.

Le commerce en Egypte soit interieur soit exterieur, ne laisse pas d'être considérable. Le détail qu'en fait M. de Maillet est digne d'attention, aussi bien que son projet pour la jonction du commerce des Indes avec celui d'Europe par la Mer Rouge. L'on trouvera aussi des reslexions ntiles & judicieuses dans la quatorzième & derniere lettre où il s'agit de la description des Caravanes, & en particulier de celle qui part tous les ans de l'Egypte pour le pellerinage de la Mecque avec des remarques sur cette ville, sur celle de Medine, sur le tombeau de Mahomet; sur la maison d'Abraham, &c.

L'on peut juger par l'étenduë que nous avons donnée à cet extrait, de l'estime sincere que nous avons pour les Mémoires de M. de Maillet; c'est à tout prendre ce que nous avons de meilleur en cette matiere. Quant à la façon qui est de M. L'Abbé le Mascrier, sans prétendre excuser des désauts qu'on autoit souhaité qu'il eût évités, & que le peu de tems qu'il a mis à cet ouvrage rend excusables, nous rendrons justice à ses talens, & nous ne craindrons pas d'en être désavoués par ses critiques mêmes.

## ARTICLE LXIV.

ESSAY sur l'homme par M. Pope traduit de l'Anglois en François, edition revüe par le Traducteur.

The proptet studi of mankind is man L'étude propte de l'homme est l'homme.

A Londres chés Pierre du Noyer à la tête à Erasme dans le Strand. A Amsterdam chés Jean Frederic Bernard. 1736. PP. 112. préface PP. 36.

A traduction de cet ouvrage de M.Pope, parutily a quelques mois à Paris; mais l'Auteur de retour à Londres, a jugé à propos d'en donner une nouvelle édition, & de la diriger lui-même. C'est de celle-cy que nous allons parler. Elle est superieure à la premiere par la beauté du papier & des caracteres; le fond est pourtant toujours le même, à quelques changements près, qui nous ont paru peu considerables dans la confrontation que nous avons saite de

1192 Memoires pour l'Histoire deux differents exemplaires. Destinés à nous expliquer sur cet ouvrage, nous serions volontiers tentés de renvoyer nos lecteurs, à ce que le traducteur en dit dans la préface; rien n'est plus précis ni plus correct, que l'esquisse qu'il presente de son original; mais on attend de nous quelque chose d'un peu plus plein. Notre devoir est de suppléer en quelque façon à la lecture des ouvrages; & pour cela un simple plan ne suffit pas: il faut encore indiquer & quelquefois donner, pour modele du tout, quelques uns du moins des principaux traits qui remplissent le Canevas. Nous allons l'entreprendre avec confiance; independamment de la traduction à laquelle nous donnons les éloges les plus sinceres; le traducteur y gagnera sans doute dans la comparaison que l'on fera de sa présace avec notre extrait. Nous le verrons sans jalousie, & nous serons les premiers en toute occasion à faire connoître son merite & ses talens distingués.

On regarde assez communément la Poësse, & la Metaphysique comme

des Sciences & des beaux Arts. 1193 deux genres incompatibles, & ce jugementest fondé surl'experience; l'entousialme de la premiere,& ses écarts ne peuvent que très difficilement s'allier avec le Phlegme & la precision de la seconde. Peu de genies ont été assez hardis pour essayer cet accord, & moins encore ont en la gloire d'y réussir. Il étoit réservé dans ces dernicrs temps à M. Pope, plus qu'à tout autre de s'ouvrir cette carriere & de laparcouriravect'applaudissement des vrais connoisseurs. Oserions nous hazarder une pensée:ll a réconcilie deux ennemis qui au fonds ne l'étoient point, on qui n'avoient aucune raison solide de l'être. On ne sçait que trop, que les haines les plus vives n'ont louvent leur source que dans des préjugés miserables. Expliquons nous. Dans l'ouvrage dont nous parlons, M. Pope en retranchant à la Poesse le faux brillant dont on la pare si souvent, lui a conservé ces images sensibles, ces graces riantes, ces pensées fortes qui font son veritable prix; & en même temps en dépouillant la Metaphysique des fausses subtilités,&

1194 Memoires pour l'Histoire des puerilles chicanes qui la degradent dans tant d'écrits, il l'a rendue vraye, palpable, judicieuse, réellement instructive, qualités qui ont toujours dû former son caractere. En un mot il a montré qu'on pouvoit tout à la fois s'expliquer avec le feu & l'agrement de la Poësie, avec la finesse & la profondeur de la Metaphysique. Si quelques endroits du livre ne sont pas également intelligibles, si leur sens veritable échappe à la méditation, c'est qu'il faut toujours tenir à l'humanité, ne futceque par un fimple fil; c'est qu'en écrivain comme en homme, l'Ootimus ille est qui minimis urgetur Go. pent-être auffi, comme nous en assure modestement M. S\*\*\*; n'est ce que le défaut d'une traduction, qui malgré tous les soins qu'on y peut apporter, ne peut rendre absolument le sens de l'original, & qui n'ole y suppléer! Après tout qui seroit assez injuste pour s'attacher à ces perites obscurités, & pour en oublier tant de beautés du premier

ordre, répandues dans tout l'ouvra-

des Sciences & des beaux Arts. 1195 L'essai sur l'homme consiste en quatre Epitres. " C'est une idée ge-» nerale de l'homme, dit le traduc-» teur, où il n'y a que les plus grandes parties de tracées, leur étendue, leurs limites, leurs connexions. M. Pope a donné à ces quatres parties le titre de premier livre, & » il en annonce un second qui ren-» fermera des particularités plus susceptibles d'agiément. Dans celui » ci, dit encore ingénieusement M. S\*\*\*, l'auteur ouvre les fontaines &prépare les canaux : dans l'autre il en suivra le cours & les decours, venons au détail de chaque épître.

La premiere traite de l'homme consideré par rapport à l'Univers, & l'auteur y prouve que tout ce qui est est bien. Quel doit être le juste étonnement de l'homme placé au milieu de l'Univers! qu'il remonte ou qu'il descende, tout est également pour lui un labyrinthe où il se perd, sans esperance d'en sortir! presomption miserable; il rapporte tout à lui même, tandis qu'il ne connoît rien de ce qui l'environne, L'Univers entier forme un sistè ne général que l'homme

1196 Memoires pour l'Histoire ignore. Toutes ses parties quelque étendües, quelques immensément multipliées, qu'elles soient, sont exactement liées; elles sont toutes à leur place, toutes ont le degré de persection & de justesse qui leur convient; nous ne voyons que les ressorts les plus groffiers, & pouvons nous en deve-Jopper le jeu & l'utilité? Que de particularités aussi necessaires, qui échappent à toutes nos meditations!L'homme est donc tel qu'il a du être, dans la progression des créatures. Rien n'est plus injuste que ses plaintes contre la providence, plus frivole que ses desirs d'être plus qu'il n'est, ou de reiinir dans lui les qualités des au-tres êtres. Sa prétention sur ce point est une chimere, & la réforme que son orgueil voudroit faire au plan total de la nature, seroit le renversement de l'ordre que la sagesse suprême maintient au milieu de ce que l'ignorance lui fait envisager comme des contradictions. » Le bonheur de >> l'homme, conclut M. Pope, n'est » donc pas de penser ou d'agir au » delà de l'homme même, d'avoir des puissances de corps & d'esprit au

des Sciences & des beaux Arts. 1197 de là de ce qui convient à sa nature & à son état. Pourquoi l'homme n'a-t'il point un œil microscopique, en voici une raison claire: l'homme n'est pas une mouche, & quel en seroit l'usage si l'homme pouvoit considerer un Ciron, & que sa vue ne pût s'étendre jusqu'aux Cieux? quel seroit l'usage d'un toucher plus delicat, si sensibles & tremblotans de tout, les douleurs & les agonies s'introduisoient par chaque pore?d'un odorat plus raffiné, si les parties volatiles d'une rose par leurs vibrations dans le cerveau, nous faisoient mourir de peines aromatiques? d'une oreille plus fine ? la nature tonneroit toujours par la musique de ses spheres roulantes. O combien nous ,, regreterions alors que le Ciel nous eut privé du doux bruit des zephirs & du murmure des ruisseaux! " qui peut ne pas reconnoître la bon-" té & la sagesse de la Providence "également & dans ce qu'elle donne " & dans ce qu'elle refuse. Cet échantillon peut faire connoî-

1198 Memoires pour l'Histoire tre la maniere dont le Poëte Anglois remplit son sujet. Toute cette premiere Epître est riche en comparaisons & en expositions, de ce que le monde physique étale de pluspompeux, de plus opposé, de plus enigmatique. Toutes ces choses, dira t'on, ne se trouvent t'elles pas dans d'autres livres admirablement bien écrits, & composés exprès pour détailler les mysteres de la nature, & amener par là les hommes à la connoissance d'eux mêmes, & de l'être suprême? sans doute, & l'impression même en doit être plus générale & plus utile parce qu'elles y sont traitées d'une façon plus proportionnée aux intelligences ordinaires; mais ne refusons pas du moins à M. Pope d'avoir donné à ses portraits & à ses pensées une chaleur & une force que nous chercherions envain dans les auteurs qui ont travaillé sur le même sujet. Voici le précis de tout ce qu'il a dit pour prouver sa premiere proposition. "Le mal " particulier est un bien général & " en dépit de l'orgueil, en dépit d'une », raison qui s'égare, cette verité est

des Sciences & des beaux Arts. 1199, , évidente que tout ce qui est, est , bien.

La seconde épître considere la nature & l'état de l'hommepar rapport à lui-même, regardé comme un individu. L'étude propre de l'homme, est l'homme, dit M. Pope; mais qu'est-ce que l'homme? Qu'il apprenne à se connoître, & qu'il sente par là combien ilseroit téméraire à lui de présumer de déveloper la Divinité; être mixte; d'un côté, si vous voulés, s'élevant jusqu'auxcieux, mais del'autre toûjours tenant essentiellement à la terre & à ce qu'il y a de plus grossier, petit jusque dans sa grandeur, obscur au milieu de ses lumieres, chancellant dans sa force, jouet informe des mouvemens les plus contraires; il n'a pour se conduire qu'une foible lucur que la passion le plus souvent étouffe : si sa vanité le promene quelquefois parmi ce qui lui est étranger, la vérité le rappelle douloureusement à lui-même, & lui retrace sans cesse ses foiblesses, son imbecillité. Ceci, comme on le comprend, n'est qu'un crayon imparfait de la description que fait M. Pope de la nature humaine.

Il y a deux principes de nos actions, l'amour propre & la raison: & tout les deux sont également nécessaires. L'amour propre, produit & fait agir; la raison compare, balance, dirige. L'un, inspire, excite, presse; l'autre plus tranquille, avise, délibere, retient. L'amour propre, fournit pour ainsi dire, la matiere de l'ouvrage; la raison la travaille & lui donne la forme qui convient à un être pensant. La force de l'amour propre & de la raison, augmente ou diminüe à proportion de la proximité où de l'éloignement de leur objet.

Les passions sont les modifications de l'amour propre, elles sont dans l'homme, ce que les élemens sont dans l'Univers. C'est donc par elles que l'homme se maintient. De leur combinaison, naît le repos ou l'orage. Il n'est pas question de les détruire, il s'agit de les gouverner, d'en tempérer la dose & l'alliage.

" Les passions ainsi que les Elemens,
" quoique nées pour combattre, s'u-

nissent

des Sciences & des beaux Arts. 1201 ,, nissent dans l'ouvrage de Dieu: " moderés les & faites en usage; ce qui compose l'homme, peut-il détruire l'homme? .... L'amour, "l'esperance, la joye, la bande ,, riante des plaisirs; & la haine, la " crainte, le chagrin, & le triste " cortége de la douleur; les uns mêlés aux autres avec art & renfermés dans leurs justes bornes, dressent & maintiennent la balance de l'es-" prit, composent les lumieres & , les ombres, dont le contraste " assorti fait la force & le coloris de , la vie.

Si les vices ont pour principes les passions, des passions à leur tour naissent les plus solides vertus, ainsi que nous devons les meilleurs fruits à l'habile Jardinier qui ente un arbre ingrat sur un tronc sauvage. Que de prosondeur & de justesse dans tout ce que dit l'Auteur Anglois sur le mélange de la vertu & du vice dans notre nature, sur leurs limites, sur leur distinction!

De tout cela, conclut M. Pope en rapportant tout suivant les Principes

Juin 1736.

1202 Memoires pour l'Histoire de la premiere Epître, à la nature & à Dieu, à la totalité de l'Univers & à l'Etre Suprême, de tout cela il s'ensuit que nos passions & nos vices sont des instrumens de la Providence & des moyens du bien général; c'est la sagesse Divine qui distribue aux differens ordres du genre humain d'heureuses foiblesses, d'où résultent leur dépendance, leur union, leur force. Des passions sortables aident à chaque âge, à chaque état, à chaque caractère. ' L'Esperance voya-" ge avec nous, & ne nous quitte » point lors même que nous mou-" rons. Julqu'à ce terme fatal, l'o-, pinion avec ses rayons changeans », dore les nuages qui embelissent nos , jours. Le manque de bonheur, " est suppléé par l'esperance; le , manque de sens par l'orgüeil; & , ce que la connoissance peut ren-, verser, ces passions le relevent. " La joye semblable à une bulle d'eau, " rit dans la coupe de la folie. Qu'u-" ne esperance soit perduë, nous en " recouvrons une autre, & la vanité , ne nous est pas donnée en vain. des Sciences & des beaux Arts. 1203 " L'amour propre devient même " par la puissance divine une balan-" ce pour peser par nos besoins ceux " des autres. Avoüons donc encore " cette vérité, & que ce soit encore " un motif de consolation que quoi " que l'homme soit folie, Dieu est tou-

" te sagesse.

La troisième Epître traite de la nature & de l'état de l'homme, par rapport à la societé. La cause universelle n'agit que pour une sin, mais elle agit par differentes loix. L'Univers entier est un système de societé. La matière, variée sous mille formes differentes, se presse vers un centre commun qui est le bien général. Tout est servi, tout sert; rien n'existe à part; rien n'est fait ni entierement pour lui-même ni entierement pour les autres. C'est une folie insuportable à l'homme que de rapporter tout à lui-meme. Celui qui noutrit le Fan folâtre pour la table de l'homme, émaille pour le Fan les Prairies. Tout ce qui respire, appartient également à la nature. Tout partage ses dons & ses présens; les animaux sont uti-

1 204 Memoires pour l'Histoire les à l'homme; l'homme leur est-il moins nécessaire? Il en entretient plusieurs par interêt, plusieurs pour son plaisir, un plus grand nombre souvent pour sa vanité. Tous sub-sistent donc par les soins de ce maître orgueilleux, & son luxe fait leur félicité. Tant il est vrai qu'il y a pour tous un bonheur mutuel! Chaque être animé a ce qu'il lui faut de con-. noissance, pour arriver à la fin qui lui est propre; l'instinct conduit la brute; la raison dirige l'homme. L'instinct & la raison produisent le bonheur de chaque individu. Ce sont si l'on veut, deux routes differentes; mais elles aboutissent au même terme. L'instinct parmi les brutes, les porte à s'unir, & forme parmi elles les societés; il les commence parmi les hommes, mais la raison les perfectionne, & en resserre plus étroittement les liens. " A peine une race est , elle parvenuë à la maturité de , l'homme, elle voit celle dont elle ,, a reçula vie, incapable de s'aider. " La mémoire & la prévoyance, 3) l'une par le souvenir d'une tendes Sciences & des beaux Arts. 1205, dre jeunesse, & l'autre par la crain, te d'une vicillesse insirme, sont, naître de justes retours: ainsi le plai,, sir, la reconnoissance & l'ésperan, ce combinées, donnent encore de plus grandes forces-à l'interêt mue, tuel, & préservent l'éspece.

" Que l'on ne croye pas, dit M. ,, Pope, que dans ce premier état " du monde, la créature marchât " aveuglément. C'étoit le regne de "Dieu. L'amour propre & l'amour ,, social nâquirent avec le monde.,, Depuis cette époque que le Poëte décrit avec une énergie qui n'ôte rien au lentiment, qui attendrit & qui éleve en même tems, l'homme s'éleva aux arts en copiant l'instinct, & en suivant la voix de la nature. Elle lui fit trouver parmi les bêtes des modeles de societés & de gouvernemens. L'amour, la crainte, les besoins mutuels formerent les premiers établissemens. Le premier gouvernement fut celui des Patriarches. Chaque Patriarche, dit le Poète, couronné par les mains de la nature, étoit le Roy, le Pere, & le Prêtre de son état naissant. Ses Su-

1206 Memoires pour l'Histoire jets se fioient sur lui, comme sur une seconde providence. Peut-être l'auroient-ils adoré comme un Dieu, si ses infirmités & sa fin ne les avoient obligés à le plaindre comme homme, à remonter de Pere en Pere jusqu'à la connoissance d'un premier être. Ils y parvinrent, ils l'aimerent, ils s'aimérent entre eux. " Une vraie foi, , un bon gouvernement furent unis " ensemble. L'une n'étoit que l'a-,, mour de Dieu, & l'autre l'amour " de l'homme, tout n'étoit qu'a-" mour. " Cet ordre charmant cette félicité délicieuse, ne subsistérent pas long-tems parmi les hommes. A ces Principes si simples succéda la créance monstrueuse que plusieurs étoient faits pourun. La crainte produisit la superstition; la superstition apprit à respecter le Tyran, & partagea la Tyrannie avec lui. On fit un Dieu du Conquerant & un Esclave du Sujet. Les hommes Tyrans & vicieux, attribuerent aux Dieux qu'ils se forgérent, leurs passions, leurs transports, leurs fureurs. Tout ne fut plus qu'un boulversement absolu

des Sciences & des beaux Arts. 1207 des idées les plus claires & les plus naturelles. L'amour propre aveuglé, fut le Principe de ses maux; le même amour propre éclairé les rectifia enfin; peu à peu on sortit de ce cahos; la raison se dégagea de ces épais nuages. On bannit un gouvernement fondé sur la violence. La justice ralluma son ancien flambeau. On fit des Loix, mais ces Loix n'eurent pour objet que la sureté mutuelle des hommes, que leur bonheur commun. On travailla à si bien unit leurs interêts, quelque contraires qu'ils fussent, qu'il en resultât une harmonie d'Etats bien concertés. Pour l'amour de soi-même, on aima les autres. " Telle est, dit l'Illustre Poëte, la grande harmonie du monde ,, qui naît de l'union, de l'ordre & " du concert général de toutes cho-,, ses, où le grand & le petit, où le ,, fort & le foible sont faits pour ser-, vir & non pour souffrir, pour for-,, tifier & non pour envahir; où l'on ", est d'autant plus puissant, qu'on ,, est plus nécessaire aux autres, & où , l'on est heureux à proportion que

1208 Memoires pour l'Histoire

, l'on fait des heureux; où tout tend " à un seul point; où tout est porté " vers le même centre, Bête, Hom-,, mes ou Anges, Serviteur, Seigneur " ou Roy.... L'homme semblable " à la vigne a besoin de support, & ", la force qu'il acquiert, vient de " l'embrassement qu'il donne. Ainsi " que les Planetes qui tournent en " même tems sur leur propre axe & , au tour du Soleil, de même deux " mouvemens compatibles agissent " dans l'ame, dont l'un regarde la ", personne même, & l'autre l'univers. " C'est ainsi que Dieu & la nature " ont lié la fabrique générale, & ont " voulu que l'amour propre & l'amour " social confondus, ne fussent qu'un. La quatriéme Epître traitte enfin de la nature & de l'état de l'homme, par rapport au bonheur. M. Pope y. prouve que la vertu seule peut faire & fait en effet ici bas notre bonheur. Quel feu, quelle grace dans la maniere dont il commence, en s'addressant au bonheur lui même! "O " bonheur! Le but & la fin de notre

" être: bien, plaisir, repos, con-

des Sciences & des beaux Arts. 1209 , tentement, quelque soit ton nom; " ce je ne sçais quoi qui excite nos ,, soupirs éternels, pour lequel nous " supportons la vie, & nous ne crai-" gnons pas de mourir: toujours si ,, près de nous, & tonjours au de-", là de nous..... Plante d'une se-" mence celeste, si tu es tombée ici " bas, dis dans quel terroir mortel ,, tu daignes croître? Brille tu épa-, nouie par les rayons d'une cour ,, favorable, ou es tu enterrée avec " les diamants dans des mines pré-, cieuses? es tu entrelassée avec les ,, Guirlandes des Lauriers du Par-", nasse, ou es tu moissonnée par le " fer dans le Champ de Mars.... "Le bonheur (véritable n'est point " renfermé dans quelque lieu privi-", legié; on ne peut le trouver nulle ,, part, ou on le trouve par tout: ,, on ne peut l'achetter, il est libre, " il fait les Monarques. Bolingbro-, ke, il habite avec toi.

Le Poëte montre ensuite que le bonheur a été mal défini par les Philosophes, vains Sophistes, plus curieux de briller par l'esprit qu'ama-

1210 Memoires pour l'Histoire teurs du vrai & de l'utile. Ecoutons la voix simple de la nature, elle nous appelle tous également au bonheur; tous peuvent donc egalement y atteindre. Mais Dieu gouvernant le monde par des loix génerales & non particulieres, il a constitué le véritable bonheur non dans le bien d'un seul, mais dans le bien de tous. Tout est admirablement lié dans le grand système. Le bonheur de l'un, dépend du bonheur des autres; tout bonheur particulier, du bonheur général. Ce bonheur ne consiste point dans les biens exterieurs qui pour le maintien de la paix & de l'ordre doivent être inégalement distribués. Que de choses profondément pensées en peu de mots sur cette dispensation si inégale des dons de la fortune! La Providence néanmoins balance encore cette inégalité par la crainte & l'esperance. Celle-ci réalise souvent agréablement un avenir incertain, tandis que l'autre fait trem-

bler pour le présent que l'on possede. En quoi consiste donc le bonheur de l'homme comme individu. La vertu seule fait les joyes véritables

des Sciences & des beaux Arts. 1217 & procure les plaisirs parfaits. Sans elle tout est amertume, avec elle tout produit des fruits délicieux. La santé, la paix, le necessaire marchent ordinairément à sa suite; elle maintient la santé par la temperance, elle conserve la paix par l'empire qu'elle prend sur les mouvemens de l'ame, un travail honnête écarte les besoins grossiers, & ne raproche jamais une abondance perniciense. La vertu va plus loin encore. Son regne est de toutes les conditions. Jamais la profperité n'aveugle l'homme vertueux; jamais l'adversité ne l'abbattit. Elle nous rend insensibles aux concerts des Sirenes, comme intrépides & contens au milieu des disgraces. Elle nous fait envisager des mêmes yeux le mal Physique & le mal Moral. Elle ne se plaint pas plus de l'un que de l'autre. L'un & l'autre sont dans l'ordre général. La folie seule peut désirer que Dieu renverse les Loix générales en faveur d'un particulier: " , Doit on croire que la cause éter-,, nelle semblable à de foibles Princes, , alterera ses loix pour quel que favoris?

3 E vj

1212 Memoires pour l'Histoire

Qu'il s'en faut donc que les biens exterieurs ne soient la recompense de la vertu! Ils sont souvent incompatibles avec elle, souvent ils la détruisent. " Combien souvent par eux ,, ont été détruites à soixante ans " des vertus qu'on avoit admirées " dans un jeune homme de vingt ans.,, (a) Sans la vertu, ils ne peuvent rendre heureux ceux même qu'ils accablent à l'envi. Une induction brillante, fait la preuve de cetté vérité. M. Pope parcourt successivement ce qui flatte le plus les hommes aveugles; les dignités, la naissance, la grandeur, la renommée, les talens supérieurs. Ces sujets si communs dans la plupart des livres, deviennent sous sa plume des pays nouveaux & enchantés. Dans les autres, c'est l'or, mais tel qu'on le tire de la mine; dans M. Pope, c'est le même or, mais affiné & travaillé par le plus excellent Artiste. Il faudroit copier tous ces morceaux pour en faire connoître la force & la beauté.

<sup>(</sup>a) C'est l'âge où suivant les Loix d'Angleterre on entre en Majorité.

des Sciences & des beaux Arts. 1213

Les hommes sont malheureux avec la possession de tous ces biens. Il n'y a donc que la vertu qui puisse extraire le bien de tous les objets, de toutes les situations. La vertu consiste dans l'amour de Dieu, & celui du Prochain. Nous empruntons pour finir, les paroles même du Traducteur dans sa Préface. "Ce n'est que l'a-» mour de Dieu & celui du Pro-» chain qui peut constituer un bon-» heur qui s'accorde avec le systême général, qui s'accorde avec notre système particulier, & qui fasse dépendre tout bonheur particulier » du bonheur général. Proprietés >> caracteristiques de la véritable ver-» tu, & du véritable bonheur. Leur » liaison & leur ressemblance prou-» vent que la vertu seule fait ici bas » notre bonheur.

La conclusion de cette quatriéme Epître est trop singuliere, & trop à la louange & du Poëte, & de son illustre Mècene, (b) pour que nous

ne nous fassions pas un plaisir de la présenter ici à nos Lecteurs dans son

1214 Memoires pour l'Histoire entier. La voici. " Allons donc mon » ami, mon génie. Poursuivons, ô » maître du Poëte, & du Poëme! » Tandis que ma Muse s'abbaisse, » & remonte des basses passions de » l'homme à leurs fins glorieuses; que semblable à toi, profond dans » la connoissance des varietés de la nature, je puisse tomber avec dignité & m'élever avec modération: que formé par tes discours, j'apprenne à passer heureusement du grave à l'enjoué, du vif au sévere; à être exact avec feu, éloquent sans fard, attentif à la raison, & habile à plaire! O tandis que ton nom vole à pleines voiles sur le cours du tems, & qu'il accumule la gloire, ma petite barque pourra t'elle suivre, courir vers le triomphe, & partager le sonffle favorable? Lorsque les hommes d'Etat, les Heros & les Rois reposeront dans la poussière, eux dont. les fils rougiront que leurs Peres ayent été tes ennemis, mes vers apprendront-ils à la posterité que tu fus mon guide, mon philosophe,

des Sciences & des beaux Arts. 1215 » & mon ami? Qu'excité par toi, ma » Muse quitta les sons pour s'élever aux choses, & passa de l'imagina-» tion au cœur? Qu'au lieu de l'é-» clat trompeur de l'esprit, je fis » briller la lumiere de la nature, que je fis voir à l'orgueil qui s'abuse, que tout ce qui est, est bien; que la raison, & la passion sont données pour une seule grande fin; que " le veritable amour propre & l'amour social sont le même; que la » vertu seule fait ici bas notre bon-,, heur, & que tout l'objet de notre ,, connoissance, est de nous con-, noître.

Au compte que nous venons de rendre de l'Essay sur l'homme, nous sera t'il permis d'ajouter quelques réslexions? On a voulu reconnoître & trouver les principes du Spinosseme dans l'ouvrage de M. Pope. Le Traducteur se récrie contre cette accusation, & il a raison. En esset le Dieu du Poëte Anglois, n'est point celui de ce césébre impie, sourd, aveugle, muet, consondu avec la matiere. La sagesse de l'Etre suprême

1216 Memoires pour l'Histoire éclatte à chaque page du Poême; sa providence, sa bonté y sont par tout clairement exprimées. Il recompen-, se la vertu, il l'anime, il l'encourage; il déteste le vice, il le proscrit, il le punit; la foi annonce également les prix du bien & les châtimens du mal. Sur cela nous pensons comme M. S\*\*\*. & nous le déclarons avec plaisir; mais il est aussi d'autres articles sur lesquels il paroît que des esprits timorés, pourroient avoir quelque scrupule. Ce culte que M. Pope prêche avec tant de zele, n'est-il point trop vague, trop général, trop arbitraire? La raison chez lui, se conciliera-t-elle si aisément avec la révélation telle que nous l'avons? Celle qu'il admet, à quoi se borne t'elle après tout? A connoître l'Etre, à dépendre de lui, à l'aimer, à aimer les autres? Du reste, les autres points seront-ils indifferens, & chacun pourra t'il à sa liberté se décider sur la qualité de ses hommages & sur la maniere de les rendre ? On sent où tout cela peut conduire. Que d'endroits dans le Poême qui

des Sciences & des beaux Arts. 1217 mériteroient d'être adoucis, ou d'être interprêtés autrement qu'ils ne se présentent naturellement? Nous convenons qu'un Poëte, Anglois sur tout, n'est pas un Théologien exact & compassé; mais il paroît que dans une matiere comme celle cy, on peut attendre d'un sage de nos jours, ce que nous n'aurions pas l'injustice de demander à un sage de l'antiquité. Les idées ont changé avec les tems; & leChristianisme a fixé irrévocablement nos jugemens. On veut que nous lisions M. Pope, comme nous lisons Homere & Virgile. Mais la difference est grande: ceuxci n'étoient que Poëtes, ou du moins ils l'étoient principalement. L'instruction est le premier but de l'Auteur Anglois; la Poësie n'est qu'un accessoire qu'il emprunte pour donner plus de corps & plus d'éclat à ses pensées. Il est Philosophe, & il l'est sous le regne de la révélation. Tels sont les doutes que nous proposons modestement sur cet ouvrage, & nous le faisons sans amertume, & sans rien diminuer de notre estime pour ce qu'il contient. Qu'il seroit à

fouhaittet que M. Pope confacrât ses talens sublimes, à nous peindre la Religion, dans ce qu'elle renserme de divin, de noble, de touchant! A combattre l'orgueil de l'incrédule, & à confondre les égaremens de son cœur!

Quoi qu'il en soit, l'essai sur l'homme fera admirer à jamais le beau génie de M. Pope; mais rendra t'il les hommes meilleurs & plus éclairés sur leurs devoirs? La raison, lorsqu'elle s'explique avec cette force d'idées & cet enchainement de preuves, n'est du ressort que du très petit nombre. Cette fine Métaphysique est un Sanctuaire, interdit de tout tems à la multitude. Il lui faut des notions plus sensibles & plus faciles. Restent les esprits d'un certain ordre. Que feront-ils? Ils liront avec plaisir, ils comprendront, ils admireront, contrediront peut-être & préfereront toujours au texte de l'Auteur le commentaire qu'ils y feront? C'étoit bien la peine d'enseigner. Heureusement on plait, & l'amour propre s'en contente.

## des Sciences & des beaux Arts. 1219

Finissons, & remercions au nom du Public équitable M. S\*\*\*. du présent qu'il lui a fait, & de ceux qu'il nous fait encore esperer. On a relevé quelques expressions lonches dans sa traduction, quelques autres un peu hazardées. Hé! Où ne trouve t'on pas de ces sortes de défauts? Qui ne conçoit la difficulté de les éviter, sur tout dans un sujet de cette nature? Qu'il est gloricux pour lui d'avoir travaillé avec ce succès, dans un âge où l'on n'a connu pour l'ordinaire que le regne & l'illusion des palfions ? La Republique des lettres & la societé profiteront en commun des connoissances qu'il a puisées dans ses voyages. Que ne peut-on persuader à tant d'autres de réiinir comme lui les lumieres du Sçavant, & les vertus du Citoyen!



## ARTICLE LXV.

APOLOGIE DE LACTANCE
Calomnié en divers endroits du
Dictionnaire Critique & historique
de Monsieur Bayle, par le P. Merlin Jesuite.

PREMIERE PARTIE.

CE n'est pas seulement au su-jet de la Déesse Flora que M. Bayle censure Lactance : il fait à ce Pere d'autres reproches plus injurieux. (a) Qu'il le blâme de n'avoir pas si bien entendu la Physique corpulculaire, que Gassendi & Delcartes, & qu'il le charge tout seul du ridicule que la Philosophie nouvelle a répandu sur l'ancienne; cette injustice ne doit pas trop nous intéresser. Mais qu'il hazarde des accusations d'erreurs, d'hérésies même sur des textes de Lactance, pour étayer des dissicultez que l'impiété a opposées de tout tems au dogme de la providence, c'est ce qu'il est important d'approfondir; quelques vaines que soient ces dissicultez elles sont dan-

<sup>(</sup>a) Dict. Crit. & Hist, à l'Article de Leucippe. Lettre D.

des Sciences & des beaux Arts. 1221 gereuses, & il semble qu'elles cessent d'être méprisables sous la plume de

M. Bayle.

Personne n'ignore les justes raisons qui avoient persuadé à S. Augustin, qu'on ne pouvoit combattre avec avantage l'erreur des Manichéens sur l'origine du mal par des preuves uniquement tirées de l'Ecriture sainte. Sans toucher à ces raisons, l'Auteur du Dictionnaire Critique ose avancer, qu'on ne peut bien réfuter cette même erreur par des preuves tirées de la lumiere naturelle. Il fait plus; dans l'article de David & dans quelques autres, il. détruit sourdement l'authorité, tant du Vieux que du nouveau Testament, & il nous y renvoye pour détruire le Manichéisme. Un exemple lui est nécessaire, pour confirmer cette scandaleuse proposition: (b) tout ce que l'on oppose anx raisons pourquoi Dieu a permis le mal, est plus conforme aux lumieres naturelles & aux idées de l'ordre, que ne sont pas ces raisons. Il croit trouver cet exemple dans un

<sup>(</sup>b) Dict. Crit. & Hist. Art. des Pauliciens. Lettre E.

passage de Lactance qu'il a copié sans le méditer assez pour l'entendre. Le voici rendu en François dans toute sa simplicité & sans aucune altération.

"Dieu, dit Epicure, ou veut " retrancher les maux & il ne le peut " pas; ou il le peut, & il ne le veut " pas; ou il ne le veut, ni il ne le "peut; ou bien il le veut & il le " peut. Si Dieu veut retrancher les " maux, & ne le peut pas, il est foi-,, ble : ce qui détruit l'idée de Dieu. ", S'il le peut & ne le veut pas, il ,, envie aux hommes la délivrance de ", leurs maux: & cela est aussi con-, traire à la nature de Dieu. S'il ne le " veut, ni ne le peut, il est également ,, envieux & foible, & par consé-, quent, il n'est pas Dieu. S'il le veut , & le peut, ce qui seul convient, à Dieu; d'ou les maux s'ont ils " donc venus? Et pourquoi Dieu " ne les retranche t'il pas? Je sçay " que la plus part des Philosophes, " qui défendent la providence, sont " déconcertés par cet argument, & , qu'ils sont réduits à avoiier que

des Sciences & des beaux Arts.1223 "Dieu ne se met en peine & ne se " mesle de rien : tel est le dogme " d'Epicure. Mais en consultant la " raison, il nous est facile de répon-" dre à cet argument formidable. " Car Dieu peut tout ce qu'il veut, & " il ne se trouve en lui ni foiblesse ni " envie. Il peut donc retrancher les "maux, mais il ne le veut pas, " sans être néanmoins pour cela " susceptible d'envie; parce qu'il a un " juste motif de ne les pas retrancher: " c'est qu'il en tire avantage comme " je l'ai deja enseigné, pour nous " donner en même tems la sagesse, " & dans la sagesse plus de bien & " de douceur, que les maux ne nous " caulent de desagrément. La sages-,, se nous conduit aussi à la connoil-" sance de Dieu, & par cette con-" noissance elle nous procure l'im-"mortalité, qui est le souverain bien. " Si donc nous ne commençons à "éprouver le mal, nons ne pourrons "goûter le bien. Mais Epicure ni " aucun autre n'a porté sa vuë jus-" qu'à cette verité. Retrancher les ,, maux c'est retrancher la sagesse, &

1224 Memoires pour l'Histoire

,, ne laisser dans l'homme aucun , vestige de la vertu, puisqu'elle con- , siste à supporter & à surmonter la , rigueur des maux. Ainsi le prosit , léger, qui nous reviendroit de la , délivrance & du retranchement des , maux , nous priveroit d'un très , grand bien , d'un vrai bien & qui , nous est propre., Deus, inquit Epicurus & Lastant. de irâ Dei cap. 13.

Mr. Bayle avoue qu'on ne pouvoit mieux faire sentir toute la force de l'objection, & qu'Epicure lui même ne l'auroit pas propofée avec plus de netteté. Mais la réponse de Lactance est pitoyable, dit - il, elle est nonseulement foible, mais pleine d'erreurs & peut-être même d'hérésies. Elle suppose qu'il a fallu que Dieu produisit le mal, parce qu'autrement il n'auroit pu nous procurer la sagesse, ni la vertu, ni le sentiment du bien. Peut-on voir rien de plus monstrueux que cette Doctrine? Ce monstre qui fait peur à M. Bayle, n'est qu'un fantôme. Un seul mot Sapientia, mal entendu, par le Critique, le fait raisonner sans principes dans un discours de plusieurs pag.in fol. Ce n'est

des Sciences & des beaux Arts. 1225 n'est pas pourtant que Lactance air manqué d'en fixer le sens. Ce Pere dit qu'il entend par le mot de sagesse, la vertu jointe à la science, virtus autem cum scientià conjuncta, sapientia est. Lib. 3. Div. Inst. pag. 231. qu'il entend par le mot de vertu, une forte & invincible patience à souffrir les maux, qui s'opposent à l'accomplissement des devoirs. Virtus est perferendorum malorum fortis ac invicta patientia. Ibidem pag. 303. Il presente cette notion dans le rexte même dont il s'agit; cujus ratio in sustinenda & superandâmalorum acerbitate confistit. Lib.de irâ Dei cap.13. pag. 749. Aussi dit-il ailleurs qu'un homme est au comble de la sagesse, quand il aime mieux périr que mal-faire, sapientissimum ese qui mavult perire ne noceat. Lib. s. Div. Inst. pag. 472. Ces notions au reste étoient avoilées par les Philosophes Payens. C'est d'eux que Lactance les emprunte; & les definitions qu'il donne de la sagesse & de la vertu, sont prouvées par Ciceron dans le 4 Livre de ses questions Académiques, N. 47. & 48. Ce Juin 1736

Grand Homme, qui n'étoit pas moins Philosophe qu'Orateur, enseigne que pour se former l'idée de ce qu'on appelle sagesse, il saut joindre la science à cette vertu qui supporte courageusement les supplices & la most, plûtôt que de s'écarter de l'ordre & du devoir.

Quoique cette sorte de sagesse soit différente de celle qui se trouve dans un état heureux & exempt de maux, elle nelaisse pas d'être un grand bien; elle a un prix qui lui est propre, & dans les principes de la religion chrétienne elle nous dédommage de toutes les disgraces & de toutes les souffrances par le merite qu'elle nous fait acquérir devant Dieu. Personne n'avoit lieu de la traiter de chimerique & de s'en mocquer comme de la sagesse des Stoiciens. La difficulté d'Epicure est donc entiérement levée par ces paroles de Lactance, (Deus) non vult (mala tollere) nec ideo tamen invidus est. Id circo enim non tollit, quia & sapientiam, sicut docui simul tribuit, & plus boni ac jucunditatis in sapientià, quam in malis molestia.

des Sciences & des beaux Arts. 1227

A quel propos, M. Bayle accuset'il cette doctrine de Lactance de renverser tout ce que les Théologiens nous disent du bonheur du Paradis & sur l'état d'innocence? Pourquoi laisse-t'il à quartier la notion de sagesse, que ce pere a en vûe? Comment va-t'il, chercher dans le Paradis terrestre & dans le ciel une sagesse, que les paroles de Lactance lui démontrent n'avoir point lieu dans un séjour de félicité, & ne se rencontrer que dans l'état de misere où nous sommes sur la terre? Cette proposition même est inculquée très souvent par ce Pere. Ecoutons le. Il n'y a point en cette vie de récompense pour la vertu, parce que la vertu y subsiste enco-,, re. La récompense suit immédia-, tement la fin de la vertu : or la vertu ne finit jamais qu'avec la vie; car le grand devoir de la vertu est d'accepter la mort; donc la recompense de la vertu ne se donne qu'a-" près la mort. " Ita fit ut in hac vità virtutis pramium nullum sit, quia virtus adhuc ipsaest... virtus cum finita est, merces ejus insequitur. Vir-

će

10

10%

CHI

die

1990-

3 Fij

1228 Memoires pour l'Histoire tus autem nunquam nisi morte finitur quontam & in morte suscipiendà summum ejus officium est. Ergo pramium virtutis post mortem est. Lib. 7. div.

Inst. cap. 10. A quoi sert maintenant cette belle description des avantages & des privileges de l'état d'innocence, que nous fait M. Bayle, non sur ce qu'il croit par les lumieres de la foi, mais fur ce qu'il aouy direaux Théologiens. La conclusion, qu'il prétend tirer de là, est elle en sa place? bien loin donc que la vertu & la sagesse ne puissent convenir à l'homme sans le mal physique, comme l'assure Lastance, il faut soutenir au contraire que l'homme n'a été sujet à ce mal, que parce qu'il avoit renoncé à la vertu & à la Jagesse. Point d'équivoque; ne confondons point la sagesse difficile & rude, qui est necessaire à l'homme pour se conduire selon la droite raison au milieu des maux dont il est assailli, avec la sagesse facile & donce, qui étoit un des principaux appanages de l'heureuse condition où Adam sut créé. N'avez-vous point appris à discerner

la sagesse qui éclate par sa constance à vaincre les maux, d'avec la sagesse qui résulte de l'affluance de tous les biens, & qui est elle-même un des plus solides biens? La question seroit de sçavoir laquelle des deux est préferable à l'autre, & si la sagesse des Martirs qui les a rendu superieurs à tant de genres de supplices, n'est pas d'un plus grand prix que la sagesse qui auroit engagé Adam à s'abstenir du fruit desendu?

M. Bayle a pû être trompé par quelque liste trop enslée des erreurs de Lactance, que quelques autheurs auront sait inconsiderément après une lecture peu étudiée des écrits de ce Pere. Voici quel est sur ce point le plan de sa doctrine. Il ne parle jamais de la sagesse qui est une pure felicité, telle qu'est celle des Anges & des saints dans la gloire. Il s'explique clairement quand il est besoin, sur la sagesse de l'homme innocent qui étoit une felicité imparfaite, & un moyen pour acquérir la felicité parfaite. Il traite le plus souvent de la sagesse propre de notre état, qui

3 F iij.

1230 Memoires pour l'Histoire est un pur moyen d'acquérir la félicité. Il enseigne, comme l'église catholique l'a décidé depuis contre les Pelagiens, que le premier homme fut créé immortel & exempt de toutes nos miseres; (a) que cependant Dieu lui proposa les biens & les maux en ce sens qu'il le menaça de la mort & de tous les maux, s'il mangeoit d'un fruit qui lui étoit défendu; qu'ainsi Adam demeura exposé au risque de perdre les biens qu'il posse-doit & de souffrir les maux dont il étoit éxempt; & que ce danger (b) mit à l'épreuve la sagesse du premier homme; que n'ayant qu'une connoissance speculative du mal physique avant son peché en vertu de la menace qui lui avoit été faite, il en eut une connoissance experimentale après sa chute; que par consequent cette experience qu'il a transmise(c) à ses descendans, est l'epreuve de la sagesse propre de notre état. M. Bayle a pu

<sup>(</sup>a) Lib. 2 div. inst cap. 13. (b) Lib. de isâ Dei cap. 13.

<sup>(</sup>c) Lib. 2. div. Inst. cap. 13.

des Sciences & des beaux Arts. 1231 aisément concevoir tout cela en lisant seulement le chapitre de irà Dei qu'il censure. Car Lactance mesure tellement ses termes, que dans la premiere partie de ce chapitre, où il combat les Stoiciens & où il fait mention de la sagesse que reçut le premier homme en sortant des mains de son createur, il assure simplement qu'elle étoit capable de lui faire éviter le mal: ergo sicut bona innumerabilia data sunt homini, quibus frui posset; sic etiam mala qua caveret. Et ensuite disputant contre Epicure & considerant la sagesse qui nous est necessaire, il exige qu'elle soit capable de nous faire supporter & surmonter la rigueur des maux in sustinenda & superanda malorum acerbitate.

Si un mot mal conçû a fait prendre le change à M. Bayle, une petite phrase prise à contresens l'a jettédans un écart ridicule. Lactance dit que la sagesse nous conduit à la connoissance de Dieu, & que par cette connoissance elle nous procure l'immortalité, qui est le souverain bien. C'est

· (a) Cap 13. de irâ Dei.

1232 Memoires pour l'Histoire à dire que dans l'état present où nous sommes, le mal nous éleve jusqu'à Dieu & nous apprend qu'il est le seul arbitre comme il est la seule source de notre bien & de notre plaisir, que cette connoissance nous dispose à rechercher ses bonnes graces & à meriter un bonheur inaltérable. De là Lactance conclud que si nous ne passons en cette vie par l'epreuve du mal, nous ne pourrons goûter le bien dans l'autre vie. Sapientia enim facit ut etiam Deum cognescamus, & per eam cognitionem immortalitatem assequamur. quod est summum bonum. ITAQUE nisi prius malum agnoverimus, nec bonum poterimus agnoscere. Ce sont ces "dernieres paroles que M. Bayle prend à contre sens. Ce critique auroit dû voir evidemment que dans la pensée de Lactance l'épreuve du mal & le goût du bien ne sont pas absolument liés ensemble par une raison phisique & naturelle, en sorte que le sentiment du mal qui précede, soit une condition requise pour avoir ensuite le sentiment du bien. Une si folle imagination n'est point venue à ce pere, puis qu'il declare que le mal souffert avec des Sciences & des beaux Arts. 1233 patience nous dispose à la jouissance du bien, non par lui même immediatement, mais par le moyen de la connoissance de Dieu & du merite de l'immortalité, selon l'ordre etabli maintenant par la providence: en un mot il veut seulement dire comme S. Luc que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu, quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. (a)

Il plaît neanmoins à M. Bayle de se signrer que selon Lactance il est ne-cessaire que notre ame ait senti le mal avant qu'elle soit capable de goûter le bien; & qu'elle passe successivement du plaisir à la douleur & de la douleur au plaisir, asin qu'elle puisse s'assurer que la douleur est un mal & que le plaisir est un bien. Il attaque dabord ce fantôme par un raisonnement theologique. Si la dostrine de Lactance étoit bonne, dit-il, il faudroit supposer necessairement que les bons Anges sont sujets à mille incommodités. Es que les ames des bienhen-

<sup>(</sup>a) Act 14. 21.

1234 Memoires pour l'Histoire reux passent alternativement de la joye à la tristesse : desorte que dans le séjour de la gloire & ausein de la vision beatifique, on ne seroit pas à couvert de l'adversité. Ce n'est pas tout, M. Bayle juge à propos de munir son argument theologique d'une dissertation philosophique. Que de fines & profondes reflexions sur la nature des sentimens de douleur & de plaisir, soit qu'on les considere en eux-mêmes, soit par rapport à l'organe qui en est la cause occasionnelle, soit par rapport à l'ame qui en est le sujet! Que d'attentions delicates à distinguer dans nos sentimens l'espece & le degré, les differens degrés & les divers momens! Enfin quelle depense d'esprit & d'érudition, pour démontrer contre Lactance, que l'ame peut trouver l'état du plaisir commode, quoiqu'elle n'ait point ressenti la douleur, & l'état de la douleur incommode, quoiqu'elle n'ait point éprouvé le plaisir. &c.

Quelqu'un aime t'il mieux que M. Bayle ait été de mauvaile foi? une conjecture très plausible m'aidera à

des Sciences & des beaux Arts. 1235 le satisfaire. Il y a bien de l'apparence que ce critique avoit parcouru d'abord les écrits de Lactance dans une des premieres editions & peut être dans l'édition de Cologne, 1544. où le chapitre 9. du 2. livre des institutions divines contient les paroles suivantes ( Deus ) facturus hominem, cui virtutem ad vivendum proponeret, per quam immortalitatem assequeretur, bonum & malum fecit, ut posset esse virtus: que nisi malis agitetur, aut vim suam perdit, aut omnino non erit; nam ut opulentia bonum videatur, acerbitas egestatisfacit: & grutiam lucis commendat obscuritas tenebrarum: valetudinis & sanitatis voluptas ex morbo & dolore cognoscitur. Ita bonum sine malo in hac vità esse non poteste utrumque licet, contrarium sit, tamen ita coheret, ut alterum si tollas utrumque sustuleris; nam neque bonum comprehendi ac percipi potest sine declinatione ac fugâ mali; rec malum caveri acvinci sine auxilio comprehensi ac percepti boni. Necesse igitur fuerat & malum fieri ut bonum fieret. Ce texte exprime sans ambiguité l'erreur

1236 Memoires pour l'Histoire extravagante que M. Bayle attribue à Lactance. Ce critique l'aura sans doute remarquée, car il en fait dans son discours une exacte paraphrase; mais il a vu que ces expressions avoient disparn, dans l'édition dont il s'est servi en dernier lieu, avec un grand morceau d'environ une demi page in-folio (a) qui fourmille d'erreurs. On en trouvera la liste dans les notes de Joseph Isée avec des preuves convaincantes de la supposition de ce morceau, outre celles qu'en avoit données avant lui (b) Michel Thomasius, & d'autres encore que Thomas Spark a ajoutées depuis. Les principales sont le grand nombre de bons & anciens manuscrits où ce morceau ne se trouve pas, sans parler de la difference du stile & de la doctrine de Lactance qui decéle l'imposture du faussaire. M. Bayle n'a point voulu perdre ce qu'il avoit médité, pour réfuter les paroles que je viens de rapporter; & s'il n'a lu ce texte proscrit que dans

(a) Edit. Rom. 1650.

<sup>(</sup>b) Edit. Antuerp. Plantin 1570, Edit.

des Sciences & des beaux Arts. 1237 les notes, où les derniers éditeurs, l'ont rejetté, sa sourberie est énorme d'avoir cherché un vrai texte de ce Pere, auquel il pût attribuer le sens impertinent que l'autre texte exprime.

## ARTICLE LXVI.

HISTOIRE DES EMPIRES & des Republiques, depuis le Déluge jusqu'à f. C. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'H:stoire Sainte avec la l'rofane & dans celle de la Grèce, le rapport de l'Histoire avec la Fable. Par M. L' Abbé Guyon. Tome III. Perse. Un volume in douze pag. 543. outre l'Avertissement, le Sommaire Ela Table. A Paris Rue St. Jacques: chez Hippolite Louys Guerin, à St. Thomas d'Aquin: Jean Villette Fils, à St. Bernard: Charles 7. B. Delespine le Fils, à la Victoire. 1736.

Ous avons déjarendu compte de quatre volumes de cet Ou1238 Memoires pour l'Histoire

vrage, celui-ci est le troisième, qui traite des Empires, & il renserme l'Histoire des Perses jusqu'à la mort de Darius Codoman, sur lequel Alexandre le Grand conquit la plus grande partie de l'Asse.

En parlant des premiers volumes nous avions témoigné quelque surprise de ce que l'Auteur dans son traité sur la Mythologie, ne se sût pas étendu davantage sur la fable; il nous répond que d'autres avoient été d'un avis contraire, & nous ne devons pas trouver mauvais qu'il ait suivi leur conseil; nous nous y rendrions peut être nous mêmes, si on nous en eût expliqué les raisons. Nous avions encore jugé qu'en annonçant une dissertation sur les Prophêtes, l'Auteur avoit dessein d'entrer dans quelques discussions critiques; il nous assure que son plan ne le demandoit pas, & qu'il étoit uniquement de son ressort de faire voir la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane; mais combien cette liaison souffre t'elle de difficultez, qu'il faut lever, si on veut éclaircir ces deux

des Sciences & des beaux Arts. 1239 Histoires l'une par l'autre? Pour ce qui est de celle d'Esther, que nous avions jugé devoir être placée dans l'Histoire des Médes, nous verrons bien-tôt sur quel fondement il l'a rejettée jusqu'au Regne de Darius, fils

d'Histaspe. Au reste M. L'Abbé Guyon est d'autant plus en droit de se justifier contre ses censeurs, qu'il convient souvent de la justesse de leur censure, & cet esprit d'équité, qui le fait souscrire à leur jugement, quand il n'a rien à leur opposer, lui donne un grand avantage contre ceux, que l'esprit de critique a portés jusqu'à lui reprocher des fautes, qu'il n'avoit point faites, & à blâmer en lui ce qu'il y avoit peut-être de plus exact dans son ouvrage. Nous voulons bien croire qu'on n'est tombé dans cet inconvenient, que par précipitation, & pour n'y avoir pas regardéd'assez près. Pourtant on devoit faire reflexion qu'on pardonne bien plus aisément une négligence & une inatention dans un Ecrivain, que dans ceux, qui se

1240 Memoires pour l'Histoire chargent de le relever. Mais venons à l'Histoire des Perses.

L'Aureur la commence à Elam fils aîn de Sem, d'où il conclut que cette Nation ne le céde pour l'antiquité, qu'à celle des Caldéens fondée par Nemrod. Celui-ci n'étoit pourtant que l'arriére petit fils de Noë, & par consequent plus jeune qu'Elam; mais il fut le premier, qui s'avisa de s'ériger en Souverain, & nous ne sommes pas instruits du tems, auquel les Elamites commencerent à former un corps de Monarchie: nous aprenons seulement par les Saints Livres que Codorlahomor étoit leur Roy du tems d'Abraham, & Joseph prétend que ce Prince avoit fort etendu les bornes de son Empire dans les Provinces Occidentales de l'Asie. Moyse dit positivement que le Roy de Sodome & ses Alliés avoient été douze ans ses Tributaires, & M. l'Abbé Guyon ne doute point que ceux, qui l'accompagnerent dans l'expédition, dont il est parlé dans la Genese, ne fussent ses Vassaux: il paroît du moins certain,

des Sciences & des beaux Arts. 1241 qu'il commandoit à un peuple nombreux, s'il est bien prouvé, comme le croit notre Auteur, que toutes les Villes, & les Provinces, qui portent les mêmes noms, ou d'autres approchent de celle des Elyméens, sont autant de Colonies fondées par les Elamites; d'où il est, dit-il, à présumer qu'ils occupoient le plus puissant Trône de l'Orient, lorsque Ninus & Semiramis éleverent celui de Ninive sur les débris de tant d'autres. Or que les Elamites soient les mêmes, qui dans la suite ont porté le nom de Perses, c'est ce qui n'est point douteux: Joseph, & les Prophêtes Isaie, Ezechiel, & Daniel le disent en termes formels.

On ne sçait pas au juste si les Elamites surent subjugués par Ninus. Mais notre Historien ne balance point à assurer qu'ils étoient parfaitement indépendans, & avoient une puissance formidable, avant que Cyrus eût mis sin aux Empires des Babiloniens & des Medes. Herodote & quelques autres Historiens Grecs prétendent même qu'ils avoient

1242 Memoires pour l'Histoire changé de nom plus de huit-cent ans avant la prise de Babylone, & attribuent ce changement au voyage que Persée fit chez eux. Quoi qu'il en soit, M. l'Abbé Guyon convient que depuis Codorlahomor jusqu'à Cambyse Pere de Cyrus, nous ne sçavons rien de cette Nation, dont il décrit avec beaucoup d'exactitude & de précision le Pays, la manierede vivre, les mœurs, & la religion. Il observe que les Perses n'avoient ni Statuës, ni Temples, ni Autels, parce qu'ils ne croyoient pas " que , les Dieux eussent jamais été revêtu " de la nature & de la forme humai-", ne, & qu'ils apprehendoient d'en ", offenser l'immensité, en les repre-,, sentant sous quelque figure, ou les " résserrant dans l'enceinte d'un édi-,, fice. De là cette fureur, avec laquel-"le Xercés sit brûler, ou détruire " tous les Temples d'Athenes & de "l'Affrique, comme s'il fût venu ", également déclarer la guerre aux "Dieux & aux hommes; horrible "impieté, dont les Grecs ne voulu-, rent jamais reparer les effets, pour

des Sciences & des beaux Arts. 1243 ,, avoir toujours dans ces ruines les

,, motifs d'une juste vengeance.

Les Grecs pouvoient bien traitter de fureur & d'impieté cette action de Xercés, & pour rendre les Perses odieux aux peuples, & pour inspirer à ceux-ci un courage, qui est encore tout autre, quand il est animé par la Religion, publier qu'ils avoient fait la guerre aux Dieux; mais ce qui étoit, fureur & impieré aux yeux des Grecs, étoit dans les principes de Xercés un acte de Religion, c'étoit venger les Dieux, qu'on deshonoroit, selon lui, en les representant sous des figures, & en les resserant dans l'enceinte d'un édifice. M. l'Abbé Gnyon ne paroit pas avoir fait assez d'attention sur la force de ces termes, qui ne conviennent qu'à ceux, qui agissent contre leurs propres principes en matiere de Religion, ou qui s'en prennent à la seule vraie Religion.

Comme c'est, dit notre auteur, à la mort de Cyaxare Roi des Medes, & de Cambyse Pere de Cyrus que ce prince se trouva seul & paissble heritier de leur couronne : c'est à cette

1244 Memoires pour l'Histoire époque, que commence le grand Empire des Perses, qui comprenoit l'Egypte, l'Assyrie, la Medie, & la Caldée. L'auteur nous donne d'abord une grande idée de la prosperité de Cyrus & la releve infiniment par les plus beaux traits des propheties, qui regardoient ce prince incomparable. Cecile conduit naturellement à l'Histoire du retour des Juifs à Jerusalem, dont il explique d'une maniere très plausible toutes les difficultés. De là il passe aux visions & aux propheties de Daniel, qu'il accompagne de reflexions fort justes & qu'il termine par un très bel éloge du prophete. Il reprend ensuite l'Histoire de Cyrus, mais sans entrer dans aucun détail, il refute fort bien Herodote & ceux qui l'ont suivi au sujet de la funéste Catastrophe de ce Prince, qu'ils pretendent avoir été defait & tué dans un combat contre Tomiris. Au contraire il le fait mourir,, dans le sein " du repos & de la gloire, sans au-,, tre sollicitude, que celle de se for-" mer un digne successeur, qui ce-" pendant répondit mal à ses soins & à ses vertus.

des Sciences & des beaux Arts 1245

Tout le monde sçait que Cambyse entra en conquerant dans l'Egypte revoltée, qu'il y souilla ses victoires par ses cruautez, qu'il perdit une partie de ses troupes en voulant subjuguer l'Ethiopie, & que la suite de sa vie ne fut qu'une phrenesse continuelle, tous les jours en ayant été marqués par de nouvelles fureurs. Après sa mort son thrône fut d'abord occupé par un Mage sous le faux nom de Smerdis, dont la mort tragique est ici fort bien décrite. Il est vrai que l'auteur neglige quelquefois un peu son stile, & use d'expressions, qui ne sont point assez naturelles, mais ceux qui lisent pour s'instruire, s'arrêtent peu à ces minuties, & on n'attend pas de nous que nous perdions le temps à les relever.

Darius fils d'Hystaspe prit la place de l'imposteur, & personne n'ignore la maniere, dont il sut élu Roi des Perses. Les livres d'Esdras nous apprennent que les ennemis des Juiss avoient obtenu du faux Smerdis, que l'auteur nomme Artaxercès, un nouvel édit pour faire discontinuer les

1246 Memoires pour l'Histoire travaux de Jerusalem: après sa mort les Juifs auroient pu les reprendre, ils le negligerent, & pour les en punir Dieu les frappa d'une grande sterilité. Le prophete Aggée les fit rentrer en eux mêmes, & ils mirent la main à l'œuvre: Le gouverneur de la Province, auquel les Samaritains en porterent leur plaintes, leur demanda en vertu de quoi ils rebâtissoient leur temple; ils lui montrerent l'Edit de Cyrus, & il en rendit compte à Darius, qui le confirma & y ajoûta même plusieurs graces. Tout ce regne est fort interressant, mais l'auteur ne s'est guerre arrêté qu'aux évenemens les plus marqués, & il les décrit d'une maniere affez succincte.

Il s'est plus étendu sur l'Histoire d'Esther, qu'il place sous ce regne surquoi nous remarquerons 1°. qu'en decidant que l'Assuerus d'Ester est Darius fils d'HystapeM. l'Abbé Guyon semble avoir oublié ce qu'il avoit dit àlasin de l'Histoire de Cambyse fils de Cyrus, que ce Prince étoit l'Assuerus de l'Ecriture. 2°. que quand Darius sut élû Roi des Perses, il y avoit qua-

des Sciences & des beaux Arts. 1247 tre vingt ans que Mardochée avoit été transporté de Jerusalem à Babylone avec Jeconias Roi de Juda. Nous sçavons que les interpretes, dont notre auteur a suivi le sentiment, n'ont point été arrêtés par cette difficulté, qu'ils ont prévûë, que d'autres ont même reculé encore plus loin l'Histoire d'Esther, mais il ne paroît pas vrai semblable que l'oncle de cette princesse fut un vieillard de quatre vingt dix ans, lorsqu'elle épousa Assuerus. 3°. Il n'y a rien dans l'Ecriture qui nous porte à croire qu'Esther ait negligé de se parer pour être introduite chez Assuerus par la crainte d'une alliance avec un infidele, comme le pretend notre auteur. Nous ne voyons point que son oncle ait trouvésur cela en elle aucune resistance 4°. Qu'Assuerus à la fin du livre d'Esther reconnoît que le vrai Dieu a donné & conservé le Royaume à ses peres & à lui; ce qui ne pouvoit pas convenir à Darius, lequel étoit fils d'un particulier,& dont nous ne voyons point que les Ancêtres ayent jamais regné. Enfin M. l'Abbé Guyon

1248 Memoires pour l'Histoire nous assure que la Reine Vasthi, qui fut répudiée est Atossa fille de Cyrus, mais il nous semble qu'il falloit quelque chose de plus qu'une simple desobeissance, dont le motif même selon le même auteur, étoit une raison de bienséance, pour répudier une Princesse, dont Darius avoit recherché l'alliance, afin de se concilier plus d'autorité parmi les Perses, & de confirmer le droit de ses enfans à la Couronne. La conjecture de M. l'Abbé Guyon sur Aman, qu'il croit pouvoir être Megabyse, ne nous paroît pas non plus fort juste; nous voyons sous les regnes suivans un Megabise jouer un grand rôle dans un âge fort avancé & rien d'ailleurs ne nous oblige à distinguer ce Megabise du premier.

La révolte de l'Ionie, laquelle soûtenuë par les Athéniens sut la premiere origine desguerrescruelles, que se firent les Grecs & les Perses, & ne finirent que par la chûte de l'Empire Persan, est sans doute le plus grand évenement du regne de Darius, ou du moins celui, qui eut de plus gran-

de fuite.

des Sciences & des beaux Arts. 1249 de suite. La victoire de Marathon & la révolte de l'Egypte, dont ce Prince apprit presqu'en même tems la nouvelle, n'abbatirent point son courage & il se preparoit à marcher luimême contre les Egyptiens, lorsque sa mort termina tous ses projets. Notre Auteur lui rend justice sur ses bonnes & ses mauvaises qualités: il louë particulierement sa douceur & sa droiture, mais il fait voir d'une maniere sensible que son regne, surtout depuis la conquête de l'Inde, fut l'époque de la décadence de l'Empire des Perses: que le luxe & l'esprit d'interêts, qui en est inseparable, commencerent dèslors à changer le caractere de cette nation dont la vertu fevere&le desinteressement avoient fait jusques là toute la force; que la source du mal fut l'orgueil des Rois, qui le voyant placés sur le thrône de l'Asie, ne souffroient point qu'on aprochât d'eux avec moins de respect, que de l'Autel, où repose la divinité.

» Quiconque, dit-il, avoit obte-,, nu de parler à ce Prince, fut-ce même un Ambassadeur, devoit se

Juin 1736.

1250 Memoires pour l'Histoire

", prosterner laface colée contre terre & attendre qu'on lui accordât de se relever. Ce n'étoit pas assez de se tenir dans cette humble posture, il falloit encore avoir les mains derriere le dos. Il est vrai que la maniere de saluer parmi les Orientaux étoit de s'incliner très profondément, ce qui l'afait quelquefois nommer dans l'Ecriture adoration: mais ce qui se pratiquoit aux pieds du Roi de Perse, étoit tout different, puisque les anciens l'ont regardé comme une basse slatterie, qui ne convenoit qu'à de vils esclaves. » Enfin-le luxe produisit la sensualité & la mollesse, qui furent -bientôt suivies des plus honteuses dissolutions. Tout ce morceau, qui est tiré d'Athenée, est fort bien touché. Cependant comme le desordre, quoiqu'il ait eu des progrès assez rapides, ne fut à son comble, que sous le dernier Roi, sur qui Alexandre conquit la Perse.Le regne deDarius fils d'Hystaspe fut encore assez florissant.

Il n'y avoit rien, qu'on ne dût esperer de Xercès son fils & son suc-

des Sciences & des beaux Arts. 1251 cesseur. Les Mages l'ayant fait déclarer du vivant de son pere Heritier legitime de la couronne, à l'exclusion de son aîné, par la raison que celui-ci étoit né avant que Darius fut Roi, & par le droit de sa Mere fille du grand Cyrus; cette decision avoit été recûe des deux competiteurs de la maniere du monde la plus aimable,& le nouveau Monarque avoit commencé son regne par un Edit, qui confirmoir tous les privileges & toutes les graces accordés au peuple de Dieu par son prédecesseur. Il soumit ensuite les Egyptiens révoltez, mais ayant apelanti leur joug pour les empêcher de remuer de nouveau, cette mauvaise politique eut un effet tout contraire à ce qu'il prétendoit, &coûta la vie à son frere Achémenès, qui n'étoit que trop bien entré dans ses vûes.

Nous ne pouvons pas nous dispenser ici de remarquer que M. l'Abbé Guyon ne s'accorde pas tout à fait avec lui-même. Dans l'histoire des Egyptiens il dit qu'Achémenés étoit fils de Xercès, que les Egyptiens si-

(-

12;2 Memoires pour l'Histoire rent alliance avec Inare fils de Psammenite, qu'ils appellerent le vaillant Cimon general Athenien, & qu'assûré de ce secours ils leverent l'étendart de la revolte, & chasserent Achemenès: il avoit encore dit au même endroit, que le fils de Psammenite avoit été executé à mort par ordre de Cambyle, & il falloit du moins sur ce dernier article, si PlammeniteRoy d'Egypte avoit eu un autre fils, qui eut regné en Libye, ou s'il y a eu en même tems deux Psammenites, l'un Roy d'Egypte, & l'aurre Roy de Libye, nous en avertir. Un Historien ne sçauroit trop éviter jusqu'aux apparences mêmes de contradiction, & ne doit rien laisser ignorer à ses Lecteurs de tout ce qui est nécessaire pour le suivre, sans être arrêté, qu'où lui-même l'a été faute de mémoires.

Le faste, les bizarreries, les sureurs de Xercès dans son expedition contre les Grecs; le peu d'honneur, qu'il y acquir, quoi qu'il s'y soit vengé des Atheniens, qui au contraire jusques dans seurs malheurs, la prise de

des Sciences & des beaux Arts. 1253 leur Ville, & la ruine de leur pays, parurent toujours plus grands que leur vainqueur; ces faits sont trop connus, pour qu'il soit besoin que nous nous y arrêtions : & nous croyons pouvoir assûrer qu'on en sera content; car nous ne pensons pas que quelques legers défauts dans le style, & quelques expressions un peu hazardées décident du merite d'un Historien, qui écrit avec ordre & qui plus attentif à instruire qu'à plaire, ne laisse rien passer de ce qui metite d'être connu. Tel est ce qui regarde les postes établies par Cyrus, que l'on nommoit Angaries; l'imprudence de Mardonius, & sa bravoure à Platée; la folle vanité de Xercès, le courage & la sagesse de la Reine Arthémise son Epouse, &c.

De la défaite entiere des armées Persanes à Platée & à Mycales, notre Auteur passe à l'entreprise d'Amilcar Général des Carthaginois sur la Sicile, où son armée, la plus grande qu'on eût encore vûë en Occident, sur absolument désaite, Delà il revient à Xercès, qui déchargea sur

1254 Memoires pour l'Histoire l'Asie son dépit, pour les pertes im? menses, qu'il avoit faites en Grece. Les Temples sur-tout s'en ressentirent; mais M. l'Abbé Guyon nous avertit que ce qui le porta à cet excés d'impieté, fut son zele pour la Religion des Mages, dont le fameux Zoroastre l'avoit instruit, & rendu un fervent Proselyte. Si cela est, où est l'impieté, puisqu'elle ne se trouve, ni dans le motif, ni dans l'objet de ce desastre? Ce qu'il ajoûte du dessein, que Xercès pouvoit encore avoir de s'enrichir des dépouilles de tant de Temples ruinés, est assez vrai-semblable, & rendroit ce Prince véritablement criminel. Du reste le Roy de Perse ne fut en cette occasion que l'instrument, dont Dieu se servit pour verifier les Propheties d'Isaye & de Jeremie sur les Temples de Babylone, qui ne furent pas en effet plus épargnés que les autres.

Xercès de retour dans ses Etats ne sembla plus travailler qu'à se rendre odieux & méprisable à ses Sujets. Une passion infame le précipita dans

des Sciences & des beaux Arts. 1255 une suite de malheurs, qui firent de sa proprefamille une scene remplie d'horreurs. Le luxe & la molesse l'abrutirent au point de le rendre presque insensible à la perte, qu'il fit coup sur coup de plusieurs Provinces; enfin un ambitieux Favory le fit perir, ajoûta à ce paricide, une calomnie atroce, & fit commencer à Artaxercès son regne par un fratricide; que ce Prince ne commit néanmoins qu'en croyant venger la mort de son Pere, dont il punit les véritables auteurs, dès qu'il les connut. Le portrait de Xercès est bien touché; M. l'Abbé Guyon après Usserius, ne lui donne que douze ans de regne, & prétend que le sentiment de M. Prideaux, qui lui en donne vingt & un, non-seulement n'est point soûtenable, suivant Thucidide, Auteur très exact & presque Contemporain, mais qu'il est encore dangereux pour la Religion. En effet, il détruit l'opinion des Théologiens, lesquels commencent à compter les 70 Semaines de Daniel à la vingtiéme année d'Artaxercès, ce qui ne s'accorderoit pas avec la

3 G iiij

1256 Memoires pour l'Histoire mort du Sauveur, si on prolongeoit le Régne de Xercès d'onze ans.

Quoiqu'il en soit, Artaxercès surnommé Longue Main, quoi qu'il eût fait mourir Darius son aîné, qu'il croyoit coupable de la mort de Xercès, n'étoit pas encore le légitime héritier de la Couronne; il lui restoit un frere nommé Hystaspe, plus âgé que lui, & qui prit les armes pour faire valoir son droit; mais il étoit absent, & son cadet, qui avoit été mis., en possession de toutes les forces de l'Empire, ne lui donna pas le tems de fortifier son parti, & le défit en bataille rangée. Il travailla ensuite à affermir sa domination, en déposant tous les. Satrapes, dont il n'étoit pas assîré; après quoi il ne songea plus qu'à effacer la tache de son usurpation, en soulageant ses peuples, & se rendant plus attentif, moins fier, & plus humain, que n'avoit été son Pere. "Sage » politique, qui lui acquit une re-» putation égale à son autorité, & » qui lui attira l'amour de ses sujets,

» l'unique appui du Thrône des plus

>> grands Monarques.

eles Sciences & des beaux Arts. 1257

Les Juiss se ressentirent comme les autres de cette humeur bien faifante d'Artaxercès: la sixieme année de son regne il permit à Esdras de retourner à Jerulalem avec tous ceux de sa nation, qui voudroient le suivre, & quatorze ans après Nehemie obtint de lui un autre Edit, auquel commencent les 70 Semaines de Daniel, & qui avoit été prédit par le Prophête. Ce second Edit avoit été precedé par la révolte & la soumission de l'Egypte, & par la mort de Themistocle, qui s'empoilonna pour ne point demeurer exposé au ressentiment d'Artaxercès, après avoir refusé de combattre contre les Atheniens, quoiqu'ils l'eussent exilé II fut suivi de la révolte de Megabyse » qui tailla en piéces deux grandes atmées du Roy, & s'accommoda ensuite avec ce Prince, & d'une horrible peste, qui ravagea l'Egypte, la Perse, & tous les pays circonvoisins.

Artaxercès, tout le tems qu'il ne fut point embarrassé dans les guerres dont nous avons parlé, s'appliqua ayec assez de succès à faire seurir som

1258 Memoires pour l'Histoires Empire, & à y maintenir la vigueur des loix. Il regna près de 49 ans Xercès, l'unique fils légitime qu'il laissa, perdit au bout de 45. jours la Couronne, & la vie par l'intrigue de Sogdien son frere, qui s'empara de l'Empire, & qui en fut bien-tôt puni par Ochus autre bâtard d'Artaxercès, connu sous le nom de Darius Nothus; c'est-à-dire, le bâtard. Ce Prince ne fut pourtant pas long-tems paisible possesseur du Trône: deux révoltes consecutives le mirent en grand danger de le perdre, & à peine les eut-il étouffées, que l'Egypte secouale joug des Perses. La Medie se souleva aussi, mais sut soumise par la force. D'autre part la ligue, que Darius fit avec les Lacedemoniens contre Athenes, n'eut pas tout le succès, qu'il en avoit esperé, & ce fut pendant cette guerre, que le jeune Cyrus commença à manifester ce naturel feroce, qui a rendu le regne suivant si célébre dans l'Histoire. Ce Prince, pour s'être trop tôt fait connoître, perdit la Couronne,

à laquelle il avoit sur Arsace son aî-

né, le même droit, qui avoit placé le premier Xercès sur le Trône au prèjudice d'Arthabazane. Darius déclara donc Arsace son Successeur, & comme il étoit au lit de la mort, ce jeune Prince lui ayant demandé quelle regle il avoit suivie pour gouverner si sagement, afin qu'il pût marcher sur ses traces? "En faisant tou, jours, repondit-il, ce que la, justice & la religion demandoient.

Arsace en montant sur le Trône prit le nom d'Artaxercès, & fut depuis surnommé Mnemon à cause de sa prodigieuse mémoire. Notre Auteur en parlant de son Sacre, nous en décrit la cérémonie, & nous avertit néanmoins qu'il s'y passoit bien d'autres choses, qui n'étoient connuës que des Prêtres, & de celui qui étoit sacré. Cytus avoit pris ses mesures pour percer le Roy, lorsqu'il quitteroit sa robe, pour se revêtir selon la coutume, de celle du Grand Cyrus: sa trahison sut découverte, & par complaisance pour Parylatis Mere des deux Princes, Arraxercès, n on-seulement lui pardonna, mais 1260 Memoires pour l'Histoire le renvoya même dans les Provinces,

où il avoit déja commandé.

Il ne tarda pas à s'en repentir ⊱ Cyrus porta dans son Gouvernement au lieu de la reconnoissance, qu'il lui devoit, toute la haine, & les plus, noirs desseins, dont un mauvais cœur soit capable. L'exécution en sut précédée par un enchaînement d'autres. malheurs, qui lui servirent comme de prélude. « C'est une suite des plus, » tragiques scenes, & une compli-» cation monstrueuse, d'adulteres, » de meurtres, & d'inceste, qui » après avoir causé de grands dé-» sordres, envelopperent enfin tous

» ceux, qui y avoient eu part.

Quoi que rien ne soit plus connu aujourd'hui que la suite de l'Histoire du jeune Cyrus, & sur-tout la retraite des dix milles Grecs, on la verra ici avec un nouveau plaisir, & les Geographes y trouveront dequoi reformer les Carres, qu'on en a dressées depuis peu, & où on a mal placé la Ville de Canava, faute de n'avoir pas aflez érudié Xénophon. Les reflesions de l'Autour sur le jeune Cysus

des Sciences & des beaux Arts. 1261 nous ont aussi paru fort judicieuses, & d'un homme, qui ne se laisse point entraîner au torrent. , Tous les " Historiens, dit-il, s'arrêtent ici pour se répandre en louanges sur le " mérite & les vertus de Cyrus. Le " long & magnifique éloge, qu'en " fait Xenophon, les a charmés, & " ils l'ont transcrit. " Après ce début il repasse toutes les actions de ce Prince, & fait voir qu'elles ne sont pour la plupart rien moins que louables: que Cyrus ne fut grand que par les vices, sur-tout par sa cruauté, sa fourberie & son ambition. ... , Laissons le louer, ajoûte t il, à des ", Payens, pour qui le plus grand , orgueil faisoit la plus sublime » vertu.

Cependant la folle vanité d'Artaxercès, qui se vantoit d'avoir tué sons frere, & la cruauté de Parysatis, qui vouloit venger la mort de son cher Cyrus, remplirent la Cour de Perse d'horreurs & de carnage 2. & la trahison, que Tissaphenne avoit sait aux chess des dix mille Grecs, suscita une guerre, dont ce malheureux sut une 1262 Memoires pour l'Histoire

des premieres victimes. Les Lacedemoniens, qui s'y étoient engagés par zele pour la Patrie, perdirent à la fin toute leur gloire, & ce qu'ils possedoient en Asie, pour en avoir mal à propos rappellé Agetilas, & par les honteuses propositions, qu'ils firent à ce grand Roy. Les Atheniens au contraire sous la conduite du brave Conon le vengerent de Sparte, en secouerent le joug, & rétablirent leur ville dans sa premiere splendeur. Les Lacedemoniens pour perdre ce grand homme eurent recours à une calomnie, qui acheva de les deshonnorer. Cette guerre finit par la paix d'Antalcide, si avantageule aux Perles & qui fut l'opprobre des Grecs.

Elle fut suivie de la guerre de Chypre, dont le recit interessant par luimême est encore relevépar le caractere d'Evagoras Roy de cette Isse, dont
notre Auteur fait d'après Isocrate
un très bel éloge, & par le Jugement
que rendit Artaxercès en faveur de
Tiribaze injustement accusé par Oroate. CePrince recueillit bien-tôt le fruit
de son équité, car le Satrape absous

des Sciences & des beaux Arts. 1263 termina heureusement la guerre des Cadusiens, & le tira d'un grand embarras. Artaxercès de son côté se fit beaucoup'd'honneur dans cette guerre. " Il fit voir par son exemple, dit "M. l'Abbé Guyon, que la molles-", se & la lacheté ne sont pas tou-» jours les fruits nécessaires de la " pompe, du luxe, & de la magnificence; mais qu'elles ont uniquement leur principe dans un cœur corrompu par d'autres vices & des passions secrettes. Ni l'or, dont il étoit couvert, ni la pourpre, ni les pierreries, qui brilloient sur sa personne, & qui montoient à douze mille talens (a) ne l'empêchoient point de travailler & de fatiguer comme le moindre soldat.... Les soldats admirant sa force, sa patience & son courage, , excitez par son exemple, devenoient si legers, qu'ils sembloient avoir des aîles. » Il fit plus, car étant arrivé à une de ses Maisons Royales dans le cœur de l'hyver, il permit à ses Soldats de couper les arbres de son Parc, sans épargner, ni (a) Trente six millions.

1264 Memoires pour l'Histoire ses Cedres, ni ses Cyprès; & comme il vit que personne ne pouvoit s'y refoudre, il prit lui-même la coignée & abatit de sa main le plus beau de ses arbres. Il ajoûta à cela des traits admirables de bonté & de sagesse: mais il est vrai que ce Prince n'étoit vertueux que par accès; que ses vices reprenoient bien-tôt le dessus, & ont eu des suites plus func stes, que ses vertus n'en ont eu d'avantageuses. Tout cet endroit est fort beau, mieux écrit même que quelques autres, qui paroissent un peu negligés, & accompagné de reflexions fort judicieules.

Artaxercès Ochus succéda à Mnemon, se fraya le chemin au Trône par les plus grands crimes, & s'y maintint par des cruautez inosites. On sera sut tout fort touché du sort déplorable du celebre Datames, le plus grand General, qu'ayent eu les Perses depuis Cyrus. Rien ne produit plus de révoltes que le sang qu'on fait verser pour les prévenir, & le furieux Ochus en sit une triste experience. Toutes les Provinces de l'Empire se souleverent a mais notre

Auteur a eu soin de détourner de tems en tems la vûé de ces scenes tragiques par des recits plus agréables. Telle est entr'autres l'Histoire de Mauzole Roi de Carie, « que ni sa con- puête, ni sa bonne mine, ni sa bravoure, ni ses richesses, n'ont productes monument, que lui sit dresser sa scene & sour & son Epouse Arthemise.

Ochus trouva pourtant un plus méchant homme que lui, & qui en délivra la Perse. Ce sut un Eunuque Egyptien, qu'il avoit comblé d'honneurs & de biens, mais qui sous prétexte de venger ses Dieux & sa Patrie le sit empoisonner; donna sa chair à manger aux Chats, & de ses os fit faire des manches de Sabre. Il mit ensuite Arsés sur le Thrône, & fit égorger tous les freres; mais s'étant aperçu que ce prince vouloit le défaire de lui, il le fit massacrer avec toute sa famille, & lui donna pour Successeur Codoman, son ami particulier, & arriere petit fils de Darius Nothus. Il avoit échapé à la fureur d'Ochus, s'étoit vû contraint de se mettre parmi les Courriers pour l'Histoire mi les Courriers publics, & étoit parvenu à la charge de Sur-Intendant des Postes. Une action de valeur, qu'il sit pendant la guerre des Cadussiens, & qui donna la victoire aux Perses de la même maniere à peu près, que David la procura à Israël en tuant Goliat, le tita d'un état, qui ne convenoit point à un Prince du sang, & le mit en grande reputation.

Aussi espera-t'on tout de lui, dès qu'on le vit sur le Thrône; mais celui qui l'y avoit placé, & qui comptoit bien de regner sous son nom, voyant qu'il s'étoit trompé, eut l'insolence de lui presenter lui-même du Poison & de lui commander de l'avaler. Darius le prit, se saisit du traitre, & le lui sit boire. Cependant tout le disposoit à la grande revolution, qui devoit faire passer l'Empire des Perses aux Grecs, lesquels prêts à tomber sous le joug de Philippes Roi de Macedoine, avoient demandé du secours à Ochus, & en avoient reçu. Philippes jura de s'en venger avec les Troupes des Grecs

mêmes. Ochus, qui le craignoit, sit toucher de grandes sommes aux Lacedemoniens, pour les aider à lui saire la guerre, & on prétend même qu'il payoit Demosthenes pour l'engager à invectiver, comme il sit, contre le Roi de Macedoine, qui ne laissa point de subjuguer la Grece. Il s'en sit ensuite declarer General, & leva une armée de 200000. hommes, avec laquelle il se disposoit à passer en Asie, lorsqu'il sut assassiné. Darius eut l'imprudence de se vanter d'avoir engagé Pausanias à faire le coup.

Il n'y gagna rien; Alexandre prit la place de son Pere, & quoi qu'il lui eût opposé dix huit cent mille hommes, il succomba sous les efforts de ce Conquerant. M. l'Abbé Guyon s'est fort étendu sur les circonstances de la mort de ce dernier Roi des Per-les. « Prince, dit-il, aussi grand par » ses qualitez personnelles, sa dou» ceur, sa reconnoissance, ses sen» timens, sa chute, que par le Thrô» ne qu'il avoit occupé. Tout ce morceau est très-touchant. Nous sipissons cet extrait par une reslexion

fort judicieuse de l'Auteur. Après la bataille d'Iss., Alexandre étant entré dans la Tente de Darius, sut si frappé de tout ce qu'il y trouva, qu'il lui échapa de s'éctier : il me semble, que c'est là véritablement regner. « Moins de surprise & plus de present de lui autoit fait dire au contraire : c'est ainsi, qu'on perd les couronnes.

## ARTICLE LXVII.

LES OEUVRES DE VIRGILE, Traduction Nouvelle, le Latin à côté; avec des Notes Historiques & Géographiques. Par M. L'Abbé de la Landelle de S. Remy. In 12. Tome 1. Page 363. Tom. II. Pages 361. Tom. III. Pages 371. Tom IV. Pages 371. A Paris, chez Jean Barbou. M. DCC. XXXVI.

Près tant de Commentaires & de Traductions de Virgile, on ne doit point être surpris de le voir reparoître avec tout ce qui peut en

des Sciences & des beaux Arts. 1264 faciliter l'intelligence. Sans cesse se forme un peuple nouveau, destiné à puiser dans cette source le bon goût, & les connoissances qui ornent l'esprit; peuple qui a besoin de guide, & auquel il est nécessaire d'applanir le chemin. Assés d'autres, il est vrai, ont frayé cette route, & dans le besoin on peut les reproduire. Mais enfin la varieté plaît, & d'ailleurs les travaux précédens laissent encore à ceux qui suivront, sur quoi s'exercer. Les savans mêmes, qui peuvent se passer d'un pareil secours, ne sont pas fâchés de voir ce que d'autres ont pensé. Quoi qu'il en soit, un nouvel Interprête, que le plus sévere de nos Critiques (a) regardoit il y a plus dequarante ans, comme un hommecélébre, s'est engagé dans cette carriere. Sa traduction pourroit d'ordinaire suffire à faire entendre le texte de l'Auteur. Un Savant, (b) très capable d'en bien juger, l'a trouvée

<sup>(</sup>a) Despreaux. Avertissement mis après la Préface en 1674. (b) M. L'Abbé Fraguier.

élégante. Elle est en esset simple, naturelle, & bien écrite.

Les Notes expliquent quelques endroits plus difficiles, auxquels la version laisse encore de l'obscurité. Mais elles sont principalement destinées à éclaircir l'Histoire, la Fable, la Géographie, qu'on a droit de supposer n'être pas assez conniies de la plus part de ceux qui lisent Virgile.

Pour donner une idée plus étendie & plus distincte du travail de M. l'Abbé de la Landelle, voyons comment il s'explique sur certains points qui ont le plus embarrasséles Com-

mentateurs de Virgile.

On croit communément que la quatrième Eglogue fut composée, sous le Consulat de Pollion, l'an de Rome 714. Elle contient l'horoscope d'un enfant né cette même année. Mais quel est-il cet enfant? C'est sur-quoi, après tant de recherches, il s'en faut bien qu'on soit d'acord. Les Interprêtes en nomment quatre. Le premier est Saloninus, que quelques-uns sont sils de Pollion, & que Servius sait naître sous le Consulat de son Pere. « Trois rai-

des Sciences & des beaux Arts. 1271 » sons, dit M. de S. Remi, me font » abandonner ce sentiment. Io. Il » ne paroît par le témoignage d'au-» cun Historien, que Poilion ait » eut un fils nommé Saloninus. » Tacite lui donne un petit fils de ce nom: mais il mourut à la fleur de son âge, plus de soixante ans après la datte de cette Eglogue. Ilº. « Le » Saloninus de Servius ne vecut que » neuf jours. Or est-il probable » qu'un enfant mort neuf jours » après sa naissance soit le héros à » qui Virgile promet une vie rem-» plie d'événemens merveilleux? » Cette raison pourroit bien ne paroître pas fort convaincante. Car les Poëtes & les Orateurs, quand ils annoncent les plus brillantes destinées aux enfans des l'rinces, ou des Grands, auquels ils font leur Cour, ne garantissent pas la vie de ces enfans. IIIº. « Un enfant né sous le » Consulat de Pollion, n'a point dû » être nommé Saloninus, parce » que la conquête de Salone est » posterieure au Consulat de Pollion. Le second sentiment, beaucoup ,, plus probable, est insinué par le 1272 Memoires pour l'Histoire

, même Servius, qui rapporte qu' Asconius Pédianus assuroit d'avoir entendu dire à Asinius Gallus fils de Pollion, que cette Eglogue avoit été composée par Virgile pour célébrer sa naissance, qui ar-, riva l'année que Pollion fot dési-" gné Cousul, " si cela étoit ainsi, on auroit trouvé, ce qu'on cherche depuis si long-tems, l'illustre enfant chanté dans cette Eglogue; & la réflexion de M.l'Abbé de la Landelle ne détruiroit pas un témoignage aussi certain que celui d'Asinius Gallus, qui auroit été lui-même l'objet des prédictions de Virgile. Seroit-il si extraordinaire qu'un Poëte eût pousse la flaterie jusqu'à dire d'un fils de Pollion, tout ce que nous lisons dans cette Eglogue?,,

" Ceux qui prétendent que le He-,, ros de Virgile est Drusus fils de

" Livie ne sçauroient accorder leur " sentiment avec la Chronologie. " Dion, dit un Interprête, (c) le fait

naître

<sup>(</sup>e) Le P. Catrou, Notes Critiq. sur le sujet de la quatriéme. Eglogue Pag, 100. de l'Edit. de 1729.

des Sciences & des beaux Arts. 1273 naître en 716. environ deux ans après le Consulat de Pollion; & sur ce pied là, si l'Eglogue'a été composée en 714. elle ne peut regarder Drusus. Mais on conteste la datte decette piéce;& ce sentiment proposé dans nos Mémoires au Mois de Juillet 1702. trouve encore aujourdhui un nouveau défenseur, qui le soutient peutêtre avec autant de vraisemblance, qu'il y en ait dans aucun des autres systèmes. A la vérité cet Ecrivain, pour ajuster la datte de l'Eglogue de Virgile, à la naissance de Drusus en 716. recule cette piéce, jusqu'à cette année là: au lieu que l'Auteur de la Dissertation de 1702. conservant l'Epoque ordinaire de l'Eglogue, à l'année 714. avance de deux ans la naissance de Drusus. Ainsi le fruit de tant de recherches, est que nous sommes un peu plus incertains, & plus embarrassés, que nous n'étions auparavant.

M. l'Abbé de la Landelle conti-,, nuë: ,, Reste la quatriéme opinion ,, de ceux qui assurent que l'enfant ,, désigné dans cette Eglogue, est

Juin 1736. 3 H

1274 Memoires pour l'Histoire

"Marcellus neveu d'Auguste, fils de " sa sœur Octavie.... La question est " de sçavoir, si ce Prince vint au " monde sous le Consulat de Pollion, " l'an de Rome 714. Servius assure " qu'il mourut à Bayes, dans la dix-" huitième année de son âge, & " Dion range cette mort, sous l'an-" née 731. de la fondation de Ro-", me. Or en comptant depuis 714. " jusqu'a 731. on trouve à peu près " les dix huit années dont parle " Servius.

"Servius. "On peut donc conjecturer avec , quelque vraisemblance, que le , Héros de cette Eglogue est le jeu-", ne Marcellus, dont Virgile fait l'é-" loge funébre à la fin du fixiéme Li-" vre de son Eneïde, environ dix-" huit ans après la composition de ,, l'Eglogue qui célebre sa naissance. " Josse Bade est le premier qui a don-" né cours à cette opinion. » On pouvoit dire qu'il l'avoit seulement insinuée, & que c'est le P. Carrou qui l'a mise dans tout son jour. "Il ,,, faut avouer, ajoûte le nouveau - Traducteur, que l'Eglogue de Vir-

des Sciences & des beaux Arts. 1275 " gile reçoit un nouveau lustre par " cette découverte; la naissance de "Marcellus neveu, & fils adoptif "d'Auguste, arriva dans une heu-,, reuse conjoncture. Les deux "Triumvirs Auguste & Antoine, " dont les querelles se renouvel-" loient tous les ans, venoient de si-"; gner les Traités de Brindes & de , Pouzol; Octavie mere de Marcel-" lus, qui fut donnée pour femme à " Antoine, mit le sçeau à la paix, " qui fit revenir l'abondance dans "Rome, & la tranquillité dans l'Em-" pire. ». Rien ne seroit mieux imaginé que ce sentiment, si les preuves en étoient aussi solides qu'on le suppose. C'est ce que l'on examine dans une nouvelle Dissertation sur le sujet de cette quatriéme Eglogue. Elle rouvera place dans les mémoires su's

Le Vers 490 du Livre premier des Georgiques, a fort exercé les Commentateurs, aussi-bien que les deux suivants.

lans.

<sup>,,</sup> Romanas acies iterum videre Phi-,, lippi:

1 276 Memoires pour l'Histoire

" Nec fuit indignum superis, bis san-" guine nostro " Emathiam, & latos Hæmi pingues-

" cere campos.

M. de la Landelle fait sur ces Vers une longue Remarque, & s'en tient enfin à l'explication du P. de la Ruë, qu'il ne nomme cependant pas. « » En joignant, dit-il, iterum avec » concurrere, on rend le passage de » Virgile conforme aux sentimens » des Historiens & des Géographes, » & voici comme il faut faire la » construction: Ergo Philippi vide-» re acies Romanas inter se iterum » concurrere. Les plaines de Philip-» pes ont donc vû les Romains com-» battre pour la seconde fois, &c.,, Dans ce sens, continue t'il, qui est familier aux Poëtes, & sur tout à Virgile, lequel donne beaucoup d'étendue aux pays dont il parle, on peut dire que la Macédoine, oul'Emathie, comprenant partie de la Thessalie & de la Thrace, telle qu'elle fut possédée par les Rois Philippe & Alexandre, a été deux fois reinte du sang des Romains; la predes Sciences & des beaux Arts. 1277 miere fois à Pharsale en Thessalie, & la seconde à Philippes en Thrace

Un endroit du quatriéme Livre de l'Enéide ouvre un grand champ à la Critique des Interprêtes. L'embatas vient des mauvaises leçons qu'on y a introduites, & de la difficulté de rétablir la véritable. Didon au désespoir du départ précipité d'Enée, s'adresse à sa sœur Anne, & la prie d'obtenir du perfide Troyen quelque leger délai, pour calmer sa douleur, ou du moins pour lui donner le tems de s'y accontumer. C'est, dit-elle, la derniere grace que je lui demanderai; ayez pitié de votre sœur, & rendez-lui ce service.

Extremam hanc oro veniam: miserere fororis. \*

Le Vers suivant cause tout l'embarras. M. de Fresneuse qui a fait une Dissertation † pour l'éclaireir, rap-

3 H iij

<sup>\*</sup> Virgil. Lib. IV. Æneïd. v. 435. † Memoires de Trevoux Juill. 1702. Att. II. Pag. 24.

porte les differentes manieres dont il a été lû; le Pere Catrou les ayoit réduites à deux:

, Quam mihi cum dederis cumulatam, , morte relinquam.,

" Quand vous m'aurés accordé " cette gracecomplette, je n'en per-" drai le fouvenir qu'à la mort. " Et cette autre.

,, Quam mihi cum dederit, cumulatum ,, morte remittam. ,,

Lors qu'il m'aura accordé ce léger retardement, je le laisserai partir comblé, ou satisfait par ma mort.

Sans entrer dans aucune discussion, M. l'Abbé de St. Remi, se détermine à ce dernier sens; & traduit en cette maniere: Voilà, ma sœur, la derniere grace que je lui demanderai, le retardement ne sera pas long, & ma mort achevera bien-tôt de combler ses vœux.

Il ajoûte dans la note, que toutes les autres leçons de ce passage sont obsdes Sciences & des beaux Arts. 1279 ures, & ne forment presque aucun

sens.

Finissons par un passage du neuviéme Livre de l'Enéide, que la plûpart des gens de Lettres ont appris par cœur dès leur enfance. C'est l'endroit où la mere d'Euryale pleure la mort de son sils.

Heu! terrâ ignotâ, canibus data præda Latinis Alitibus que jaces! nec te tua FUNERA mater

Produxi, pressive oculos, aut vulnera lavi. \*

M. de la Landelle traduit ainsi ces Vers. Hélas! votre corps étendu sur une terre étrangere va servir de pâture aux oiseaux de proye. Je perds la triste consolation de fermer vos yeux, de laver vos plates, de von s rendre les derniers devoirs sunébres. Voïons la Note qui sert de Commentaire au texte du Poëte.

<sup>,</sup> Nec te tua funera mater, Produxi.,

<sup>\*</sup> Virg. Æneid. Lib. IX. v. 485. &c. 3 H iiij

1280 Memoires pour l'Histoire

Ce passage est très obscur : voici comme Servius en fait la construction. Nec te produxi ( id est extuli ad sepulturam) tua mater funera (id est) funerea, quæ funeribus præest. C'est ainsi qu'on appelloit chés les Anciens celle qui avoit soin de l'ordonnance des funérailles. Mulier funera, c'étoit ordinairement la mere ou la sœur, &c. Les femmes qu'on nommoit Præficæ, étoient seulement gagées pour pleurer aux enterremens, &c. D'autres font de funera un substantif, & lisent, Nec te mater produxi ( *idest* ) peperi ad hæc tua funera. Funus pro cadavere sumitur, ut infra v. 491.

" Er funus lacerum tellus habet. "

Quelque-uns suivent une troisième leçon, & reconnoissent un sens rompu dans ces paroles: Nec te... Imo non jam te, sed tuum cadaver, tuum sunus produxi, & extuli ad sepultusam.

Par cet extrait, on peut juger de la maniere dont le nouvel Interprête s'y est pris, pour expliquer Virgile. En general il ne paroît pas s'être des Sciences & des beaux Arts. 128 p fort piqué de la gloire de l'invention, dont quelques autres se sont beaucoup d'honneur. Content de choisir ce qu'il a jugé le meilleur dans tout ce que l'on a dit avant lui, il n'a cherché que le plaisir plus solide de faire un Ouvrage utile.

## ARTICLE LXVIII.

HISTOIRE DE CYRUS
le jeune & de la retraite des dix
mille avec un discours sur l'Histoire Grecque. Par M. l'Abbé Pagi
Prevôt de l'Eglise de Cavaillon. A
Paris chez. Didot quai des Augustins 1736. vol in 12.contenant plus
de 200. pages.

I L y a long-tems que l'on soupire en France après une Histoire Grecque. C'est un sujet également magnissique & intéressant; mais la dissiculté & l'étenduë de l'ouvrage avoient jusqu'à present rebuté tous nos Ecrivains. Ensin M. l'Abbé Pagi après un travail de plusieurs années & la lecture de tous les Auteurs qu

3 H V

1282 Memoires pour l'Histoire

pouvoient l'instruire, nous apprend aujourdhui qu'il a presque achevé l'ouvrage; qu'il est en état d'en publier les premiers volumes; & pour sonder le goût du Public, il nous donne d'avance un discours préliminaire sur l'Histoire Grecque, avec la vie du jeune Cyrus & la retraite des dix mille de Xenophon. Pour peu qu'on aime les lettres, loin de rebuter un Auteur dans ces circonstances, il semble que tout porte au contraire à l'encourager & à lui faire un accueil favorable. Qu'on le prévienne à la bonne heure sur les fautes où il ourroit tomber; qu'on l'avertisse Pe celles qui lui sont échapées; qu'on dui indique la bonne route, s'il paroît len prendre une mauvaile; & que tout cela se fasse avec politesse, sans prendre un ton de censeur dédaigneux; c'est là rendre service aux lettres & à l'Ecrivain; mais que sous prétexte de trois ou quatre mots hazardés, d'une ou de deux expressions peu correctes, on condamne absolument & de la maniere la plus dure tout le style de l'ouvrage; qu'on suppose à l'Auteur

des Sciences & des beaux Arts. 1 2 8 3 des mêpriles qu'il n'a point faites; qu'on lui reproche de prétenduës fautes qui ne sont rien moins que des fautes; & qu'on lui fasse entrevoir que son ouvrage aura le sort des Livres les plus meprisés; en verité c'est un procédé trop peu mesuré, & qui ne sçauroit plaire au Public. Venons au fait.

A peine l'ouvrage de M. l'Abbé Pagi a t-il paru, qu'il a essuyé de la part d'un fameux Critique (a) une censure fort desagréable, où on lui reproche 1°. Deux mêprises considérables. 29. Quelques mots & quelques phrases, le tout accompagné de petits traits railleurs & d'ironies malignes. Comme M. l'Abbé Pagi ne nous a point chargés de sa defense, nous pourrions prendre le parti d'ignorer cette querelle; mais le Censeur n'a sûrement pas eu non plus commission du Public de parler comme il a fait. La partie est par conséquent égale de part & d'autre, &

<sup>(</sup>a) Observations sur les Ecrits Modernes Lettre XLVIII. page 69.

2 H vi

1284. Memoires pour l'Histoire laissant à part tout interêt personnel, il ne s'agira entre nous que de celui de la verité.

La premiere méprise que l'on reproche à M. l'Abbé Pagi, consiste en ce qu'il dit, qu'il a en vain cherché l'esprit d'Athenes & de la Gréce dans les vastes collections de Gravius & de Gronovius. Car dit le Censeur de ces deux Auteurs, ,, l'un a fait la collection des Antiquités Romaines, " (c'est Grævius) & l'autre celle des "Grecques. Comment a-t-il cherché , l'esprit d'Athenes & de la Grece " dans celui des deux qui n'a recueil-" li que les Antiquités Romaines?, L'objection est specieuse; & elle paroît faite de bonne foy, parce que le Censeur ne connoît apparemment les Collections de Grævius que par le titre; mais s'il veut se donner la peine de les parcourir, il verra qu'il n'y en a aucun volume qui ne contienne plusieurs traits singuliers & des observations importantes sur les mœursdes Grecs & sur leur histoire; d'où il s'ensuit qu'un Ecrivain de l'histoire d'Athenes & de la Grece est fondé à

des Sciences & des beaux Arts. 1285 consulter les collections de Grævius, qu'il le doit même, s'il ne veut pas s'exposer à faire une histoire défectueuse, & par consequent que ce n'est pas M. l'Abbé Pagi qui se mé-

prendici, mais le Censeur. Nous ferons remarquer à cette occasion qu'il y a deux manieres de composer l'Histoire, ou du moins de se faire la réputation d'Historien. La premiere consiste à chercher, à découvrir & à laisir des manuscrits, ou pour mieux dire, des histoires déja toutes faites. On y fait, s'il le faut, quelque legere addition: on y corrige quelques phrases; & pour tout cela il ne faut lire ni Grævius ni Gronovius. On y met ensuite son nom; on le vend à un Libraire tout le plus cher qu'on peut, & voilà dans le monde littéraire un Historien de nouvelle fabrique. Cette premiere maniere est fans contredit la plus aisée, & nous la conseillons à tous ceux qui manquant du genie necessaire pour être véritablement Auteurs, sont pourtant bien aises d'en avoir dans le monde le profit & la réputation. Pour ce qui

1286 Memoires pour l'Histoire est de la seconde maniere, nous nous garderons bien de la conseiller à tout le monde, parce qu'elle demande des talens qui sont rares; & c'est précisément le cas du Vers de Virgile: Pauci quos aquus amavit Jupiter. Ce n'est pas même assez d'avoir les talens nécessaires; il faut y joindre un prodigieux travail; il faut lire des Bibliotheques entieres, & comme une abeille parcourt un nombre infini de fleurs, pour en extraire une très petite quantité de miel, il y a aussi telle histoire, entr'autres celle des Grecs, qui oblige un Auteur à parcourir des milliers de volumes, pour ne tirer quelquefois que très peu de chose de chacun, au hazard même de ne rien tirer de plusieurs. Il faut alors consulter non-seulement Gronovius, mais Grævius même & beaucoup d'autres, à moins qu'on ne veuille se borner à la réputation d'un Historien superficiel & peu exact. Voilà donc la premiere mêprise qu'on reproche à M. l'Abbé Pagi. L'accusation est-elle bien fondéc? Nos Lecteurs en jugeront.

La seconde pretendue mêprise est

des Sciences & des beaux Arts. 1287 d'une autre espece. M. l'Abbé Pagi a dit de Diodore de Sicile, qu'il se plaît plus à raporter le merveilleux que le simple qu'il court après les ornemens; & qu'il écrit plûtôt en Rheteur qu'en Historien. Et sur cela le Censeur s'écrie: "M. l'Abbé Pagi a " fait une bien surprenante découver-,, te! j'en appelle à tous les sçavans; , y eut-il jamais un Auteur plus sim-" ple, plus negligé même, & qui " court ( il falloit dire qui courre ) , moins après les ornemens que Dio-,, dore de Sicile? " Qu'il nous soit donc permis de dire aussi à notre tour: voilà une bien surprenante critique! il plaît au Censeur de supposer qu'il n'y a d'autres ornemens de l'Histoire que ceux du style; & sur ce fondement quand on dit de Diodore de Sicile, qu'il court après les ornemens, le Censeur croit qu'il faut entendre les ornemens du style; il a raison, si sa supposition est vraye; mais nous en appellons comme lui à tous les sçavans; & si le Censeur veut y faire un peu d'attention, il conviendra lui-même avec nous qu'en-

1288 Memoires pour l'Histoire tre les divers ornemens de l'Histoire ceux du style ne sont que les derniers. Car ce qui fait la beauté d'une Histoire, c'est premierement le merveilleux & la singularité des évenemens; secondement la justesse & la finesse des reflexions, & enfin l'élegance & la beauté du style. Il y a par consequent trois manieres de courir après les ornemens. Les uns courent après les ornemens du style, & ce sont les moins estimables. Les autres courent après les ornemens des reflexions; d'autres enfin courent après les ornemens des évenemens merveilleux, ou des incidens, comme on l'a reproché à M. l'Abbé de Vertot dans son Histoire de Malte, où il a pour ainsi dire noyé son sujet dans mille faits étrangers. C'est aussi le défaut que M. l'Abbé Pagi reproche à Diodore de Sicile; & de peur qu'on ne s'y trompe, il a soin de déterminer de quelle espece d'ornemens il veut parler. Diodore, dit-il, se plast plus à rapporter le merveilleux que le simple, il court après les ornemens. Son style està la vérité simple & negligé même,

des Sciences & des beaux Arts. 1289 mais avec ce style il ne laisse pas de courir en esset après les ornemens du merveilleux. M. l'Abbé Pagi a donc eu raison de le lui reprocher, & il faut être bien déterminé Critique

pour y trouver à redire. Le reste de la critique, roule sur trois ou quatre mots & deux phrases que le Censeur n'aprouve pas. Hé quel est le Livre où l'on ne trouve point, quand on veut, de pareilles minuties à reprendre! La correction dans le style est estimable & nécessaire à tout Auteur qui veut passer pour bien écrire; mais quand elle est portée jusqu'à la minutie, c'est la marque infaillible d'un genie étroit qui ne connoît d'autre mérite que celui des mots & des phrases. Ne diroiton pas que tout est perdu, parce que M, l'Abbé Pagi a dit, un essain de reflexions instructives, & de hautes couleurs? Le Censeur dit une foule de Gasconismes & un style boursoufsle: cela vaut-il beaucoup mieux ¿ Il reproche à M. l'Abbé Pagi d'avoir dit que le jeune Prince qui avoit " le regard "éclairé, connut à la premiere conver1290 Memoires pour l'Histoire

" fation tout ce que valoit Clearque; », qu'il avoit auprès de lui dans Xeno-,, phon, le Philosophe qui avoit le ,, mieux répondu aux leçons de Socrate; mais nous avouons franchement que tant de délicatesse nous échappe, & que nous n'avons pas les yeux assez éclairés pour l'appercevoir. Nous avons cependant aussi un peu étudié notre langue; mais il faut que nous ayons mal répondu aux leçons de nos maîtres. Finissons ces discussions pueriles. Le Censeur assure qu'il pourroît citer de l'ouvrage de M. l'Abbé Pagi cent autres expressions aussi singulieres & une foule de Gasconismes; mais nous assurons nos Lecteurs que c'est-là comme on dit communément, une pure Gasconnade, & que le Censeur auroit de la peine à tenir le quart de sa parole. Nous sommes même persuadés que. le style de cet ouvrage, quoi qu'il puisse dire, soutiendra fort bien le parallele qu'on en voudra faire avec celui des Amusements & des Recréations Historiques. Nous allons rendre de l'ouvrage un compte un peu plus détaillé.

des Sciences & des beaux Arts. 1291

Dans le discours préliminaire M. l'Abbé Pagi nous expose avec beaucoup d'esprit & de vivacité tout ce qu'il pense de l'histoire Grecque,& la maniere dont il a crû devoir s'y prendre pour la composer. Après avoir consulté les sources dans leur pureté, & ne voyant dans l'Histoire de la Grece qu'un labyrinthe plus torrueux que ceux d'Egypte & de Crete? » » J'embrassai dit-il, d'un seul re-» gardtoute l'étenduë de mon sujet; & pour le presenter sous un seul » point de vuë, je crus qu'il falloit » réduire l'Histoire de la Grece en-» tiere à celle d'Athenes, & donner » une sorte d'unité à mon ouvrage. Il me sembloit que ces fameuses villes Grecques qui avoient autre-» fois reconnu Athenes pour leur Metropole en lui offrant les premices de leurs fruits, s'empressoient de rendre à cette histoire un tribut plus précieux, & ne demandoient qu'à l'enrichir de tout ce qu'elles avoient jamais eu d'illustre: qu'Athenes avoit souvent presidé, toujours concouru à tout

1292 Memoires pour l'Histoire » ce que la Grece avoit fait de grand que ce qui s'y étoit passé sans la participation étoit obscur, incertain, peu connu & meritoit peu de l'être; que Minerve n'avoit jamais abandonné (a ville cherie, & que » si son peuple avoit perdu l'empire des armes, elle lui avoit conservé celui des arts & des sciences: que ce » seroit faire revivre la Grece entiere que de ressusciter Athenes dans une histoire, & qu'elle auroit encore sur tous les débris & les fragments de l'Antiquité, la même puissance qu'avoient eu les charmans accords de la Lyre d'Amphion pour émouvoir les pierres qui formerent la ville de Thebes "Il est aisé de voir par la citation que nous venons de faire, que nous ne voulons pas dissimuler les endroits où il paroît un peu trop de verve dans le stile de l'Auteur; mais nous sommes bien éloignés de porter sur cela notre critique aussi loin que le Censeur dont nous venons de parler. Il faut même remarquer que c'est

ici un discours, ou par consequent

des Sciences & des beaux Arts. 1293 un écrivain a droit de s'élever audessus du stile ordinaire. L'idée qu'il nous donne de la splendeur d'Athenes est tout à fait belle & dans le vrai. Athenes, dit-il,,, fit encore plus de » conquêtes par ses loix que par ses armes. Toutes les grandes affaires » des Alliés ressortissoient au tribu-» nal du peuple, qui les décidoit par la maxime de défendre les peuples de l'oppression, ce qui attachoit aux Atheniens presque tou-» tes les villes Grecques, mais sur-» tout les Insulaires de la mer Egée » & les habitans de la côte Asiatique » associés à leur commerce. Il étoit » fort étendu. Les richesses & les » forces d'Athenes consistoient dans » ces flottes victorieuses qui firent » son salut & celui de la Grece, au tems de l'irruption de Xerxès & qui l'embellirent ensuite de tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Egypte, dans la Phenicie & dans l'Asie. On voyoit tous les » jours ce que l'Orient a de plus \* rare, étalé dans le port de Pirée » qui étoit la place ou la Bourse de

1294 Memoires pour l'Histoire » toute la Gréce. Sous prétexte de répartir sur les Alliés les frais de » l'entretien de la flotte, Athenes sçut les mettre à contribution & les rendre tout à fait dépendants. >> Un autre avantage encore plus flat teur qu'elle retiroit de ses flottes & de ses Loix, c'étoit l'envoi de plusieurs colonies dans l'Asie, dans l'Italie, & dans le Nord de la Grece. Car ce peuple qui avoit le cœur grand vouloit un grand empire, & il se glorifioit toujours de celui de la mer, quoiqu'il ne fût gueres absolu que sur la mer Egée. Les étrangers voyoient sans jalousie l'établissement de ces Colonies à cause de l'humanité des Loix de Solon dont elles faisoient profession; il est vrai qu'elles furent trop multipliées. On ne s'apperçut pas que tant de Colonies minoient Athenes, & qu'on n'augmentoit le corps qu'aux dépens de la tête. &c., Nous croyons qu'on lira avec le même plaisir tout ce que l'Auteur dit des Lacédémoniens. Il en ré-

Cerve un portrait plus caracterisé pour

des Sciences & des beaux Arts 1295 le second livre de son ouvrage. " Il suffit, ajoute-t'il, de dire ici que Lycurgue leur Legislateur leur avoit appris à mépriser la mort, la douleur & même la volupté: qu'il en avoit fait un peuple de philosophes, & pour bannir toute équivoque, un peuple de sages qui sans s'amuser à subtiliser sur la vertu, comme on le faisoit à l'Academie, pratiquoit tout ce qu'elle a d'austere : que communément il leur étoit égal de mourir pour la patrie, ou de vivre pour elle, & que cette espece d'insensibilité qu'on admire dans quelques heros de Rome étoit si commune à Lacedemone, même parmi les femmes, qu'on la voyoit sans se récrier. Un peuple d'un caractere si ferme ne pouvoit gueres gouter les Athéniens, encore moins leur céder. Athenes vouloit ébloûir toute la Grece par l'éclat de ses sêtes, de les théâtres, de ses spectacles, de ses temples, de ses tableaux, de ses statuës, de ses edifices, & de toutes sortes de decorations. Enyvrée

1296 Memoires pour l'Histoire » de luxe & de plaisir elle vouloit encore philosopher. Elle n'offroit, disoit-elle, à la Grece que des plaisirs scavants & capables de la rendre meilleure. Les Lacedemoniens vouloient la conduire à la vertu par une route plus sûre & plus abrégée. Ils ne permettoient pas de chercher la sagesse dans le sein des plaisirs (& l'auteur pouvoit en touce sureté ajouter qu'ils avoient raison.) Ils étoient trop graves pour aimer les jeux, & ils ne pouvoient dissimuler leur surprise quand ils voyoient avec quel serieux, quelles depenses & quels » travaux les Athéniens se prepa-" roient à representer quelque tra-" gedie. C'en est trop leur disoit froi-, dement un Lacon pour une par-», tie de plaisir, & il trouvoit plus », de grandeur à mépriser les ches-, d'œuvres de l'art qu'à les admi-, rer. ,, Toute cette partie est beaucoup plus étenduë & on y trouve à chaque page ou des reflexions judicieuses, ou des tableaux bien peints ou des traits singuliers qui supposent

des Sciences & des beaux Arts. 1297 dans l'Auteur une parfaite connois-

sance de son sujet.

M. l'Abbé Pagi nous apprend ensuite quels sont les Auteurs qu'il a suivis pour composer son histoire Grecque. C'est Herodote, Thucidide, Xenophon, Diodore de Sicile, Polybe & Plutarque. Il fait le caractere de chacun de ces Auteurs. Celui de Xenophon entr'autres merite d'être rapporté. "Xenophon , dit-il , " continua l'Histoire de Thucidide " & il pût le faire sans presomption. " Eleve de Socrate, il avoit dequoi " dédommager Athenes de la perte du plus sage des mortels. Qu'estce que son Histoire, qu'une philosophie qui vous éleve aux Dieux & à la vertu? Que de force & de ve-" rité dans ses pensées! Quel natué " rel & en même temps quelle har-" monie dans son élocution! Il est Auteur de ce qu'il pense & témoin de ce qu'il rapporte. On verra dans la retraite des dix mille dont il eut toute la gloire; que les heros ne " sont point sujets aux foibles du vul-, gaire, & qu'ils scavent raconter Juin 1736

1298 Memoires pour l'Histoire

", sans ostentation ce qu'ils ont fait ", de plus grand. ", Un écrivain qui caracterise ses Auteurs aussi bien que M. l'Abbé Pagi fait ici,a-t-il pû se meprendre sur le caractere de Diodore de Sicile? Et le Critique dont nous avons parlé n'auroit-il pas dû s'appercevoir qu'il entendoit mal la

pensée de l'Auteur.

Ce discours qui ne fait qu'une petite partie du volume, est suivi de l'Histoire du jeune Cyrus & de la retraite des dix mille. Mais cette Histoire est si connue depuis la traduction de d'Ablancourt que nous ne croyons pas en devoir donner ici l'extrait. Nons avertitons seulement nos lecteurs que M. l'Abbé Pagi a tiré de divers auteurs plusieurs traits particuliers qu'il a ajoutés à l'Histoire de Xenophon; & comme aujourd'hui le langage de d'Ablancourt commence à paroître suranné, on peut regarder cette histoire comme un ouvrage qui a le merite de la nouveauté. On le lit avec plaisir; & ce qui est la marque des histoires bien écrites, on se sent entrainé à l'achever quand on

des Sciences & des beaux Arts. 1299 l'a commencé. La gloire en est duë sans doute pour la plus grande partie à Xenophon; mais on ne peut pas nier qu'il n'en revienne aussi une partie à M.l'Abbé Pagi, & qu'à quelques mots près qu'il corrigera aisément quand il voudra s'en donner la peine, il a une maniere d'écrire vive, ingenieuse & rapide qui ne scauroit manquer de plaire. Il ne faut pas que la critique que l'on a hazardée dans le Public, l'étonne & le décourage. Nous pouvons l'assurer qu'elle sera desavouée de tous les sçavans & de tous les gens de bon goût, & que si son Histoire Grecque est aussi bien écrite que l'essai qu'il vient de pu-blier, pourvû qu'il y corrige quelques vivacités de stile un peu trop hardies, elle sera reçuë du public avec applaudissement.

## ARTICLE LXIX.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, historique, Politique & Phisique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie chinoise, enrichie des cartes

1300 Memoires pour l'Histoire generales & particulieres &c, par le P.J.B. du Halde de la compagnie de Jesus 4. vol. in folio. A Paris 1735. chez Le Mercier.

N diroit en lisant la nouvelle histoire de la Chîne, que comme il y a eu une providence speciale pour conserver le dépôt de la foi parmi les Hebreux, il y en a eu une aussi pour conserver specialement le dépôt de la raison parmi les Chinois, afin de nous faire voir jusqu'où cette raison peut aller; & combien elle est capable de perfectioner l'humanité non seulement dans une certaine theorie vague qui fait les Orateurs, les Poëtes, les Grecs & les Romains & n'est qu'un brillant de l'esprit; mais dans une pratique effective & soutenue qui fait l'homme solide & essentiel, l'homme tout court, le Chinois.

La nation Juive a été comme une societé de Religion & de culte qui avoit pour objet le vrai Dieu. La nation Chinoise a été une societé de raison, de morale. Les autres nations anciennes d'abord dispersées par les

des Sciences & des beaux Arts. 1301 passions & par les guerres ou les brigandages, & ensuite mêlées confondues, & assorties comme au hazard, ne se sont formées que tard en corps de societé sur le bizarre assemblage de divers plans & comme sur des debris de Religion & de raison qui les ont fait briller tour à tour & par intervalles, mais qui n'ont jamais pu leur assurer une certaine stabilité d'Empire pareille à celle que nous admirons dans les seuls Chinois pour le temporel, & que nous révérons pour le spirituel dans la religion des Juifs perfectionée ou tournée en mieux & élevée plus haut par le Christianisme dont elle étoit le germe ou la figure.

L'origine des autres nations est pleine d'incertitudes, d'obscurités, de fables, d'idolâtrie. Celle des Juiss est absolument pure, certaine & constatée par une suite historique qui remonte jusqu'à Noe, jusqu'à Adammême, & par consequent jusqu'à Dieu. Celle des Chinois tient le milieu comme il convient à un système de raison, naturellement aussi inferieur à celui de la foi que superieur

1302 Memoires pour l'Histoire à celui de la passion. Pour le moins n'y a t'il nul air de fable & d'Idolâtrie dans les commencemens de la monarchie Chinoise, & tout y est purement historique. Fobi son premier Roi & son Legislateur, se place naturellement selon notre propreChronologie, à deux cens ans de distance du déluge : encore même n'y a t'il pas si peu de vraisemblance dans l'opinion qu'un de nos Journalistes fit valoir dans ces mémoires il y a environ un an : selon cette opinion Fohi seroit le même que Noë; & alors la monarchie Chinoise remonteroit precisément au déluge & son histoire n'auroit point de Lacune.

Quoiqu'il en soit, voila le seul point tenebreux de cette histoire. Mais comme des tenebres on ne passe jamais à la lumiere pure dans le système des choses créées, ces deux cens ans de tenebres sont suivis d'environ 700. mêlés de quelque incertitude. Il n'y a cependant aucun vuide. Les noms des Empereurs, l'ordre de leur succession, leurs principales actions, leurs loix, leurs institutions, leurs cades Sciences & des beaux Arts. 1303 racteres sont marqués avec toute la simplicité & la vrai-semblance des histoires les plus modernes, sans ombre de mythologie, sans mélange de superstition, sans affectation d'aucun mer veilleux; en conformité d'ailleurs avec ce que nous sçavons des hommes de ces tems là. Seulement les termes chronologiques de chaque Regne, leur durée, leur commencement, leur fin ne sont point decidés, la détermination des cycles Chinois ne commençant qu'à Yao huitième Empereur, & septiéme successeur de Fohi.

Tout ce qui pourroit faire de la peine, ce seroit de n'avoir que 6. ou 7. regues pour remplir les 700. ans indéterminés dans leurs divisions. Mais nous serions heureux si nous n'avions que de pareilles difficultés à dévorer dans l'éclair cissement des autres parties de l'histoire ancienne. Ces 700 ans tombent dans le tems précis des Patriarches postdiluviens, des Sem, des Arphaxad, des Tharé, des Abraham, &c. dont les générations remplissoient des siècles & au delà: & en effet Tao lui-même à la fin de ces

3304 Memoires pour l'Histoire 9. siécles a fort bien regné 160 ans révolus & précis; & lon histoire n'a rien de tenebreux, ni d'incertain pour, la Chronologie, non plus que celle désormais de tous ses Successeurs. Chun son Successeur immédiat vécut aussi ses 110 ans bien marqués. Les Européens qui ont fait remonter la Chronologie Chinoise avant le Déluge ou avant Adam même, ne connoissoient pas mieux ce point de l'Histoire de la Chine que mille autres points dont ils ont parlé avec la même exagération. Il est vrai que la Chine a eu ses Platons qui ont fait remonter leur Empire à 9000 ans & plus, & ses Aristotes qui l'ont cru éternel avec le monde. Mais le P. Du Halde fait voir que les Aristotes, les Platons, & les autres beaux esprits de la Chine y ont eu le même sort que ceux de la Grece ou de l'Egypte ont eu en Europe, en Afrique ou en Asie; & qu'on a regardé leurs opinions ou comme des opinions pures qui n'entraînoient point la multitude, ou comme des rêveries dont on se moquoit universellement parmi les gens

des Sciences & des beaux Arts. 1308 de bon sens. Depuis 4000 ans que les Chinois se connoissent, raisonnent & philosophent, encore faut-il que leur Histoire soit bien à l'epreuve, pour n'avoir pas été plus alterée que cela par la Philosophie des prétendus beaux esprits qui croyent que c'est inventer que d'alterer la verité ou la nature, à force d'art ou de fiction. Ces especes de beaux esprits sont pourtant plus rares à la Chine qu'ailleurs, sans doute parce que les Chinois sont peu inventifs, au gré des Europeens qui croyent l'être beaucoup depuis Descartes dont ils sont les très respectueux Disciples.

Du reste, le grand bien de l'Empire Chinois & la grande cause de sa constante perseverance dans ses premieres mœurs, & dans son admirable police, vient & de ce qu'il a été sondé de bonne heure & à loisir par Noë ou par ses descendans immédiats, qui n'avoient pas eu le tems de dégénerer des premieres institutions, & qui ont vécu & regné assez longtems pour faire prendre en quelque sorte le pli & la consistance à cet Em-

3 306 Memoires pour l'Histoire pire naissant. Les premiers Patriarches étoient légissateurs & fondareurs d'Empires, de droit comme de fait. Tout ce qui est venu plus tard, ne l'a été gueres que de fait, & si l'on peut user de ce terme, sans mission ou sans commission: le plus souvent le seul droit des armes, la loi du plus fort a été la premiere pierre de tous les Edifices Politiques, Grecs, Romains ou autres qui le sont élevés depuis ces premiers tems, sur les ruines , sur les débris les uns des autres. Quel avantage en particulier n'est-ce pas pour la Chine de n'avoir eu pendant les premieres mille années de sa naissance, que 7 à 8 Empereurs? Les fruits précoces sont toujours peu durables: on ne conserve que les fruits tardifs.

Et quels hommes que ces Fondateurs de la Chine? Fohi fit des loix qui se conservent encore & qui sont admirables. Il forma le Gouvernement, établit des Ministres; regla les Mariages, distingua les Sexes par les habits; inventa l'Ecriture & la Musique, réduisit la Pêche & la Chasse

des Sciences & des beaux Arts. 1307 en Art. Chinnong son Successeur donna les regles de l'agriculture, & de la Medecine: c'est l'Esculape, l'Hippocrate, le Galien des Chinois. Ce fut lui aussi qui regla le commerce & qui établit des marchés; des foires, des rendés-vous avec toutes les loix des ventes & des échanges. Hoangri après lui fut un Savant, & sans doute un inventeur dans les formes. Il inventa la Boussole, le Calendrier, l'Arithmetique, les Nombres, les Poids, les Mesures, les Cloches, les Trompettes, les Tambours, les Arcs, les Fleches, les Ponts, les Grands Chemins, les Barques, les Chariots, la Teinture, les Manufactures, l'Arpentage, la Geodesie, la Geometrie & en quelque sorte même, l'Astronomie, & la Chronologie; car il est le vrai Auteur du Cicle de 60 ans que Yao fit suivre désormais à perpetuité. Où est l'Européen qui en ait jamais autant inventé?

Mais voilà ce qui paroît fabuleux à cet Européen, accoutumé à voir ses Contemporains ou même ses Predecesseurs Grecs ou Romains, ram-

1308 Memoires pour l'Histoire per de proche en proche, de découverte en découverte. On a beau dire & s'en faire accroire: le respect pour l'antiquité n'est point aussi aveugle qu'on l'imagine. Il paroît constant que les Anciens étoient plus inventifs, soit qu'ils en eussent plus de besoin, soit qu'ils vêcussent plus longtems, soit qu'ils fussent faits & comme deputés pour cela, soit que les esprits plus sains, plus naturels, plus vigoureux, moins alterés par mille rafinemens que l'usage a introduits, allassent plus droit & plus vîte au but, soit même que les Arts inventés avant le Déluge, se fussent conservés dans les premieres têtes de la descendance de Noë. Nous sçavons à n'en pouvoir douter qu'il s'est perdu mille beaux secrets, mille beaux Ouvrages de cette très respectable antiquité; & ceux qui la méprisent le plus hautement, ne sont pas toûjours ceux qui en ont le plus acquis le droit par leurs. propres Ouvrages ou par leurs inventions.

Enfin, c'est un fait que la Boussole, les Cloches, les Manusactures, &

des Sciences & des beaux Arts. 1309 milles Arts qui nous sont venus fort tard, plusieurs même évidemment de la Chine, y étoient très anciens, & comme de toute antiquité. Après tout sans autre discussion, une reflexion toute simple démontre la possibilité de cette ancienneté d'invention, au moins dans les Arts, & que la Boussole par exemple a pû être inventée tout aussi-bien il y à quatre que trois ou deux mille ans. Ce sont de ces découvertes usuelles que le hazard & des circonstances en tout tems les mêmes, ont pû suggerer au premier homme, comme au dernier. C'est une erreur & un effet de la vanité des Savans, de croire que ces sortes de découvertes soient leur Ouvrage, & qu'on les doive à une suite de Theories fines, élegantes & abstraites. On a déja remarqué que les Indes & l'Amérique étoient découvertes & la navigation perfectionnée & arrivée à son but, avant qu'aucune Theorie s'en sut mêlée. Et c'est une proposition démontrable en toute rigueur, que c'est le génie & non la science qui fait les bonnes découver1310 Memoires pour l'Histoire

tes; & on pourroit montter encore par des faits Historiques, que les Arts ont toujours précede les sciences respectives, dans l'ordre des généra-

tions de l'esprit.

Enfin les trois Enpereurs suivans. Chao Hao, Tchuen Hio, & Tico perfectionerent l'Ouvrage des trois premiers; & par la longueur des regnes, l'Empire étoit formé & en train désormais d'aller comme tout seul. Le septiéme nommé Tchi vint trop tard y introduire les déréglemens de sa propre conduite: on étoit accoutumé à être bien gouverné, on le déposa; & l'on mit à sa place le grand Yao son frere qui fut comme un autre Fondateur pareil à Fohi; soit parce qu'il acheva de tout mettre en regle & de tout inventer, soit parce qu'il mit comme le sceau aux bonnes constitutions de ses Prédécesseurs. Il fixa la Chronologie, & le Cycle de 64 ans a été regulierement observé & marqué depuis son Regne. Fohi avoit partagé le Ministere en 6 Départemens; les 6 Tribunaux que Yao leur érigea subsistent encore. Or Yao

vivoit incontestablement 2357 ans avant J. C. Selon la tradition, Fohi & ses premiers Successeurs regnerent dabord dans la Province de Chensi au Nord Occidental de la Chine, y ayant sans doute abouti par la Tartarie. Hoangu avoit étendu ses limites jusqu'à la Mer Orientale, & vers le Midi jusqu'au Fleuve Kiang. La reputation d'un si sage Empire l'accrut beaucoup sous Yao, les l'euples accourant de toutes parts pour vivre sous ses Loix.

Mais la Chine n'étoit pas faite encore; les Terres étoient la plûpart submergées sous les restes des eaux du Déluge. Les Montagnes étoient des Isles, les Plaines étoient des Mers, les Vallées étoient des Lacs. Les eaux qui dégorgeoient par les sources n'avoient point de pante ou de debouché pour s'écouler. Yao se sit comme le créateur de son Empire. Il forma des Terres pour ses nouveaux Sujets: le celebre su le seconda avec succès dans une si hardie entreprise; & l'Empire su , après Chun Successeur immédiat d'Yao, la recompense du suc-

cès & des travaux d'Yu. Ce Chun né dans l'obscurité, sut par sa vertu préferé par Yao pour regner avec & après lui, au préjudice de ses enfans & Chun sacrissa aussi ses enfans & sa famille au mérite, à la vertu & aux services importans d'Yu qu'il adopta pour son Collegue & pour son Successeur.

Ces 9. premiers Empereurs, en laissant Tchi qui fut déposé, sont comme hors de rang dans l'Histoire Chinoise. Ce sont comme autant de Fondateurs & de Legislateurs choisis exprès par les Chinois ou plûtôt par la Providence, sans aucune Loi de Succession, pour établir un Empire le plus durable qui fut & qui sera peut-être jamais sur la terre. Un seul trait, trait unique dans l'Histoire des Nations; mais commun & ordinaire dans l'Histoire de la Chine, va nous donner idée de la saine constitution de cet Empire, & de la sagesse profonde, & peut-être de la sublime vertu de ces premiers Legislateurs. Ce trait n'est point du tout dans nos mœurs, & ne pourroit même s'y

des Sciences & des beaux Arts. 1313 introduire sans danger. Mais dans le vrai systeme du bien, le bien ne pro-

duit jamais de mal.

Lorsque l'Empire étoit affligé de quelque calamité, comme disette, inondation, mortalité, ou même lorsqu'il y arrivoit quelque grand scandale, quelqu'un de ces crimes publics qui font rougir l'humanité, Yu, Chun, Yao, leurs Prédecesseurs, plusieurs de leurs Successeurs, en un mot l'Empereur se regardoit comme responsable & comme la premiere & l'unique victime du malheur on du crime de son Peuple. Il se reprochoit sa négligence, s'humilioit aux yeux de tout l'Empire, faisoit l'aveu de ses fautes, prioit, ordonnoit par des Edits, & des Placards affichés aux Carrefours, qu'on eût à l'avertir des pechés par où il pouvoit avoir attiré fur ses Sujets le couroux du Ciel, remercioit, recompensoit de bonne foi ceux qui avoient eux-mêmes la bonne foi, ou l'imprudence de l'avertir de quelque déréglement de sa conduite ou de son gouvernement. Il faisoit plus, il déposoit les marques de sa

1314 Memoires pour l'Histoire

Dignité Suprême, se revêtoit d'habits de deuil ou de haillons, faisoit penitence, pleuroit, jeûnoit, veilloit, prioit, faisoit des sacrifices & des aumônes, ouvroit tous ses thresors, se condamnoit à la retraite. Cela est merveilleux.

Mais il l'est un peu plus encore de voir cet exemple se renouveller mille fois dans l'Histoire Chinoise, sans entendre parler d'un seul abus qui ait jamais fait repentir les bons Princes d'avoir été trop bons; & de voir au contraire que ce sont les plus grands Empereurs, ceux qui ont été nonseulement les plus cheris; mais les plus respectés, les plus redoutés, les plus révérés, les plus absolus, les mieux obéis. Ce sont là des faits constants & qui ne peuvent avoir été imaginés, quelque superieurs qu'ils soient, ou même parce qu'ils sont trop fuperieurs à notre maniere de penser. Nous sommes sans doute trop méchans nous mêmes pour être gouvernés avec cette confiance paternelle & filiale, avec cette simplicité de mœurs primitives&toutes naturelles.

des Sciences & des beaux Arts. 1315 Louis le Débonnaire ne le fut & ne pouvoit l'être impunément autant qu'ille fut: ç'eût été un grand Empereur à la Chine. Ses enfans révoltés contre lui y auroient été generalement régardés comme des monstres que nul Sujet n'auroit secondés.

Le respect filial est non-seulement une Loi facrée & naturelle, mais une Loi politique & une Base du gouvernement Chinois. Les Chinois n'ont jamais en besoin que Dieu renouvellât pour eux cette Loi primitive, sur des Tables de Pierre: elle ne s'est jamais effacée de leur cœur: & ne s'étant jamais regardés que comme une seule famille réunie en corps de societé, les Empereurs n'en ont été les chefs qu'à titre de Peres. Chez les autres Nations que nous traitons d'anciennes, les Chefs, les Rois portoient les noms de Pasteurs, de Conducteurs des Peuples, Ductores, Pastores populorum : C'étoit déja une alteration des mœurs primitives & de la premiere façon de penser. C'étoit moins un sentiment de la nature qui avoit donné ces titres, qu'une sui-

1316 Memoires pour l'Histoire te de la vie errante, champêtre, & vagabonde, scythe & tartare, que tous ces Peuples avoient long tems menée, après la séparation de Babel. Dans la suite les noms de pere & d'enfans n'ont pas laissé de reprendre quelquefois le dessus, parce que la nature revient toujours usque recurrit; mais c'est plus chés les Poëtes, les Orateurs & les Philosophes que chés les Historiens, qu'on les trouve; & il y a eu bien de la metaphore dans cette expression; les seuls Chinois ayant toujours pris la chose dans une certaine proprieté de termes, qu'on ne peut bien sentir qu'en lisant le détail de leur Histoire.

Après Yu, l'Empire devint héréditaire, autant que le permettent les passions humaines, dont les Chinois, tout moderés & raisonnables qu'ils sont communément, ne sont pas absolument exemts. De sorte que l'ordre de la Succession a été souvent interrompu & de bien des manieres. Dabord les Cadets ont souvent succedé à la place des Aînés, & sur ce point il paroît que les Empereurs sont assez

des Sciences & des beaux Arts. 1317 autorisez par les loix fondamentales, à choisir librement leurs Successeurs parmi leurs divers enfans, parmi ceux mêmes de leurs diverses femmes dont il y en a pourtant communément une à qui ils donnent le titre d'Imperatrice, avec le droit de Sucession pour sa descendance. Souvent les freres ont été choisis au préjudice des enfans. Souvent ceux-là se sont choisis eux-mêmes & ont frustréleurs neveux dont ils étoient les Tuteurs. Souvent aussi les vices & sur-tout l'inapplication aux affaires, qui passe chez les Chinois pour un grand vice dans un Empereur, ces vices, cette inapplication, cette faineantise comme nous disons, étant devenus héréditaires dans une famille regnante, les Peuples perdant le respect filial dont ils sont pourtant si pénétrés, ont proscrit cette famille par voye de fair, ou permis que des Usurpateurs l'exterminassent, & leur substituassent leur propre famille. Les Tartares même ont conquis deux fois la Chine, & y regnent actuellement. De sorte qu'outre les 9. premiers Fonda1318 Memoires pour l'Histoire teurs, qui font comme une classe à part, la Chine compte 22. races ou Dynasties depuis Yu Fondateur de ces Dynasties, & en tout 249. ou 50. Empereurs.

Une chose a beaucoup contribué à ces changemens de Dynasties, & a causé la plûpart des désordres & des guerres civiles qui ont toujours infe-sté & souvent ravagé la Chine. C'est le partage ou la communication de l'Autorité Souveraine à des Rois, Princes, ou Seigneurs subalternes. Les Empereurs érigeoient les Provinces ou les divers Cantons en Principautez, en Royaumes Feudataires, en faveur de leurs freres, de leurs enfans, de leurs favoris. Ces Principautez, ces Royaumes devenus héréditaires aspiroient à se rendre indépendans, & le devenoient souvent sous les Empereurs faineans ou vicieux. Ces petits Souverains se faisoient la guerre les uns aux autres, & celui qui en avoit dompté plusieurs, devenoit souvent assez puissant pour faire face à l'Empereur, & pour usurper l'Empire. On sera donc

des Sciences & des beaux Arts. 1319 étonné de la durée de cet Empire, & de la constante perseverance des Chinois dans leurs premieres mœurs, dans leurs loix fondamentales. Mais un vaste Edifice bien fondésne succombe pas si vîte, quelques secousses qui l'ebranlent ou qui ébranlent ses

parties.

A bien prendre les choses, jamais le gros de l'Empire n'a été agité, & comme l'esprit Chinois est naturellement un esprit de raison, de douceur, d'humanité, de societé, de paix, les émotions, les divisions, les guerres n'y ont échaufé que médiocrement un fort petit nombre d'esprits dyscoles & factieux, & le gros de la Nation a maintenu l'Empire, même en abandonnant l'empereur. Après cela le gouvernement a eu beau se partager: l'esprit du gouvernement s'est conservé dans une indivisibilité parfaite. Les premieres loix étoient si sages, si railonnables, si fort faites pour des hommes, les Chinois nais-sent & sont élevés dans une si grande veneration pour ces Loix & d'ailleurs dans une si grande aversion

1320 Memoires pour l'Histoire

pour tout air de nouveauté en ce genre; le pli en un mot étoit si bien pris, que nul Roi tributaire, nul Empereur, nul esprit Heterodoxe, n'avoit seulement la premiere pensée d'enfraindre ces Loix regnantes de toute antiquité, ni de leur en substituer de nouvelles. C'étoit donc malgré la multitude des Rois, malgré le changement des Empereurs & des familles, c'étoit toujours le même Empire, un, simple, indivisible & comme immuable. Chose singuliere! les invasions des Tattares miles à part, & quelques usurpations violentes d'esprits ambitieux, la plûpart des changemens de dynasties ne sont venus que de l'immntabilité en quelque sorte de l'Empire, les Loix & les mœurs primitives & habituelles entrainant naturellement & comme invinciblement la chute des Empereurs quines'y conformoient pas.

Nulle part les Empires n'ont été plus mobiles ni plus variables qu'en Europe: cependant nulle part on n'a plus philosophé, plus raisonné, plus debité de belles maximes sur les di-

des Sciences & des beaux Arts. 1321 verses formes de gouvernement, le Monarchique, l'Aristocratique, le Democratique, le Mixte, &c. Cat nous sommes riches en noms, en distinctions, en divisions & en soudivisions generiques, specifiques, souspecifiques, nominales même & intentionelles: d'ailleurs il faut croire qu'il n'y a rien d'absolument perpetuel & d'invariable ici bas. Cependant après avoir lû tous les traités Etyques, Politiques & Superpolitiques d'Aristote, de Platon, de Machiavel, de Bodin, &c. qu'on examine un peu de près le fond du gouvernement Chinois, on le trouvera sa temperé, si assorti au genie naturel des hommes, si conforme aux loix naturelles de la societé, si éloigné de toutes ces speculations rafinées, Greques ou Romaines, & sur-tout si bien fondé & si bien en possession, qu'on ne sera point surpris de la durée qu'il a euë jusqu'ici, & qu'on sera même tenté de le croire fait pour durer toujours.

Il n'y a qu'un endroit par où il pourroit naturellement se diviser &

quin 1736. 3 H

1322 Memoires pour l'Histoire se détruire. La loi naturelle & la religion des Patriarches paroît avoir d'abord été la Loi & la Religion des Chinois. Aux Loix de la societé ils ont toujours joint le culte exterieur envers Dien, & fort bien sçu qu'il falloit l'honorer par des sacrifices & par des prieres & de bonnes œuvres. Îls ont connu les vertus interieures & exterieures, & jusqu'à l'humilité & à la penitence, vertus dont on trouve -si peu de vestiges chez les autres nations anciennes. Ils n'ont pas ignoré les bonnes œuvres, le jeune, la priere, l'aumône; & leur Histoire est pleine de grands exemples, & leurs livres de beaux discours sur ces bonnes œuvres, ce culte, ces vertus. Mais il y a long-tems que la superstition & l'idolatrie ont passé des Indes dans cet Empire, & desormais tout est plein de Bonzes, de Lamas, & de Temples d'Idoles à la Chine. A la vérité le gros de la Nation paroît tenir encore au bon sens, & mépriser la superstition & l'hipocrysie des faux Prêtres; & les grands & les savans donnent peu de credit à ces nouveautés

des Sciences & des beaux Arts. 1323 contre lesquelles ils ont toujours

assez protesté.

Mais les Grands & les Savans ne sont pas apparemment, même à la Chine, une grande retsource pour la Religion; & l'exces de la superstition populaire ne les a déja que trop jettés dans ces Religions Philosophiques qui sont l'anéautissement de toute Religion. On a beaucoup outré les choses en les qualifiant generalement d'athées; mais le Deissine qui est un atheisme pratique, pourroit bien être leur Religion dominance, c'est-à dire, qu'ils pourroient bien n'en avoir plus. Voilà donc la constitution de l'Etat alterée, dans une partie que l'experience de tous les siecles nous a appris à regarder comme la plus essentielle pour la durée des Empires; sans parler des lumieres saines que la véritable Religion nous donne sur ce point. S. Augustin conformément à ces lumieres a pensé que la splendeur de l'Empire Romain étoit dûë aux grandes vertus morales qui ont signalé ses premiers tiecles, & cette pensee a été adoptée de tous les Chrétiens qui ont sçu penfer depuis S. Augustin. Les vertus morales des Chinois ont été tout autrement épurées, infiniment plus durables & mieux soutenues que celles des Romains: & la durée de leur Empire a été proportionée à la superiorité de leurs vertus.

Cependant comme tout ce qui commence a une fin, au moins sur la terre, & que d'ailleurs la vertu Chinoise est déja fort degradée par la superstition étrangere, & par des vices mêmes d'autant plus contagieux qu'ils sont plus subtils & plus rafinés, car les Chinois ont tous ceux des peuples polis, l'orgueil, l'ambition, la jalousie, l'esprit d'interêt, la duplicité, sans parler des vices de l'humanité; vices que la Religion seule réprime & que la raison seule ne peut qu'empêcher d'éclater; il faut croire que le tems amenera tôt ou tard la chute d'un Empire qui aura pourtant long-tems sur tout autre, la gloire d'une stabilité sans exemple.

Actuellement à la Religion près; & à une certaine simplicité de mœurs,

des Sciences & desbeaux Arts. 1325 le Gouvernement Chinois est dans toute sa force, les Loix sont dans toute leur vigueur : & que sçait-on même si un nombre d'étincelles de vraye Religion semées par les Successeurs de l'Apostolat de Xavier, ne consumeront pas ce germe maudit de Religion etrangere, superstitieuse & Payenne, & peut-être aussi celui du Deisme & des autres vices propres de la Nation? Car que ne devroit-on pas attendre de l'accord de la raison & de la foy dans un peuple si sage, s'il pouvoit devenir tout-àfait Chrétien?

Et qu'on ne dise pas que le Christianisme est proscrit à la Chine, que les Chrétiens y sont dans l'oppression, & qu'enfin ils viennent de donner à l'Eglise des Confesseurs & des Martyrs: puisque c'est là aucontraire le plus sûr présage des prochains triomphes que J. C. a coutume de préparer à son Eglise. Dieu seul connoît l'avenir, & nous n'en parlons que sur l'experience du passé. Un point essentiel de la politique Chinoise & un sondement apparent de sa suture sta-

3 K iij

1326 Memoires pour l'Histoire bilité, c'est l'indivisibilité présente de l'autorité suprême. On a reconnu l'abus de la multitude des maîtres, & l'Empire Chinois est desormais purement Monarchique comme le François. La Chine n'a plus qu'un Empereur, un Roi, un Prince même. Les fils, les freres & les autres parens des Empereurs, ne sont Princes que par concession, & le titre de Regulos qu'on leur donne, outre qu'il est toujours sans appanage ou sans autorité, n'est qu'un titre d'honneur qu'on peut leur ôter, & qu'on leur ôte pour un tems & sonvent pour toujours. Comment la Chine auroit - elle des Princes, elle n'a pas même des Nobles, beaucoup moins des Seigneurs. La Noblesse est une Dignité, une Charge passagere sur la tête du possesseur, mais non de sa tête sur celle de ses enfans. Le fils d'un noble est Roturier, & celui qui est Noble aujourd'hui, ne le sera plus demain. La faveur du Prince & le merite du Sujet font toute la Noblesse Chinoise. Il n'y a de Nobles que les Mandarins, c'est-à-dire les personnes constituées des Sciences & des beaux Arts. 1327 en Charge, les Vicerois, les Gouverneurs, les Intendans, les Officiers, &c. Or tout cela est personnel, révocable & à vie tout au plus.

La Noblesse Chinoise est proprement une Noblesse de merite, & en particulier descience & de doctrine. On passe par les degrés de maître ès arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur pour être promu aux charges & aux emplois, & par-conséquent pour être annobli; & c'est l'Empereur qui confere ces degrés après les études & les examens auquels il assiste le plus souvent lui-même en personne. Le feu Empereur Cang-bi n'y manquoit guères, & son fils Yongtching qui regne à present, y est fort exact, étant du reste tont appliqué aux affaires du Gouvernement, & ne s'en rapportant qu'à lui - même, de tout ce qui peut lui passer par les mains ou sous les yeux, selon l'esprit du gouvernement tout Paternel des Chinois. C'est ce Prince qui tient les Chretiens & les Missionaires dans l'oppression: cépendant les Missionaires & le P. Du Halde lui rendent

1328 Memoires pour l'Histoire la justice de reconnoître que c'est un des grands Princes qui ait gouverné la Chine, & qu'il est comparable à son Predecesseur, hors le seul point de la faveur dont celui-ci les honoroit en protegeant le Christianisme.

Une chose remarquable & cependant toute naturelle, c'est que les Fondateurs des Dynasties ont été ordinairement de grands Princes, ceux mêmes qui ont fondé les deux Dynasties Tartares, & que les derniers de de chaque Dynastie ont été ou vicieux ou faineans ou foibles, enfin, absolument comme dans nos changemens de races Royales: ce qui prouve bien que la verru est le gage le plus assuré de la stabilité des Empires. A tout prendre, là Chine a eu sinon plus de bons que de mauvais Princes, du moins plus de bons que de mauvais regnes: les mauvais n'y ayant été la plûpart que passagers & de très peu de durée; & le premier soin des bons Empereurs a été toujours de maintenir ou de rétablir l'ancien Gouvernement de Yao, de Fohi & des autres Fondateurs Patriarches, Parmi

des Sciences & des beaux Arts. 1329 ces Dynasties il y en a de passageres qui n'ont pas eu plus de 5. de 4. de 3. ou même de 2. Empereurs & dont le regne entier n'a pas été quelque-fois de 30 années. On les appelle les petites Dynasties. Il y en a à peu près autant de petites que de grandes. La premiere dont Tu su le Fondateur & qu'on nomme la Dynastie Hia compte 17 Empereurs dans l'espace de 45 8 ans.

La seconde nommée Chang & fondée par Tching-tang, comparable par ses vertus aux premiers Fondateurs, & qui assembla jusqu'à 3 sois les grands de l'Empire pour leur remettre la couronne dont il se croyoit. indigne: Cette Dynastie compte 28 Empereurs, & a duré 644 ans. La troisiéme est la plus longue. Elle a duré 873 ans & a eu 35 Émpereurs. On la nomme Tcheon. Un Roi tributaire nommé Vouvang en fut le fondateur. 40. Rois tributaires l'avoient mis à leur tête pour detrôner Tcheou Prince infiniment vicieux & inappliqué, ou plutôt sa femme Taikia qui portoit jusqu'à des fureurs insensces

3 K v

1330 Memoires pour l'Histoire les vices de son mari. Celui-ci vaincu sans effort se brûla dans son Palais; Vouvang tua de sa main la furieuse Taikia, & fut élu d'une voix, pour faire succeder à tant de crimes les vertus & la sagesse des premiers Empereurs. Le celebre Confucius nâquit dans la Province de Chantong sous Lingvang vingt-troisiéme Empereur de cette troisiéme race. Cette naissance tombe à la quarante-quatriéme année du 30. Cycle, 553 ans avant J. C. Lingvang étoit venu au monde avec de la barbe & des cheveux. Il gouverna fort sagement pendant 27 ans.

La 4°. Dynastie ne compte que 4. Empereurs en 43 ans: son sur-nom est Tîn: son fondateur Tchnang siang vang n'avoit de remarquable que d'être le petit sils du Roi de Tsintributaire révolté qui força Tcheon-Kung à terminer sa Dynastie en abdiquant luimême l'Empire qu'il ne pouvoit soutenir sur le penchant où ce trop puissant Vassal l'avoit mis. Chi Hoangti second Empereur de cette 4°. Dynastie sur un Prince celebre, sans être pour-

des Sciences & des beaux Arts. 1331 tant des plus dignes de cette celebrité, si ce n'est un peu à la façon d'Herostrate incendiaire du Temple d'Ephese. Son regne eut pourtant du beau & du grand. Il défit cinq Rois tributaires révoltez & extermina leur race. Il fit des conquêtes au midi de la Chine, repoussa les Tartares au nord, & pour les écarter à jamais, il commença & exécuta la fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tarrarie depuis la Mer Orientale ou les confins de la Corée jusqu'aux Montagnes du Thibet. Le tiers des Chinois qui avoient un certain âge fut commandé pour ce travail. Il en devoit coûter la vie aux Architectes si l'on avoit pû faire entrer de force un cloud dans le ciment des joints. A sa naissance on enfonça des Vaisseaux chargez de fer dans la Mer pour y établir les fondations. On pratiqua des voutes pour le passage des rivieres. On fit des Citadelles d'espace en espace, sur-tout près des portes qu'on fit pour le commerce étranger & pour le passage des troupes. 7 à 8 Cavaliers pouvoient marcher de front sur 3 K vi

1332 Memoires ponr l'Histoire

le terre plein du mur. Une preuve de sa solidité, c'est qu'elle subsiste presque par tout depuis 20 siécles. Elle

fut achevée en 5 ans.

Les bons Empereurs Chinois gravoient leurs monumens dans le cœur de leurs Sujets: celui-ci saisi d'un orgueil pire qu'Ottoman, voulut graver ce nouveau monument dans l'esprit, dans la memoire de la Nation. Il méprisa tous ceux de ses Prédécesseurs, & croyant que son regne esfaçoit tous les regnes passez & devoit servir d'exemple à tous les regnes à venir, comme Osman qui croyoit que l'Alcoran devoit tenir lieu de tous les Livres, Hoangti ordonna sous peine de la vie qu'on brûlât toutes les Histoires & generalement tous les Livres, excepté ceux de Medecine & d'Architecture. S'il ne fut pas obéi à toute rigueur, il le fut pourtant assez pour que les Chinois déplorent tous les jours leur perre, & détestent la memoire d'un Empereut qui n'a travaillé que pour sa gloire, lors même qu'il a quelquefois travaillé pour leur bonheur. En grand rolitique cependant il transmit l'audes Sciences & des beaux Arts. 1 3 3 3 torité indivisible à son fils aîné que le second supplanta & sit mourir. Ce second nommé Eulchi étoit un voluptueux. Son unique maxime étoit que la vie est courte & qu'il faut la rendre agréable. Les Royaumes tributaires que Hoangti croyoit avoir anéantis à perpetuité se renouvellerent. Eulchi perit miserablement, & son fils ne re-

gna que 45 jours.

Lieou-pang de simple soldat devenu General, fonda la 5e. Dynastie des Hans qui eut 25 Empereurs en 426 ans. Sous cette Dynastie qui eut de grands Princes, sur-tout grands Protecteurs des Lettres, la puissance des Eunuques du Palais succéda en quelque sorte à celle des Rois feudataires, & causa des desordres encore plus grands dans les Dynasties suivantes, jusqu'à faire trembler les Empereurs, à les déposer, à les créer au gré de ces vils instrumens de la passion d'autrui, qui osérent en avoir de propres, & de celles-mêmes qui font les heros selon le monde, l'ambition & la fureur du gouvernement.

La 6°. Dynastie Heou-kan n'eut

1334 Memoires pour l'Histoire que 2. Empereurs en 44 ans. La 7e. Tsin en eut 15. en 155 ans. L'Empire se partagea en deux, en celui du nord & celui du midi. La 8e. Dynastie Song eut 8. Empereurs en 59 ans. La 96. Then eut s. en 23 ans. La 10e. Leang, 4. en 55 ans. La 11e. Tchin, 5. en 33 ans. La 12e. Song, 3. en 23 ans. La 13e. Tang fut une grande Dynastie de 289 ans & de 20. Empereurs. Son fondateur Liynen grand Prince, mais idolâtre, ordonna que les Bonzes au nombre de cent-mille se marieroient. Les 5 Dynasties suivantes sont encore de petites Dynasties de 13. Empereurs en tout, & de 53 ans. C'étoit le regne des Eunuques, des Tributaires, des Brigands, & des Tartares.

Taitson fondateur de la 19e. Dynastie. Song qui eut 18 Empereurs en 3 19 ans, réprima tout & rétablit l'Empire. Cette Dynastie sut plus savante que belliqueuse: les Lettres sleurirent beaucoup pendant qu'elle dura; mais les Tartares firent de grands progrès & regnerent dans le Nord de la Chine. Ces Tartares devenus peu à peu Chinois de mœurs

des Sciences & des beaux Arts. 1335 comme d'inclination, envahirent à la fin l'Empire. Houpilié ou Kobilai ou Cublai autrement dit Chitson 4e. fils de Tatson, ou peut être Genghis-kan qui avoit fondé l'Empire des Tartares Occidentaux, fonda la 20e. Dynastie Yven qui ne le cede à aucune en grands & bons Princes, quoi qu'elle n'en compte que 9 dans l'espace de 89 ans. Les Chinois appellent cette Dynastie, le sage gouvernement, par excellence. Il n'y eut que le 9e. Chunti qui dégénera. Chitson avoit favorisé la Religion Chrétienne, jusqu'à laisser indecis s'il ne l'avoit pas enfin embrassée; ses Successeurs avoient au moins proscrit l'idolâtrie des Lamas & des Bonzes Indiens, à la reserve de Ventsong Predecesseur de Chunti qui donna dans l'idolâtrie & dans la magie, & fit venir des Bonzes de toutes parts. Il trouva la punition de son crime dans son crime même.

Tchou Chinois, dabord valet de Bonzes, ensuite chef de révolte, prit des Places, conquit des Provinces, désit les armées Imperiales & sonda la 21e. Dynastie Ming qui compte 16 Em-

pereurs en 277 ans, comme pour servir de preuve à la crainte que nous inspire pour la durée d'un si respectable Empire, l'esprit d'idolâtrie & d'itreligion qui le gagne depuis quelques siecles. Tchou surnommé Taitfou ou Hongvou sut un grand Prince, peu savorable même aux Bonzes; mais beaucoup aux Lettres. Il regnatout à fait en grand, malgré sa basse origine. Il lui vint des Ambassadeurs de toutes parts chargez de presens magnisques. On y comptoit sur-tout un Lion qui sut le premier qu'on eût vu à la Chine.

Un trait singulier dont on voit beaucoup d'exemples pareils à la Chine & peut-être à la Chine scule. Ingtiong 5°. Empereur de cette race, sut pris en bataille rangée par les Tartates. Son frere Kingti obligé de monter sur le Thrône, travailla de bonne soi à la rançon du prisonnier & y réüssit. Il vouloit lui rendre l'Empire après la liberté: Ingtsong y renonça: Kingti, en consequence voulut saire déclarer son sils heritier: Son Colao ou premier Ministre s'y opposa en sa-

des Sciences & des beaux Arts. 1337 veur du fils de Yngtfong : Kingti céda de bonne grace au Colao. Que de traits de moderation & de vraye grandeur dans un seul: l'Histoire Chinoise nous en fait voir une infinité de pareils: & lorsque les Empereurs ont été le moins susceptibles de raison & de sagesse, on voit constament leurs Ministres, leurs Mandarins remontrer le devoir à ces Monarques avec autant de fermeté que de respect, & souvent se dévouer les uns après les autres à une mort certaine, en opposant leur vertu toute nuë à la furie de ces mauvais Princes.

Ce fut sous Chitsong le 1 1°. de cette Dynastie en 1552. que St. Xavier mourut aux portes de la Chine. Sous Chintsong ou Venlié 13°. de la Dynastie le P. Mathieu Ricci sut introduit à la Cour, & bien reçu de l'Empereur. Hoai-tsong le dernier de la Dynastie sut pourtant un bon Prince qui protegeoit la Religion Chrétienne; mais il protegeoit aussi les Bonzes, étant sans doute de la Religion Tolerante des Grands du Païs: Dieu ne veut point de partage, & déteste une Religion équivoque plus qu'une Irreligion decidée. Les Tartates Orientaux ou Mantcheoux appellés par un Sujet sidele au secours de l'Empereur poussé à bout par Li chef de révoltez, envahirent l'Empire & le possedent. Chuntchi Tartare sonda la 22 Dynastie qui compte jusqu'à present 3. grands Empereurs, quoi que les dernier qui occupe le Thrône soit jusqu'ici peu savorable au Christianisme: Dieu seul dispose & prévoit l'avenir.

Nous nous étendrons désormais beaucoup moins sur les trois volumes qui nous restent de ce grand & magnissque ouvrage. L'immense détail qu'il renserme, est déja comme compris dans les points de vue generaux auquels nous avons mieux aimé ramener les choses, suivant la nature d'un Extrait qui ne peut jamais qu'in-

diquer les détails.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

Mrs. Tartini & Franchi ont annoncé par un Programme Lades Sciences & des beaux Arts. 1339 tin, le Projet qu'ils ont formé de réunir en un seul corps, tous les ouvrages du celebre Meursius imprimez ou non imprimez. Divers Manuscrits de ce grand homme, ensevelis dans les Cabinets, & quin'ont point encore vû le jour, Commentaires, Lettres, Mémoires qui concernent sa vie & ses Oeuvres, Préfaces sçavantes, Scholies, corrections de Texte, la vie de l'Auteur &c. trouveront place selon l'ordre des matieres, dans la nouvelle édition. De tous ces membres épars, dont un très grand nombre manque dans les Bibliotheques, les Editeurs composeront plusieurs volumes in Folio. Cette vaste collection sera enrichie de figures de toutes les sortes; Statuës, Cornalines, Agathes, Pierres gravées, Medailles, Cartes Géographiques, Plans de Villes, d'Edifices Antiques, de Temples, &c. Et de quantité d'autres monumens.

ALLEMAGNE.

D'INGOLSTADT.

M. Herman Antoine Marie Chlingensperg Conseiller de S.A.E. de Bavière & Prosesseur en Droit dans cet1340 Memoires pour l'Histoire te Université, a publié en deux volumes in Folio, un Ouvrage de Jurisprudence, qui a pour titre, Consilia & Responsa Civilia.

D'ANSPACH.

M. Jean Jacques Rabe Ministre, a fait part au Public d'un Calendrier, dont l'usage est de réduire à notre façon de compter, les dates qui se trouvent dans les Auteurs du moyen âge.

DE RINTELN.

Avant M. Jean Nicolas Funk, Professeur en Histoire, en Eloquence, & en Politique & Bibliothecaire de l'Université; personne ne s'étoit imaginé, qe les Anciens Romains & leur langue fussent originaires de Germanie. C'est cependant un de ces Paras doxes Litteraires, qu'il prétend prouver dans le premier livre d'un Ouvrage in 4° intitulé. De Origine & Pueritià Latina Lingua, & dont il vient de donner une seconde édition. Le second Livre traite de l'état de la Langue Latine depuis l'origine de Rome jusqu'à la seconde guerre Punique. L'Auteur a grossi son Volume d'un Spicilegium Litterarium, où il défend

des Sciences & des beaux Arts. 1348 contre M. Branchu Jurisconsulte de Hollande les corrections qu'il avoit faites aux Loix des douze Tables dans la premiere édition de son Traité de la Langue Latine. M. Funk, se propose de mettre en œuvre les divers materiaux qu'il a rassemblez pour continuer son Histoire de la Langue Latine jusqu'àla mort d'Auguste, & jusqu'au tems de sa décadence.

DE STRASBOURG.

Mémoires de Montecuculli Generalissime des Troupes de l'Empereur divisez en 3. Livres. 1°. de l'Art Militaire en géneral. 2°. de la Guerre contre les Turcs. 3°. La Relation de la Campagne de 1664. nouvelle édition revue & corrigée par l'Auteur & augmentée de plus de 200 notes Historiques & Géographiques. Chez Jean Raynold Doulseker le Pere vol in 12 pag. 469... 1735. FRANCE.

DE PARIS.

Histoire & description generale du Japon, où l'on trouvera tout ce qu'on a pû apprendre de la nature & des productions du Pays, du caracte1342 Memoires pour l'Histoire re & des coûtumes des Habitans, du Gouvernement & du Commerce, des révolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion, & l'examen de tous les Auteurs, qui ont écrit sur le même sujet, enrichie de figures en tailles douces. Par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jesu. Deux Volumes in quarto de Cicero à deux colonnes, chez Gandouin Quai de Conti, aux 3. vettus. La Mêle, ruë de la Vieille Bouclerie à la Minerve. Giffatt rue St. Jacques à Ste. Therese. Rollin fils, Quai des Augustins à S. Athanase. Et Nyon fils, rue du Hurpois, à l'Occafion.

De Libris qui vulgo dicuntur Romanenses Oratio Habita 25. Febr. 1736. in Reg. Ludov. Magni Collegio Soc Jesu, à Carolo Porée Societ. ejus dem Sacerdote. Apud Marcum Bordelet, Viâ facobaâ. On rendra compte de ce discours dans les Mémoires du mois prochain.

Etienne Ganeau Libraire Ruë S. Jacques a mis au jour, Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux sciences, par M. Des Landes

des Sciences & des beaux Arts. 1343 Commissaire & Controlleur de Marine. On remarque dans cet Ouvrage comme dans tous ceux du même genre dont la Republique des Lettres est redevable à ce célébre Academicien, une connoissance prosonde & réslechie de la hysique, jointe à une sagacité peu commune pour saissir le jeu & le méchanisme de la nature. Nous rendrons incessamment un conte exact de ce Livre.

Rollin fils, & Bure l'Aîné Libraires Quay

des Augustins, ont mis en vente.

Dissertations du P. E. Souciet de la Compagnie de Jesus Tome III. Contenant Io. l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine duPont, de Polémon I son mary & de Polémon II. son Fils. Ou D.s. sertation sur les Medailles de Pythodoris Reine de Pont & du Bosphore dans laquelle on explique autsi celles de Polémon I. son mari, & de Polémon II. son Fils, & les principaux points de leur Histoire, & de celle de sa Fille Femme de Cotys Roi de Thrace. IIº. Histoire Chronologique des Roys du Bosphore Cimmerien, ou Dissertation sur une Médaille du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin dans laquelle on explique & on fixe l'Ere & toute la Chronologie des Rois du Bosphore Cimmerien. in 4º, 1736.

Page 969. ligne 10. a été, lisez fut pag. 977. ligne 17. mais cela, ajoutez même. pag. 688. ligne 18. parle, lisez parla. ligne 25. general, lisez generale. pag. 1032. ligne 16. comme lisez que pag. 1033. ligne 20 supplement, lisez supplément. pag. 1044. ligne 3. liberator, lisez liberator. pag. 1108. ligne 10. traduite, lisez traduit.

#### TABLE DES ARTICLES.

ART. LXIII. D Escription de l'Egypte, &c. page. 1158.
ART. LXIV. Essais sur l'homme. Traduit de l'Anglois. 1191.

ART. LXV. Apologie de Lactance. contre M. Bayle. 1220.

ART. LXVI. Histoire des Empires & des Republiques depuis le Déluge, & c. 1237.

ART. LXVII. Les Oeuvres de Virgile, Traduction nouvelle. 1268.

Art. LXVIII. Histoire de Cyrus le jeune, & de la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Grecque, &c. 1281.

ART. LXIX. Description Géographique, Historique, &c. de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoise, &c.

1299.

ART. LXX. Nouvelles Litteraires. 1338.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lûpar ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LEROUGE.

# MEMOIRES

POUR

# L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Juillet 1736.

Premiere partie.

.\_ ; } .- , TAN MANY 

# MEMOIRES

POUR

## L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dedies à Son Altesse Sérénissme Monscigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet premiere partie 1736.



Imprime à Paris, & se vend A L Y O N, Chez Plaignard, rue Mercierc.

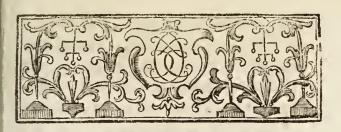
M. D.C.C. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy

### CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

#### Années.

1701.	9. vol.	1719-	12. V.
1702.	12. V.	1720.	5. V.
1703.	12. V.	172I.	12. V.
1704.	13. V.	1722.	12. V.
1705.	12. V.	1723.	1:2. V.
1706.	12. V.	1724.	12. V.
1707.	12. V.	1725.	12. V.
1708.	12. V.	1726.	13. V.
1709.	12. V.	1727.	. 12. V.
1710.	12. V.	1728.	12. V.
1711.	12. V.	1729.	12. V.
1712.	12. V.	1730.	12. V.
1713.	12. V.	1731.	12. V.
1714.	12. V.	1732.	12. V.
1715.	12. V.	1733.	12. V.
1716.	1.2. V.	1734.	12. V.
1717.	12. V.	1735.	14. V.
1718.	12 V	1736.	8. V.



## MEMOIRES

### POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts Juillet 1736. premiere Partie.

#### ARTICLE LXXI.

LETTRES JUIVES,
ou Correspondance Philosophique,
Historique & Critique, entre un Juis
Voyageur à Paris & ses Correspondans en divers endroits. Depuis
1735. jusqu'à 1736. Lettres 27.
A la Haye, chez Pierre Paupie.

Uand un Ecrivain de sens froid se mêle d'être impie ou libertin dans ses écrits, il compte sur la corruption du cœur humain; & par 3 L iii

1350 Memoires pour l'Histoire là il fait peu d'honneur à l'humanité en general, & particulierement aux Lecteurs ouvertement dépravez ausquels il se propose de plaire. Mais il se trompe s'il croit se faire honneur à lui-même. L'affiche seule d'impieté & de libertinage d'esprit, ne suffit pas pour persuader ou pour amuser. Il faut une sorte d'assaisonnement assez rare. Le cœur tout corrompu qu'il est, a une droiture naturelle qui le ramere au vrai. Il veut être séduit, du moins par une apparence de verité. Il veut des attraits dans la véritémême, & à plus forte raison dans l'erreur. Il ne prend point pour œuvre Philosophique, un tissu de raisonnemens pareils à celui-ci. La parole de Dieu & les Mysteres de la Foy, tout doit être à la mode. St. Pierre & St. Paul ont été remplacez par Ste. Genevieve. Le credit de Ste. Genevieve est passé. Si\*\*. a pris le dessus, jusqu'àce que quelqu'autre remplisse sa place... donc la Religion est sujette au changement, & fausse. Un livre n'est point regardé comme Historique ni Critique, pour neuf ou dix Historiettes

des Sciences & des beaux Arts. 1351 qui ne font point rire, ou pour cinq ou six reflexions cent fois ressasses. En un mot, l'on ne prend point le change sur un titre spécieux. Aussi les Auteurs assez malheureux pour se faire un mérite de débiter des pensées libres; tâchent-ils du moins de les rendre nouvelles, & de préparer leur poison avec tout l'art dont ils sont capables. Force & précision dans les raisonnemens; grandeur ou délicatesse dans les sentimens, finesse ou graces dans le tour, élegance ou énergie dans l'élocution, rien n'est omis par ceux qui sçavent ne rien omettre pour plaire à coup sûr, c'est-à-dire, par les vrais ralens que l'erreur a séduits. Heureusement il en est peu; & par consequent il y a peu de Livres corrupteurs qui soient de longue durée. Les autres, faute d'un certain sel, retombent dans les tenebres d'où ils sont sortis.L'ennui vient au secours de la raison des Lecteurs, & la curiosité s'éteint bien-tôt par le dégoût. C'est apparemment sur ce principe que dans certains pais Chrétiens où l'on 

donne carriere à l'Esprit, sans en craindre les abus, l'on tolere la licence des presses pour certains livres proscrits ailleurs, tels que les Lettres Juives.

L'Auteur anonyme de cet Ouvrage périodique, paroît avoir été ébloui par le succès de quelques Lettres ingenieuses, à qui un air de nouveauté a donné plus de cours que leurs Auteurs mêmes n'auroient voulu. Il a crû qu'il n'y avoit qu'à voul'oir les imiter pour réussir comme eux. D'un autre côté il a été effrayé par le nombre de quelques Copistes qui s'étoient transformez en Arabes, en Turcs, en Malabares, &c. pour paroître masquez à leur avantage dans le bal de la litterature libertine. Mais il s'est consolé en imaginant de se déguiser en Juif. Ce déguisement lui à semblé merveilleux & nouveau pour rajeunit à sa mode des satyres vieillies à force d'être redites, sur la Religion, sur la Litterature, sur les Coûtumes, sur la Ville, sur la Cour, sur tout ce que permet la licence des Lettres sans nom. Son but, dit-il, est d'amuser des Sciences & des beaux Artst v353 & d'instruire. C'est là le point. Vosons de quelle maniere il s'y prend.

Il prétend amuser en jettant à la volée quelques traits sur des matieres de Theologie qu'il n'entend pas, sans considerer que les estorts qu'il fait pour cacher son ignorance, la decélent à chaque instant. Le moyen de plaisanter en homme intelligent, c'est de connoître au moins superficiellement les sujets dont on veut railler. Autrement l'on s'expose, comme l'Auteur, à un ridicule rétroactif, en prenant un objet pour un autre. C'est le ridicule du Chasseur Campagnard qui prend un jeune cerf pour le cerf de meute. Aussi, à dire vrai, nôtre Juif passe fort legerement sur ces matieres, aussi-bien que sur celles d'érudition. Il craint d'entrer dans un païs qu'il connoît peu. Mais s'agit-il de se répandre en ris dissolus sur le Papisme, sur les Sacremens, sur les Indulgences, sur les Reliques, &c. c'est alors qu'il triomphe. Sa plume plagiaire coule rapidement sur des feuilles entieres qu'elle remplit de traits usez qu'il s'efforce en vain de rendre

3 L v

nouveaux. Il nous permettra de lui dire avec les Lecteurs judicieux, que la véritable & bonne plaisanterie confiste, non à s'efforcer d'être plaisant; mais à l'être sans effort. Venons à l'instruction.

Il nous instruit par exemple ennous apprenant que la seule Religion qui soit bonne aujourd'hui, est le Judaisme. Il se dit dabord Juif de bonne foi. Il piêche ensuite en vrai Israëlite, en Juif dévot & zelé au point de vouloir ramener toute la terreà la Synagogue. Puis pour ne pas estraier les gens par une mission tropvive, il se déclare Juit sans cérémonies. Il les bannit toutes, jusqu'à la Circoncision. Enfin il leve le masque, & il tâche de prouver qu'il est Juif parfait, parce qu'il est Deiste. Voilà le Judaisme étrangement simplissé. Aussi s'épargne t-il la peine d'être l'Apôtre Universel de la Synagogue. Il la trouve tout à coup remplie de tous les peuples sensez, ou plûtôt il voit qu'elle n'est antre chose que l'Univers entier. Commençons par la France. : » Mai (dit il ) i décon-» vett à Paris un nombre infini de

des Sciences & des beaux Arts. 1355 , Juis qui le sont, sans croire l'eire » & san's en rien sçavoir. Ce que je » te dissemble un conte fait à plaivrai... Ils croyent un Dieu qui a crèé l'Unive s, qui récompense s les bons & punit les méchans. » Que croyons nous davantage? Cela est répeté dans les 27 Let-tres que nous avons sous les yeux.)

N'est-ce pas là toute notre Reli-gion, excepté quelques cérémo-» nies que nos Docteurs & nos Prê-» tres nous ont ordonnées? » Voilà pour les Parissens qui se trouvent Juis sans croire l'être & fans en rien scavoir, parce qu'il les suppose purement Deistes, comme il le dir ailleurs. C'est pour leur apprendre cette aimable nouvelle, qu'il exhorte un Rabin de ses amis à se transporter à Paris, en l'alsûrant qu'il n'a rien à apprehender du sort auquel les Juiss sont exposez en Espagne; où par parenthèze il nous apprend que les Peres Juifs empoisonnent leurs enfans de enus Chrétiens, s'ils ne rentrent dans le Judaiime, lorsque leurs Pe-3 L vi

1356 Memoires pour l'Histoire res ont tant fait que de leur déclarer

qu'eux mêmes sont Juiss.

D'un autre côté le charitable Auteur exclura t-il les Turcs de la Synagogue parce qu'ils sont Musulmans? Point du tout. Il les fait Juiss pour le fonds. Il adopte aussi les Chinois, en un mot tout homme raisonnable; & cela à titre de Deisme. Il ne leur manque autre chose à tous que de sçavoir & de croire qu'ils sont Juiss, supposé

qu'ils soient Deistes.

Vous voyez que nôtre Auteur en courant de toutes ses forces après la vraye Religion, la trouve par tout. Il est Juif, Musulman, Chrétien, Chinois, tout ce qu'il vous plaira, c'est à dire, Deiste. Rendons sui plus de justice; comme il y a lieu de conjecturer qu'il est né dans le sein du Christianisme, par une contradiction aussi heureuse pour sui que singuliere, dans sa 26°. Lettre, il redevient Chrétien sans croire l'être & sans en rien sçavoir, de même que les Turcs & les Parisiens sont Juiss sans y penser & sans le mouloir. Ecoutons le.

» La foy des Nazaréens, DE-

des Sciences & des beaux Arts 1357 » MONTRE'E telle que la prê-» chent leurs Docteurs de la pre-» miere classe a encore plus de bril-» lant que la nôtre. Ils ont tous nos premiers principes, mais il semble » qu'ils en ayent épuré les suites. » Nôtre Morale a quelque chose de » farouche. La leur semble dictée » par la bouche Divine. La bonne »: foi, la candeur, le pardon des en-» nemis, toutes les vertus que le » cœur & l'Esprit peuvent embrasser, » leur sont étroitement comman-» dées. Rienne sçauroit les dispenser » de leur devoir. Unvéritable Naza-» réen est un Philosophe parfait. » Dans les autres Religions l'homme, vil esclave, semble ne servir » Dieu que par interêt. Les Naza-» réens sont les seuls qui ayent le » cœur d'un Fils pour un bon Pe-» re. Ils le servent pour lui, & non » dans la vuë des recompenses. Nous autres Juifs, le but de nos » prieres est la richesse, l'abondan-» ce & les biens de la terre. De tout > tems nous avons peu songé à l'au-» tre monde. &c.

1358 Memoires pour l'Histoire

Remarquez que l'Auteur n'est pas trop bon Juif dans ces dernieres paroles, & que n'en di ant pas assez sur la créance du Christianisme, il pourroit n'être pas meilleur Chrétien. N'importe. Disons sans le chicaner, que voità un éloge de la Religion Chrétienne auquel il n'étoit pas naturel de s'attendre.

"Ce n'est pas au reste l'unique contradiction qui échappe à l'Auteur Il y tombe très frequemment, sans doute pour varier les demi-feuilles. Parle t-il de la Limerature! Selon lui elle est perdue depuis Louis XIV. & selon lui elle est à son plus haut point. Parlet il du genie des Nitions? Les François n'ont que de l'esprit, & ils ont plus. Ils sont capables de réflechir au delà des Anglois mêmes. Les François produisent peu de chose faute de liberté de penser & d'écrire; & ces mêmes François font des chefdœuvres, &c. Nous lui passons ces contradictions & beaucoup d'autres en faveur de la premiere, au sujet du Christianisme. Nous voudions lui passer de même le reste. Nous n'en

des Sciences & des beaux Arts. 1359 dirons rien du moins: mais la liberté de tout penser, de tout écrire, & de tout imprimer qu'il vante tant, le punit assez par la triste nécessité où elle semble le mettre, de publier regulierement deux fois par semaine de vieilles injures contre les Moines, les Prêtres, les Docteurs, les Prelats, le Pape, & generalement contre la Religion Romaine; injures assaisonnées du sel peu attique qu'il a emprunté de la fureur des premiers Protestans, & dont la politesse plus éclairée des Modernes, rougit aujourd'hui pour leurs Ancêtres. A ce prix ce n'étoit en verité pas la peine de le faire Juif, on plûtôt de le contrefaire: & s'il est vrai suivant sa maxime, qu'un galant homme doit vivre & mourir dans la Religion où le Ciel l'a fait naître, nous ne doutons pas que ceux qui l'ont connu Chrétien & Catholique ne lui persuadent de rentrer dans l'heureuse route qu'il a quittée, & de ne plus employer ses talens à desécrits qui le deshonorent encore plus qu'ils ne sont capables de séduire ceux qu'il prétend instruire & amufer. Il doit laisser un si méprisable emploi à ce nombre d'Auteurs qu'il dit être en Hollande, & dont il par-le en ces termes, par lesquels nous sinirons.

» La faim & la soif sont les mu-» ses qui les inspirent. Ils ontappre-» cié un pain à six lignes d'écriture: » & la cuisine chez eux n'est fondée » que sur le nombre des feuilles de » papier qu'ils barbouillent. » (Il: faut penser que l'Auteur qui travaille par demi feuilles n'est pas dans le cas.) » Les Libraires trouvent le » moyen de débiter ces Livres bons » ou mauvais. Il leur importe peus » que le goût du Public soit gâté & » corrompu par ce nombre d'écrits » fades. Ils ne peuvent pas vendre » des mains de papier blanc à ceux. » qui demandent sans cesse des Ou-» vrages nouveaux. Ils leur don-» nent des Romans écrits durement, » sans conduite, & sans caractere; » des Poësies qu'Apollon ne dicta: » jamais; & des Histoires compo-» sées au hazard. Il est tel Auteur » qui le figure qu'il en est de son medes Sciences & des beaux Arts. 136 1

ier, comme de celui d'un Ma
con. Il fait un Livre comme les

autres font une muraille. Autant

de pieds de Maçonnerie autant

d'écus: autant de pages, autant

de florins. Le Maçon borne sa

journée à trois toises: l'Auteur

la regle à trois feuilles d'impres
fion; & tout lui est égal, pourvû

qu'il remplisse son papier.

L'Auteur des Lettres Juives, n'étant pas dans le casainsi que nous le présumons, l'on doit le plaindre de s'être fait gratuitement Juis. Son Imprimeur au reste aussi desinteressé que lui & apparemment plus que le Public, donne aux mécontens ce petit avertissement.

» Quelques personnes sans consi-» derer que quelques unes de mes » demi - feuilles sont plus chargées » qu'elles ne devroient, se sont plain-» tes de ce que quelques autres ne » l'étoient pas assez. Mais comme il » n'est pas possible que chaque su-» jet sournisse exactement huit pa-» gés, & qu'il y auroit de l'extra-» vagance à demander que des Let-

1362 Memoires pour l'Histoire » tres fussent toujours précisement » d'une égale longueur; dores-» navant lorsque quelqu'une de ces » Lettres ne remplira pas suffisamment sa demi-feuille, j'aurai soin d'y suppléer par quelque petite » piéce Serieuse ou Badine, Mora-» le ou Galante, Historique ou Critique, soit en Vers, soit en Pro-» se; & cela afin que personne n'ait » plus à le plaindre du vuide ou de » la briéveré de mes demi-feuilles. » A la Haye chez Paupie, Libraire » sur la Salle, 1736. Ces Lettres » Juives continuent à paroître régulierement deux fois par semaines sçavoir le Lundi & le Jeudi; & se trouvent à Amsterdam chez » F. Changuion & J. Raykoff Fils, » à Rotterdam chez la Veuve F. » Johnson, à Leyde chez J. & H. » Verbeck, & à Utrecht chez E. » Neaulme.

## ARTICLE LXXII.

D E S C R I P T I O N Geographique, Historique, Politique des Sciences & des beaux Arts. 1363 & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, par le P. J. B. Du Halde de la compagnie de Jesus. Chez P.G. le Mercier. 1735. 4. val. in-folio.

A Près l'Histoire Geographique de l'Empire de la Chine, de ses Provinces & de ses Villes, & l'Histoire Politique de ses Dynasties & de ses Empereurs, le P. Du Halde nous donne Jans le second & dans le troitième volume l'Histoire Morale, Civile & Oeconomique des Chinois, de leur Caractere, de leurs Mœurs, de leurs Coûtumes, de leurs Usages, de leur Cérémonies & de tout ce qui peut caracteriser leur maniere de penser, d'agir, de parler, de s'habiller. Rien n'est plus complet, rien n'est plus curieux & plus intéressant, rien même n'est plus utile pour un certain développement, une certaine perfection, une certaine maturité de raifon & , li on l'osoit dire, de goût & de sens commun; goût de conduite au moins, & peut être aussi de science, d'Art, de stile même & d'Eloquence.

1364 Memoires pour l'Histoire

Car enfin éleves jusqu'ici des Grecs & des Romains, nous pourrions bien en êrre un peu trop les Esclaves. Nous croyons le plus souvent tout l'esprit & le bon sens renfermez dans leurs monumens & dans leurs écrits. Rien ne nuit plus au progrès des Sciences, des Arts, & des Lettres. Rien ne captive tant sur tout le genie de l'invention; il en faut beaucoup & une espece même d'intrépidité à quiconque veut franchir les bornes des siecles d'Alexandre pour la Philosophie & le raisonnement, & d'Auguste pour le goût de labonne Litterature. Cependant on ne peur disconvenir que le système de la Philosophie Grecque, ne soit un peu plein de Dialectique & de Sophisme dans la speculation, de faste & d'orgueil dans la pratique; & que l'Eloquence Romaine ne donne dans l'artifice & souvent dans les paroles, & le jeu de mots.

Enfin la Chine formée sur d'autres modeles & sur des modeles antérieurs à ceux-là, & par consequent plus raprochée de la premiere nature-

des Sciences & des beaux Arts. 1365 des choses, des premieres idées, des premieres mœurs, peut, quand ce ne seroit qu'à titre d'antiquité, si s'en est un, nous servir aussi de modele à son tour. Constamment dans la maniere de penser & d'agir, elle nous presente un système de raison plus étendu, mieux soutenu, plus tempéré, plus épuré même & plus sain. Pour les bien caracteriser, il semble que le goûtGrec & Romain est un goût d'esprit & de bel esprit, qui n'exclut pas la raison & le sens commun; & que le goût Chinois est un goût de bon sens & de raison qui n'exclut pas cependant l'esprit & le bel esprit.

Une chose paroît assez décisive :
nous cherchons beaucoup les ornemens d'après nos maîtres. La grandeur Romaine étoit bien pleine de
faste : au dehors par ses Conquêtes,
au dedans par son Eloquence. Rome
brilloit & éblouissoit l'Univers. Le
brillant se dissipe, l'éblouissement est
passager. A peine Rome ent-elle atteint le haut point de son élevation,
qu'elle devint la proye des Barbares
mêmes qu'elle avoit conquis. L'Em-

1366 Memoires pour l'Histoire pire des Grecs n'eut pas une plus grande stabilité. Dans les Sciences, cependant & dans les Arts de speculation, la Grece eut l'avantage de la solidité & de la profondeur sur les Romains.Les Chinois mieux tournez ausolide en tout genre, ont toûjours preferé les Arts aux Sciences, les Arts utiles aux prétendus beaux Arts, & les Sciences solides & usuelles comme les Mathematiques, l'Histoire & la Morale, aux Sciences d'éclat & aux Arts du simple bel esprit, comme sont la Physique, l'Eloquence, la Poësie & la Musique, qu'ils n'ont pas laissé cependant de cultiver avec d'autant plus de succès, sur-tout l'E. loquence, qu'ils l'ont moins ornée & moins far dée par conséquent, sans aucun vestige de pointes, de brillans, d'epigrammes ni de jeux de mots.

Jugeons en dabord par l'antiquité, la durée & la vasse étenduë de leur Monarchie. Le second volume du P. Du Halde partagé en plusieurs titres, commence par celui-là. La Monarchie Chinoise depuis plus de 4000. ans, s'est toûjours soutenuë

des Sciences & des beaux Arts. 1367 fortifiée & accruë. Tu regere imperio populos Romane memento, disoit Virgile. Mais l'Empire de la raison est le seul Empire fait pour captiver des hommes. C'est celui des Chinois. Borné dabord à une ou deux Provinces sous Fohi & ses premiers Successeurs, cet Empire s'est plus étendu par la douceur de son Gouvernement & par la sagesse de ses Loix que par la force des Armes & par les Conquêtes. La plûpart des Provinces se sont librement données, ou associées aux Chinois: les Royaumes Limitrophes mêmes, la Cochinchine, le Tonquin, Pegu, Siam, & diversautres ont ambitionné d'être leurs Tributaires pour participer à cette sagesse & à cette douceur de gouvernement, que tous leurs voisins, les Japonois mêmes, tâchent au moins d'imiter.

La Chine s'est trouvée cependant investie de ces mêmes Tartares qui sous le nom de Scythes investissient les Empires Grecs & Romains, & les envahirent à la sin, l'un & l'autrè. Les Rom ins & les Grecs n'étoient guères en l'olitique que Vain-

queurs & Conquérans. Les vertus militaires sont sujettes à des revers, elles ont leurs périodes. La raison est de tous les tems, & sa modération même la rend éternelle. Les Chinois sans avoir jamais été fort aguerris, ont pourtant maintenu pendant 40 Siécles leur superiorité sur ces Tartares, toûjours armés pour les envahir. C'étoit une superiorité de raison.

Ce n'étoit pas tant par des Conquêtes & par des coups de main que par des espèces de prise de possession qu'ils conservoient & reculoient même leur frontieres; pas à pas il est vrai, comme il convient à un système de pure sagesse, & non en volant de l'Espagne chez les Parthes, comme les Romains Victorieux & Conquérans Les Ba bares auquels les Chinois avoient à faire, & ont même à faire encore du côté du Thiber, s'embarrassoient peu d'être défaits & vaincus. On les distipoir, on les dispersoit, ils se retiroient dans leurs Forts, dans leurs Montagnes, dans leurs Forêts, toujours prêts à redescendre dans les Plaines, & à rentrer en Campagne.

des Sciences & des beaux Arts. 1369 Que faisoient les Chinois & que sont ils encore? Ils s'emparoient des plaines & des Vallées, & commençoient par y établir une bonne Place de guerre, une Métropole bien peuplée, un Fou; & peu à peu tout à l'entour & de proche en proche des Tcheon & des Hien, des Villes du second & du troisiéme ordre. Ils les penploient bien & les pourvoyoient de tout, en attendant que le païs défriché, toujours de proche en proche, pût nourrir ses habitans, s'embarassant même fort peu qu'il les nourrit, & continuant toujours à le pourvoir de toutes les richesses de l'Empire, comme ils le font encore dans les Provinces de Koeitcheou, de Sctchuen; les Barbares cantonnés dans leurs Foiêts & dans leurs Montagnes ne pouvoient remner, se trouvant par là divisez & ne pouvant se donner la main, ou se la donnant inutilement contre de grandes Villes fortifiées de bonnes murailles, de bonnes tours & de fortes garnisons: sans parler de la grande moraille qui borde tout le Nord de la Chine, mais qui est bien

Juillet 1736. I. Partie. 3 M

plus le monument de l'orgueil & du faste de l'Empereur Chihoangti, que l'ouvrage de la sage politique des Chinois, chez qui cet Empereur est en execration malgré sa magnificence, ou même à cause de sa magnificence.

Les Tattares l'ont plusieurs fois franchie cette muraille du Nord, sans avoir jamais pû franchir les Places frontieres du Thibet. Mais à quoi ont abouti ces invasions mêmes, & les victoires des Tartares? Conquérans de la Chine, ils ont subi le joug aimable & plein de Sagesse de l'Empire Chinois. Si cet Empire n'avoit été fondé que sur la valeur de ses Peuples, les Tartares plus vaillans qu'eux auroient en exterminant ces peuples anéanti leur Empire, comme il arriva à l'Empire Romain. Mais en cédant à la Valeur Tartare, les Chinois se sont trouvez en possession de cette superiorité de raison à laquelle les Tartares mêmes se sont faits une gloire de céder, & cela jusqu'à deux fois; c'est-à-dire, autant de fois que le cas est arrivé. On diroit que ces Tartares, sur-tout les derniers, n'ont con-

des Sciences & des beaux Arts. 1371 quis la Chine que pour se donner aux Chinois, & ajoûter presque toute la Tartarie à leur domination. Car c'est là à quoi tout s'est réduit, & la Chine toujours accruë par ses defaites, est agrandie d'un tiers depuis la derniere invasion des Mantcheoux. Sans vouloir donner dans aucun jeu de mots on peut définir notre politique Européenne, une politique raisonnée & de railonnement, par oppolition à celle des Chinois qui est une politique simplement raisonnable & de pure raison. Le mal est venu de ce que nous avons commencé par tomber dans la Barbarie, & que nous ne sommes revenus au système de la raison qu'après coup avec une espece d'effort & par système en effet, ce qui n'a plus rien de naturel; au lien que les Chinois ne sont jamais tombez dans la Barbarie, & en sont encore aux premieres lumieres de la droire. & pure raifon; telle qu'elle éclairoit Fohi, Yuo, & les antres descendans immédiats de Noë, sans aucun rafinement.

Le second titre du P. Du Halde est De l'Autorité de l'Empereur, des sceaux

1372 Memoires pour l'Histoire de l'Empire, de ses Dépenses, de son Palais, de ses Equipages. Cette autorité est absoluë, mais toute fondée sur cette maxime née avec la Monarchie, que l'état n'est qu'une famille dont l'Empereur est le pere Glamere, e selon l'expression Chinoise Or qui dit pere & mere à la Chine, dit une autorité superieure à tout, & subalterne à la divine seule qu'elle represente. Car c'est une autre maxime que l'Empereur étant le pere & la mere de son Etat, les peres & meres sont Empereurs dans leurs familles: & si on adore en quelque sorte les Empereurs, si on ne leur parle qu'à genoux, si on s'incline devant leur trône, devant leur image, devant leurs sceaux, devant leur nom; c'est que les enfans en usent de même devant leur pere & mere, les domestiques devant leurs maîtres, les peuples devant le moindre magistrat, les magistrats subalternes devant leurs supérieurs, & en dernier ressort l'Empereur devant le Tien, devant le Ciel, devant le Seigneur du Ciel, dont il se reconnoît le Lieutenant.

des Sciences & des beaux Arts. 1373

Sous Canghi dernier Empereur, la Chine avoit environ 60. millions d'hommes capables de porter les armes, où l'on ne comptoit ni les femmes d'un côté beaucoup plus nombreuses que les hommes, ni tout ce qui est au dessous de 20 ans & qui fait bien la moitié de l'Empire vû la multiplicité des semmes & leur fecondité, ni les Bonzes, ni les Princes, ni les Magistrats, ni les Lettrés, ni les Habitans des Villes flotantes. Il y a plus d'un million de Bonzes à la Chine: les Bacheliers seuls montent à 90 mille. Depuis cette recension de Canghi la Chine fort décrue jusques-là par les invasions précédentes, a bien reçu de l'accroissement de la constante paix dont elle a joui. Il ne faut pas 50 ans de paix à la Chine pour la repeupler, au delà de ce qu'elle peut nourrir & presque contenir. Les revenus de l'Empereur bien évalués montent à 200 millions de Taels. Or le Tael vant 100 fols; c'est donc mille millions de revenu Impérial.

Le troisième article est Sur la forme du Gouvernement, sur les Tribunaux,

1274 Memoires pour l'Histoire les Mandarins; les honneurs qu'on leur rend, leur pouvoir & leurs fon-Etions. Quiconque (on ne se lasse point de le dire ) pénétrera bien les dévoirs réciproques des peres & des enfans, pris à la lettre & dans la plus grande rigueur des termes, entrera tout d'un coup non-seulement dans l'esprit; mais dans la forme même du Gouvernement Chinois: Ce Principe une fois poléque Tien est le Pere, que l'Empereur est un pere subalterne à Tien, que les Mandarins enfans de l'Empereur sont les peres du peuple, que le peuple est une famille ou un nombre de branches d'une même famille; cela supposé rien n'est plus simple que les loix, les mœurs, la correspondance, & tout le détail même du Gouvernement Chinois. La nature, la raison a tout dicté.

De tout tems il y a eu 9. Ordres de Mandarins subalternes les uns aux autres avec la plus parfaite subordination. Le premier Ordre est celui des Colao ou Ministres d'Etat qui ne sont qu'au nombre de 5 ou 6. Du second Ordre on tire les Vicerois des Provin-

des Sciences & des beaux Arts. 1375 ces & les Présidens des Tribunaux subalternes. Le troisiéme Ordre appellé l'Ecole des Mandarins est composé des Secretaires de l'Empereur. Ces 3 Ordres composent son Conseil Privé, qu'on appelle le Tribunal du dedans Outre ce Tribunal il y en a 6 extérieurs qui sont autant de Cours Souveraines, appellées Leoupou sans compter 44 Tribunaux subalternes, tous residans à Peking. Chaque Capitale de Province a deux Tribunaux: chaque Ville a ses Mandarins & sa justice. Sur le seul titre de Docteur un homme est fait Gouverneur de Ville. Cela nous paroît surprenant & presque risible : il suffiroit de dire qu'il n'en est arrivé aucun inconvenient dans le Gouvernement Chinois depuis 4000 ans. On pourroit ajouter qu'il est tout aussi risible de nous voir sans cesse cultiver des sciences qui nous rendroient risibles si on s'avisoit de les faire servir de simple titre pour le Gouvernement: & à quoi servent-elles donc si elles ne servent pas pour le bon ordre & la bonne Police de l'Etat? Il faut tout dite 3.

1376 Memoires pour l'Histoire la Doct ine Chinoise est toute relative au Gouvernement; la science des loix, des mœurs, des rits est l'unique science dont on sait cas à la Chine.

On n'y connoît point ces distinctions de science speculative & de science pratique, de Docteurs & de Doctes, de Professeurs ès loix & de Praticiens des loix. Les loix dont on charge la mémoire, sont les mêmes loix dont on meuble le sens commun: un raisoneur Chinois est un homme raisonnable. Pour le créer Docteur, Licentié ou Bachelier, on regarde à sa conduite & à son jugement autant ou plus même qu'à la mémoire ou à son esprit. Les sciences mêmes que nous abandonnons le plus à la speculation comme la Géometrie, la Géographie, l'Astronomie, les Chinois les tournent uniquement à la pratique & au gouvernement. La fabrique d'un Calendrier ou d'une Crtte Géographique est une pure affaire d'Etat. Un Docteur Chinois est donc un bon Gouverneur de Ville, & un parfait Mandarin, capable de s'élever régulierement jusqu'au Viceroi & au Codes Sciences & des beaux Arts. 1277 lao. Ajoûtons qu'après tout, le gouvernement de la Chine est la chose. du monde la plus simple & la plus facile. Les Chinois pliés & comme assouplis par les loix & par les rits dominans depuis tant de siécles, se gouvernent en quelque sorte rout seuls. Le seul sceau de l'Empereur presenté fait mettre tout l'Empire à genoux, le visage collé à terre au moindre signal. Un simple Placard affiché aux Carrefours d'une Ville pour intimer les ordres du Gouverneur, ne trouve point de refractaires, on en trouve au moins si peu & si rarement que ce n'est pas de quoi faire une exception.

Le quatrieme Atticle roule Sur le Gonvernement Militaire, qui se mene aussi par la voye du Doctorat; mais Doctorat Militaire, qui consisse dans la connoissance des loix, des procédés & operations militaires, & dans la pratique & l'exercice des armes & de ces opérations. Car le Chinois n'abandonne rien au hazard; un Docteur pent bien n'être pas un grand homme, un habile homme, un sage

1378 Memoires pour l'Histoire Gouverneur, un bon Guerrier; parce qu'il y faut toujours la parcie du génie jointe à celle de l'art, de la science & de l'étude:mais un grand homme, un habile homme y estroujours un Docteur & un Docteur formé, qui a subi les examens prescrits, & a pris ses degrés. On compte 18000 Mandarins de guerre, & en tout tems 700 mille foldats répandus dans tout l'Empire; sur-tout à Pexing, le long de la grande muraille & dans les Villes frontières. Il y a plus de 2000 Places de guerre, sans compter les Tours, les Chareaux & les Rédoutes qui sur la grande muraille seule sont sans nombre.

se. Article. De la police de la Chine soit dans les Villes, soit dans les Grands Chemins; des Donanes, &c. Chaque Ville est divisée en quartiers, chaque quartier en maisons. Le chef de la famille en est le Lieutenant de Police né. Il en répond au Quartenier, comme celui-ci répond de son quartier à son Supérieur. Car les Supérieurs

Le port des armes n'est permis qu'aux Militaires, & encore en tems de guer-

re ou dans les factions.

des Sciences & des beaux Arts. 1379 sont toujours responsables des Inférieurs, & solidairement responsables. Cette Police est parfaite, & sans exemple dans son détail & dans sa perfection. Ausli rien n'est mieux entretenu que les Rvës des Villes & les Chemins, les Quais, les Rivieres, les Canaux. Tout dépend de là, autant pour le moins que de la douceur du caractere Chinois. Cette douceur est peut-être même l'effet plutôt que la cause de la bonne Police. La grande attention du Magistrat est à reprimer les moindres naissances de querelles dont il seroit responsable. Rarement les Chinoisen viennent aux coups; ce ne sont même jamais tout au plus que des coups de poing: Un Chinois qui se prend de querelle avec un autre, commence par jetter son bâton à côté, s'il en a un à la main. Il seroit seul coupable s'il étoit convaincu de s'être battu ou même simplement querellé avec quelque sorte d'arme à la main, sans même en user ni menacer. La politesse Chinoise va même à supprimer les querelles: tous les démelez se terminent par devant le Ma-

3 M vj

1380 Memoires pour l'Histoire gistrat où on n'est admis qu'à plaider régulierement son droit. Encore punit - il souvent les deux Parties, l'une pour avoir commencé le Procès, l'autre pour l'avoir soutenu.

Le 6e. Article traite De la Noblese; nous en avons parlé. Le 7c. De la fertilité des Terres, de l'Agriculture & du cas qu'on en fait. Les Laboureurs sont préferez aux Marchands & aux Attisans. On ne s'amuse point à faire des Parterres à la Chine, tout est semé. Les Villes n'ont garde d'être mal-propres & pleines d'ordures : tout ce qui s'appelle fumier est enlevé & vendu; or toute ordure, bouë, excrémens, &c. est fumier. Ils le pourrissent, ils le remuent, ils le macerent, ils le font fermenter pour l'adoucir & en faire un bon terreau. C'est un Art à la Chine de faire rentrer au plus vîte dans la terre tout ce qui en est sorti & qui en peut sortic de nouveau, en ris, en bleds, en grains, en nourriture. On n'apperçoit ni hayes, ni fossés, ni arbres même dans les Campagnes, tout est cultivé. Toutes les plaines sont applades Sciences & des beaux Arts. 1381 nies au niveau à cause du ris. Et les collines & les montagnes sont coupées en terrasses, en amphitheatres, où l'on éleve l'eau à force de bras, de chapelets & de canaux de Bambou.

Ce qui rend l'Agriculture si recommandable aux Chinois, outre la raison du bon sens qui les porte naturellement à ce qu'il y a de plus nécessaire dans la societé d'un si grand peuple, Chinnong un de leurs fondateurs Patriarches, passe pour l'avoir inventée, c'est-à-dire, apparemment réduite en Art; Chun autre Patriarche Chinois a éte tiré de la charuë pour être associé à l'Empire par le Grand Yao. Yu fondateur de la premiere Dynastie a travaillé à la formation des Terres & a beaucoup écrit sur cette matiere: la plûpart des Empereuts n'ont rien tant recommandé. Enfin c'est un ulage de toute antiquité que l'Empereur en donne lui-même l'exemple, labourant tous les ans en cérémonie & semant de ses mains quelques Sillons; exemple suivi de tous les Grands de l'Empire & de tous les Gouverneurs, Vicerois &

Mandarins, Superieurs & Subalternes. L'Empereur regnant a créé un 10e. Ordre de Mandarins, pour ceux qui se distinguent dans cette profession.

Se. Article. L'adresse des Ouvriers & l'industrie du menu peuple. C'est sur-tout à la Chine, dit le P. du Halde ; qu'on connoît cette maxime que bonus odor lucri ex re quâlibet. Où la force manque, il faut bien que l'industrie y supplée. Quelque grande, quelque fertile que soit la Chine, ce n'est qu'à force d'industrie à mettre tout à profit & en valeur, que la moitié de ses habitans y trouvent dequoi se sustenter. Ils ne sont pas, diton, fortinventifs; mais ils sont au moins fort laborieux & fort adroits à faire valoir les inventions dont ils sont en possession, & dont la plûpart après tout ne peuvent leur être venuës que de leur propre industrie. Ils n'ont pas le tems de courir après des inventions inutiles de speculation & de Métaphylique: le nécessaire les occupe, & dans ce genre on peut dire qu'ils sont très inventifs.

des Sciences & des beaux Arts. 1383 9e. Article. Du caractere des Chinois. En general ils sont doux, humains, sociables. Leur manieres sont pleines d'affabilité. Sur le grand Principe de paternité & de filiation qui lie avec subordination les Supérieurs avec les Inférieurs, ils établissent les devoirs non moins réciproques de Parenté & même de Fraternité universelle entre égaux. Enfans d'un même Pere ils se regardent tous comme Freres. Images de la même divinité, ils se respectent mutuellement comme il convient : ils sont pleins d'égards & de bienseances les uns pour les autres. La politesse n'a été poussée nulle part aussi loin qu'ici, & elle y a été la même dans tous les tems. Il n'y a pas jusqu'au plus vil peuple qui ne soit doux & poli. Un exemple cité par le P. Du Halde, les peint bien. Dans un embaras de voitures, de charetes, de crocheteurs, d'ouvriers, de gens de la lie du peuple, on ne voit personne qui se fâche, on n'entend personne en rejetter aigrement la faute sur qui que ce soit. Les uns attendent patiemment que l'em1384 Memoires pour l'Histoire baras soit demêlé; ceux qui se reconnoissent, se saluent obligeamment & on aide aux plus embarallez; on refpecte ceux qui seroient en danger; on se laisse passer mutuellement 3,0n se fait honneteté. Les Chinois sont vindicatifs, mais patiens à attendre le moment de leur vengeance; assez habiles à le saisser; couvant quelquesois des haines éternelles sous de beaux dehors d'amitié; le plus souvent cependant faciles à oublier ou à pardonner, par des motifs mêmes de générosité & de grandeur d'me. Ils sont naturellement modestes, & les femmes pleines de pudeur; la chasteré est une grande vertu chez eux, mais non sans de frequens exemples, sur tout de la part des Veuves, dont plusieurs sont sideles à leurs maris, même après leur trapas, par des principes de Religion & de devoir.

Un autre trait caracterise l'humeur douce & moderée des Chinois. Les voleurs n'y sont gueres que des filous. Il y a peu de ces brigands inhumains qui assassinent les gens après les avoir dépouillés ou pour les dépouiller. La

des Sciences & des beaux Arts. 1385 plûpart volent avec adresse & par des tours subtils. Rarement un voleur demande la bourse, mais il la coupe volontiers ou l'escamote. Et sur ce pied, la plûpart des Chinois sont silous. Carenfin l'occasion, dit le Proverbe, fait le larton, & c'est la nécessité sur-tout qui fait recourir aux voyes injustes de s'enrichir. Or les Chinois sont fort nécessiteux, & fort en occasion dans le commerce intime qui les lie, de s'approprier les biens étrangers qui leur passent sous les yeux, ou par les mains. L'interêt est leur grand vice; il leur fait jouertoutes sortes de personnages, dont le meilleur ne vaut le plus souvent rien. Autre trait caracteristique de la douceur des mœurs Chinoises. Les Domestiques, les Esclaves adorent leurs Maîtres, qui effectivement les traitent toujours comme leurs enfans.

noe. Article. De l'Air de la Phyfionomie des Chinois. 11e. De leur magnificence dans les Ouvrages publics, dans les Chemins, dans les Ponts, dans les Portes des Villes, dans les Tours, dans les Arcs de triomphe,

1386 Messoires pour l'Histoire dans les Monumens publics, dans les Voyages. 12e. des Cérémonies de civilité, de Visite, de Presens, de Lettres, de Festins, de Mariages, de Funerailles, &c. Cet Article se rapporte à celui du caracteredoux, raisonnable & humain de la Nation, & aux loix de la societé naturelle qui lie un si grand corps sous le nom ou sous l'idée d'une seule famille. Les Chinois sont cérémonieux par Principes, par Loi, par Devoir. Tout leur Cérémonial est écrit dans le plus petit détail qu'on puisse imaginer, & ils le regardent comme la Base de l'humanité, de la societé & du Gonvernement même. Il y a un Tribunal à Pexing pour le maintien du Cérémonial de l'Empire jusques dans les plus petites choses. Les Chinois disent que les hommes naissent. naturellement rudes & groffiers, & que ce sont ces cérémonies qui leur ôtent leur barbarie & leur ferocité naturelle. Cela n'est pas si mal pensé. Peut être estil bon aussi que les hommes ne soient pas si familiers entr'eux & qu'ils ne puissent s'aborder qu'avec respect. Car outre le mépris qui

naît de la trop grande familiarité, il en naît aussi des amitiés & des societés, des licences & des complots le plus souvent fatales aux mœurs, souvent fatales à l'Etat même, & pour le moins au bon ordre & à la bonne police. Le respect mutuel des hommes les uns pour les autres, est le rempart de bien des vertus; & les cérémonies sont comme les remparts ou les ouvrages extérieurs & avancés, qui empêchent de donner atteinte au

corps même de la place.

Tout le sent de la douceur du caractere & du Gouvernement. Les prisons sont plus commodes & plus propres qu'en Europe. Le jugement des criminels est fort lent & sujet à mille revisions de tous les Tribunaux Supérieurs jusqu'à celui même de l'Empereur. Car nul Magistrat, nul Tribunal n'a droit de vie & de mort; & un homme condamné à la mort aux extremités de l'Empire, ne mourra point si l'Empereur ne ratisse l'Arrêt après l'avoir fait bien examiner dans les Tribunaux de Peking, dans son

1388 Memoires pour l'Histoire conseil privé, souvent encore par des Commissaires exprès, & l'avoir bien examiné lui-même & tout à fait à loisir. On voit bien que le respect que les Chinois ont les uns pour les autres, n'est pas un simple cérémonial; c'est l'humanité & presque la diviniré qu'ils respectent dans les hommes les moins dignes de l'être. Encore l'Empereur modere-t-il le plus souvent les Arrêts des Tribunaux; & les Loix mêmes sont fort modérées dans le genre des supplices. La plûpart des châtimens prescrits par les loix & imposez par les Magistrats, ne portent point d'infamie, & ne sont regardez que comme de simples corrections paternelles.

the. De l'abondance qui regne à la Chine. 15°. Des Lacs, Canaux, Rivieres, Barques, Vaisseaux. De tout tems il y a eu des Canaux & des Levées à la Chine; de tout tems on s'y est attaché à rendre les Rivieres navigables. Mais le grand Canal Impérial qui a 600 lieues de cours & traverse tout l'Empire, ce sur Chitson fondateur de la 20°. Dynastie, la premie-

des Sciences & des beaux Arts. 1389 re des Tartares, qui le fit.

16e. Des monnoyes courantes. Elles ne sont qu'en cuivre & en argent.L'or est une marchandise à la Chine. Le 17. Article est Sur le Commerce. C'est assez peu de chose au dehors, mais en revanche la Chine est assez grande pour former dans son intérieur le commerce le plus vif, le plus intime, le plus universel, le plus étendu même qui soit ailleurs. Celui de l'Europe entiere ne l'égale pas. Tout est mobile, tout entre dans le commerce & dans la circulation qui entraine tout sans rien déranger; telle est l'admirable police qui tempere jusqu'aux plus impétueux mouvemens d'un si grand peuple, & d'un peuple si âpre aux affaires d'interêt.

Les 3. Articles suivans roulent Sur le Vernis, sur la Porcelaine & sur les Soyeries. Les heureux efforts que les François & en général les Européens ont fait pour imiter la Porcelaine Chinoise, d'après les Mémoires des Missionnaires, ont sans doute engagé le P. Du Halle qui avoit communiqué ces Mémoires au Public, à trai-

1 390 Memoires pour l'Histoire ter cet Article tout a fait à fond. Le 22e. Article de la langue Chinoise est aussi amplement & bien traité. L'Auteur nous permettra cependant de remarquer, que nos langues d'Europe pourroient bien être aussi dissiciles pour un Chinois & lui paroître aussi bizares, & du même ordre de difficulté & de bizarrerie, que la Chinoise le paroît à un Européen. Les Chipois ont deux langues, l'une Mandarine, l'autre Populaire. Sans parler de l'Europe entiere qui abien des langues, la France outre ses Patois Provinciaux, a bien aussi son François Populaire & sa langue de la Cour, & des gens élevés & polis. Les mêmes mots diversement prononcez ont diverses significations à la Chine, & en Europe & en France aussi. Le ton fait tout chez eux, & chez nous aussi. Ils nous paroissent chanter, nous leur paroissons chanter. Dans un seul mot ils en renferment trois, & nous quelquefois 4 & 5. Par exemple despicere, a l'énergie de ces trois mots de alto respicere, & de ceux-ci regarder de haut en b'as

des Sciences & des beaux Arts. 1391 que nous rensermons dans les seuls

mots dédaigner, ou mépriser.

Nos seuls e François tantôt ouverts, tantôt fermez, tantôt muets, malculins & féminins, tantôte, tantôt at, tantôt oi, tantôt a tantôt ea, tantôt ei, tantôti, - &c. peuvent aller de pair avec toutes les bizareries Chinoises de même éspece. Le stile des Livres, le stile des Poëtes, le stile d'une Lettre sont aussi differens sans doute chez nous, nous François, Anglois, Allemans, Grecs & Latins, que chez les Chinois. Les Lettrés Chinois savent à peine toute leur langue, nos Lettrés sont souvent embarassez dans la nôtre. Nous seroit-il permis de proposer ici une conjecture sur l'alphabet Chinois qu'on dit qu'ils n'ont pas, & sur la maniere dont on dit qu'ils prononçent?

Les Lettres Chinoises sont des mots, des monosyllabes, tout ce qu'on voudra; les Lettres Grecques étoient bien aussi des mots même de plus d'une syllabe, & les Hébraïques, alpha, aleph, Beta, &c. & chez nous les lettres f., h, l, m, n,

1392 Memoires pour l'Histoire &c. sont des mots dissylabes, effe, ache, elle, emme, &c. Mais dans la prononciation ces mots redeviennent des lettres lorsqu'on les joint à d'autres lettres, & l'on dit trop au lieu de dire terreop, mon au lieu de emmoenne. Or voilà peut-être ce que fait le Chinois; il épelle en parlant, il dit terreop au lieu de trop c'est-à-dire, qu'il prononce ses lettres de la même maniere, soit en épelant, soit en parlant; ce qui est fort éloigné d'être un défaut; au lieu que nous par une bizarrerie fort embarassante pour les enfans qui apprennent à lire, & qui a été fort à propos relevée par un Grammairien de nos jours, nous épelons effe & nous parlons fe, nous épelons esse & nous parlons se ou s.

A ce compre les Chinois ont donc un véritable alphabet, qu'il faut souhaitter qu'on puisse enfin démêler & réduire en régle. Peut-être a-t-il 3 ou 400 lettres, peut-être en a-t-il 10000; mais peut-être en avons nous autant, croyant n'en avoir que 24. Nous ne sommes pas juges dans les choses que nous connoissons trop

des Sciences & des beaux Arts. 1393 bien; non plus que dans celles que nous ne connoissons pas assez. Dans une langue naturelle & familière, il y a mille difficultez que l'ulage envelope & emporte par voye de fait. Jugeons en, si nous le pouvons, par la grande difficulté que les enfans trouvent à articuler ces 24 lettres. Croiton bien en effet que nous n'ayons que 24 lettres, 24 manieres d'articuler, 24 mouvemens simples de langue, de levres, de dens, de gosier. Notre & seul a bien des inflexions. Dans ximene l'un dit, csimene, l'autre simene, l'autre ssimene, un autre chimene. Dans exemple le François dit eczemple, l'Auvergnat ecsemple, le Daufinois ezemple, le Languedochien essemple, le Gascon ezsemple, le Picard escample, &c. Si l'on y regardoit de près, chaque bouche le diversifie. Les Chinois, dit-on, n'ont point nos lettres b, d, r, x, z. Cependant ils ont le mot y-tsée qu'ils prononcent à peu près y-dzée en adoucissant le d & Is. Il est vrai qu'ils ne pourroient dire sechement da, de, di, &c. ni za, ze, zi, &c. C'est-àfuillet 1736. I. Part.

1394 Memoires pour l'Histoire dire, que le d, & le z'ont plus d'une maniere de se prononcer chez nous, tantôt ferme & sans vehicule en quelque sorte, tantôt en adoucissant & en coulant. Si nous y prenons bien garde, le t a trois manieres de se prononcer, au commencement, au milieu & à la fin des mots, & il n'est pas le même dans the, dans eté, & dans &. Les autres consones sont dans le même cas. En general même chaque combinaison de lettres, chaque jonction avec d'autres lettres, en varie la prononciation & par consequent la nature, l'espèce, & la substance. Le g est bien different dans ga, ge, gi, go, gu, gea, gei, geo, geu, que, gui, &c. Nous ne sentons pas ces différences dans notre langue, nons y fommes trop accoutumes; mais un enfant qui apprend à lire les sent; & dans une langue étrangere nous sentons tout; & chaque articulation de la même lettre nous paroît une lettre, une syllabe & un mot nouveau.

Le P. Du Halde donne un abregé de Grammaire Chinoise: tout cela est extremement curieux, utile même

des Sciences & des beaux Arts. 1395 pour nous former l'esprit en agrandissant nos idées, jusqu'ici trop resserrées par la litterature Grecque, Romaine, Européenne. Le Papier, l'Encre, les Pinceaux, l'Imprimerie viennent encore ici au secours de ceux qui croyant remonter à la plus haute Antiquité, n'ont que le Papyros Grec ou Egyptien à nous vanter. Suit la maniere d'étudier pour les enfans, & la maniere de s'avancer dans les lettres, & enfin dans les charges par les degrés de Sieontsai, de Kingin, &c. C'est-à dire de Maître les Arts; de Bachelier, &c. Surquoi roulent donc ces études ? Le P. Du Halde ne nous laisse rien ignorer, & va même jusqu'à nous donner un ample extrait de la Litterature Chinoise. Elle-conhiste principalement dans la Langue, l'Histoire, les Loix & la Morale. L'étude de la langue Chinoise est vaste & emporte bien du tems que nous croyons qu'on pourroit mieux employer. N'outrons fien; ciest nous qui sommes les plus à plaindre sur l'Article? Ce n'est pas une, ce sont deux, trois, quatre & dix langues 3 N ii

le François, le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Syriaque, l'Anglois, l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien, &c. qu'il nous faut apprendre si nous voulons être vraiment savans, & nous mettre en possession de notre Litterature Européenne ancienne & moderne. Les Chinois n'ont qu'une langue à apprendre, aussi ont-ils bien du tems de reste pour former leur raison, leur jugement, leur esprit, leur

cœur, & ils n'y manquent pas.

Ils n'ont point nos Histoires de détail: Mais ils ont leur grande Histoire de 4000 ans où le détail & un pareil détail se trouve d'une maniere plus réguliere, plus intéressante & plus instructive étant plus relative à eux, à ce qu'ils sont & à ce qu'ils doivent être. mœurs & nos manieres de penser mêmes ne peuvent manquer de se sentir de cette diversité bizarre d'Histoires, d'Exemples, de traits Disparates que nous prenons chez diverses Nations pour nous former. Aussi sommes nous mobiles comme nos modeles; non seulement nous Frandes Sciences & des beaux Arts. 1397 çois, mais nous tous Peuples de l'Europe; car encore les François sont-ils peut-être ceux qui ont le moins changé pour l'essentiel, pour le Gouvernement, pour la Religion & pour l'efpece même de mobilité superficielle d'habits & de modes qu'on veut bien nous reprocher; parce qu'elle est Superficielle & qu'elle saute aux yeux de ceux qui n'ont que des yeux. Est-ce que l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, ne sont pas plus. mobiles que nous sur des points qui devroient être sacrez & inébranlables ?

Enfin le P. Du Halde, nous donne l'extrait des principaux Livres
Chinois, des Livres Classiques, des
King, & de leur principaux Commentateurs, Confucius, Memcius,
&c. Les Sages de la Grece & tous ses
Philosophes n'ont point débité de
plus belles ni de plus saines maximes
de morale & de vertu, ni formé de
plus sages systèmes de raison, de conduite, de gouvernement, que ceux
qu'on trouve ici. Les principales vertus mêmes, l'humilité, la mortifica-

ra 9 8 Memoires tour l'Histoire tion intérieure de l'esprit, une certaine modération de raison, &c. inconnues à cette orgueilleuse antiquité, la charité même & la chasteté brillent avec éclat dans ce précieux recueils d'érudition Chinoise.

. Outre ce recueil, il y en a encore un autre, appellé Recueil Impérial d'Edits, d'Ordonnances, de Déclara. tions, d'instructions des Empereurs de differentes Dynasties, & des remontrances, Mémoriaux, Instructions, & autres piéces de même éspece, redigées par les ordres de l'Empereur Canshi avec les notes & les reflexions écrires du pinceau rouge, on comme nous dirions Scellées du grand Sceau de Cire jaune, ou plus litteralement de la propre main dumême Empereur. Tout cela est plein d'instruction pour les esprits solides ou qui veulent le devenir, étant capables d'en faire leur profit. Nous donnerons dans un seul Extrait les deux Volumes qui nous restent à indiquer au Public: car c'est tour ce que nous pouvons faire par nos Extraits les plus longs, n'y ayant que la Lecture même de l'Ouvrage

des Sciences & des beaux Arts 1399 qui puisse pleinement satisfaire les

Lecteurs intelligens.

Nous allions oublier un morceau qui finit le second Volume, & qui mérite un mot d'indication. Son Titre est Leining ou Femmes Illustres. L'illustration de ces femmes ne sera peut-être pas trop du goût Européen: On n'en voit aucune à la tête des Armées ni des Académies, se signaler par des exploits de valeur ou par des Ouvrages d'érudition: elles ne sortert point de leurs appartemens ni de leur ménage. Ce sont des meres qui donnent à leurs enfans l'éducation la plus complette: ce sont des femmes qui ramenent leurs maris dans le chemin de la vertu, du devoir, de la valeur même & de la gloire: ce sont des Veuves qui gardent, au peril même de leur vie, la foy conjugale dont elles ne le croyent pas suffilamment dégagées par la mort de leurs époux : ce sont des femmes fortes, au moins selon le portrait naif qu'en fait l'Ecrivain Sacré, mulierem fortem, &c. La Chine en a beaucoup de cette sorte, & les Chinois qui regarderoient 1400 Memoires pour l'Histoire avec mépsis & horreur nos Héroïnes Militaires ou Académiques comme des monstres d'indecence, font un grand cas de leurs Liening, & en recueillent l'Histoire avec grand soin. Chaque Païs a sa maniere de penser, & celle des honnêtes gens parmi nous, pourroit bien se rapporter à celle des Chinois.

## ARTICLE LXXIII.

APOLOGIE DE LACTANCE contre M. Bayle. Seconde Partie par le P. Merlin Jésuite.

Actance a tourné en preuve contre le Paganisme, un aveu que faisoit Ciceron dans le Livre de Consolatione. Sçavoir, que les Dieux qui étoient honorez d'un culte public, avoient commencé par être de purs hommes. Marcus Tullius. ... in eo libro, quo se ipsum de morte filia consolatus est, non dubitavit dicere, Deos qui publicé colerentur, homines suisse. Quod ipsus testimonium eò debet gravissimum judicari, quod & an-

des Sciences & des beaux Arts. 1401 gurale habuit sacerdotium, & eosdem se colere venerarique testatur. Itaque intrà paucos versiculos duas res nobis dedit.Nam dum imaginem Filia eodem se modo consecraturum esse profiteretur, quo illi à veteribus sunt consecrati, E illes mortues esse docuit, & originem vana superstitionis ostendit. Après avoir rapporté le passage de Ciceron, qui est d'autant plus précieux que le Livre de Consolatione est perdu, Lactance se propose cette objection. (a) » On me dira peut-être » que Ciceron radotoit, quand il » composa ce Livre; & que la tête » lui avoit tourné par la force de » son affliction. Mais répond La-» ctance, ce Livre de Consolatione » est si beau, qu'il n'a pû être écrit » que par un homme de très bon sens, & dont l'affliction avoitété » déja appaisée, par la raison, par » le soin de sesamis, par le tems. » Telle est la traduction abregée que M. Bayle a faite du texte qui suit. Fortasse dicat aliquis præ nimio luctu

<sup>(</sup>a) Lactance Lib. 1. Div. Inst. cap. 15.
3 N v

14.02 Memoires pour l'Histoire delirasse Ciceronem. Atqui omnis illa oratio & doctrina, & exemplis & ipso loquendi genere perfecta non agri, sed constantis animi ac judicii fuit. Et hac ipsa sententia nullum prafert indicium doloris. Neque enim puto illum tam varie, tam copiose, tam ornate scribere potuisse nisi luctum ejus & ratio ipsa, & consolatio amicocorum, & temporis longitudo mitigasset. » C'est ainsi qu'il falloit » tourner la chose, reprend M. Bayle; (b) quand on avoit beso soin que Ciceron fût un témon irréprochable. Mais s'il eût fallu » prouver l'insussissance de la Philosophie à consoler l'homme dans son affliction, alors on auroit allégué ce Livre même de Ciceron, comme l'Ouvrage d'un homme qui se confesse subjugué honteusement par la douleur d'avoir perdu une fille. A quoi imputerons nous ce manége? Est-ce par mégarde que l'on employe les mêmes choses à des usages bien contrai-

(6) Dict. Crit. & Hist. à l'Article de

des Sciences & des beaux Arts. 1403 » res, ou par quelque artifice de » Rhétoricien. » Pour concevoir que M. Bayle reproche ici une contradiction & un manage à Lactance par le détour le plus odieux, il faut remarquer trois choses. 1°. Que selon M. Bayle il n'étoit pas nécellaire que Ciceron radotât jusqu'à l'extinction entiere du bon sens, & que c'étoit assez qu'il fût subjugué par la douleur, pour que son témoignage contre les Dieux ne fût pas recevable. 20. Que selon le meme Critique, Ciceron avouë en écrivant ce Livre de Consolatione, qu'il est actuellement subjugué par la douleur. 3°. Qu'à en croire aussi M. Bayle, Lactance marque, ou du moins permet de penser que Ciceron s'avisa pour la premiere fois de dire que les Dieux avoient été de purs hommes, lorsqu'il forma le dessein de Déifier sa fille. Si toutcela est vrai, le manége de Lactance est manisceste, sa contradiction est démontrée.

Quoique l'affliction, qui ne va pas jusqu'au delire, ne soit jamais cause qu'un homme donne des rêveries.

1404 Memoires pour l'Histoire pour des faits constans; passons à M. Bayle la premiere de ces trois suppositions. Les deux autres sont deux insignes impostures, ou il n'y en eut jamais. Comment notre Critique prouve t'il que Ciceron dans le Livre de Consolatione, confesse qu'il étoit actuellement subjugué par la douleur? Ce Livre ne subsistant plus, il allégue le témoignage de Lactance,& commes'il n'avoit pas eu lui-même les Ouvrages de ce Pere entre les mains, il nous renvoye (c) à Gaspar Sagitta. rius in vità Tullia, & à Corradus in quasturà. Corradus ne dit pas un mor, ni de Lactance, ni du Livre de Consolatione. Gaspar Sagittarius s'authorise du témoignage de Lactance, pour avancer qu'au tems de la mort de Tullie, Ciceron avoua qu'il avoit honteusement rendu les armes à la fortune; Lactantio teste affirmavit se tum à fortunà victum turpiter. Sagittatius ne fait là aucune mention du Livre de Consolatione; de

ie Lettre Q note marginale g. qui renvoye à la Lettre O. note marginale r.

des Sciences & des beaux Arts. 1405 sorre qu'il faut revenir à Lactance & à l'endroit que M. Bayle avoit devant les yeux. Nous y lisons, que le grand deuil de Ciceron étoit passé, lorsqu'il composoit le Livre de Consolatione. Le détour de notre Critique n'est-il pas bien adroit, pour engager ses. Lecteurs à admettre sans difficulté cette fausse proposition: Lactance auroit allégué ce Livre même de Ciceron, comme l'Ouvrage d'un homme qui se confesse honteusement subjugué par la douleur d'avoir perdu une fille.

Cette imposture n'est rien au prix de la seconde. Lactance, dit M. Bayle, cite quelquesois le Livre de Consolatione, » C'est par là qu'on peut apprendre que Ciceron ne sit aucune, dissiculté de sacrisser l'honneur & la gloire de ses Dieux à la fantaisse rigidicule qu'il avoit de Déisser sa fille: » car afin de justifier cette fantaisse » il montra que les Dieux que l'on » adoroit à Rome publiquement, » avoient été autresois des hommes. » On voit là une belle image de » l'empire des passions. Elles n'épar- » gnent rien, ni dans le Ciel, ni sur

1406 Memoires pour l'Histoire s la Terre, quand elles travaillent » à leur justification. » M. Bayle nous débite, qu'il apprend par cet endroit de Lactance, que l'aveu de Cicéron touchant l'origine des Dieux, est dictée par la fantaisse qu'avoit ce Payen de Déifier sa fille. L'Auteur du Dictionnaire écrit cela d'une main, & de l'autre il tient le Livre de Lactance ouvert en cet endroit; où immédiatement après le mot mitigasset, qui est le dernier du grand morceau que notre Critique a copié, Lactance démontrele contraire. Oui, Lactance démontre que l'aveu de Ciceron sur l'origine des Dieux n'est rien moins que le projet de la fantaisse, qui lui étoit venuë de Déifier sa fille; & comment? Parce que Ciceron avoit fait le même aveu dans ses Livres de la Republique, dans son Livre de la Gloire, dans ses Livres des Loix, dans ses Jusculanes, où il enseigne que tous les Dieux grands & petits ont étéautrefois des hommes. Quid quod, idem dicit in Libris de Republica, Idem de Gloria. Nam de Legibus, quo in opere Platonem secutus, leges voluit ponere,

des Sciences & des beaux Arts. 1407
quibus putaret usuram ese justam &
sapientem, de Religione ita sanxit.
Divos & eos qui cœlestes semper habiti
sunt, colunto; & illos quos in cælo merita locaverunt, Herculem, Liberum,
Assculapium, Pollucem, Castorem,
Quirinum. Et in Tusculanis, cum diceret totum pene cælum humano genere completum; si voluero, inquit,
scrutari vetera, & ex illis ea que
scriptores Gracia prodiderunt, eruere
coner: ipsi illi majorum gentium Dii
qui habentur, hinc a nobis profesti in
cælum reperientur, &c. (d)

Je passe à une autre matiere, où Lactance n'est ni accusé ni repris par M. Bayle, (e) mais appellé en témoignage pour appuyer le Pyrrhonisme impie que notre Critique s'efforce d'établir, sur l'immortalité de l'ame, sa spiritualité, & sa distinction de l'âme des Bêtes. Il ne pouvoit passe méprendre sur le sentiment d'Arnobe. Tout le monde convient que ce dernier enseigne dans ses écrits,

<sup>(</sup>e) Dict. Crit. & Hist. à l'Arricle de Rorarius Lettre D.

1408 Mempires pour l'Histoire que l'ame humaine est mortelle de sa nature; qu'elle périra totalement dans les enfers par l'activité des toutmens; & que si elle doit toujours durer dans le Paradis, c'est par une pure grace de Dieu; que les ames des impies sont releguées dans les corps des bêtes, & qu'elles passent de l'un dans l'autre par une éspece de Metempsicose jusqu'à la fin du monde; que par conséquent l'ame des bêtes est raisonnable comme celle des hommes. Notre Critique, qui se prévaut de cette authorité, ignoroitil ce qu'on a coutume d'y répondre? Arnobe, dit-on, n'étoit que Catechumene, & médiocrement instruit des Dogmes Catholiques, quand il publia son Ouvrage contre ses Gentils. Il est vraisemblable, qu'étant plus éclairé dans la suite, il reconnut ces erreurs grofficres. La preuve qu'on en apporte, est que Lactance son fidelle Disciple a grand soin de les réfuter & de défendre les vérités contraires. M. Bayle ne s'accommodoit point de cela, il lui importoit que dans ce tems-là on ne vît point la

des Sciences & des beaux Arts. 1409 liaison qui se trouve entre la pensée & la spiritualité, & que parmi les Chrétiens il sût ordinaire & permis de croire que l'ame de l'homme n'est ni spirituelle, ni immortelle, ni distin-

guée de celle des bêtes. Il assure sans hésiter que tel étoit le sentiment de Lactance. Il est cependant maniseste que ce Pere étoit bien éloigné de dire comme Arnobe, que les ames des damnés seront un jour anéanties par la violence des tourmens de l'enfer; il soutient au contraire très expressement, que la mort de l'autre monde n'a point la force de faire périr les ames des impies; mais de les punir sans fin & durant toute l'éternité: ajoûtant que cette sorte de mort ne convient en aucune façon aux bêtes, dont les ames sont détruites par la mort, parce qu'elles ne sont pas spirituelles comme les nôtres, & qu'elles sont faites d'une matiere à peu près semblable à l'air que nous respirons. Cujus non ea vis est, ut injustas animas extinguat omnino, sed ut puniat in aternum.... Hac mutas pecudes non attingit; quarum

1410 Memoires pour l'Histoire anima, non ex Deo constantes sed ex communi aere, morte solvuntur: (f) M. Bayle auroit pû remarquer que Lactance ramasse & employe presque routes les preuves, qu'on a jamais imaginées, pour confirmer la spiriqualité & l'immortalité de l'ame humaine. Et sice Pere ne dédaigne pas d'en emprunter quelques - unes de Platon, il a soin d'observer qu'elles ne sont pas solides & que leur défaut est suppléé par d'autres qui le sont. Ce défaut au reste consiste selon Lactance, en ce qu'elles prouveroient une fausseré maniseste, qui est la spiritualité & l'immortalité de l'ame des bêtes. Quod argumentum mutis animalibus aternitatem daret, nisi adjectione sapientia discrevisset (g) De plus, M. Bayle devoit-il ignorer que Lactance avoit prévenu Descartes, sur la distinction & l'opposition des deux substances de l'ame & du corps? Distinction d'où resulte la démonstration inventée par celui-ci touchant le spiritualité de l'ame: ex re-

<sup>(</sup>f) Lib. 2. Div. Inst. cap. 12.

<sup>(</sup>g) Lib. 7' cap. 8.

des Sciences & des beaux Arts. 1411 bus igitur diversis ac repugnantibus homo factus est, sicut ipse mundus ex luce & tenebris, ex vità & morte. (a) Il n'est pas moins vrai que Lactance avoit compris aussi bien qu'aucun Philosophe Moderne, la difficulté qu'il y a d'expliquer l'union de notre ame avec notre corps, parce que l'une est spirituelle, & que l'autre est materiel. Nec si videat, tamen perspicere possit, quo pacto rei corporali res incorporalis adjuncta sit. (b)

Ce n'est-pas tout. Lactance enseigne en termes clairs & formels, qu'un corps peut bien à la vérité naître des corps, parce qu'il peut être formé d'une partie de leur substance; mais qu'une ame ne peut naître des autres ames, parce que rien ne peut être détaché d'une chose qui n'a point d'étaché d'une chose qui n'a point d'étenduë, & qui ne donne point de prise à l'action dont un tel esset doit dépendre, & que c'est pour cela qu'il appartient à Dieu seul de donner l'existence aux ames, sans qu'aucune matiere ni aucun corps puisse cons

<sup>(</sup>a) Lib. 2. cap. 12.

<sup>(</sup>b) Lib. de opificio cap. 16.

1412 Memoires pour l'Histoire courir à leur production. (a) Corpus enim ex corporibus nasci potest; quoniam confertur aliquid ex utroque: de animis anima non potest; quia ex re tenui & incomprehensibili nihil potest decedere. Il'est sur que ce Pere a entendu par le mot tenui une chose qui n'a point d'étenduë. Quod autem tenue atque subtile id vero individuum. Il conclut ainsi. Itaque serendarum animarum ratio uni ac (oli Deo subjacet. Oui Lactance avoit reconnu si évidemment la vérité de tout cela, que la plûpart de ses Commentateurs l'accusent d'avoir outré cette Doctrine, & d'avoir donné dans l'erreur des Platoniciens, qui assuroient que les ames humaines sont des particules détachées de la substance de Dieu. Ils ont peut-être tort d'avoir entendu. trop à la lettre ces paroles. (b) Con-Stantes ex Deo. Et celles-ci spiravit ei animam de vitali fonte spiritus sui qui est perennis, & celles-ci encore, dont Lactance se sert pour prouver l'immortalité de l'ame, quod ex cœ-

<sup>(</sup>a) Lib. 7. cap 26. & ibid. cap. 8. (b) Lib. 2. Div. Inst. cap. 12.

des Sciences & des beaux Aris. 1413 lestisfiritu, id constat ac viget semper, quoniam divinus spiritus sempiternus est. Lib. 7. cap. 12. Car il me semble que ces expressions sont modifiées par celles-ci: apparet animam nescio quid esse Deo simile. Ibid.

cap. 17.

Enfin il n'y a rien de plus souvent répété, de plus clairement expliqué, de plus fortement prouvé dans les écrits de Lactance, que l'immaterialité, l'indivisibilité, la spiritualité, l'immortalité par nature, qui convient à l'ame de l'homme, ni que la materialité, l'étenduë, la divisibilité, & la mortalité de l'ame des bêtes; ni que la difference totale & essentielle de l'une & l'autre.

M. Bayle croit avoir trouvé un Passage où toute cette Doctrine est contredite. Voyons-le. Solus (homo) sapientià instructus est, ut religionem solus intelligat; & hac est hominis vel pracipua vel sola distantia. Nam catera qua videntur hominis propria, & si non sint talia in mutis, tamen similia videri possunt.... Quid tam proprium homini quam ratio & providen-

1414 Memoires pour l'Histoire tia futuri? Atqui sunt animalia, que latibulis suis diversis & plures exitus pandant, ut si quod periculum inciderit, fuga patent obsessis; quod non facerent, nisi inesset illis intelligentia & cogitatio. Alia provident in futurum. Que conçoit on à la lecture de ce texte? Si non que l'homme seul peut connoître la Religion & qu'elle est la seule difference extérieure qu'on apperçoive entre l'homme & la bête; que les autres qualités qui semblent propres de l'homnie, & qui véritablement n'appartiennent qu'à lui, parce que la bête ne les possede pas comme lui, sont imitées par tous les animaux, & qu'elles paroissent être semblables dans la bête % dans l'homme, quant aux effets qui frappent les sens, que les marques de la raison & d'une soigneuse prévoyance, qui est sur tout, ce que l'homme a de plus propre & de plus particulier, se voyent dans les actions des bêtes; & que ces marques doivent faire au moins reconnoître dans les bêtes une sorte de connoissance imparfaite, ou plûtot un instinct qui est dirigé par la souveraine raison.

des Sciences & des beaux Arts. 1415 Bien que Lactance (a) appelle une fois cer instinct une raison imparfaire; on voit que par ce mot il n'entend qu'un principe aussi sûr que la raison par rapport à son objet. Le sens que je donne au passage qui sonde la preuve de M. Bayle est incontestable. Après l'avoir rapporté, M. Bayle dit : Il ne faut pas croire pour cela que ce Pere ait prétendu que l'ame des bêtes est spirituelle & immortelle. Je dis plus : Il ne faut pas 'croire qu'il ait pretendu que l'ame des bêtes fût raisonnable. Car dans ce même endroit, dont M. Bayle tire avantage, pourquoi Lactance soutient-il que l'homme est le seul des animaux qui soit capable de Religion? Ce n'est que parce qu'il est le seul animal raisonnable, rationem ratio cognoscit: proptereà nullum est animal, ut ait Cicero, quod habet aliquam notitiam Dei: Solus enim fapientia instructus est, ut religionem · solus intelligat.

Dans quelques autres textes, comme l'avoue M. Bayle, ou plûtot par

(a) Lib. 3. Div. Inst. cap. 10.

1416 Memoires pour l'Histoire tout, hors l'endroit que j'ai indiqué, & qui est le seul que ce Critique auroit objecté s'il l'avoit connu; La-Ctance déclare, que Dieun'a point accordé aux bêtes la faculté raisonnable. & comment le déclare t'il? Non-seulement en ces termes, (a) cateris animantibus quoniam rationalem istam vitam non attribuit, mais il prouve encore fort au long que la raison étoit inutile aux bêtes, parce que leur nature supplée à l'utilité, que l'homme tire de la raison pour les besoins de la vie, (b) cum ea qua possunt esse rationis, ultro natura concedat; de même que dans l'homme la raison supplée aux secours que fournit aux bêtes leur nature, cum semel concessaratio natura munus possit implere. Il prive les bêtes de toute connoissance qui soit quelque chose de plus que l'usage des sens corporels. (c) Nihil cernentes animo.

On ne sçauroit donc jouer le monde avec moins de pudeur que M.

<sup>(</sup>a) Lib. de opificio Dei cap. 2.

<sup>(</sup>b) Ibidem cap. 3.
(c) Lib. 7. cap. 8.

des Sciences & des beaux Arts. 1417 Bayle. Il étoit de l'interêt du libertinage d'augmenter & de décorer du nom de quelques Peres de l'Eglise la Liste des Auteurs, qui n'ont mis aucune difference essentielle entre l'homme & la bête. Arnobe figuroit mal tout seul avec des Payens, des Juifs, des Sociniens, & des Huguenots. Il faut que Lactance ait été du mêmenombre, puisqu'il a été disciple d'Arnobe. M. Bayle se flatte que sans aller consulter les écrits de Lactance, on ne doutera pas un moment que le disciple n'ait appris du maître, à n'établir aucune autre difference entre l'homme & la bête que le culte de Dieu.

L'examen de quelques autres passages d'Arnobe & de Lactance, dont M. Bayle abuse, trouvera ailleurs sa place.

## ARTICLE LXXIV.

L'ETNA DE P. CORNELIUS
Severus, & les sentences de Publius.
Syrus, Traduits en François avec
des Remarques, des Dissertations
fuillet 1736. I. Partie. 30

1418 Memoires pour l'Histoire

Critiques, Historiques, Géographiques, &c. Et le Texte Latin de
ces deux Auteurs à côté de la Traduction. A Paris chez Chaubert,
Quay des Augustins, à la Renommée, & Clousier, ruë St. Jacques,
à l'Ecu de France. MDCCXXXVI.
Vol. in 12. Pages 358. Et pour
les Discours Préliminaires Pages
XXXIX.

## P. CORNELIUS SEVERUS.

fous l'Empire d'Auguste, dans le Siége des beaux Arts, & le siécle du bon goût; dont un Poëme a pû être attribué à Virgile, & qui a été estimé par de bons connoisseurs: n'est-ce pas en donner une idee avantageuse, que de le désigner par ces traits? Mais un Poète peu connu jusqu'à present, laissé dans l'oubli par ce qu'il nous reste d'Historiens, & peutêtre d'Auteurs contemporains; peu û de ceux même qui ont sait leur principale occupation de l'étude des belles Lettres; rarement imprimé,

des Sciences & des beaux Arts. 1419 en comparaison de tous les anciens Poëtes Latins qui ont cu quelque réputation: ces préjugez sont-ils bien favorables au mérite d'un tel Auteur? Dans cette incertitude, il ne seroit pas raisonnable de précipiter son jugement, & de prononcer sans connoissance. La nouvelle édition de P. Cornelius Severus, pourra donner envie de le lire, à bien des gens qui sans elle ne l'auroient peut-être jamais connu : le Problême se résoudra, & l'on saura quel rang ce Poëre doit tenir parmi ceux que l'ancienne Rome a formés. Cependant nous donnerons de l'Auteur & de l'Ouvrage, une idée exacte & fidelle. Nous ferons voir aussi ce qu'ils doivent à M. de Serionne, qui, les tirant de l'obscurité, où malgré les soins de quelques Savans ils étoient de meurés comme ensevelis, n'a rien omis pour les faire paroître avec honneur, & établir leur réputation dans la République des Lettres.

Severus avoit composé un Poème sur la guerre de Sicile, au rapport de Quintilien. Voici le jugement

1420 Memoires pour l'Histoire qu'en porte cet habile & judicieux Critique. » Pour Cornelius Severus, dit-il, encore qu'il soit plûtôt versificateur que Poète, si néan-» moins il avoit décrit la guerre de » Sicile sur le modéle de son premier livre, nous ne pourrions » avec justice lui refuser la seconde place. Une mort prématurée ne lui a pas permis de se perfection-» ner; mais les Ouvrages de sa jeu-» nesse font voir beaucoup de génie, » & un goût admirable, sur-tout » dans un âge si peu avancé. » \* Le Traducteur de Severus ne rend pas tout à fait de la même maniere ni dans le même sens le Latin de Quintilien. Il croit aussi avec Joseph Scaliger, que le sujet du Poëme dont il s'agitici, n'étoit pas la guerre de Sicile seulement, mais toute la guerre civile, & qu'il faut lire dans Quintilien, Bellum Civile, au lieu de Bellum Siculum. Ce qui le détermi-

<sup>\*</sup> Quintil. Inst. de l'Orateur, L. X. C. 1. De la Traduct. de M. l'Abbé Gedouyn.

des Sciences & des beaux Arts. 142 1 ne principalement à ce parti, c'est un fragment de ce Poëme, ainsi qu'il le suppose, sur la mort de Ciceron, qui paroitroit, dir notre Auteur, beaucoup mieux placé dans la guerre Civile, que dans la guerre de Sicile; puisque le Poëte y parle des proscriptions qui précéderent cette guerre, & que Ciceronn'auroit pû être pour rien dans la guerre de Sicile, étant mort auparavant. Ce morceau a paru fort beau à M. de Serionne, & bien propre à nous faire regretter la perte du Poême sur la guerre Civile. Il le rapporte tout entier, avec sa Traduction, & des Notes qu'il a cru nécessaires. Sénéque le Rhéteur, Pere du Philosophe, qui nous l'a conservé, assure que personne ne s'est mieux exprimé sur la mort de l'Orateur Romain, que Cornelius Severus. Nemo tamen ex tot disertissimis viris melius Ciceronis mortem deploravit, quam Cornelius Severus. \* De pareils témoignages semblent sormer en faveur de noire Poëte, une idée

<sup>\*</sup> Senec. Suasor. VI. Pag. 131. Edit. Jacob. Dupuis MDLXXXVII. in-fol.

assez prévenante. Mais qui sçait si tous les Lecteurs lui seront aussi favorables? Donnons leur la satisfaction de pouvoir en juger par eux-mêmes, en mettant ici quelque chose de ce fragment si vanté. Aussi bien n'est-il pas possible autrement de faire connoître les Ouvrages de goût.

Oraque magnanimûm spirantia pœne vitorum

In rostris jacuere suis : sed enimabstulir omnes,

Tanquam sola forer, rapti Ciceronis imago.

Tunc redeunt animis ingentia Consulis acta,

Juratæque manus, deprensaque sœdera noxæ....

Quid favor aut cœtus? Pleni quid honoribus anni

Profuerunt? Sacris exacta quid attibus ætas?

Abstulit una dies civis decus; ictaque luctu

Conticuit Latiæ tristis facundia linguæ.

C'est sur-tout ce dernier Vers que Sénéque a trouvé fort beau, & qu'il met beaucoup au dessus d'un Vers des Sciences & des beaux Arts. 1423 semblable de Sextilius Hena, sur le même sujet:

> Deslendus Cicero est, Latiæque silentia linguæ.

Au Vers précédent: Abstulit una dies civis decus: M. de Serionne a fait cette Remarque: » J'ai conser-» vé dans le texte, civis decus, l'or-» nement de la République, quoiqu'on lise dans Sénèque, avi decus. J'ai donné la préférence à la » lecture (la leçon) de Theod. Go-» ral .... Car il me semble que l'on » peut dire avec plus de justesse que » Ciceron sut l'ornement de sa République, que celui de son Siécle; » & que avi decus ne peut s'appli-» quer bien régulierement qu'à un » Prince dont le regne & les gran-» des qualitez font le bonheur d'un » vaste Empire. » Comme les goûts sont differents, & que le nôtre ne doit point servir de régle, nous ne ferons point de réfléxions sur cette Remarque, & chacun en pensera ce qu'il lui plaira. · 3 O iiij,

Reprenons les Vers de Cornelius Severus.

Informes vultus, sparsamque cruore nefando

Canitiem, sacrasque manus, operumque ministras

Tantorum, pedibus civis projecta

Proculcavit ovans: nec lubrica fata, Deosque

Respexit; nullo luet hoc Antonius avo.

Venons au Poème du Mont Etna, qui s'est conservé, & qui fait le principal objet de cet Article. M. de Serionne ne parle que de quatre éditions, qu'il dit être fort anciennes. La premiere est de Venise en 1484. La seconde, celle d'Alde Manuce, en 1517. Joseph Scaliger le fit imprimer une troisséme fois, avec les Catalectes de Virgile. Fridéric Lindenbruch en donna une quatriéme édition en Hollande, en 1617. On pouvoit compter parmi ces anciennes éditions, celle qui parut à Paris en 1590, in 8°. dans un Recueil de diverses Poësies anciennes. Ce Poëme

des Sciences & des beaux Arts. 1425 à encore été imprimé dans le Corpus Poëtarum d'Angleterre, contrefait en Hollande: & ce sont deux Editions de plus dont M, de Serionne ne parle point, & qui ne sont pas les moins bonnes, quoique défectueuses, comme toutes celles de ce Poëte. Car Joseph Scaliger a eu bien raison de dire qu'il n'y en a presque' point à qui le tems ait fait plus de tort qu'à celui-ci. Theodore Goral (c'est Jean le Clerc) le fit réimprimer en 1703. avec des Notes Variorum. Cet habile Interpréte, dit le nouvel Editeur, a corrigé fort heureusement le texte en plusieurs endroits. Il ajoûte ailleurs: Pour la correction du texte, j'ai suivi Théodore Goral, qui m'a paru n'avoir rien laissé à désirer sur cela. Il avoit cependant dit auparavant, parlant du texte de Severus corrigé par Goral: » J'ai beaucoup profité » de ses lumieres, quoique je ne » l'aye pas exactement suivi par tout, » parce que j'ai cru devoir m'en » écarter quelques fois. »

Severus commence, selon la contume, par la Proposition & une invocation qu'il adrelle au Dieu des Vers.

Ætna mihi; ruptique cavis fornacibus ignes,

Et quæ tam fortes volvant incendia caulæ;

Quod fremat imperium, quid raucos torqueat æstus,

Carmen erit: dexter venias mihi carminis auctor;

Seu te Xanthos habet, seu Delos gratioi illâ;

Seu tibi Python est potior:

## On lit dans quelques Editions:

Seu tibi Dodone potior; tecumque faventes

In nova Pierio properent à fonte Sorores

Vota: per insolitum, Phœbo duce, cautius itur.

Après ce début Sevérus rapporte quelques Fables si souvent chantées par les Poëtes, qu'elles semblent, à force d'être rebatuës, avoir perdu tout leur agrément, & les Histoires antiques, qu'ils ont embellies de des Sciences & des beaux Arts. 1427 leurs fictions. Pour lui méprisant ces vaines imaginations, il déclare qu'il veut traiter un sujet plus sérieux & d'une maniere plus solide, exposant les causes Physiques des mouvemens effroyables, qui produisent ces terribles embrasemens du mont Etna. Et dabord il se moque agréablement des explications fabuleuses que les Poètes ont inventées de ces

prodigienx effets.

C'étoit la forge de Vulcain, occupé à fabriquer des foudres à Jupiter. C'étoit l'antre des Cyclopes employés au même ministere. La guerre des Geants trouve ici naturellement sa place. Les Dieux avec bien de la peine, bien des sueurs & de la fatigue demeurent enfin victorieux. Jupiter enchaîne Encelade sous l'Etna. Le monstre étoufé sous le poids énorme de la montagne, vomit de sa bouche enflammée des torrens de feu; voilà les Volcans de l'Etna. Le Poëte passe plus légérement sur d'autres Fables non moins usées que les premieres, & qui n'ont point de raport à son sujet. C'est sur-tout dans ces Episodes que M. de

3 O vj

1428 Memoires pour l'Histoire

Serionne trouve des Vers d'une grande beauté. Si la prévention en faveur d'un Auteur qu'on a assez goûté pour se donner la peine de le traduire, de le commenter, de le donner au Public, ne fait point illusion à l'esprit, on peut bien s'en rapporter au nouvel Interprête de Severus. On voit par son Ouvrage, qu'il est dans le goût de la belle Littérature, qu'il esten commerce avec les bons Auteurs, qu'il sçait les employer à propos, qu'il connoît les Poëtes, & n'ignore point ce qui est nécessaire à l'intelligence de l'ancienne Poësse. Sa Traduction est nette, claire, bien écrite, & ne laisse rien, ou laisse bien peu de chose à déviner dans le Poëte Latin: & pour se faire estimer, elle n'avoit pas besoin de la comparaison avec celle que M. le Clerc a faite de quelques endroits du Poëme de Severus. Ses Remarques sont justes, précises, bien choisies, pour l'ordinaire. Avec lui, & par lui Severus dit de fort bonnes choses: sans lui on seroit quelques fois embarrassé à sçavoir ce qu'il vent dire, ou fort dis-

des Sciences & des beaux Arts. 1429 posé à ne se pas mettre en peine de l'apprendre. Quelle obligation n'avroit-il donc pas aux soins de son Commentateur, s'il pouvoit y être sensible? Après avoir rendu justice au mérite de l'Editeur, mettons nos Lecteurs en état de la faire à l'Auteur, en leur présentant quelque chose d'un de ces Épisodes, qui ont mérité plus particulierement l'estime d'un connoisseur intelligent. La guerre des Titans nous fournira ce morceau. Quel Poëte n'a pas exercé sa Muse sur ce trait de la Fable? On jugera si celui-ci a sçû profiter de ses modéles; & s'il peut en servir à d'autres.

> Tentavere (nefas!) Olim detrudere mundo

> Sidera, captivique Jovis transferre Gigantes

> Imperium & victo leges imponere

Jupiter è colo metuit, dextramque corusca

Armatus flamına removet caligine mundum.

Incursant vasto primum clamore Gigantes.

Hic magno tonat ore Pater ......

1430 Memoires pour l'Histoire

Quin & in arma ruit quæcunque potentia Divûm.

Jam Mars savus erat, jam cætera turba Deorum....

Illine devictæ verterunt terga rui-

Gurgite Trinacrio morientem Jupiter Ætnâ

Obruit Enceladum; vasti qui pondere montis

Æstuat, & patulis expirat faucibus ignes.

Les Vers que nous avons rapportés jusqu'ici, suffisent pour donner quelque idée du génie, du tour & du style de notre Poète, & c'est ce que

nous nous sommes proposé.

Il entre enfin en matière, & voici en abregé quel est son système. La terre dans toute son étenduë est pleine de cavités par lesquelles l'air pénétre dans son sein. Cet air sert à enslammer les matières combustibles qui s'y trouvent.

Les eaux qui coulent dans les entrailles de la terre, mettent l'air dans un plus grand mouvement. Ce mouvement cause de grandes secousses, sur-tout dans les lieux étroits, prodes Sciences & des beaux Arts. 1431 duit des tremblemens de terte, fait sortir la matiere enslammée par les ouvertures de l'Etna, dont l'extrême agitation cause les mugissemens que l'on entend. Enfin les éboulemens des. Cavernes forment des vents sous terre, comme il s'en forme au dehors. Pour ce qui est de la matiere combustible, c'est le sousre, le bitume, diverses sortes de pierres, pleines d'une humeur grasse & visqueule, lesquelles étant fonduës, forment les torrens de seu quisorrent de la montagne. La pierre appellée Molaris, parce qu'on s'en sert à faire des meules, est celle qui contribuë le plus à ces embrasements. Cette pierre peut s'enflammer & s'éteindre plusieurs fois; au lieu que les autres matieres se consument entiérement, se réduisent en cendres, ou en pierre ponce, qui ne peut plus prendre feu.

Suivant ces idées, on peut direque la matiere est traitée à fond. L'Auteur en est tellement rempli, qu'il voudroit que tous les hommes, à son exemple, s'appliquassent à étudier la nature, à rechercher les causes de

1432 Memoires pour l'Histoire ce qu'êtle opere sans cesse de plus merveilleux & de plus digne de notre attention. Mais il veut qu'elle se borne, ou qu'elle s'occupe principalement de ce qui nous environne, des spectacles que la terre offre continuellement à nos regards. Quelle folie, dit-il, d'aller chercher dans le Ciel de quoi amuser notre curiosité, d'entreprendre de mesurer le cours des Astres, de connoître leur nature&leurs proprietez, tandis que nous négligeons ce qui se passe sous nos yeux ? Là, comme les anciens Poëtes dont il n'y a presque pas un qui n'ait traité ce sujet, il s'étendsur l'Astronomie, sur les usages de cette science dans la Navigation & l'Agriculture. Mais tout cela n'est rien selon lui, au prix de l'objet auquel il a consacré ses recherches. Il se plaint que les Laboureurs par une assiduité infatigable, endurciffent leurs mains aux plus penibles travaux, pour forcer la terre à nous fournir les choses nécessaires à notre conservation; le bled, le vin, & les autres fruits qu'elle doit à nos besoins. Sans doute ils feroient bien mieux

des Sciences & des beaux Arts. 1433 de contempler les Volcans du Mont-Etna, dussentils périr, & nous laisser mourir de faim. Nous nous tourmentons, malheureux que nous sommes, continue le Poëte, nous nous tourmentons, pour des bagatelles (c'est à dire, pour avoir du pain) & les arts qui n'ont pour objet que la vérité, sont négligés, sont abandonnés! Quelle honte, quel opprobre!

Torquemur miseri in parvis, premimurque, labores
Ut sesse pretio redimant! verumque pro-

fella,

Turpe! silent artes, viles inopesque reliefta.

Tandis que le laboureur s'épuile de travail &c. Car ces vers suivent immédiatement:

Noctes atque dies festinant arva Coloni, Callent arre manus, &c.

Une avide cupidité nous fait porter le ser & le seu dans le sein de la terre, pour lui arracher les précieux métaux qu'elle renferme.,, Au lieu ,, que débarrassés de ces soinsfrivo-" les, nous devrions nous attacher

1434 Memoires pour l'Histoire avecautant d'ardeur, à acquerir des connoissances plus dignes de l'hommes. Ce sont là les fruits dont l'esprit, se nourit &c. Vit-on jamais un Philosophe plus jaloux des intérêts de la vérité, & qui étendit plus loin ses droits & son empire. Sur la fin de son Poëme, revenant à cetre pensée, qu'il ne perd point de viie: On traverse les terres & les mers, dit Severus; on vole jusqu'aux régions les plus reculées, pour voir de superbes édifices, des temples magnifiques, des monumens antiques, les lieux consacrés par quelque événement fameux, les tableaux & les statues des plus grands Maîtres. On le fait une sorte de devoir de contenter cette vaine curiosité. Venés continue-t'il, venés contempler le grand Ouvrage de la Nature, dans les phénoménes du Mont Etna ¿ nulle part vous ne verrés de plus grand spectacle. Il y a en cet endroit un détail de monumens, de statues de Tableaux, de traits de l'Histoire & de la Fable, qui avoient besoin d'une main habile, pour les tirer de l'obscurité où le tour & la briéveté de l'Auteur les a enveloppés. M. de des Sciences & des beaux Arts 1435 Serionne l'a fait avec habileté.

Severus finit son Poëme par un très bel Episode, convenable à sou sujet. Dans un embrasement du mont Etna, deux jeunes hommes de Catane, Amphinomus & Anapius ainsi se nommoient ces deux freres, dignes de vivre à jamais dans la mémoire des hommes) enlevent aux flammes leur pere & leur mere, que le poids des années exposoit à périr fans resource. Le feu respecte leur piété, il suspend sa fureur, il ouvre un chemin à leur fuite, & tandis que les autres citoyens chargés de ce qu'ils ont de plus précieux, portent la peine de leur avarice, nos jeunes héros sous le pieux fardeau qui les sauve, marchent en triomphe, & mettent en sureté le seul tresot qui intéresse leur amour. Ceux qui n'ont pas le Poeme de Cornelius Severus, nous sçaurons gré, sans doute, de leur donner au moins une partie d'un morceau qui méritoit d'être plus connu qu'il ne l'a été jufqu'ici.

Parcite, avara manus, dites attollere prædas: 1436 Memoires pour l'Histoire Illis divitiæ solæ materque paterque. Hanc rapiunt prædam; medium que exire per ignem,

Ipso dante sidem, properant. O maxima rerum.

Et merito pictas homini tutissima virtus! Erubuere pios juvenes attingere slammæ, Et quacumque serunt illi vestigia, cedunt. ... Ille per obliquos ignes, fraterque triumphant,

Tutus uterque pio sub pondere : suffigit illac,

Et circa geminos avidus sibi temperat ignis. Incolumes abeunt tandem, & sua numina secum

Salva ferunt, illos mirantur carmina Vatum. ....

Severus nous apprend que d'autres Poëtes avant lui, avoient célébré la gloire d'Amphinomus & d'Anapius. Cependant de tous ceux qui nous restent, il est le premier qui ait chanté l'action mémorable des deux freres de Catane. Quelques uns plus récens en ont - parlé en passant: Claudien a fait une pièce placée au rang des Epigrammes, sur les statües qu'on leur avoit érigées, & il a fort imité notre Poëte. Divers Auteurs

des Sciences & des beaux Arts. 1427 font mention de ces deux cèlèbres Siciliens, & Strabon appelle Anapias, celui qu'on nomme assés communement Anapius. Tout ce que nous avonsdit de Cornelius Severus, nous paroît parfaitement confirmer le jugement que Quintilien a potté de ce Poète. Nousen aurions bien uneautre ideé, s'il étoit vrai, comme le suppose M. deSerionne que c'est à lui qu'est adressée la seconde Epître du livre IV. de Ponto. Mais comment Ovide auroitil pû dire à un jeune Poëte, qui n'eut pas le tems de se perfectionner, en qui on n'a gueres trouvé à louer, qu'un genie heureux, beaucoap de dispo-Ison à reuffir, & un de desir égal d'atteindre à la persection, \* comment auroit-il put lui dire?

<sup>&</sup>quot; Quod legis ô vates, magnorum maxime vatum.

<sup>\*</sup> Sed eum consummari mors immatura non passa est: puerilia tamen ejus opera & maximam indolem ostendunt, & mirabilem pixcipue in illa xtate, recti generis voluntatem, Quintil. de Inst. Orat L. X.

1438 Memoires pour l'Histoire Ou, comme la plûpart lisent, & M. de Serionne aussi.

Magnorum maxime regium.

Ce qui nous reste de lui, ne favorise certainement pas un éloge si outré, & si c'est de Corn. Severus qu' Ovide a parlé, l'hyperbole est des plus fortes. Le nouvel Interpréte retrouve encore son Auteur dans ce vers de la dernière Elégie du même livre:

,, Quique dedit Latio carmen regale Severus,

que d'autres, avec plus de raison, appliquent à Cassius Severus, Orateur & Poëte, qui vivoit sous Jules César.

Dissertation sur le Mont-Etna.

M.de Serionne se propose d'expliquer dans cette Dissertation les embrasemens de l'Etna, par la Géographie, la Fable, la Physique, & l'Histoire de ses plus considerables incendies.

Premiere Partie ; la Geographie.

Le MontEtna, aujourd'hui, le Mont

des Sciences & des beaux Arts. 1439 Gibel est situé vers l'extremité orientale de la Sicile, dans la Vallée de Demona. Deux fleuves, l'Acis à l'Orient, l'Adran vers le conchant, ainsi qu'une infinité de fontaines se precipitant de la montagne, portent à tout le pays d'alentour une admirable fertilité: ce qui fait que malgré le redoutable voisinage de l'Etna, il a de tout tems été extremement peuplé. La principale ville est celle de Catane, au Sud-est, sur le Golphe qui porte son nom, à quatre ou cinq lieues de la montagne; Ville malheureusement trop célébre par les tremblemens de terre, & les incendies qui l'ont si souvent désolée. Le pied du Mont Gibel est couvert de grands bois au Nord; au Midi, de belles prairies, beaucoup d'excellentes vignes, quantité d'arbres fruitiers forment un pays délicieux. On lui donne, dit M. deSerionne, environ trois lieües de hauteur, & dix-sept de circuit; il cite fur cela Kirker & Baudran, & ajoute; il n'y a point de montagne qui ait trois lieuës de hauteur. Kirker s'exprime autrement; il dit que selon

1440 Memoires pour l'Histoire Maurolicus & Clavius, qui l'ont mesurée géométriquement, celle-ci éléve son sommet à trente mille pas en hauteur & que de là on peut voir non seulement toute la Sicile, mais encore les côtes d'Afrique. Est Etna mons unicus, verticem ad 30. millia passuum juxta axem, uti à Maurolico & Clavio, qui ejus altitudinem Géometrico ratiocinio explorarunt, in altum erigens. Kirker. Mund. Subter. L. IV. C. VII., Maurolicus ne determine pas la hauteur du Mont Etna; il dit seulement que de son sommet on voit à deux cens milles en mer. Clavius, selon Bernard Cesio, ne lui donnoit que trois mille de hauteur. Kirker lui même, à la page 94. ne lui en donne que quatre ou cinq milles; Snellius n'en met pas d'avantage. Riccioli l'augmente, à la verité; mais il s'en faut beaucoup qu'il ne la fasse monter jusqu'à 30. mille pas. Car ces 30. milles pas se comptent du pied de la montagne au sommet; encore est-ce le plus long chemin & du côté de Catane, ainsi que l'alsurent Fasellus & Cluvier, qui avoient observé

des Sciences & des beaux Arts. 1441 observé curieusement le Mont Etna, & tous les environs. Ils lui donnent 60. ou 100 milles de circuit. Kirker marque les mêmes mesures, & semble les avoir prises de ces Auteurs. Par une merveille singuliere, car tout est merveille dans le mont Etna, le sommet est toujours couvert de neige, comme le rémoignent ceux qui l'ont vû (Bembe, Fazel, Cluvier, &c.) Quoique quelques uns de ceux qui n'y ont pas été, le nient sans raison & cela malgré les flammes qui en sortent continuellement, mais qui ne se voyent que la nuit, & paroissent seulement une sumée pendant le jour : ce qui a fait dire agréablement à Claudien que la flamme est fidele à la promesse faite à la neige, de ne la point détruire. Scit nivibus servare fidem, &c. \* Tous les environs de la montagne sont couverts de pierres ponces, de cendres, de rochers calcinés; & l'on y remarque les lits des torrents de feu, qu'elle a si souvent vomis. Avant que de

<sup>\*</sup> Claud. L. 1. de Rap. Proserp. Juillet 1736. I. Partie. 3 P

1442 Memoires pour l'Hostoire

repandre ces fleaux, elle menace par un bruit effroyable, & de long mugissements. Ensuite on en voit sortit des globes de feu, & des tourbillons de cendres; qu'elle porte jusqu'à cinquante milles. Ces cendres quand elles sont en grande quantité nuisent beaucoup à la terre: mais avec le tems elles la fertilisent. Au sommet se voit un gouffre affreux, que le Grecs & après eux, les Latins ont nommé Crater. Le P. Kirker lui donne douze mille de circuit: mais il ajoute un peu après, que cette grandeur n'est pas roujours la même, à cause des éboulements qui s'y font souvent, & des nouvelles matieres qui sortent de tems en tems de cet abîme; ce qui fait qu'il est quelquefois plus large, & d'autres fois plus étroit. Pour ce qui est de sa prosondeur, il va, dit il, toujours s'étrecissant jusqu'au Tartare, Qui arduo introrsum clivo se se in Tartara usque angustat. \* Mais cet étrécissement n'est qu'aparent, ainsi qu'il le remarque à

\* Mund. Subterran T. I. L. IV. C. VII.

page 186.

des Sciences & des beaux Arts. 1443 la page suivante; & c'est son immense prosondeur, qui fait aux yeux cette illusion. Il assure avoir toujours observé au sond de ce goussere une espece de lac d'une matiere brillante comme du métail sondu. Il dit avoir vû sur la même montagne une autre caverne, capable de contenir une armée de trente mille hommesVidi cavernam que 30 millium hominum exercitus facile capax esser.

(Ibid. cap. 8.)

Enfin il parle encore d'un troisiéme antre d'une effrayante obscurité que les habitans du pays appellent la Grotta della Palomba. Elle est si profonde, qu'ils croyent qu'elle communique aux Isles Æoliennes. Comme le mont Etna change souvent de forme à cause des horribles seconsses dont il est ébranlé, des nouvelles ouvertures qui s'y font, des matieres qu'il répand de tous côtés, il ne faut pas s'étonner si les relations que nous en avons se contredisent quelquefois; en supposant même que les observateurs ayent été attentifs à considerer, & fideles à rapporter.

3 P ij

# 1414 Memoires pour l'Histoire

## Seconde Partie; La Fable.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit en rendant compce du Poëme de Severus, des Fables par lesquelles les Poëtes expliquoient à leur maniere les surprenans phénoménes du mont Etna. Nous ne nous arrêterons pas même sur ce qui reste à dire à ce sujet, parce que toutes ces choses sont assez connues. Vulcain, les Geans Encelade, Typhée, ou Typhon n'étoient pas les seuls qui fournissent des slammes au mont Etna. Les Poétes le regardoient comme un soupirail de l'Enfer; & par cette supposition ils trouvoient une source de seu intarrissable. C'étoit par là que Pluton étoit sorti, pour enlever Proserpine. Dans cette Fable, comme dans les autres, on démêle ce qu'il y a d'historique, & l'on marque ce qui a pû donner lieu aux fictions de la Poësse.

Troisième Partie, la Physique.

Nous avons exposé le système Phy-

des Sciences & des beaux Arts. 1445 fique de Severus sur les embrasemens du mont Etna: c'est ce qui fait le su-jet de cette troisseme partie. L'Auteur de la dissertation assûre que les Philosophes anciens & modernes qui l'ont traité, n'ont rien dit deplus que ce que notre Poëte en a écrit. Il pouvoit ajouter que les Physiciens modernes qu'il cite en ont dit beaucoup moins que lui.

Quatriéme Partie ; L'Histoire des embrasemens du mont Etna.

Pour ne nous point arrêter aux Fables qu'on débite sur les premiers habitans de la Sicile, Diodore rapporte que les Sicaniens qui avoient d'abord occupé toute cette Isse, esfrayés des ravages que causoient les volcans du mont Etna, s'étoient retités dans la partie Occidentale; que dans la suite les Siciliens étant venus d'Italie, s'emparerent du pays abandonné par les Sicaniens. Cela nous apprend que dès les premiers tems, on avoit deja éprouvé les dangers d'un si funeste voisinage; & l'on en conclut que la montagne ne pou-

3 Piij

vant sonrnir à l'entretien de ces seux depuis tant de siecles, il saut qu'ils tirent de plus loin la matiere inépuisable qui les conserve, & qui les renouvelle continuellement.

De tous les embrasemens dont l'Histoire a conservé le souvenir, on ne parle ici que de cinq ou six. L'un des plus remarquables, par les effets singuliers qu'on lui attribue, est celui qui arriva peu de temps avant la mort de Jules César. » La » mer en sut tellement échaussée, » jusqu'à Lypare, qu'elle brula les » vaisseaux qui s'y trouverent; tous » les poissons en moururent, & les » Lypariens gagnerent la peste, pour » en avoir mangé. » On ne manqua pas d'y trouver après coup, un présage de l'événement tragique auquel il n'avoit assurément nul rapport. L'avanture d'Empédocle n'a pas été oubliée. On compte que ce Philosophe périt dans un des gouffres du mont Etna. Diogene Laerce prétend qu'il s'y jetta par la folle vanité de passer pour Dieu. Horace l'avoit dit avant lui :

## des Sciences & des beaux Arts. 1447

" Deus immortalis haberi " Dum cupit Empedocles, ardentem frigi-", dus Etnam " Infiluit.

D'autres ont cru qu'il s'y étoit jetté par mélancolie, ou qu'il y étoit tombé par accident. M. de Serionne embrasse ce dernier parti, & juge que la mort d'Empédocle sur semblable à celle de Pline le Naturalisse, à qui sa curiosité sit perdre la vie, non pas sur le Mont Vesuve, comme il dit, mais pour s'en être trop approché durant un de ses embrasements.

### PUBLIUS SYRUS.

On ne sçait point le veritable nomde ce Poète: il étoit agréable au Peuple; c'est pour cela-, dit-on, qu'il sut nommé Publius: il étoit Syrien de. Nation, ce qui lui sit donner le surnom de Syrus. Il avoit été Esclave de Domitius, lequel l'ayant affranchi sort jeune, le sit instruite avec beaucoup de soin Ses-Mimes lui

3 Piiij

1 448 Memoires pour l'Histoire attirerent de grands applaudissemens dans plusieurs Villes d'Italie. Jules Cefar l'ayant goûté, l'emmena à Rome, où ses pièces lui firent donner la préférence sur tous les Auteurs de Mimes de son tems; même sur Laberius, Chevalier Romain, son émole, qu'il vainquit au jugement de Cesar. A l'occasion des Mimes de Publius Syrus, M. de Serionne a ern devoir donner quelque idée de ce spectacle populaire. " Les Mi-,, mes, dit-il, faisoient d'abord partie , de la Comédie; c'étoient certaines. " Oeuvres de Theâtre, qui consis-"toient en grimaces, & en danses " grotesques... On appelloit aussi "Mimes, les Acteurs qui les jouoient. "L'interêt ou la jalousse les separa , dans la suite, des Acteurs Comi-" ques .... Pour divertir ils joigni-" rent à leurs danses, le burlesque de " la Comédie: & cela produisit ce " que nous appellons aujourd'hui " des Farces.... Ce n'étoit que des " Scenes imparfaites, sans intrigue, , sans liailon, & sans dénouement.... "C'est à ce genre de Spectacle, que

des Sciences & des beaux Arts. 1449, nous devons les Sentences de P., Syrus., Quoique les Mimes sulfent presque toujours obscenes, on ne voit rien dans ces Sentences, qui soit contraire à la pureté de nos mœurs.

"Les Pantomimes étoient une au,, tre espece de Farceurs, qui mêle,, rent d'abord le chant à la danse.
,, Dans la suite, ils ne parlerent plus
,, qu'aux yeux, mais avec tant d'art,
,, qu'ils representoient une Trage,, die, ou une Comédie, entiere
,, sans chant, ni déclamation, par
,, la seule activité du geste:

Tot linguæ, quot membra viro; mirabilis ars est; Quæ facit articulos, ore silente, loqui.

Ce discours est tiré du *Theâtre des* Grecs, \* dont néamoins on ne citepas l'Auteur.

M. de Serionne fait remarquer que la Bruyere a beaucoup profité des Sentences de P. Syrus. Les exemples qu'il donne de cette imitation,

\* Tome III. Pag. 320. in-4.

ne laissent aucun lieu d'en douter; à moins que les réflexions sur les mêmes objets, sur les sentimens du cœur, sur les mœurs des hommes, n'ayent produit des pensées semblables. Contentons nous d'un seul de ces exemples. Le Poète Latin dit:

,, Mortem timere crudelius est quam mori.

M. de la Bruyere a tourné ainsi, cette Sentence: "La mort n'arrive " qu'une fois, & le fait sentir à tous "les momens de la vie: il est plus , dur de l'apprehender que de la ,, fouffeir. ,, A cette occasion, M. de Serionne s'étend beaucoup sur l'utilité de l'imitation; il voudroit qu'on accoutumât les jeunes gens à profiter ainsi de la lecture des Anciens. L'avis est fort bon, & n'est pas nouveau: mals il faut mettre beaucoup du sien, pour imiter comme la Bruyere, Despreaux, Moliere, la Fontaine & les autres, qu'il propose pour modeles de la belle imitation.

Les Sentences de Syrus sont justes,

des Sciences & des beaux Arts. 1451 judicieuses, vrayes, exprimées avec. une élégante simplicité. Plusieurs sont connues, & sont dans la bouche de tout le monde, même dans les propres termes de l'Auteur, & souvent sans qu'on sçache de qui on les tient. La traduction ne leur ôte rien de la grace qu'elles ont dans la Langue du Poëte; elle détermine même quelquefois heureusement le sens qui ne se présente pas d'abord. Comme elles sont beaucoup plus connues, que le Poëme de Severus, nous n'en chargerons pas cet Extrait, peutêtre déja trop long.

#### ARTICLE LXXV.

DE LIBRIS QUI
vulgò dicuntur Romanenses Oratio habita die 25. Februarii anno D.
1736. in regio Ludovici magni Collegio Societatis Jesu, à Carolo Porée
societatis ejustem Sacerdote, Esc.
C'est-à-dire, Discours du P. Porée
sur les Romans. A Paris chez Marc
Bordelet, rue S. Jacques, 1736.
in-4. pages 51.
3 P vi

1452 Memoires pour l'Histoire

E discours est un des plus in-téressans qui soient sortis de la plume du P. Porée, soit qu'on considere l'objet, soit qu'on ait égard à l'execution. Il s'agit des Romans. mariere à la mode, c'est dire tout. L'Orateur le récita le 25. Février 1736. en présence d'une des plus illustres & des plus nombreuses as-1emblées. On l'a contraint depuis de le rendre public. Nous n'ajouterons rien aux applaudissemens réiterés de ses Auditeurs. Beaucoup moins préviendrons, nous ceux des Lecteurs étrangers. Il nous suffira d'en saire, un extrait simple, court & surtone fidele pour ceux qui ne l'auront ni entendu, ni lû, ni peut être compris. Nous ne prétendons offenser perfonne.

L'Orateur débute par le parallele du monde Physique, & du monde litteraire, ou plûtôt des changemens & des révolutions que le tems produit plus lentement dans l'un & plus rapidement dans l'antre. Il abandonne d'une part aux politiques, & de l'autre aux gens de lettres la question,

des Sciences & des beaux Arts. 1145 & sçavoir si des deux côtés le monde gagne ou perd en le renouvellant, & si le moderne est préférable ou inférieur à l'antique. Quant à l'état de la littérature, l'Otateur se renferme dans l'examen d'une espece particuliere de nouveauté née de la poësie, singe de l'Epopée. C'est ce qu'on appelle le genre Romanesque; & il demande quelle place il faut lui donnes dans l'état soit politique soit littéraire: question plus importante aujourd'hui que jamais. Aussi pour lui donner tout le degré de précision & de clarté qu'elle mérite, il s'applique à déterminer son objet par ses propres traits. Il en exclut ce qui n'en est pas; il le fixe à ce qu'il est; œuvre galante de pure fiction, dont la fin n'est autre que l'amour profane. Sur ces sortes d'Ouvrages voici la décision. de l'Orateur, & la division de son discours. Les Romans ainsi entendus nussent beaucoup aux. Lettres & à la République lutéraire. Premiere partie. Ils sont encore plus pernicieux aux mœurs & à l'Eint. Seconde partie.

I. Après avoir terminé l'exorde

1454 Memoires pour l'Histoire par quelques traits délicats, à la maniere de Virgile sur la pacification de l'Europe, sur le Roi & le gouvernement, sur les sujets qui s'offrent à célébrer, sur celui auquel l'Orateur se borne sous les yeux & au Tribunal d'un Juge tel que M. le Cardinal de Polignac, le P. Porée entre en matiere. Sans s'arrêter au sentiment de ceux qui croyent les Romans aussi peu nuisibles que profitables, pareils à des Citoyens qui ne seroient ni bons ni mauvais; comme si dans un corps où tout doit concourir à l'utilité commune, (ainsi que les grains dans un champ) ce n'étoit pas nuire en effet que n'être bon à rien, il va plus loin, & se propose de prouver que les Romans nuisent à la litterature en deux manieres. Par leur contagion ils gâtent tous les genres de litterature, ausquels ils ont quelque rapport. Par leur fécondité ils étouffent le goût des bonnes lettres, & même des genres ausquels ils ne se rapportent point.

Un détail simple, mais éloquent des connoissances de la première des Sciences & des beaux Ares. 1455 espece, démontre ce qu'on a d'abord avancé. Nous ne sçaurions suivre tous les tours ou détours du labyrinthe de l'Eloquence dans un extrait. Le fil subtil & souple qui y conduit imperceptiblement, se rompt à chaque instant entre nos mains. C'est au Lecteur intelligent d'y suppléer autant qu'il est possible, ou pour mieux dire, de s'y transporter lui-même, & de ne regarder l'idée qu'on tâche de lui donner, que comme un crayon défectueux. Le: P. Porée nous pardonnera plus volontiers cette défectuosité, que la moindre louange.

L'Histoire est d'abord mise en jeu, comme une chose qui a quelque sorte de raport au Roman, puisque c'est narration d'une & d'autre part. Mais qu'est devenue l'Histoire depuis la naissance des Romans? Parée de sa seule beauté elle n'avoit qu'une simplicité noble dans ses récits. La vérité sembloit parler par sa bouche. L'art Romanesqué lui a prêté malheureusement ses ornemens, son fard, ses sictions, son faux meres

veilleux. Non content de l'infecter d'abord en Afrique & en Asie, quel tort ne lui a-t-il pas fait depuis en

Europe?

"Nous gémissons de voir les pre"miers tems de l'Empire François,
"ceux - mêmes de Charlemagne,
"plongés dans des tenebres si épais"ses que la vérité peut à peine per"cer à travers les fables. Qui sont
"ceux qui l'y ont plongée? Les fai"seurs de Romans, ces pompeux
"Panégyristes des Rolands, des Re"nauds, & des anciens Paladins,
"à force de mêler le faux au vrai,
"ont jetté un nuage sur les yeux des
"nos annalistes les plus éclairés.
"Anglois vons gémissez de voir

" Anglois, vous gémissez de voir " le berceau de votre Nation pro-" fané par des contes pueriles. Qui " sont ceux qui l'ont profané? de " frivoles artisaus de chroniques. Ils " ont recueilti sans discernement les " Actes sabuleux du Roy Artur & " des Chevaliers de la Table Ronde " pour farcir votre Histoire de quan-" tiré de ridicules chiméres. " Vous gémissez, Espagnols, de des Sciences & des beaux Arts. 1457

voir vos Annales altérées en cent

nendroits, perdre toute créance à

force de la surpasser. Qui sont ceux

qui les ont alterées? Des Rodo
monts qui ont embouché la trom
pette pour exhalter vos hauts saits

d'armes. Pleins de l'esprit Roma
nesque ils les ont enslez à l'excès:

ils ont ôté aux plus grands ex
ploits leur juste mesure.

" Italiens, vous gémissez de voir " que des Ecrivains ont terni chez " vous l'Histoire de vos peuples " & des Nations Etrangeres par le " coloris du mensonge. Qui sont " ceux qui l'ont terni? vos Ecrivains " mêmes, trop spirituellement af-" fectés dans leur négligence. La " plûpart en voulant jouer sur tout, " se sont fait, sans rougir, un jeu " de tout farder d'une teinture Ro-

", Peuples d'Allemagne, vous ", n'avez point à gemir de cette ta-", che; les Fastes de votre Empire ", en sont exempts, je le veux croi-", re. Vous le devez à cette heureu-", se lenteur à feindre, qui n'est pas

" manesque.

1458 Momoires pour l'Histoire

" incompatible avec la promptitude " à inventer & que vous y joignez.

" Mais si un jour vous venez à tou-,, cher ce vernis Romanesque (com-

, me on assure que vous commencez:

" à le tenter) dans peu, (daignez-

" m'en croire) oui dans peu vous " verrez les monumens de voire.

"Histoire Universelle tout couverts

,, de ce poison dangereux, &c.

"Cette figure sur l'Histoire géné-, rale, est suivie naturellement d'une » autre plus vive qui concerne les "Histoires particulières & person-" nelles des Héros & des Héroines. ,, Quel rang, quel sexe, quelle va-, leur, quelle vertu, quelle Religione ,, la fureur des Romans a-t-elle épar-3, gné? A-t-elle respecté les Rois, & , les Empereurs? les Reines & les "Princesses ? les célebres guerriers? " les Dames Vertueuses, la Pourpre "& la Thiare? Vous diriez qu'elle " auroit assisté aux conseils secrets, "éclairé les moindres démarches, ouvert les cassettes, dérobé les lettres, tout vû en un mot & tout entendu. Non elle a tout supposé. Il

des Sciences & des beaux Arts. 1459 suffit d'avoir eu de grands noms, de grandes places, de l'éclat, de la réputation, de l'esprit, de la beauté, un rang suprême, pour être en proye à la licence effrence de cette impitoyable furie. Et sur quoi encore se fonde-t-elle? » Sur des bruits clan-» destins, sur de téméraires soup-» çons, sur des interprétations ma-» lignes, sur des mémoires posthu-» mes, sur des anécdotes furtives, » surtout ce que l'envie produit, » qu'approuve la malignité, que » l'audace publie, que la curiosité » s'empresse de lire,\* qu'adopte la » crédulité .... C'est ainsi que l'his-» toite nommée par Ciceron, le » témoin des tems, la lumiere de » la vérité, la dépositaire de l'anti-» quité, s'appellera dans la suite le » témoin du mensonge, le flam-» beau de la calomnie, la déposi-» taire de la fausseté, l'éleve de la

<sup>&</sup>quot;\* Il y a dans le Latin, parit invidia, "apprehat malevolentia, emittit auda-"cia, evolvit curiositas, approbat credu-"litas. Lisez adoptat credulitas. C'est une "faute d'impression.

1460 Alemoires poar l'Histoire

» fable romanesque. »

L'Orateur passe à la Géographie historique » qui non contente de la » description des lieux, décrit en-» core le génie différent des cli-» mats, les mœnrs des peuples, & » les rits des diverses religions. » La simple Géographie n'a rien souf-fert des Romans quand ils se sont contentés des pays imaginaires où ils font voir des fleurs de tendre, des fontaines d'oubli, des palais de diamants, des tours en l'air, & tant d'autres prodiges que l'on prend pour ce qu'ils sont, e'est-à-dire, pour des rêveries. Mais que n'a point souffert la Géographie dont nous parlons, celle qui est étroitement liée à l'histoire? Elle a vû éclore des peuples feints dans des climats réels, des mœurs feinres dans des nations véritables, de nouvelles erreurs dans le sein des superstitions anciennes; elle a vû le mêlange monstrucux de ce qu'on voit, qu'on sçait, qu'on entend avec ce qu'on n'a jamais ni vû, ni sçû, ni entendu; l'incroïable avec le vraisemblable; un chaos en un. des Sciences & des beaux Arts. 1461 mot d'autant plus impossible à débrouiller qu'il est difficile de résuter les mensonges qui viennent de loin, ou qui vont loin. Qu'est-il arrivé de là? Tout est devenu suspect dans les relations. La crainte de donner dans le saux, sait qu'on ne croit pas même le vrai.

Malheureuse la Muse héroine qui préside à l'Epopée d'avoir en pour imitatrice, une espece fantastique, que le P. Porée appelle à juste titre la Muse Romanesque. C'est au lecteur à le suivre dans l'ingénieux & délicat parallele qui caractérile si bien l'une & l'autre, & dans celui des poëmes chrétiens avec ceux de l'antiquité payenne que la seule Calliope avoit inspirés. On n'y trouve ni magie, ni démons, ni génies, ni amours capables de corrompre les mœurs. La Muse Romanesque n'avoit point encore gâté le bon goût. Hé! plût au Ciel, s'écrie l'Orateur, que le Poëme Dramatique n'eût pas éprouvé le même sort que l'Epique. C'est ici qu'après l'Auteur qui a publié au fiecle passé un livre

1462 Memoires pour l'Histoire intitulé: de la connoissance des bons Livres le P. Porée ne craint pas de dire que la Tragédie infectée du souffle des Romans a souffert un

changement déplorable.

Nous en étions-là, lorsque nous avons vû paroître la Lettre LXIV. \* des Observations sur les Ecrits modernes. Les Observateurs nous ont prévenus, & l'extrait étendu qu'ils donnent de cette harangue du P. Porée avec beaucoup d'empressement, nous invite à cette lenteur scrupuleuse qu'exige une traduction quand on veut la rendre fidelle, comme sans doute ils l'ont voulu. Ils nous permettront toutefois de relever Centre autres négligences involontaires) une petire méprile qui donne un sens tout différent à ce que l'Orateur pense & dit sur M. Racine qu'il nomme un Poète extrêmement ingenieux & élegant : ingeniosissimi elegantissimique Poeta, &c. Il est vrai (comme la Lettre LXIV. le dit) que le P. Porée pour prouver que les Ro-

\* Observations sur les Ecrits Modernes, Leure 64. du 26. May 1736.

des Sciences & des beaux Arts. 1463 mans ont gâté la Tragédie, " cite les » amours du jeune Britannicus pour "Junie, d'Alexandre pour Cleophile ", de Mithridate pour Monime, ", d'Hippolyte pour Aricie. ", A-mours souvent critiqués par d'autres avant lui, & qui le sont encore aujourd'hui à certains égards que le P. Porée ne manque pas de marquer. Mais il ne dit nullement ce qu'on lui fait ajoûter, qu'en considerant les autres Heros que M. Racicine a pliés à ce caractere de tendresse, il n'y en a pas un qui ne soit amoureux en dépit du bon sens. Citons le passage qui loin de dire cela, fait entendre tout le contraire, puisqu'il ne parle que des imitateurs du défaut qu'on reproche à M. Racine dans quatre pieces seulement.

\* fettez les yeux sur les autres Heros, qui succedant à ces Heros tendres & amoslis par l'effet de l'art du Poëte le plus spirituel & le plus

<sup>\*</sup> Heroas comtemplare cæteros qui teneris istis & ingeniotissimi elegantissimique Poëræ artissicio emollitis heroïbus in Scenam Gallicam successerunt: de sin-

14.64. Memoires pour l'Histoire élegant, ont passé sur la Scene Francoise. Vous demanderez de presque cous pris en détail, comment peuventils se livrer à l'Amour en dépit ou de l'âge qui y répugne, ou de la fortune contraire qui s'y oppose, ou de la Religion qui le combat, ou de l'Hıftoire qui réclame, ou de la Fable même qui le contredit? Je répondrai toujours: Cet amour est faux, irrégulier, monstrueux. J'en conviens: mais il est Romanesque. Il a plu, il plait & il plaira. Il est plus clair que le jour que ce passage ne regarde point M. Racine. C'est une conclusion générale de la gradation que l'Orateur a faite, pour montrer que la Tragedie a été Romanisée, quelquefois entre les mains de M. Racine (c'est-à-dire quatre fois

gulis ferme quæres, quomodo ament, vel repugnante ætate, vel adversante sortuna, vel reluctante Religione, vel reclamante Historia, vel ipsa refellente Fabula; De singulis item respondebo. Amor iste salsus, abnormis, portentosus est sateor. Sed Romanensis est. Placuit, placet, & placebit.

felon

des Sciences & des beaux Arts. 1465 selon le P. Porée) est très-souvent, non pas toujours, (de singulis fermè) lorsqu'elle a passé en d'autres mains, & que l'amour en a fait la base, teneris heroibus.

C'est à ce sujet que l'Orateur tonne & foudroye, en sinissant ainsi ce morceau. " Quoi donc on ne cessera " jamais d'affadir la scene tragique " de galanteries, de celles mêmes qui " ne seront ni vraies ni vraisembla-" bles! Jamais; à moins que la Tra-" gedie ne se défasse de ce qu'elle " tient de la muse romanesque, je " veux dire de l'asservissement to-" tal & sans réserve qu'elle a voué " à l'amour.

"Quoi, un théatre érigé dans le "sein du Christianisme & par des "mains chrétiennes, sera donc tou"jours embrasé de folles & de ro"manesques ardeurs? Toujours; à "moins qu'en s'écroulant par quel"que chûte éclatante, il ne soit en"seveli dans ses propres ruines. Il "en est de ces slammes que la su"teur des Romans a portées sur no"tre scene, comme des incendies fuillet 1736. 1. partie. 3. Q

" qui ont dévoré de vastes & de su-" perbes édifices. Nous l'avons vû, ou " nous le sçavons : le bouleverse-" ment seul en est le remede.

" La scene auroit donc dû périr, » plûtôt que d'être empestée par l'a "mour? Oui certes, s'il est vrai, , qu'une \* matrone chaste doit per-" dre plûtôt la vie que l'honneur,

L'on a vu à quel point les Romans ont gâté l'histoire, la géographie, la poësse. Il reste l'éloquence & le style. Le P. Porée ne les oublie pas. Quels modeles que les Romans pour bien écrire? Il convient qu'il y a cu des Durfé, des Calprenede, des Segrais, des Scuderi, des Villedien, &c. Et il ne cele pas qu'il se trouve des Romans écrits avec autant de soin que d'elégance, beaucoup mieux en un mot qu'il ne seroit à souhaiter sur pareille matiere. Apprenez-nous toutefois; dit il, aux partisans du style de Roman, quelles sont ces sources secondes d'éloquen-

<sup>\*</sup> L'Obseivateur traduit : Une Dame chaste qui aime mieux mourir que d'être violée.

des Sciences & des beaux Arts. 1467 ce que vous croyez y trouver. Là par une espece de Dialogue vis & serré, il fait voir le vuide des Narrations, le faux brillant des descriptions, la langueur & la fadeur des harangues, l'affeterie des entretiens, la vivacité passagere & peu naturelle des fleurs d'éloquence, leur miel peu attique, ou plutôt leur poison, si contraire au style sain, comme on ne l'éprouve que trop

on ne l'éprouve que trop.

Voilà donc chaque partie des Lettres vitiée par la malheureuse liaison que chacune peur avoir avec les Romans. C'est peu, ils sont pernicieux aux parties mêmes de la Litcenature qui n'ont aucun rapport avec eux. " Quand voit-on languir les " bonnes Lettres ? C'est sans diffi-" culté lorsqu'il y a peu d'Ecrivains " & de Lecteurs qui s'attachent au "bon. Et en quel tems en voit-on le " moins? C'est à coup sûr lorsqu'il y "a un plus grand nombre d'Au-" teurs occupés à composer des Ro-2, mans. Car tandis que toute la fa-., brique d'historierres est dans le feu ,, de la composition; tandis que

3 Qij

" des Ecrivains affamés brusquent , leurs petites nouvelles galantes " pour un vil interêt, sans s'em-"barrasser \* de leur durée, pourvû ,, qu'elles leur procurent de quoi " vivre; tandis que des commen-,, çans, légers d'érudition pour se " faire quelque sorte de nom dans ,, la litterature forgent des Con-" tes de leur fond, ou rajustent " ceux de la façon d'autrui ; tandis ,, que des hommes de condition, " soit par la passion de médire, soit " par celle de faire du mal plûtôt " que de ne rien faire, soit par l'er-" reur où ils sont de croire innocent ,ce qui ne l'est pas, s'amusent à tra-" cer sur le papier leurs galanteries ou celles des autres; tandis que s les femmes négligent le fuseau » pour se saisir de la plume afin de disputer aux hommes l'avantage, , aisé pour elles de la fertilité à fein-

<sup>&</sup>quot;\* L'Observateur traduit : Sans se met-", tre en peine si elles vivent long - tems , ", pourvû que pendant quelque tems elles ", les fassent vivre : Tandis que des ap-", prentifs , esc.

des Sciences & des beaux Arts. 1469 " dre & à exprimer les fictions; , que devient alors la saine Litte-" rature? tout est chez elle dans " l'inaction. D'un côté les Ecrivains 3, ingenieux qui pourroient exercer ,, plus utilement leur esprit, se lais-,, sent aller au torrent : ils font des , Romans parce qu'il est facile d'en 3, faire. De l'autre les Auteurs sensés " qui tougissent de voir ces baga-" telles en vogue, laissent de dépit ", la plume & perdent courage; dé-" goûtés, sans doute, par la persua-" sion où ils sont qu'il n'y a plus ni " honneur ni attrait à se mêler d'écri-, re, quand la Furie Romanesque ,, triomphant de l'état litteraire s'est , emparée de la citadelle & des tre-,, sors ,, C'est ce que pratiquoient les bons Citoyens d'Athenes & de Rome dans les tems malheureux où l'Etat se trouvoit en proye aux méchans. Ils quittoient le maniment des affaires, & se renfermoient en gemissant, dans leur propre vertu. S'il est encore des Ecrivains plus courageux, qui pour soutenir la République ébranlée, osent publier quel-3 Qiij

1470 Memoires pour l'Histoire que Ouvrage important & solide, quels Lecteurs trouvent-ils? quelques gens de Lettres. Le reste jette à peine les yeux sur l'Affiche ou sur les premieres pages. Quel charme a donc le Roman pour fasciner ainsi tous les yeux? Jugez-en par le détail des per-

sonnes qui s'amusent à lire.

Le P. Porée vous le fait parcourir par une peinture naturelle de ce qu'on en voit dans les Cours, dans les Villes & dans les maisons de Campagne. Il peint l'illustre jeunesse des deux sexes occupée à seuilleter les Chroniques amoureuses des Rois & des Reines, mais surprise au dernier point de rencontrer dans ce suprême rang, des cœurs jeunes & inaccessibles aux passions que le Trône semble autoriser. C'est un éloge indirect & fin du Roy & de la Reine. Il passe dans la Ville, il entre dans un Palais: il peint d'un côté le Pere de famille \* dans un deshabillé riche & commode, les yeux attachés sur un vaste volume qu'il dévore. C'est le

<sup>\*</sup> L'Observateur traduit, enveloppé dans une belle robe de chambre.

des Sciences & des beaux Arts. 147 I Dictionaire Historique & Critique qu'on pourroit justement nommer Dictionaire Historique & Romanesque, Critique & antichrêtien. D'au-,, tre part il décrit, dans un appar-" tement plus ample, une mere en-" tourée de jennes Dames (a) & ré-" pandue sur un Sofa, d'où comme "d'un Tribunal, elle lit à hante , voix un (b) Livre d'or, & quel "Livre! Les Lettres d'un prétendu " Asiatique qui voyage en Europe, » & qui balance à sa maniere le ge-», nie & les mœurs des Nations, sans " en excepter les Religions même , qu'il réforme à son gré. Mais ,, grand Dieu, que d'horrenrs, que " d'obscenités, que d'impietés! Fer-, mons les oreilles, & portons nos ,, pas ailleurs.

" Autre peinture: c'est celle d'un " jeune homme qui couché molle-" ment parçourt avec une sorte de " négligence pleine d'activité, quoi?

(b) l'Observateur traduit, un Livre proprement relié.

<sup>(</sup>a) L'Observateur traduit, la Dame du logis... assi e dans un grand fauteuil,

" des Voyages nouveaux au-delà des " mers ;-écrits avec quelle fidelité? " Celle des Romans; avec quelle Re-" ligion, & quelle pudeur? Il vaut " mieux tirer le voile & dissimuler " tout, que de rien dire. »

L'Orateur poursuit ainsi: " \* Que ,, fait cette jeune personne assise près " de sa toilette; la tête nonchalam. " ment penchée sur le bras, l'air », rêveur & le visage détourné. Elle , craint d'être vûë; elle m'a enten-" du. Déja le Livre est fermé & ca-, ché dans son sein. Oseroit-on vous , demander, de grace, quelle lectu-, re vous occupoit. Elle se taît : elle " rougit. Cessons de l'interroger. ,, Son silence dit tout : sa rougeur est , un aveu. Elle avale à longs traits, " elle goûte avec réflexion le poison " qu'elle puise. D'où? De l'Histoire " de quelque beauté Turque ou Per-

<sup>\*</sup> L'Observateur traduit, que fait cette fille déja grande, assis sur une petite table... Dites nous, je vous prie, Mademoiselle, que lisez vous, &c. Dans la feuille suivante il corrige, & met, près d'une petite table.

des Sciences & des beaux Arts. 1473 ,, sane que ses charmes ont rendue ,, la favorite d'un Empereur, ou d'un , Roy, que l'amour a élèvée à un 3, haut rang, & dont peut être elle " envie le sort tout inconstant, tout " périlleux qu'il est. Retirons-nous; " mais à l'instant que nous nous dé-, tournons, (a un enfant's'échappe , des bras de sa gouvernante; elle " accourt & nous presente à lire un " Livre qu'elle tient. L'ouvrirons-, nous? Jettons du moins un coup " d'œil sur le titre pour ne pas l'af-" fliger. Contes des Fées. Fort bien. "C'est donc de pareilles folies qu'on , nourrit l'enfance; c'est de ces élemensal de galanterie qu'on l'inftruit.

,, (b) Sortons de la Ville; & & ,, voyons comme en passant, quel

(a) L'Observateut traduit, une petite fille échappée du sein de sa nourrice... Lisons du moins le titre pour ne pas faire pleurer cette petite ensant. Voilà qui est bien, &c.

(b) L'Observateur dit sur ce coutte morceau: Si je ne craignois d'être trop long, je copierois ici le portrait du Gentilhomme Campagnard qui, assis sur un vieux fautenil, &c.

" amusement sert à desennuyer les » amateurs de la Campagne. Vous les » verrez attachez à la lecture de di-" vers Romans; & il se trouvera tel , vieux guerrier qui, à un tetout ,, de chasse, renversé à demi sur un " fauteuil à l'antique, devant son , foyer qu'environne sa famille at-, tentive, se délassera à relire les " anciens exploits des Chevaliers er-"rans; le réctiera frappé d'admira-,, tion; & sans songer aux Condés, " aux Turennes, & à tant de Héros ", récens, proposera pour modeles à ,, son fils qui soupire après les armes, " des Primaleons & des Palmerins. " Ovide s'est surpassé lui-même en nous peignant Philemon & Bau-

L'Orateur conclut avec beaucoup de dignité, " que les Romans, com,, me il l'a avancé, sont dans la Littera,, ture, ce qu'est parmi le bon grain,
,, le mauvais, qui non-seulement
,, détruit celui à qui il s'attache;
,, mais qui étousse encore celui mê,, me auquel il ne s'attache pas. Les
,, vrais gens de Lettres, pour sauver

des Sciences & des beaux Arts 1475, la Litterature, doivent donc les, extirper jusqu'à la racine.

Seconde Partie. Elle tend à montrer que les Romans nuisent doublement aux mœurs, en inspirant le goût du vice & en étouffant les semences de la vertu.

Les jeunes hommes en particulier y puisent la plupart du tems, la témérité, la mollesse & l'art de séduire l'innocence; trois vices que l'Orateur rapporte "aux trois especes de, Romans qui ont eu cours en divers, tems, à ceux de Chevalerie, de, Bergerie, & de Mêlanges, quoi, qu'à vrai dire chaque Roman dans, son espece puisse être comparé, par ces trois effers à la triple tête, du monstre infernal.,

Pour attaquer la premiere, le P. Porée discerne avec justesse la témérité de la vraie bravoure. Celle-ci me se détermine au combat que pour un sujet juste & grave. Un prien suffit à la témériré pour entreprendre un combat injuste. La pravoure regarde quel est l'enne-

" mi : la témérité attaque le pre-", mier qu'elle rencontre. La bravou-" re mesure le danger d'un coup " d'œil éclairé: La témérité se pré-, cipite à l'aveugle dans toutes sor-, tes de périls. L'une est genereuse " & digne de l'homme; l'autre fe-" roce & propre de la brute. " Sur cette distinction fine l'on peut juger des exploits de nos Amadis. Quel en est l'objet? Une femme. Il seroit juste & grave avec les conditions que l'Orateur exige. \* " Mais ren-3, contrer une femme, le plus sou-,, vent inconnue, ou connue par sa , seule beauté, la voir, l'aimer, en-, treprendre de l'enlever, & pour " cela faire briller le fer, est-ce va-, leur de Heros ou témérité de ra-" visleur?

"Et qui encore ce fer menace-t-"il? des ennemis de la Patrie, ou

<sup>\*</sup> L'Observateur sur tout cet endroit où il s'agit de la témérité, se contente de dire: On voit les Amadis se battre pour une belle femme qu'ils ne connoissent point, ou dont ils sout devenus tout-à-conp amoureux.

des Sciences & des beaux Arts. 1477

" des brigands domestiques ? quel" que fois les uns & les autres, d'or" dinaire étrangers & estoyens, bons
" & méchans, connus & inconnus;
" indisféremment en un mot teus
" & chacun de ceux que la rivalité
" fait regarder comme ennemis; ri" valité qui donne aux animaux les
", plus timides de la fureur pour
", combattre. Se jetter dans les com", bats par ce motif, est-ce la bravou", re d'un homme, est-ce la témérité
", d'une brute?

"Et quels combats encore? Sont"ce des jeux legers & semblables à
"leur objet. Non, ils sont sérieux,
"atroces, sanglans, remplis de
"si affreux dangers, que le héros
"n'en sortiroit jamais sans le secouts
"aussi subit qu'inesperé; aussi sur"prenant que risible d'un de ces
"miracles de valeur plus aisés à pein"dre avec la plume qu'à operer par
"l'épée. Combattre ainsi en Anda"bate, affronter la mort par une
"aveugle passion, est-ce la bravou"re d'un homme sensé, ou la témé"rité d'un furieux?

» Voilà pourtant les grands exem-» ples de valeur que nous représen-» tent si fréquemment ces poudreux » volumes de la chevalerie, &c.

Nous abregeons malgré nous ce morceau où l'on voit quels héros peut former l'Académie de ces fabuleux Gladiateurs. Ce ne seront pas certes des héros Grecs ou Romains; mais des Amadis réalisés. Il y en a eu, il en est encore. Si l'on ne tire plus si souvent l'épée pour des Ortanes, & des Angeliques; l'étincelle d'une téméraire & dangéreuse surelle d'une téméraire & dangéreuse fureur vit encore dans les cœurs. Quelquesois elle s'y rallume & produit des incendies funestes à la noblesse, à l'Etat, aux mœurs, à la religion.

Mais croiroit - on que l'on pût être en même tems téméraire & eftéminé? Rien n'est plus vrai, & la mollesse est surtout inspirée par les bergeries Romanesques. (C'est la se-

conde sousdivision.)

» Vous avez lû chez les sages Ecri-» vains de morale qu'il saut résister » à l'amour, quand il n'est qu'une

des Sciences & des beaux Arts. 1479 » passion qui naît du vice, & qui » porte au vice. Lilez les Romans. » Vous y verrez qu'il faut céder à » l'amour; que c'est une passion qui » est la vertu même, la mere des » vertus, ou la nourrice des vertus. . » Vous pensez qu'à tout âge, » particulierement dans la jeunesse, ,, il faut prendre garde que l'amour ", n'emporte le cœur au-delà des ", bornes du devoir. Erreur:Le de-,, voir ou le privilege de la jeunesse » est de suivre toujours & en tout » la pente qui l'entraîne à l'amour. » Vous vous figurez qu'un amour » insensé attire imperceptiblement » un cœur dans le plus déplorable selclavage: Vain préjugé: l'amour ... de quelque source qu'il naisse, » jette à la verité dans la servitude, » mais on ne la changeroit pas pour

» la liberté.

» Telles sont les maximes des Ro» mans. Vous demeurez interdit,
» elles vous paroissent inconceva» bles. Ecoutez nos Céladons & nos
» Attamenes se glorisser de leurs

» fers. \* Voyez avec quelle ardeur » ils courent au devant de leurs » chaînes; avec quelle complaisance » ils les portent. Véritablement " vous les verrez, vous les enten-" drez se plaindre à l'amour de l'a-" mour même comme d'un fier ty-" ran; tantôt pleurer sur les bords ", d'un clair ruisseau & mêler leurs " larmes à ses eaux; tantôt soupirer " à l'ombre d'un bocage, & con-,, fondre leurs gémissemens au mur-" mure des tendres Zéphirs; tantôt » remplir de leurs accens plaintifs , les vallons sombres & solitaires, », & les faire redire aux Echos atten-,, tifs. Mais ( à les entendre ) ces ,, plaintes ont leurs charmes, ces sou-,, pirs sont doux, ces larmes sont dé-" licienses; parlez à ces héros fades

L'Observateur traduit : Voyez le plaisir & la satisfaction qu'ils goûtent dans leurs chaînes , . . troubler la clarté des eaux par les larmés, soupirer dans un bois souffu & adresser leurs gémissemens aux doux Zéphirs. On les entend pousser des plaintes redoublées dans les vallées désertes, & les répeter aux rochers, comme s'ils avoient des oreilles.

des Sciences & des beaux Arts 1481 » & effeminés dans leurs folles lan-" gueurs, de s'arracher à ce hon-,, teux esclavage. Ils vous diront que ", leurs chaînes sont de nature à ne " pouvoir ni s'en dégager ni les ,, rompre. Exhortez - les à faire du " moins un effort qui ne dépend que ,, de leur volonté. Le vouloir, hélas! " (disent-ils) ils veulent au contrai-" re que cela ne soit pas. Ils aiment " mieux mourir en aimant que vi-" vre sans aimer. Hé le moyen de " supporter le jour si l'on n'aime! " Voilà, voilà le langage insipide , qu'ils ne cesseront de tourner & " de retourner en mille façons dif-"férentes.

"A la vûe de ces horreurs vous " vous étonnez que la jeunesse sans " expérience & sans précaution se " livre à d'affreux égaremens; que " de jour en jour elle se fasse une " plus forte habitude d'un coupable " esclavage; que par un abbatement " indigne elle perde l'espoir & le " désir de recouvrer la liberté. Je " m'étonnerois moi qu'un jeune " homme épris de la fureur des Ro-

" mans ne fût pas amolli au point " de tomber volontairement dans " les filets & fous le joug où il voit " fe précipiter les prétendus héros " dont nous parlons. \* Rendez-nous " ces vertueux Bellerophons, rap-" pellez à la vie ces fiers Hippoly-" tes qui furent infléxibles dans leur " devoir. Astrée & la Princese de " Cleves seront pires pour eux que " les Stenobées & les Phedres.

Troisieme sous division: L'art de séduire l'innocence. Il suit de la corruption du cœur & les Romans l'enseignent. "Vous y voyez des amans, qui couvrent leur sinesse d'une, apparence de modestie affectée. Ils, n'approchent que d'un pas timime, de. Ils employent avec adresse tout, le poison des douceurs, & tout, l'art des assiduités, pour s'insinuer, dans des cœurs trop susceptibles

<sup>\*</sup> L'Observateur traduit : Rendez-nous les chastes Beslerophons, les faronches Hyppolithes, qui ont été insensibles aux sollicitations des Sicnobées & des Phedres : en lisant l'Astrée & la Prin esse de Cloves, ils deviendront amoureux.

des Sciences & des beaux Arts. 1483 " de tendresse. C'est par le charme " des paroles emmiellées, pire que ,, les enchantemens magiques, qu'ils ,, tâchent de parvenir à leur but. "Stratagême infame, piége détesta-,, ble! mais que leur importe pour-" vû que cet attrait soit d'autant plus " efficace qu'il est séduisant.

"Il en est d'autres ouvertement » audacieux dont l'amour est l'ora-" cle suprême. Tout ce qui plaît est ", légitime : voilà leur maxime. Ils " fraient le chemin à la pudeur, " pour l'enhardir à braver toutes les "loix, & pour l'entraîner à quelque " prix que ce soit dans le précipice. "C'est outrage, c'est violence. Hé ,, que leur importe pourvû que leur » triomphe soit d'autant plus assuré " qu'il est brusque & violent?

"Il en est qui sçavent prendre le " masque d'honneur & de probité. " Engagemens, écrits, promesses, " sermens, rien ne leur coûte. Il ne ", tient pas à eux que le Ciel qu'ils " attestent ne soit leur complice. " Sacrilege horrible! mais que leur , importe pourvû que leur perfidie

», s'accomplisse sous le voile de la

s, Religion ?

"Il en est encore qui rafinent "sur l'impiété même. Ils commen-" cent par esfacer des cœurs toutes " les traces de la piété. Cruelle ir-" réligion! forfait execrable! Mais " que leur importe si cette voie leur " paroît la plus sûre pour conduire " au crime.

L'Orateur tire le rideau sur le reste de ces affreuses pratiques. Il lui sufsit de les indiquer pour couvrir les
Romans de l'opprobre qu'ils méritent. Toutefois pour achever de les
en accabler, il observe que les personnages qu'ils mettent sur la scene
sont des personnes polies & de
qualité, des gens d'honneur, des sages, à les en croire. Il s'adresse ensuite à la Patrie avec ces termes énergiques qu'il sçait si bien employer à
la suite des portraits qu'il a tracés.

Finissons par ceux des vertus que la lecture des Romans peut enlever aux femmes. C'est la simplicité, la modestie, & la pudeur. \*, Ecou-

<sup>\*</sup> Voyez les Observ. p. 93.

des Sciences & des beaux Arts. 1485 ", tons, dit le P. Porée, autant qu'il " est permis de le faire, ( car je ne " me crois pas permis de tout enten-" dre & de tout lire,) écoutons ce ,, que le sexe peut apprendre dans les ,; Romans. L'intelligence fine du " chiffre de la galanterie; signes " éloquens, œillades perçantes, ren-, contres qui éludent, fuites qui at-», tirent, saluts insidieux, dons inté-" reslés, mots ambigus, billets équi-", voques, énigmes de toutes les sor-,, tes pour couvrir de gaze un amour ", qui veut & ne veut pas se montrer. , A quoi bon de pareilles leçons à », la jeunesse! Ah du moins si l'on » enseignoit en même tems l'usage " vertueux qu'elle en doit faire; la », prudence à ne pas faire semblant ,, d'entendre le mal, la fuite ou le " filence! Mais non: l'on enseigne à " répondre à ce langage d'amants; " à rendre coup d'œil pour coup " d'œil, billet pour billet, politesse ,, pour politesse, galanterie pour ga-" lanterie: bien plus, à irriter les dé-", sirs, à nourrir les espérances, à fa-, voriser les stratagêmes, à tromper

" les yeux des surveillans, à se trom-" per soi-même, & à prétexter pour " justification l'amitié simple, ou " l'attente d'un légitime nœud, &c.

" justification l'amitié simple, ou " l'attente d'un légitime nœud, &c. · Tel est l'écueil de la simplicité. Parlous de celui de la modestie. Il suffit de considerer une héroine de Romans avec son héros. " Elle ", s'assied: elle éleve la tête; quel air "d'empire! il se tient debout, il se ", courbe, quel air de soumission! , Elle est l'arbitre de sa consterna-"tion ou de sa gayeté: il est triste " ou satisfait au gré du moindre si-" gne. Fait-elle des reproches? Que ,, d'humbles justifications! Menace-" telle? quel accablement! Donne-"telle un ordre? il vole, fût-ce au ", trépas. Elle rappelle, il revole, », fût - ce à l'esclavage. Demandez-,, vous où est le Héros? je demande " où est l'Héroine.

En supposant même le Roman terminé par un mariage, l'Orateur ajoute que souvent l'on pourroit dire, "où est cet homme, né pour, commander? où est cette semme, née pour obéir. L'un & l'autre a

des Sciences & des beaux Arts. 1487, disparu, ou du moins ils ont chan,, gé d'état, l'un obéit; l'autre do,, mine.

" Quel rang occupera donc le sexe ,, dans la société civile? Jamais la " sévérité Grecque ou Romaine ne ", lui donna de place distinguée si " ce n'est entre les femmes. La po-" litesse des Romans leur a déféré ", la premiere même parmi les hom-,, mes dans les assemblées & dans les "fêtes. Les deux Républiques an-" ciennes ne souffroient pas que rien " se fit par leur ordre ou leur vo-", lonté. La République des Romans ", veut que rien ne se fasse sans leur " décision ou leur aveu. L'on com-,, battra sous leurs auspices; par leur ", suffrage on triomphera: l'on sera , couronné de leurs mains. Elles " laisseront à d'autres le soin d'ad-" ministrer les Etats; mais elles en " seront l'ame toute puissante.

" A cette vûe que peut devenir " la modestie du sexe ? Qu'il est na-" turel qu'une semme accoutumée " au spectacle d'une pareille Répu-

,, blique qu'elle admire \* le sente por-» tée à se donner du pouvoir dans ", un Etat , à s'intriguer ouvertement , ou en secret dans les mysteres du ,, gouvernement, dans la distribution " des emplois, dans le maniement ", des finances, & dans les affaires du " bareau, jusqu'à faire pencher la " balance; en un mot à se procurer », en tout une puissance non pas im-" périeuse, mais suppliante & par là », souveraine, surtout si elle s'adres-, se à des hommes élevés comme " elle dans cette galante Républi-,, que, & instruits à ne rien refu-, ser au caprice des femmes.

", Si les Romans veulent qu'elles ", dominent sur le genre humain, & ", qu'elles regnent dans la societé ", civile, que reste-t-il pour achever ", de ruiner la modestie ? Les hon-

<sup>\*</sup> L'Observateur fait dire au P. Porée: que les femmes pourront un jour entreprendre de dominer réellement dans l'Etat, lorsqu'elles trouveront des hommes épris des ridicules maximes, répandues dans les Romans.

des Sciences & desbeaux Arts. 1489 ,, neurs divins dans l'Univers, ou un ,, culte qui en approche. Les Ro-

" mans ne le refuseront pas. "La crainte a fait les Dieux. ", Pensée impie, insensée & digne de " son Auteur. Je dis moi. L'amonr " a fait les Déesses. J'entend l'amour ", tel que l'enseignent les Romans; », & la maxime n'est ni fausse ni té-" mérairement avancée. Hé quelles "Déesses! Des Idoles aveugles, ", muettes, sourdes, inanimées, pu-, rement imaginaires & insensibles " à leur culte? Non; des Idoles réel-" les , qui ont tout ce qui manquoit ", aux objets de l'ancienne supersti-,, tion, à qui rien ne manque des " vœux, des cérémonies & du culte " des Payens. Pour consécration que " de noms de Déités! pour invoca-", tion, que d'ardentes prieres! pour " oblation, que d'offrandes & de " dons ! pour libation, que de pleurs " répandus à leurs pieds! pour encens

" que de soupirs! pour immolation, " que de traits dans le cœur d'un " amant! pour holocauste, que de " seux dont il est consumé! pour fuillet 1736. I. Partie. 3 R

" apotheose, que d'éloges, que de pro-,, testations de faire de l'objet aimé

, son unique divinité!

Le P. Porée s'en prend moins aux femmes qu'à leurs adorateurs Romanesques, de cet étrange renversement de morale. Mais les Romans font plus encore. Ils s'efforcent de ternir la pudeur. « Que défend-" t-elle au sexe ? De lire ou d'écouter " ce qui peut faire rougir un front " vertueux. La muse qui dicte les » Romans, ne les rend pas toujours " grossiers au point d'allarmer la pu-, deut. Elle parle souvent avec la " dignité d'une personne distinguée " ou élevée à la cour des Rois: " souvent aussi avec la naiveté d'une , bergere qui n'en a pas la rudesse, "& qui acquiert la plus exquise " urbanité au milieu de ses trou-» péaux. Mais en récompense com-» bien de fois s'émancipe-t-elle à » parler le langage des Julies ou des Galatées C'est dire tout. Hé ne », passe-t-elle jamais les bornes jusqu'-" à pouvoir faire rougir les Galatées " même & les Julies. Si elle épargne

des Sciences & des beaux Arts. 1491 " les grossieretés, épargne-t-elle les " traits moins libres qu'une oreille " modeste doit promptement éluder. " Que de peintures redoutables pour " des yeux chastes! Galanteries de " Cour mal voilées par la pompe du " rang: galanteries de bergers qu'un " loisir rustique rend plus libertines: " galanteries domestiques que le vio. " lement d'un saint nœud rend per-" fides & adulteres: galanteries for-", tuites où préside la licence : galan-" teries capables ou de flatter les , cœurs par des images voluptueu-,, ses, ou de les séduire par une ré-" serve affectée qui imprime plus ., vivement dans les esprits les traits ", que l'on dérobe aux yeux. Voilà " les galanteries dont cette muse ne " rongit point, parce qu'elle ne sçait " plus rougir. Mais qui peut les lire , sans honte, s'il ne l'a perdue à for-" ce de tout lire. Rougissons de nous ", y arrêter plus long-tems, même " pour les détester.

» Que défend encore la pudeur? "L'aveu d'un amour permis, avant 1492 Memoires pour l'Histoire " celui d'une recherche légitime. Il " est glorieux au sexe d'attendre les "vœux sans les prévenir, & d'y ré-, pondre avec tant de circonspec-"tion que l'on semble moins aimer ,, que rendre amour pour amour. "Ainsi l'ont pensé toutes les Na-" tions qui ont connu la saine mo-" rale. Que celle des Romans est " quelquefois différente! Que la Mu-", se qui y préside, sorme autrement ", ses éleves! \* Souvent elle veut que " ses Héroines entrent en concur-" rence de galanterie, & que leur " hardiesse à parler les premieres "égale leur facilité à entendre. " Que veut-elle pour suppléer aux " paroles qui doivent couter? Let-

" tres, portraits, muets interpretes, " gages éloquens qui disent tout ce " qu'on n'ose avouer. Fiez vous à une pareille école, dit l'Orateur en lançant sur elle un trait terrible?

"Que prescrit enfin la pudeur? "Que les jeunes personnes ne sassent

Voyez les Observations p. 95.

des Sciences & des beaux Arts. 1493 , ou n'acceptent jamais un choix sans " le consentement & le conseil de ,, ceux qui leur ont donné le jour. "L'âge, la foiblesse, le peu d'expé-" rience leur permettent-ils de mar-" cher sans guide dans un sentier si "glissant, & pour une affaire de " cette importance? Leur pardonne-"roit-on de préserer un guide aussi ,, aveugle, aussi peu sûr que l'amour ,, à la maturité éclairée de ceux qui " doivent les guider! Que setoit-"ce si à l'insçu & contre le gré , des tuteurs, elles prenoient un en-" gagement éternel; si malgré un " pere & une mere elles passoient ,, dans des familles étrangeres, ou "introduisoient l'étranger dans leurs " mailons? Qii ne fremiroit? Qui ne ,, se recrieroit, où est la pudeur? cu ,, est le respect?

"Or qu'y a-t-il de plus celebre "& de plus fréquent dans la plû-"part des Romanesques annales, "que ces forfaits ? Rassemblons les "peintures de cette étrange mora-"le "& parcourons-les d'un coup

"d'œil. Que voyez-vous dans ces », tableaux tracés avec tant d'art? Des ,, filles qui trament de honteuses in-" trigues dans la chaste maison d'un » pere: des filles qui s'arrachent du " sein d'une mere vertueuse pour », passer dans les bras d'un infame », ravisseur : des épouses qui comp " tent pour dot la perte de leur " honneur : des engagemens signés " par les traits de l'amour : des hy-», menées éclairés de son flambeau : " des femmes voilées par la fraude: , des pompes nuptiales arrosées des , larmes de l'hymen : des Héroines " accompagnées de leurs Héros, qui " errans à l'avanture lans patrie, sans , seu, lans lieu, sans loi, jouissent " impunément du courroux de leurs " parens, de la terre & du ciel.

"O Pudeur, ô vertu! vous recon-"noissez - vous dans ces exemples, "& sont-ce là en effet ceux que les "Romans offrent au sexe? Oui, "Messieurs. Joignez y les modelles "des vices, les enseignemens de sé-"duction dont j'ai parlé. Voilà en des Sciences & des beaux Arts. 1495 ,, un mot toute la discipline, toute ,, la morale des Romans.

" Ai-je assez montré le rang qu'ils " occupent dans l'Etat? Assez deve-" loppé de quels vices ils infectent " les cœurs, quelles vertus ils leur " enlevent, combien enfin ils sont " pernicieux aux bonnes mœurs & " aux Citoyens?

L'Orateur finit par une courte mais vive peroraison où il exhorte les sages administrateurs des Etats à en bannir cette contagion, & à en arrêter le progrès par toute la rigueur

des loix.

Les loix défendent les maléfices de toute espece, les mets nuisibles, les marchandises suspectes. Elles ont égard à la santé, à la vie & à la sureté des Citoyens. Leur vertu exige t-elle de moindres précautions pour la mettre à couvert d'une peste qui infecte les esprits & qui fascine les cœurs? L'Orateur implore enfin la sévérité des Edits & des peines que mérite cette dépravation.

Nous sommes mortifiés de ne pou-

1496 Memoires pour l'Histoire voir mettre ici le latin. Il eût fallupresque tout copier, puisque nous en rendons la plus grande partie. C'est à ceux qui sentent le prix de la plus exquise latinité à relise ce discours dans le texte original. Ils y trouveront outre le choix des expressions, toutes puisées dans les Auteurs du siecle d'Auguste, outre la beauté & la variété des tours & des figures, ce goût antique & sain que le P. Porée trouve le secret de faire couler dans des pensées toutes neuves, & dans une maniere qui lui est propre & person-, nelle. L'Auteur de cet extrait prie encore les Lecteurs de vouloir bienconfronter exactement le Latin avec le François pour justifier sa sidelité. & sa saçon de traduire. Il sçait trop. ce qu'elle conte, pour blâmer le moins. du monde des Ecrivains dont il estime les talens, quoiqu'il ait crû devoir s'écarter de leur traduction. Il n'impute les défauts qu'il croit y remarquer qu'à la précipitation prefque inséparable d'un simple extrait.

## ARTICLE LXXVI.

RECUEIL DE DIVERS ECRITS
Sur l'amour El'amitié, la politesse la volupté, les sentimens agréables, l'esprit El le cœur. A Paris chez la veuve Pissot, Quai de Contià la Croix d'Or 1736, avec: approbation El Privilege du Roy. Pp. 292.

On proposeroit volontiers un probsème: Si le Public doit beaucoup à la plûpart de ceux qui par état & Profession, travaillent à varier les amusements ou à augmenter ses connoissances, n'est-il pas à proportion aussi redevable à ceux dont le modeste talent veut bien s'employer à rassembler quantité d'écrits sugitifs, qui sans leur soins ne verroient point le jour ; écrits d'autant plus dignes de plaire communément que l'interêt & la nécessité les commanderent moins? Dans ce qu'on appelle proprement les livres il y aura peut être plus d'art, plus de correction & 1498 Memoires pour l'Histoire de sçavoir; dans les recueils d'un autre coté on trouvera plus d'agrement, plus de finesse & de légereré.Les uns & les autres, si l'on ose le dire, ont un goût de terroir qui leur est propre; les premiers composés presque toujours dans le silence du Cabinet, se ressent aussi souvent de la gesne & de la contrainte qu'il inspire; les seconds dans ce qu'ils contiennent 2 ont un air d'aisance & de liberté qui les caracterise. Là, c'est l'homme de lettres, paré de penibles recherches; ici, c'est l'homme d'esprit, nourri de ses propres réflexions, & de celles qu'il a puisées dans le commerce des honnêtes gens & dans le centre de la Politesse. Quoiqu'il en soit, quelque parti que l'on prenne, l'Editeur de ce recueil, ne peut manquer de réunir bien des suffrages en sa faveur. Il a un double droit à notre reconnoissance. \* Auteur lui même de plus d'un ingenieux ouvrage, il nous presente encore cette compilation estimable. Que l'amour propre est louades Sciences & des beaux Arts. 1499 ble, quand il nous excite au travail sans affoiblir la justice que nous devons au mérite d'autruy!

Ce recueil est dédié à S.A.R. Monseigneur le Prince de Galles. C'est un esset de la reconnoissance de l'Editeur qui a en l'honneur d'approcher d'aslez près ce Prince dans le léjour qu'il a fait en Angleterre. Les éloges qu'il donne à son auguste Mécene, n'ont rien de la fadeur qui accompagne si souvent les compliments & les Harangues. Tout s'y réduit presque à rapporter mot pour mot, quelques sentimens que ce Prince a exprimés en plus d'une occasion. Les Princes, lui fait on dire, ne doivent songer qu'ils sont Princes que pour faire du bien... C'est à leurs bienfaits qu'on doit les connoître... autrement pourquoi les aimeroit-on... De pareils traits peignent mieux une grande ame qu'un long panegyrique, & ne sçauroient être trop repetés autant pour la gloire du Prince à qui ils appartiennent, que pour l'instruction de ceux à qui la naissance impose les mêmes obligations.

3 R vj

La premiere piece de ce recueil, est une assez longue lettre que l'Editeur lui même écrit à une Dame \* aussi distinguée par son rang que celebre par les graces de son esprit & l'étendue de ses lamieres, en lui envoyant le traité de l'amitié de Madame de L\*\*\*. C'est une préface si l'on veut, où sons pretexte de développer quelques endroits de la morale de l'illustre Marquise, il s'attache bien plus encore à exposer ses propres idées sur cette matiere intéressante; &il faut convenir qu'il le fait d'une maniere aussi spirituelle que galante. Ceux qui se plaignent tous les jours que nous pensons grossierement, que nous nous exprimons de même, qui regrettent à tout propos ces conferences charmantes de l'Horel de Rambouillet où le sentiment sous quelque forme qu'il se presentât, étoit soumis à l'Analise la plus exacte & la plus scrupuleuse, qui relisent avec transport ce qui s'en est conservé dans plusieurs de nos anciens Romans,

<sup>\*</sup> Mme. la D. d'A\*\*

des Sciences & des beaux Arts. 1501 ceux là, dis-je, trouveront ici dequoi se. consoler, & de quoi se flater du moins, que la mode en peut revenir parmi nous: L'Auteur, d'après Madame de L\* \*. comme celle-ci d'apiès Platon, entreprend, pour ainsi dire, de donner à ce qu'on appelle communément amour, toute la perfection de l'amirié, & à l'amitié toute la vivacité & même quelques autres accompagnemensde l'amour. Platon ne nous paroît imaginaire dans la plupart de ses idées que parce que nous n'avons pas le courage de nous élever jusqu'à lui. Esclaves des sens nous ne connoissons: de plaisirs que ceux qu'ils nous offrent; on bien timides à penser, peuattentifs à snivre l'ame dans toutes ses opérations, nous nous arrêtons, au milieu de la course, nous ne connoissons que les dehors, que la surface de la vertu, nous ne la saisssons que parce qu'elle a de moins brillant. Ausli l'amour dans le langage ordinaire n'est que cette passion furieuse qui cause tant de desordres; ainsi l'amitié n'est point chez la plûpart des hommes, distinguée de ces liaisons que

1502 Memoires pour l'Histoire forme seulement le sang, l'interêt, le hazard, les bienséances. L'Auteur s'élevant plus haut, & regardant comme indignes de quiconque sçait fentir & penser ces notions vulgaires, veut qu'on définisse l'amitié, la véritable amitié, un amour heureux & constant amour, parce qu'elle doit en avoir toute la chaleur, tout l'empressement, toute l'envie de plaire ;. heureux parce qu'elle nous fait retrouver les mêmes sentiments dans. la personne aimée, constant. Hé! qui pourroit en rallentir la douceur, en interrompre le cours? la vertu en est le Principe, elle ne connut jamais ni les noirs soupçons, ni les frivoles caprices. Le tems qui détruit d'ailleurs toutes choses, ne fait donc qu'en augmenter les liens & que les resserrerssans doute qu'il n'est pas déffendu, dit l'Auteur, de donner quelque attention aux agréments exterieurs, mais c'est se dégrader que de se borner à cette enveloppe de l'ame? c'est à celle ci prin-, cipalement qu'il faut s'atracher. C'est là, comme dans leur centre que rési-. dent la noblesse, l'élevation, la can-

des Sciences & des beaux Arts. 1503 deur, la vérité, les soins empressés, les sentimens délicats, les attentions fideles, source inalterable d'une infinité de satisfactions délicieuses, que les sens ne procurent jamais. Voila ce que l'Auteur appelle aimer solidement le vous. Tel est le fond de sa doctrine qu'il explique avec autant d'étendue que de subrilité. La contention qu'elle demande pour être bien comprile, est agréablement soulagée par l'épisode de la Princesse de Salamis. Ceux qui auront lu le grand Cyrus, connoîtront cette Histoire. L'auteur n'en rappelle le souvenirque par le rapport qu'elle lui paroît avoir avec le sujet qu'il traite. Cette Princesse extremement belle & encore plus vertueuse, eut beaucoup à souffrir d'un premier mari qui trop semblable à ce qui se voit tous les jours, ne fut touché de ses attraits qu'autant de tems qu'il en fallut à ses yeux pour s'accoutumer à la voir & à la voir à lui. Le sort corrigea cette injustice.La mort rompit des nœuds mal assortis & enleva l'ingrat qui méconnoissoit son bonheur. Un second

1504 Memoires pour l'Histoire époux rendit la Princesse aussi heureuse qu'elle meritoit de l'être. Aussicelui-ci avant que de l'avoir vuë avoit-il eu occasion de connoître & d'admirer toutes les richesses de soname. Mais n'est-il point à craindre que l'amitié telle qu'on la dépeint ici, entre des personnes de differens sexes ne perde à la fin beaucoup de cette perfection qu'on lui donne, & ne se raproche des vices grossiers dont on veut qu'elle se distingue? L'Auteura prévu cette objection, & il en sent la force. Jamais selon lui elle ne s'écartera du devoir. Dès que la Religion parle, c'est aux sentiments quels qu'ils puissent être à se soumettre. Le veritable amour l'éxige & y encourage, sans doute, mais qu'il y a peu de cœurs capables de triompher d'euxmêmes, & d'un feu qu'ils ont laissé trop allumer l'c'est le serpent sous les fleurs. On n'est point sur ses gardes, & on ne le connoît que par ses cruelles morsures. L'Auteur à cette occasion, fait encore des reflexions fort ingenieules qu'il termine brusquement avec sa lettre » tout ceci 2

des Sciences & des beaux Arts. 1505, dit il, seroit la matiere de bien des , dissertations, mais il faut arrêter , une intemperance d'écriture qui , me feroit faire un in folio plus gros , qu'un Atlas. "Qu'il est dommage que tant d'esprit ne soit que pour le tres petit nombre! & c'est par là qu'il sera toujours vrai de dire que la Republique de Platon & de ses disciples est idéale, il faudroit, pour la réaliser,

refondre l'espece humaine.

Après la lettre de M. de St. \*\*\*. vient le perit traité de l'amitié de Madame de L\*\*. qu'il est court, sil'on considere le nombre des pages,. mais qu'il est étendu, qu'il est profond. si l'on ne fait attention qu'aux pensées & qu'aux sentiments qui le composent! ce n'est ici ni le sçavant qui dogmatise, ni le bel esprit qui cherche à éblouir, Tout y est : l'expression d'une ame tendre & vertueuse, également consommée dans la connoissance & dans la pratique des devoirs de l'amitié; on vous y instruit, on, vous y persuade; les pensées simples. & naturelles, n'ont de nouveau que. le tour sous lequel elles se présentent, cela peut être vrai, mais ce tour est d'un merite infini, puisqu'il est si propre à faire gouter & retenir des verités aimables, des verités si necessaires pour le bonheur & les agréments de la vie, si cependant elles peuvent être goûtées & retenues à moins que la nature elle même en formant nos cœurs, n'ait pris, la premiere, le soin de nous en instruire.

Qui ne connoît le besoin qu'on a de l'amitié, pour vivre heureux! Puisque tous les hommes s'accordent sur cela, pourquoi, dans un interêt commun, tous ne s'accordent ils pas pour en joüir. Madame de L\*\*, pour se fixer dans un sujet aussi vaste, veut que l'on s'attache à étudier quels sont les charmes & les avantages de l'amitié pour les chercher; quel est le veritable caractere de l'amitié pour la connoître, & quels sont les devoirs de l'amitié pour les remplir.

» Les avantages de l'amitié, dite, elle, se présentent assez d'eux-mê-» mes. Toutela nature n'a qu'une voix » pour dire qu'ils sont de tous les » biens les plus désirables......

des Sciences & des beaux Arts. 1507 " Comblez les hommes de biens, " de richesses & d'honneurs, & pri-" vez les des douceurs de l'amitié, " tous les agrémens de la vie s'éva-" nouissent .... L'amitié s'enrich t " des pertes de l'amour, elle en de-, vient plus tendre, plus vive, plus " empressée.... L'amitié naissante est » sujette à l'illusion, la nouveauté " plaît & promet; & tout ce qui re-» veille l'esperance est d'un grand " prix... On aime ses amis, bien » plus par les qualités qu'on devine » que par celles qu'on connoît...Il " y a aussi des amitiés de sympatie, ,, des liens inconnus qui nous unif-,, sent & qui nous serrent; nous n'a-" vons betoin ni de protestation ni " de sermens ; la confiance va au-" devant des paroles.

Que de tresors dans un seul ami? Il vous éclaire dans vos doutes, il vous guide dans vos démarches, il prévoit vos besoins, il prévient vos goûts. "C'est une societé, c'est, un commerce, où l'on ne compte, point, où l'on n'exige rien, & où

1508 Memoires pour l'Histoire " le plus honnête homme met da-, vantage, & le trouve heureux d'ê-», tre en avance; on partage sa for-" tune avec son ami; richesses, cré-,, dit, soins & services, tout est à , lui, excepté notre honneur... Le », plus grand avantage de l'amitié, 5, est de trouver dans son ami un , vrai modele... Rien ne répond 22 tant de nous à nous-mêmes, & " n'est d'une plus sûre caution en-» vers les autres qu'un ami estima-"ble. " Que d'esprit, que de bon sens, que de sagesse dans toutes ces maximes! Mais tous ces avantages où les voit-on se réunir? Ce sont de ces fortunes immenses qui étonnent de tems en tems le monde; à peine un siécle entier en fournit-il un

exemple?

Madame de L \*\*. fait ensuite le caractère de la véritable amitié.

Le premier mérite qu'il faut cher
cher dans un ami, c'est la vettu...

N'esperez rien de vos liaisons,

lorsqu'elles n'ont pas ce fonde
ment... Aujourd'hui ce n'est pas

le goût qui unit, ce sont les be-

des Sciences & des beaux Arts. 1509 , loins ... On s'unit lans s'éxami-"ner, & on rompt sans déliberer; " rien n'est si méprisable.... Il faut " songer que nos amis nous carac-" terisent; on nous cherche dans " eux , c'est donner au public notre " portrait, & l'aveu de ce que nous " sommes. " Cette pensée reconnue pour incontestable parmi les honnêres gens, aussi ancienne dans le monde que l'habitude de penser & de restéchir, devient, pour ainsi dire, infiniment feconde sous la plume de notre illustre Auteur, & en produit une infinité d'autres qui luiservent de preuves & d'explications. Etudiés les hommes, connoissés le monde, & vous connoîtrez tout le prix de cette aimable doctrine. Les passions bruyantes, ces mouvemens qui transportent les cœuts & qui les tyranisent, excluent pour l'ordinaire le doux sentiment de l'amitié. L'ambition impérieuse franchit tous les obstacles, & qu'il y en a que la vertu severe n'envisage que pour les respecter! L'amour étourdit l'ame, & en épuise l'onction. L'amitié de

1510 Memoires pour l'Histoire quelqu'un que l'amour domine, est trop séche. Il peut donner à ses amis des soins & des services; mais il n'a point de douceurs à leur offrir. L'avarice dégrade l'homme, étouffe les bons mouvemens. Les avares ne pensent qu'à prendre sur les fonds de l'amitié, & les personnes ver-tueuses, ne sont pressées que d'y mettre." Il faut sçavoir donner en pure » perte; il faut avoir le courage de ", faire des ingrats. La dissipation ex-" trême, l'amour excessif des plaisirs, " nous rend encore peu propres à "l'amitié . . . Chaque objet enle-" ve une portion de sentimens & ,, d'attention qui leur appartiennent ".... On a raison, si l'on veut, de » dire qu'il faut donner à l'amitié des " fondemens plus solides que la sim-» ple sensibilité; cependant si le goût ", ne s'en mêle, on n'est point entraî» " né; l'esprit peut être convaincu; » si le cœur n'est pas touché, l'on » ne va ni bien vîte ni bien loin.... » Les personnes élevées à des postes » brillans, enyvrées de leur bonheur, » que la fortune caresse, ignorent

des Sciences & des bear x Arts. 1511 » communement l'amiué. Les Rois " sont aussi privés de ce doux senti-» ment; ils ne scauroient jouir de la " certitude d'être aimés pour eux-" mêmes. C'est toujours le Roy & " rarement la personne. " Entourés d'esclaves, & ne voyant les objets qu'à travers un voile épais que mille passions d'accord obscurcissent; les Princes distinguent - ils l'expression d'un cœur vertueux, de ces hommages intéressés que la flatterie leur prodigue » .... Quiconque sçait " vivre avec soi-même, sçait vivre ,, avec les autres. Les caracteres doux " & paisibles répandent de l'onction " sur tout ce qui les approche.... » La retraite assure l'innocence & » nous rend l'amitié plus nécessaire. "Il nous faut un témoin de ce que ,, nous valons; sans cela nous mar-, cherions mollement dans le chemin " de la vertu. » Passons avec M. de \* \* aux devoirs de l'amitié.

» Il y a trois tems dans l'amirié: » le commencement, la durée, la » fin... Rien ne coure dans les pre-» miers momens d'une amirié nouIGI2 Memoires pour l'Histoire

» velle, & tout est amour, mais » cette pointe de sentimens, s'é-» mousse par l'habitude ... En amitié » comme en amour il faut ménager » les goûts; c'est une économie per-» mise... Cependant comme les » cœurs les mieux faits ne peuvent » pas répondre de garder toûjours » cette chaleur d'une amitié naissan-» te, il convient de donner à l'a-» mitié un fondement plus solide. » L'estime appuyéesur la connoissan-» ce du mérite, ne se dément point... » Le bandeau qu'on donne à l'a-» mour, on l'ôte à l'amitié; elle est ", éclairée. ", L'amitié nous étant donnée pour être une aide à la vertu, & non pas la compagne du vice, nous avertissons nos amis, lorsqu'ils ont le malheur de s'égarer; mais la force que nous mettons dans nos conseils, la douceur la tempére, & la prudence saisst avec une circonspection scrupuleuse le moment de l'appliquer. Nous avons le courage de déplaire à ce que nous aimons le plus; austeres censeurs dans le particulier seulement, en public empressés des Sciences & des beaux Arts. 1513 empressés à les montrer par leur côté brillant, nous ne mêlons ni humeur ni mépris dans les efforts que nous faisons pour les ramener à l'ordre. Ainsi la douce persuasion triomphe de leurs fautes, & la candeur de leur vanité. Nous détruisons un orgueil que nous paroissons slatter, & le reméde dépouillé de son amertume, n'en devient que plus essistant de leur plus essistant de leur de leur que plus essistant de leur de leur

Quel est le terme de l'amitié? Il faut servir ses amis jusqu'aux autels.

"Il y a bien des choses, dit Me. de

"L\*\*. qu'un honneur délicat vous

"désendroit pour vous-même, qu'il

"vous seroit permis & honnête de

"faire pour vos amis.

La supériorité que vous feriez sentir à vos amis, seroit une censure malhonnête de leur médiocrité ou

de leur indigence.

La fidélité ne nous permit jamais de disposer du secret d'un ami. C'est un dépôt sacré auquel la probité défend inviolablement de toucher.

Comme ce sont des hommes qui s'unissent, il faut compter sur les Juillet 1736. I. Partie. 3 S défauts de l'humanité. Le plus vertueux pardonne davantage. Dans les différens qui surviennent, on n'employe qu'avec une précaution extrême les éclaircissemens; l'amour propre presque toûjours les tourne à son avantage, & le dépit les rend aussi souvent inutiles. De nouvelles preuves de tendresse, & des empressemens plus viss, sont l'apologie qu'un beau cœur se permet.

On ne reproche point les plaisits qu'on a pû faire dans le tems de l'amitié. On ne se vange d'un ami capricieux, & insidéle, que par de nouveaux biensaits; il ne tient pas à nous qu'il n'apprenne ses torts, autrement qu'en éprouvant notre

vertu.

"Si la nécessité, si le devoir, comme il peut arriver, me sorcent à rompre; Si je ne puis rappeller un ami qui me suit, que la passion ou le dégoût m'enlevent; sidele à moi-même, je m'interdis jusqu'aux plaintes, je ne révéle point les mysteres d'une amitié qui ne subsiste plus, je respecte son ombre, je chéris son souvenir, je me retire, mon innocence des Sciences & des beaux Arts. 1515 me console & me rassure.

Enfin l'amitié s'étend au-delà du tombeau. Quiconque en perdant son ami, a le talent de commander à sa douleur, & d'en fixer promptement, le cours, ne sacrifia jamais qu'à l'amout propre. Il s'aimoit lui-même & c'étoit tout. Vaine Philosophie que celle qui surprend, pour ainsi dire, nos regrets dans leur source, & qui les tarit dans l'instant! elle ne trouve l'esprit si docile, que parce que le cœur est peu sensible. Les amis survivent à eux mêmes dans nos cœurs: leur gloire, leur nom, leur famille, tout ce qui les touche, devient l'objet favori de nos soins, & de nos complaisances.

Ajoûtons à ceci un morceau d'autant plus précieux qu'il nous peint admirablement le caractere charimant de Madame de L\*\*. "Si j'ai mant de Madame de L\*\*. "Si j'ai moné, dit-elle, des préceptes pour ple conduire quand les amitiés se pour pour où se dénouent, je suis pourtant bien eloignée de croire que nous devons aimer comme demous hair un jour. Mon cœut n'a

1516 Memoires pour l'Histoire

" jamais écouté les leçons de Machia-" vel; il est bien éloigné de se condui-" re par ses Maximes. Ceux qui me " connoissent, sçavent que dans l'a-" mitié je me livre trop. Jamais mes ,, sentimens ne m'avertissent de me "défier de mes amis. Ceux qui pen-,, sent d'une façon vulguaire, me re-" gardent comme une espece de ", dupe. Je ne m'en sauve qu'en vou-" lant bien l'être. Ainsi la pruden-" ce dont j'ai ici rassemblé quelques " maximes, n'a pas encore passé jus-,, qu'à mon cœur; mais l'usage, le "monde, & ma propre experience, ,; ne m'ont que trop appris que dans ,, l'amitié la mieux acquise & la plus "meritée, il faut faire un fond de " constance & de vertu, pour en " pouvoir soutenir la perte.

Ce petit traité de l'amitié finit, par l'examen de la question qu'on propose assez ordinairement; si l'amitié peut subsister entre personnes de sexe disserent. On la résoudra sans peine, si l'on pense que la beauté chez plusieurs semmes est la moindre de leurs persections; qu'il y en a qui aux talens de l'esprit, joignent toutes

des Sciences & des beaux Arts. 1517. les qualités du cœur; solides, judicieuses, égales, généreuses, discretes, vertueuses, capables de grandes idées, assez courageuses pour les inspirer &, souvent pour les executer elles-mêmes. D'ailleurs, " il faut convenir " à la gloire ou à la honte des fem-"mes,ajoûte, Madame de L\* \*. qu'il " n'y a qu'elles qui sçavent tirer d'un, " sentiment tout ce qu'elles en ti-,, rent. Les hommes parlent à l'esprit, " les femmes au cœur... Comme la " nature a mis des rapports & des " liens invisibles, entre les person-, nes de sexe different, on trouve » tout préparé à l'amitié . . . mais il ,, faut être en garde contre soi mê-,, me, de peur qu'une vertu ne de-,, vienne passion, dans la suite.

Nous reprochera-t-on de nous être trop étendus sur cette partie du Recueil ? les cœurs bien faits nous le pardonneront. La beauté du sujet nous a séduits, & son utilité a con-

firmé la séduction.

La question sur la politesse que l'on trouve dans ce Recueil, sur proposée à Madame l'Abbesse de F\*\*\*.

3 S iij

1518 Memoires pour l'Histoire & c'est la résolution qu'elle en donna que l'on vient d'imprimer. On confond trop souvent la politesse avec la civilité, ou la flatterie. La civilité n'est qu'un assemblage arbitraire de certains termes & de certaines cérémonies; on dirbit volontiers que c'est un assortiment de grimaces dont on est convenu dans la societé, pour plaire on pour paroître avec décence. La flatterie, est une bassesse de l'ame, les passions la produisent, & ne l'employent que pour leur intérêt. La politesse au contraire est dans l'ame une inclination douce & bienfaisante qui rend l'esprit attentif, & lui fait découvrir avec délicatesse tout ce qui a rapport à cette inclination. C'est donc dans l'ame qu'est le siege principalement de la politesse; l'ulage du monde ne lui fournit que les dehors & les agrémens exterieurs: L'homme véritablement poli, est dans le commerce de la vie aussi aimable qu'estimable. Les graces embellissent chez lui la vertu, & la vertu à son tour leur donne une solidité qui seule peut les rendre utiles, & sans laquelle elles ne sont que méprisables ou

des Sciences & des beaux Arts. 1519

pernicieules...

La conversation sur la volupté, & Agathon on Dialogue sur la volupté, paroissent être de la même main. Le premier de ces deux morceaux, commence par une piece de vers pleine de délicatesse: c'est un badinage, à la louange de la volupté. Jupiter réfléchissant sur les Déesses de sa Cour, n'en trouve point qui soit parfaite à son gré. Venus n'est qu'une coquette, Minerve une prude, Diane une sauvage, Junon insupportable par ses hauteurs, &c. Il forma la Volupté, elle a toutes les perfections des autres, sans partager leurs défauts.. C'est sur les agrémens de la volnpié que roulent les deux Dialogues. Peut-être les trouvera-t-on quelquefois trop aifés dans la morale que l'on y expose? En récompense, on y admirera la délicaresse des tours, & la finesse du style. La doctrine au reste, est précisément la même que l'on trouve dans M. de S. Evremont, & dans tant d'autres qui ont spiritualisé avec le succès qu'on sçait, la Philosophie

3 Siiij

1520 Memoires pour l'Histoire d'Epicure. C'est la maniere d'user des plaisirs qui fait la disterence de la volupté & de la débauche. La volupté est l'art d'user des plaisits avec délicatesse, & de les goûter avec sentiment .... "La verité n'est-elle " pas en quelque sorte la volupté de "l'entendement? La Poësse, la Pein-,, ture, la Musique, ne font-elles pas ,, les plaisirs de l'imagination? Il en ", est de-même des Vins exquis, des " mets délicieux, & de tout ce qui " peut flatter les sens. Pourvû que ,, la raison conserve son empire, tout ,, est permis, & l'homme ne cessant " point d'être homme, l'action est " juste & louable, puisque le vice " n'est que dans le dérèglement... " C'est donc une folie que cette guer-;, re naturelle que l'on imagine entre , la raison & les passions; elle doit " plûtôt les regler que les combattre, " & moins travailler au dessein chi-" mérique de les déraciner de nous-" mêmes, qu'à les assaitonner par le " goût de l'esprit & par le sentiment " du cœur. Ne peut-on pas être " Philosophe & sacrifier aux graces? Réflexions sur les sentimens agréables.

des Sciences & des beaux Arts. 1521

Ce Traité avoit d'abord parui sous le titre de Théorie des sentimens; mais dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, il porte celui que nous annonçons, & on nous avertit qu'il est imprimé plus correctement qu'il ne fut d'abord, l'Auteur ayant communiqué son propre manuscrit. C'est peut-être un des morceaux de morale les plus profonds & les plus judicieux que nous ayons. Mais le moyen d'en donner une idée bien complette dans une partie d'extrait? C'est un système suivi, où par une multitude de propositions, toutes dépendantes les unes des autres; quoique détachées en apparence, on arrive à prouver que l'homme peut & doit être l'instrument unique de son bonheur. La théorie des sentimens est de même genre que les Sciences Phisico-mathématiques. Les Mathématiciens établissent leurs loix sur des observations incontestables, & c'est par l'étude constante de nousmêmes relative à tout ce qui nous environne, que nous formons un art infaillible de nous rendre aussi

3 S V

1522 Memoires pour l'Histoire solidement heureux qu'il est possible. , Nous saisssons les corps par les , sens, & les idées par l'esprit, dit " l'Auteur, ces objets ne s'offrent pas » toujours à nous comme de simples spectacles; ils merrent le cœur , en mouvement par les biens qu'ils » promettent, par les maux dont ils " menacent. C'est dans ces différentes "facultés des sens, de l'esprit & du "cœur, que la nature a ouvert les , sources du plaisir & de la douleur. » Ce qui exerce ces puissances sans les ,, fatiguer; ce qui est de nature à nous " prouver leur perfection ou à nous " la faire esperer, fait sur nous une " impression agréable. L'expérience » le démontre, & ce principe Phy-" sique en se dévelopant, va nous » offrir tous les principes de la morale. Premiere loi des fentimens. Il y a un sentiment agréable attaché à l'exercice de nos facultés. Seconde loi des sentimens. Tout objet qui est de nature à exercer nos facultés sans les fatiguer, est revêru d'agremens. Troisième loi des sentimens. Les biens utiles ont pour agrémens ce qu'ils en empruntent des biens agréables

des Sciences & des beaux Aris. 1523 dont ils promettent ou assurent la possession. Ces disserentes loix s'expliquent par des résléxions sensées sur une infinité de sujets que nous n'approfondissons pour l'ordinaire qu'à demi, qui nous paroissent opposés, mais que la méditation rappelle au même centre en justifiant qu'ils en partent, & qu'ils doivent tous également concourir à former la chaîne de notre bonheur. Tout cela conduit à l'auteur des sentimens agréables, & rien ne fait plus d'honneur à Me de P \*\* que son attention à justifier la Providence dans la distribution qu'elle fair des sentimens douloureux & agréables, contre les raisonnemens de Bayle & de cenx qui pensent comme lui. Nous exhortons à lire tout cer endroit de l'ouvrage... Nous ne pouvons pourtant nous refuser d'en citer du moins un passage .... « Placés dans l'Univers com-» me dans le jardin d'Eden, si la » Providence nous défend l'usage » d'un fruit par l'impuissance de le » cueillir ou par les inconvéniens » qui y sont attachés, n'en accep-

» point ce qui n'entre pas dans la » chaîne des biens que la Providen-

» ce nous destine, puisque l'acquisi-» tion nous en est réellement aussi

» impossible que celle de l'Empire

» de l'Asie.

La conclusion de tout l'ouvrage est la peinture touchante du plaisit attaché à la vertu. L'auteur a montré la route infaillible qui y mene. Il consomme son projet, en développant avec la même sagacité tout ce qu'elle renserme d'avantages précieux, de mouvemens statteurs, de joyes délicieuses. Encore une sois nous souhaiterions pouvoir exposer tous ces traits, & nous ne craignons point d'être démentis dans le juge-

des Sciences & des beaux Arts. 1525 ment que nous en portons. Nous finissons par celui-ci... "Le bonheur » d'un Prince vettueux, est au des-» sus de sa puissance, l'idée qu'il se » rend en quelque sorte le ministre de » la divinité en procurant aux autres » hommes les biens qu'elle leur a » destinés, le spectacle de tout un » peuple heureux par ses bienfaits; » une chaîne non intercompue de » mouvemens de bienveillance les » plus flatteurs, l'exècution du plus » noble de tous les projets indépen-» dans des jeux de la fortune, tout » ce qui le présente à ses yeux, tou-» tes ses idées, tous les mouvemens » de son cœur, conspirent à former » dans lui la joye la plus pure & la » plus délicieuses dont la nature hu-» maine soit capable.»

Les esprits peu appliqués auront beaucoup de peine à saisir le sil & la liaison des raisonnemens de l'Auteur. Pour ceux qui pénetrent, il leur plaira infiniment, & nous ne doutons point qu'avant l'impression il n'aiteu, sur-tout, le suffrage du célébre Milord \* à qui il adresse son Ouvrage.

<sup>\*</sup> Mylord Bolingbroke.

1526 Memoires pour l'Histoire

Enfin tout ce Recueil est terminé par des pensées détachées sur l'esprit & sur le cœur. On veut qu'elles soient d'un jeune Seigneur \* que la guerre enleva il y a quelques mois à l'Etat & à sa Maison. Quelque estimables qu'elles soient, à ceux qui l'ont connu, elles paroissent encore au dessous de son mérite, & de ce qu'il pouvoit executer. On l'accusoit d'être un peu sauvage, c'està-dire qu'ils'atachoit principalement à ses devoirs, qu'instruit par les exemples du siécle, il vouloit éviter que la jeunesse ne fût pour lui comme pour tant d'autres le tombeau des talens, des lumieres, des qualités supérieures. Dans le dessein d'arriver au grand où sa naissance & les bienfaits de son Maître l'appelloient, tout devenoit pour lui une étude importante. A la Guerre, une marche, un mouvement, un buisson, un ravin, tout étoit pour lui l'objet de réflexions sérieuses, & à la Cour la connoissance des hommes, de lui-même, des changemens qu'operent dans le cour

Le Marquis de C\*\*.

des Sciences & des beaux Arts. 1527 les situations differentes, exerçoient son esprit, sans lui rien ôter pourtant des attentions nécessaires pour plaire aux personnes raisonnables. Dans la saison des folles passions, il a pensé à peu-près comme M. de la Rochefoucault, comme la Bruyere; & s'il avoit vécu, peut être ceux-ci n'auroient-ils eu sur lui que l'avantage de l'avoir précédé. La malignité s'est attachée à faire des applications odieuses, de plusieurs de ses portraits. La bonté de son cœur ne méritoit point cette injustice. Et d'ailleurs quel fond l'équité permet-elle de faire sur ces jugemens que la prévention seule ose enfanter? Quoiqu'il en soit, il travailloit pour son instruction à l'exclusion des autres, bien éloigné de publier des remarques dont la vertu & l'amour de la perfection étoient l'unique principe. Plein d'humanité, il voyoit les défauts sans humeur, & les talens sans envie, occupé pour lui-même à éviter les uns, & à s'approprier les autres, autant qu'il le pouvoit. Nous ne citons en particulier aucune de ses pensées. Elles ont été lûes assez géneralement; & elles le seront plus d'une sois encore par ceux qui aiment le bon sens & la sagesse; qui se plaisent à réstechir & à peindre.

## ARTICLE LXXVII.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Thomas Lewis maître ès arts à publié un livre de sa façon intitulé An Enquiry into the Shape, the Beauti, and Stature of the person of Christ. &c. C'est-à dire Recherches, sur la figure, la beauté, & la stature de Jesus-Christ & de la Vierge Marie. vol in 8°.

Le P. Vavasseur Jesuite sembloit avoir épuisé la matiere dans son Traité de forma Christioù il prouve que le Sauveur du monde n'avoit rien de dissorme dans sa figure, dans la taille, dans son visage, dans son maintien. Il en est cependant qui ont suivi le sentiment opposé, & qui ont inter-

des Sciences & des beaux Arts 1529 prété à leur avantage cet endroit ou Isaie dit de Jesus-Christ, non est ein species, neque decor. Mais il est évident que le Prophéte considéroit alors le Messie, livré à la fureur des Boureaux, au milieu des opprobres & des douleurs de sa passion. Tertullien, il est vrai, s'étoit persuadé faussement que la beauté corporelle & l'innocence ne pouvoient s'allier l'une & l'autre dans un même sujet. Plein de cet étrange paradoxe; il avoit dit de Jesus-Christ, qu'il étoit vultu & aspettu inglorius (L. adv. Jud.) ne aspectu quidem honestus; adeo nec humanæ honestatis corpus fuit (L. de carne Christi). Il s'imaginoit que le Verbe fait chair n'auroit pas paru aux yeux des hommes, (selon le texte sacré) sous la forme d'un esclave, s'il n'en avoit emprunté tous les traits; comme si la laideur étoit inséparab'e de la condition servile. Il falloit, reprend Tertullien, que J. C.se montrât sous ces dehors méprisables, pour vérifier cet endroit du prophete, lorsqu'il parloit de l'homme Dieu, Quasi absconditus vultus ejus, & despectus. Clement d'Alexandrie s'étoit laissé

1530 Memoires pour l'Histoire prévenir de la même erreur qu'il établissoit sur desprincipes aussi ruineux. Ε'ν σαρκί μέν ακδής διελήλυθεν η άμορ-Φος. Fuit bic quidem (Christus) corpore injucundus atque informis. Enfin ceux qui adoptent cette opinion outrée, citent en preuve une médaille dont la Tête represente le Sauveur avec une Phisionomie peu avantageufe: sur le revers est la figure d'un Temple qui porte cette inscription A'váraois. C'est sous ce nom que l'Empereur Constantin, suivant le témoignage d'Euzebe & de S. Jerome, sit ériger une Basilique dans le lieu même où le Sauveur du monde résuscita. Ainsi le monument est postérieur d'environ trois siécles à Jesus-Christ; & on ne peut en rien conclure qui favorise la conjecture dé Terrullien, & de Clément d'Aléxandrie. Quoiqu'il en soit l'Auteur Anglois renouvelle une question aussi frivole qu'elle peut être dangéreuse.

Il s'occupe dans la premiere Partie de son Ouvrage à examiner & à résuter les raisons de ceux qui ont soutenu que J. C. étoit un bel homme. Dans la seconde Partie il se declare pour le sentiment contraire, & se range du côté de Tertullien & de Clement. A l'égard de la Mere de Dieu, de la figure & de sa beauté, on ne voit pas surquoi peut appuyer son jugement, un Auteur qui croit apparemment avec M. Dupin (Diss. sur la Bibl. L. 2. ch. 2.) que les Images de la Sainte Vierge attribuées à S. Luc, sont des sietions qui n'ont ni vérité, ni apparence.

## FRANCE.

DE PARIS.

On a mis en vente les Genealogies historiques des Rois, Empereurs, &c. & de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsistées jusqu'à present; exposées dans des Carres Génealogiques tirées des meilleurs Auteurs: avec des explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les révolutions & la durée des differens Etats. du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions & armoiries, avec figures. 2. Tomes in-4°. chez Giffart. Ces deux volumes ne sont qu'une partie du grand ouvrag

dont on a vû le Prospectus il y a quelques années. Le reste ne se fera pas long-tems attendre. On sent combien la matiere est épineuse & pénible. L'Auteur n'a rien oublié pour la traiter avec la plus grande éxactitude. Nous rendrons compte incessamment de son travail.

L'Ecole de Cavalerie par M. de la Guérinière, Ecuyer du Roy. vol. infol. grand papier, & 2. vol. in-8. Cer Ouvrage est enrichi de sigur, gravées d'après les desseins de M. Parocel Peintre ordinaire du Roy. Des trois Parties qui composent le Livre, la premiere, explique le nom, la position des parties extérieures du cheval, leurs beautés & leurs défauts, l'âge, la difference des poils ; l'embouchure, la ferrure & la selle. La seconde Partie donne des régles sûres pour dresser les chevaux, tant au manege qu'à la guerre, à la chasse. & pour le carosse. A la suite est un Traité des Carousels, & des courses de têtes & de bagues. La troisième Partie roule sur l'ostéologie du cheval, là connoissance & la guérison de ses maladies, les opérations chirurgicales qui conviendes Sciences & des beaux Arts. 1533 nent à cet animal; le tout est terminé par un Traité des Haras. 1736. Chez Guérin Libraire Quay des Augnstins.

On trouve chez Jean Villette fils, ruë S. Jacques à S. Bernard, la nouvel-le Edition des Sentences & Instructions Chrétiennes, titées des SS. Peres, en Latin & en François, avec l'Abregé des matieres aux marges, par le sieur de Laval. 8. vol.

L'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, par M. de Royaumont, Prieur de Sombreval nouv. éd.

Tradition de l'Eglise touchant l'Eucharistie, recueillie des SS. Peres & autres Auteurs Ecclesiastiques, divisées en 52. Offices.

Montalant Libraire, Quay des Augustins, distribue Thomassini Vetus

& Nova Ecclesia. fol. 3. vol.

Natalis Alexandri Historia Ecclesiastica. Veteris Novique Testamenti ab orbe condito ad annum post Christum natum 1600. Et in loca ejudem insigniora Dissertationes Historica, Chronologica, critica, dogmatica, fol. 8. vol. Lutetia 1735.

Recueil d'Arrêts du Parlement de

1534 Memoires pour l'Histoire Dijon, par M. Perrier, avec les Observations de M. Raviot, l'un & l'autre Avocat au même Parlement. fol.

2. vol. 1735.

Les Tableaux de Teiniere n'attendoient que le burin d'un excellent Graveur pour être copiés fidellement, & multipliées dans les galeries & dans les cabiners des curieux.Le Sieur le Bas connu par différentes piéces d'un goût parfait s'est chargé de l'execution. Le succès de son travail lui assure pour toujours la réputation qu'il s'est acquise d'un des plus célebres Graveurs de Paris. On reconnoît un Maître habile dans les Estampes qu'il vient de donner au Public, d'après les Tableaux qui représentent séparément, la tentation de S. Antoine ... le bon Pere ... le bon Mari ... le Vieillard content ... les Joueurs de boule ... le Berger solitaire ... l'Ecole du bon goût ... la Foire de Venise qu'il a gravée sur un original de M. Parocel de l'Académie Royale de Peinture.

Le P. Marly Jesuite, Auteur du Poëme sur la Tragédie que nous annonçâmes l'an passé, vient d'en pudes Sciences & des beaux Arts. 1535 blier un nouveau qui a pour objet la Peinture, Pictura Carmen, & se vend chez Bordelet rue S. Jacques. On nous pardonnera de dire que le génie, la délicatesse, le goût exquis du Poëte & toutes les richesses de la Poësie Latine y brillent à chaque page; nous ne sommes en cela que les échos des Maîtres de l'art qui n'ont d'autre intérêt que celui des Lettres & dont la décision ne peut être sus-

pecte de partialité.

Abregé du Cathéchisme du Concile de Trente, chez François Matthei & Louis Dupuy, rue S. Jacques. On ne peut trop recommander aux fideles la lecture de cet excellent abregé qui représente en racourci, & comme sous un même point de vûe; les dogmes de la Religion & les Regles de la Morale Chrétienne. Toute la Doctrine de l'Eglise s'y trouve réduite à quatre chefs, au Symbole des Apôtres, aux Sacremens, au Décalogue, & à l'Oraison Dominicale, avec une précision qui n'ôte rien à la substance de ce Cathéchisme Dogmatique le plus orthodoxe & le modele de tous les autres.

Age 126 lif. au gr	2. ligne 8 and Roi.	. à ce gran	d Roi,
Page 1265. li conquêtes.	gne 6. sa	conquête,	lif. les
TABLE			
du Mois de	-		
ART. LXXI.	Ettres	Juives, ou nce Philos	correl-
historique	& critiqu	ne entre u	n Juit
voyageur à	Paris & 1	es correspo	ndans,
&c.	D. C. J	pag	ge 1350
Art. LXXII. historique,	Delcripti	on geogra	pnique,
de l'empire	de la Chi	ne & de la	Tartarie
Chinoise, 8	¿c.		1363
ART. LXXIII	. Apolog	ie de Lactai	
tre M. Bayl		D 0	1400
ART. LXXIV			
& les Senter François ave	ices de P.	narones &	des Dif-
ferrations.	o des ries	narques oc	1417
ART. LXXV I	Discours 1	atin sur lesI	
par le P. Po			1451
ART. LXXVI	Recueil	de divers E	crits sur
l'Amour &	l'Amitic	, la Polii	telle, la
Volupté, les Art. LXXVII	Nouvell	us agreadie	5. 1497
	in de la I		.3,1340
		TION	7
		0.4	45

Errata pour le mois de Juin.

APPROBATION.

J'Aylûpar ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux le présent Journal, dont il
m'a paru que l'impression pouvoit être
permise.

LEROUGE.

# MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Juillet 1736.

Seconde partie.

• "HERE" THE 

# MEMOIRES

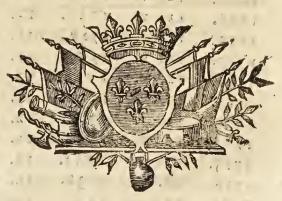
1 1 5 1 1 7 1 7 1 3 1

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1736. seconde partie



Imprimé à Paris, & se vend À LYON, Chez Plaignard, rue Merciere

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy

## CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

## Années.

1701	59. vol.	1719.	12.	V.
1702.	12. V.	1720.	5.	V.
		1721.	12.	v.
1703.	12. V.			
,1704.	13. V.	17.2.2.		v,
1705.	12. V.	1723.	I 2.	v.
1706.	12. V.	1724.	12.	V.
	ACC.A	1725.	12.	v.
1707.	12. Ve			
1708.	12. Vi	1726.	13.	v.
1709	1.2. V.	1727.	12.	٧.
4 . 1	12. V.	1728.	1.2.	v.
1710.		1-729.	12.	v.
1711.6	12. V			
1712.	12. V.	1730.	12.	v.
1713.	12. V.	1731.	12.	V.
	12. V.	1732.	12.	v.
1714:		we a six a profession		v.
1715.	1.2. V.	1733.	12.	
1716.	12. V.	1734.	12.	V.
1717.	12. V.	17350	14.	V.
- 10	12 V	1736.	9.	V.
1718.				



# MEMOIRES

### POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Juillet 1736. seconde Partie.

#### ARTICLE LXXVIII.

LETTRE DE M... PRETRE du Dioceze de Riez, à M.... Chanine d'Arles, sur ce qui est dit des Saints Fauste de Riez & Césaire d'Arles, dans l'Histoire Litteraire de la France.

L s'en faut beaucoup, M. que je ne sois aussi content que vous me paroissez l'être du second & du troisième volume de l'Histoire littéraire de la France. C'est, à ce que j'entre-

3 T iij

1542 Memoires pour l'Histoire vois par votre lettre, le pompeux éloge que l'on y fait de St. Césaire l'un des plus illustres de vos Prélats, qui vous a porté à juger favorablement de tout le reste de l'Ouvrage. Vous dirai-je, Monsieur, que c'est en partie ce même cloge, qui a contribué le plus à m'affermir dans un préjugé tout contraire? Je me révolte aisément contre tout 'éloge qui n'est pas fondé sur la vérité la plus éxacte: sur tout quand on n'y releve la gloire de celui qui en est l'objet, qu'aux dépens d'autrui. L'Histoire litteraire, dans ce qui concerne votre St. Evêque & le nôtre, fait un contraste des plus frappans dans les différens portraits qu'elle nous fournit de ces deux Saints: Fauste y paroit comme un ennemi juré de S. Augustin, & qui pis est, comme le chef des Semipelagiens des Gaules ; àir cinquieme siécle. S. Césaite nous y est dépeint au contraire comme un homme suscité de Dieu, pour terrasser Fauste & son école, & en un mot, comme l'Augustin de l'Eglise Gallicane (tom. III. pag. 231. ) Il est remarquable

des Sciences & des beaux Arts. 1543 nous avoit-on dit au tom. 2. pag. 22. que comme c'étoit un évêque des Gaules qui avoit le plus contribué à appuier & à répandre l'erreur, Dieu voulut se servir d'un autre Evêque Gaulois pour la détruire. S. Césaire fut choist pour cette glorieuse éxécution. D'abord IL ECRIVIT CON-TRE FAUSTE, un traité de la grace & du libre arbitre, que nous n'avons plus malheureusement, &c. Que penser autre chose, en lisant ces faits & en y ajoutant foi, sinon que St. Césaire fut en son tems, comme l'Antipode de Fauste, son fleau, & cela par le choix de Dieu, & en conséquence le plus déclaré, le plus constant, & le plus redoutable de ses adversaires? La bonne méthode, M. est d'éxaminer les faits par soi même; surtout quand il est question de certains points, où l'on s'apperçoit sans peine, que des Historiens sont prévenus pour ou contre. Il y a trente ans que j'aurois aprouvé sans la moindre répugnance tout ce que nos sçavans Historiens nous dilent ici à l'avantage de S. Césaire, & au désavantage de 3 T 1111

1544 Memoires pour l'Histoire

Fauste. Et pourquoi? C'est, M. que je condamnoisFauste pour lors, ce que font encore cent & cent Théologiens ou Critiques aujourd'hoi sur le simple témoignage de tant de gens qui l'ont accuté. Je n'avois jamais pensé à l'écouter dans ses détenses; c'est-à-dire que je ne m'étois point avisé d'éxaminer les ouvrages, ceux des Césaire, ni en un mot aucunes des pieces qui seules pouvoient m'aider, à porter à son sujet un jugement équitable. Dans la suite je le fis, il y a plus de vingt ans, & depuis j'ai toujours ren în justice à notre S. & sçavant Evêque de Riez. Par la discussion exacte que je sis alors, autant que j'en pouvois être capable, de tous les faits entassez contre cet Evêque par le Cardinal Noris, & depuis par M. de Tillemont, je demeurai convaincu, que ces deux Sçavans n'avoient sait, à son égard, aucun usage de l'équité, de la bonne foi, & de la sagacité critique dont ils étoient d'ailleurs sort bien pourvus. Nos doctes Benedictins, s'en sont trop fiez à ces deux Critiques, & j'ai re-

ciences & des beaux Arts. 1545 marqué, que dans ce qu'ils nous disent de nos deux Saints, Fauste & Célaire, il y a au moins une cinquantaine de faits, que je me crois en état de faire voir être contraires à la vérité. Vous les marquer tous en détail, je ne le pourrois, M. sans faite un gros livre. Mais vous ne me le pardonneriez pas, si je prétendois vous obliger à m'en croire uniquement sur ma parole. Il faut donc que je vous donne, M. un échantillon de ma critique. Je me borne à peu de faits, & encore appréhendai-je d'êrre bien long. Je commence par la discussion du court extrait que je viens de vous transcrire.

D'abord S. Césaire écrivit contre Fauste un Traité que nous n'avons plus malheureusement. En marge on nous cite pour témoin d'un fait de cette importance, Gennade dans son Traité des Hommes illustres, chap. 86. Genn. Vir. Ill. c. 86. Il y a dans ce peu de mots, trois sautes palpables. 1°. Ce chapitre n'est point de Gennade, lequel écrivant son Catalogue vers 494, n'a pû y parler com-

3 T v

1546 Memoires pour l'Histoire me d'un Evêque mort depuis un tems, de St. Césaire, qui ne mourut qu'en 542. Nos sçavans Historiens se sont corrigez dans la suite à ce sujer, & ils ont averti que ce Chapitre avoit été ajouté, on ne sçait par qui, au Catalogue de Gennade. Mais je pense que par la faute qu'ils font ici ils ont été, ou au moins ils ont pû être un sujet de méprise à un sçavant Auteur qui, pour n'avoir pas bien éxaminé le fait, a fait entrer dans la legende de S. Césaire, cette erreur chronologique, dont on attend la correction. 2°. Il n'est point vrai que ce faux Gennade, homme peu instruit, de l'aven du Cardinal Notis, ait jamais dit que S. Césaire eût écrit un Traité de la grace & du libre arbitre. Nos sçavans Historiens qui le supposent ici, & qui le répetent à la page 597. ont reconnu depuis qu'ils s'étoient trompés. Voici en effet les paroles de ce Chapitre : De gratia quoque & libero arbitrio edidit testimonia divinarum Scripturarum, & Sanctorum Patrum judiciis munita

des Sciences & des beaux Arts. 1547 &c. Sur quoi nos Historiens, en se corrigeant eux-mêmes, sans se nommer, disent au Tome III. p. 225. qu'il ne faut pas compter, comme semblent faire quelques-uns, au nombre des Ecrits perdus de St. Césaire, un Ouvrage sur la grace & le libre arbitre dont parle l'Auteur qui a ajouté à Gennade l'article du S. Evéque. Cet Ouvrage n'étant autre chose que les Actes du second Concile d'Orange. Les caracteres qu'y attache l'Ecrivain en question, ne permettent pas de s'y tromper. 3°. Il est encore évident que ce prétendu Gennade est cité à faux, quand on le donne pour témoin d'un Ouvrage composé par St. Césaire contre Fauste. L'envie que les adversaires modernes de Fauste avoient de lui trouver un contradicteur d'importance dans la personne de S. Césaire, leur a fait voit dans ce faux Gennade, un fait qui n'y est point, & auquel l'Auteur, quel qu'il soit, ne pensa jamais. Cet homme après avoir marqué ce qu'il connoissoit des Ouvrages de St. Césaire, & voulant indiquer le tems auquel il avoit vécu

1 548 Memoires pour l'Histoire dit simplement: Floruit eo tempore quo & Faustus, Anastasio rempublicam gubernante. C'est - à-dire : Il a fleuri dans le même tems que Fauste sous l'empire d'Anastase. (On voit par là que cet Auteur écrivoit assez long-tems après la mort de St. Césaire, & qu'il n'étoit nullement au fait des dates de l'Empire d'Anastase, de la mort de Fauste, &c. ) C'est dans cette époque que l'on atrouvé, par un pur trait d'imagination, que cet homme croyoit que St. Césaire avoit écrit contre Fauste, parce qu'il dit (faussement) qu'ils avoient véçu dans le même tems. Nos doctes Historiens ont adopté cette conjecture. On fait suivre dans Gennade nous disent ils à la p. 597. les deux articles de Fauste & de S. Césaire, pour faire observer; SANS DOUTE; que si l'un a combattu la grace, l'autre l'a défendue avec de puissantes armes, &c. Et depuis quand est-on censé dire, qu'un Auteur en a combattu un autre, parce qu'on dit qu'il a vécu avec lui, parce que l'on pla-

ce l'un à la suite de l'autre, & qu'on

des Sciences & des beaux Arts. 1549 assure qu'ils ont sleuri dans le même tems?

Tenez pour certain, M. que votre Saint eut toujours beaucoup de vénération pour le nôtre, & pour la sçavante & pieuse Ecole de Lerins, où il avoit été lui-même élevé, dans un tems où Fauste vivoit encore à Riez, & où il avoit dans ce célébre Monastere autant d'amis, d'admirateurs, & de disciples, qu'il y avoit de Religieux. Le jeune Césaire y entra en 488. ou environ, à l'âge de 18. ans. Est on capable dans une si grande jeunesse, de vivre dans une Communauté, & de n'y pas suivre les préjugés, légitimes ou non, cela n'importe, de tout le reste du corps? Nous avons de S. Césaire un fort beau discours, où il fait le panegyrique de l'Abbaye de Lerins. Elle étoit, si l'on en croit les adversaires de Fauste, comme le nid de l'héresie. Les Religieux, à la tête desquels Fauste avoit été pendant vingt à vingt-cinq ans, étoient tous des Démi-Pélagiens déclarez. C'étoit sur-tout Fauste, prétendent-ils, qui les avoit tous gâtez, & de-là le Sémi-

1550 Memoires pour l'Histoire pélagianisme s'étoit répandu dans toutes nos Gaules. Le Concile d'Arles de 474. ou 75. où se trouverent trente Evêques ou environ, & entr'autres Leonce d'Arles, Mammert de Vienne, Patient de Lyon, Euphrone d'Autun, &c. Ce Concile, dis-je, où la doctrine de Fauste sut approuvée solemnellement, n'étoit, dit M. Arnauld (I. Apologie pour M. Jansénius, p. 204.) qu'un Concile de Sémipélagiens. Un homme qui auroit regardé Fauste & ses Moines sur ce pié-là, cût-il jamais pu se résoudre à faire du Monastere de Lérins, l'éloge que S. Césaire en fit en son tems. Il l'appelle l'Isle des Saints, la pépinière des bons Evêques & Prêtres, &c. O felix & beata habitatio insula hujus ubi tam Sanctis quotidie, & tam spiritualibus lucris gloria Domini Salvatoris augetur... Beata inquam, Insula Lirinensis.... qua innumerabile's montes ad Calum misisse cognoscitur. Hac est qua eximios nutrit Monachos, & prastantissimos per omnes Provincias erogat Sacerdotes... Beata habitatio... unica

des Sciences & des beaux Arts. 1551 ac sinqularis bonorum omnium nutrix, &c.

(Homil. ad Monachos Lirin. T. 2. Bibl. Patr. édit. Paris 1644.p. 318. Nos sçavans Benedictins observent que S. Cesaire fit ce discours dans quelqu'une des visites qu'il faisoit de tems en rems à Lérins, étant Evêque, pour y voir ses anciens Confreres & s'y édifier avec eux. Il les aimoit donc, il les estimoit, il les regardoit comme des Saints, & comme les enfans de tant de Saints que cette Maison avoit déja envoyez au Ciel. Il n'y a pas lieu de douter qu'il ne mît Fauste au nombre de cesderniers. En voici, M. une preuve incontestable; preuve que nos sçavans Benedictins n'ont pas ignorée, mais à laquelle ils n'ont pas fait toute l'attention qu'elle mérite.

Ils conviennent à la p. 223. que l'exhortation anonyme, imprimée, avec la Lettre du Pape Jean II. dans l'affaire de Contumeliosus, Evêque de Riez, est de Saint Césaire, & de l'année 534. Ils observent que S. Césaire voulant appuyer l'obligation du célibat pour les Mis

1552 Memoires pour l'Histoire nistres des Autels, y cite S. Cyprin, S. Chrysostôme, & Fauste de Riez. Et pourquoi retranchent-ils ici à Fauste, la qualité de S. Evêque que S. Césaire lui avoit donnée en plein Concile, en le citant en cette maniere si honorable, Faustus Episcopus Sanc-Tus in Epistola sua dixit, &c? Est-il moralement possible, M. que si S. Césaire eût, comme nos Sçavans Bénédictins veulent nous le persuader, consideré Fauste comme un ennemi de la grace, comme le propagateur du Sémipélagianisme dans nos-Gaules, il eût olé le citer dans une assemblée d'Evêques, comme un Prélat dont l'autorité étoit respectable, & le qualifier, qui plus est de:

laint? Faustus Episcopus sanctus?

Les RR. PP. Bénédictins, éditeurs du V. Tome des œuvres de S. Augustin, ont remarqué ce fait dans leur Préface, en avertissant que S. Cesaire avoit cité Fauste, dans l'affaire de Contuméliosus, avec honneur, cum honoris significatione; ce que nous observons, disent-ils, asin que si l'on voit dans S. Césaire quelque chose tirée de Fauste, on n'en

des Sciences & des beaux Arts. 1553 foit point étonné: ut si quis ejus in concionibus aliquam. Fausti sententiam deprehenderit, non miretur. Cela est de bonne soi. Ils ajoûtent, que néanmoins, ce que S. Césaire a pris de Fauste n'est presque rien, si on le compare avec ce qu'il a emprunté des Ectivains plus anciens. Quod è scriptis Fausti mutuatus est, pro nihilo

ferme habebitur, si, &c.

(Prafat. pag. ultima.) Cela est vrai en un sens, par rapport à tant de points, ou de dogme ou de morale, que Fauste n'avoit jamais traitez: mais il ne l'est pas, par rapport aux matieres de la prédestination, de la grace & du libre arbitre. Fauste est la source principale où S. Césaire a puisé le plus, quand il a eu occasion d'en parler. Ce fait, Monsieur, achevra de prouver combien l'on a tott de nous donner S. Césaire pour un homme que Dieu même avoit choisi pour écrire contre Fauste; pour ruiner sa doctrine & son école, & pour être en conséquence de cette victoire signalée, regardé par-tout, à jamais, comme l'Augustin de l'Eglise Gallicane. (Le Card. Noris & M. de 1554 Memoires pour l'Histoire Tillemont n'avoient pas porté l'éloge si loin; ils se contentoient d'en faire le S. Fulgence de nos Gaules.)

S. Césaire a donc quelquesois copié Fauste. C'est un fait que les anciens Bénedictins ont appris à bien des gens. Croyez-vous bien, M. que leurs enfans Auteurs de l'Histoire Litteraire, ont pourtant ignoré ce fait? Sans doute, vous en serez surpris, & je ne le suis pas moins que vous. Mais enfin il est pourtant vrai que je suis bien fondé à dire, que ce fait a échapé à leurs recherches. Je croirois manquer & à la charité & à l'équité, si je disois qu'ils l'ont sçu, mais qu'une prévention outrée contre Fauste, les a portés à le supprimer de mauvaile foi, & par pure malignité.

Pour vous faire voir, Monsieur, que S. Cesaire, sur les matières de la grace, s'en rapportoit volontiers à Fauste, & qu'il le copioit sans scrupule, je me borne, pour le présent à un seul sermon de S. Césaire, qui est le 22 dans l'Appendix du V. tom. des Oeuvres de S. Augustin. Il roule,

des Sciences & des beaux Arts 1555 nous dit l'Histoire Litteraire, p. 202. sur cet endroit du chap. 9. de l'Exode. Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon. S. Césaire y explique ces paroles avec beaucoup de lumiere, con-FOR MEMENT à la doctrine du Docteur de la grace (S. Augustin ) & ce qu'il dit peut beaucoup servir à entendre le neuvième Chapitre de l'Epître aux Romains. Il y ETABLIT tellement la Toute Puissance de Dieu, sur le cœur de l'homme, qu'il en écarte tout ce qui pourroit nonner atteinte à sa libercé. Je ne vous dirai point, M. ce que je pense de cette idée, & pour ainsi dire de ce précis que l'on prétend nous donner ici, de ce sermon de S. Césaire. Vous serez bien en état d'en décider par vous-même, quand vous aurez lu ma Lettre jusqu'an bout. Je vous ferai leulement remarquer, M. que nos doctes Historiens, qui apparemment n'avoient pas lu Fauste, ou qui du moins avoient per du la mémoire de ce qu'ils y avoient lû, ont ignoré que ce sermon de S. Césaire, est, pour la plus grande partie emprunté de Fauste. Le point est de conséquence, & il fera tout le sujet du reste de cette Lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

Si je démontre que S. Césaire marche ici comme pas à pas, sur les traces de notre Saint, j'aurai suffiamment détruit tout ce que nos Sçavans Bénedictins nous ont dit de la guerre qu'ils prétendent que S. Césaire avoit déclarée à Fauste. Car enfin, Monsieur, un Evêque aussi zélé pour la vraye Doctrine de la Grace, que S. Césaire l'étoit effectivement, n'a jamais pû se déterminer à copier un Hérétique. Il falloit donc que le Saint Evêque d'Arles regardât Fauste comme un Maître également & sçavant & orthodoxe, sur les matieres de la grace, pour le suivre en humble disciple, sur un point des plus difficiles, qui est celui de l'endurcissement du pécheur. Je vais, M. vous donner ici le Sermon de S. Césaire presqu'en son entier, & de suite, & je n'en omettrai pas un seul mot qui puisse être de la moindre consequence. Je joindrai sur chaque

des Sciences & des beaux Arts. 1557 extrait, ce que j'aurai remarqué y être conforme dans les deux Livres de Fauste de Gratia & Libero Arbitrio, que je cite suivant l'édition de la Bigne, Biblioth. Patr. édition piemiere, de l'année 1575. tom. 5.

S. Césaire déclare d'abord, qu'il explique cet endroit de l'Ecriture: J'endurcirai le cœur de Pharaon, parce que, dit-il, toutes les fois que nous le lisons à l'Office, il est nonseulement pour des Laïques, mais ansh pour quelques Clercs, une occasion de scandale. Pourquoi, disentils, impute-t'on ce péche à Pharaon, puisque c'étoit Dieu lui-même qui lui avoit endurci le cœur, & qui l'avoit mis par-là dans l'impuissance d'obéir? Fauste avoit traicé ce même point dans deux chapitres de son Ouvrage, contre le Prédestination Lucidus, qui croyoit que Dieu, en conséquence du decret de réprobation, par lequel il damnoit ceux qu'il lui plaisoit, parmi les enfans d'Adam, les portoit par une espece de nécessité inévitable, à l'offenser, &

les endurcissoit lui-même pour les damner. Nos deux Saints ont traité ce point, de l'endurcissement du pécheur, suivant les mêmes principes, & sans que l'on puisse trouver dans S. Cesaire un seul point, où il contredise Fauste le moins du monde,

1 °. S. Césaire pose d'abord ce principe incontestable, comme la base de tout ce qu'il a à dire, sçavoir que Dieu n'abandonne jamais l'homme, que l'homme ne l'ait abandonné le premier. Primo, hoc fideliter & firmiter credat dilectio vestra quia numquam Deus deserit hominem, nesi prius ab homine deseratur. C'est le fondement de l'assurance du Juste. S. Augustin l'avoit dit, & je croi bien que c'est de lui que S. Césaire l'a tiré. Personne ne doutera que Fauste n'ait cru & enseigné ce point capital, que Lucidus & quelques autres prétendus Augustiniens de son tems nigient. Agnosce, dit Fauste, à un de ces mauvais, Théologiens, quia gratia non tam homini negata defuit, sed hominem prins ab eo derelicta & contempta deseruit.... Non periit derelicdes Sciences & des beaux Arts. 1559 tus, quise ingerentimisericordia substraxit ingratus. (Faust.l. 1. c. 13.)

2°. Mais, ajoûte S. Césaire, la bonté de Dieu est si grande, qu'il n'abandonne pas même tout à fait, le pécheur qui l'a abandonné le premier, & qui a agravé son crime par bien des rechîtes. Cum enim semel & secundo & tertio unusquisque peccata gravia commiserit, expectat tamen illum Deus, sicut per Prophetam dicit, (Ezechiel. 33.) ut convertatur & vivat. Fauste dit la même chose liv. 1. ch. 19. & ce qui est fort remarquable, il dit comme S. Césaire, & en citant le même passage d'Ezechiel, que Dieu attend la volonté du pécheur pour le purifier; voluntatem ejus qui est purgandus expestat. Expression, M. que les adversaires de Fauste traitent de Pélagienne. S. Césaire n'avoit garde d'en penser ainsi, puisqu'il l'adoptoit lui même sans aucun scrupule.

3°. D'où vient donc l'endurcissement? Il ne vient uniquement, suivant-nos deux Saints, que de la mauvaise volonté du pécheur. Il a

1560 Memoires pour l'Histoire perdu la grace par son péché, c'està-dire, la grace de la justification. Si, au lieu de se relever par une prompte pénitence, il commence à se complaire dans l'iniquité, & à y croupir, il multiplie ses péchez. De là, vient le désespoir, & l'endurcissement naît bien tôt du désespoir. Enfin l'on voit s'accomplir en lui ce qui est dit dans l'Ecriture ( Prov. 18.) que quand le pécheur sera parvenu au profond de ses maux, il s'en moquera. Cum vero in peccatis suis caperit permanere, de multitudine peccatorum nascitur desperatio, & ex desperatione obduratio generatur.... Quod cum factum fuerit, implesur quod scriptum est, peccator cum venerit in profundum malorum, contemnet Saint Célaire le répete encore à la fin de son Sermon. Fauste avoit servi ici de guide à S. Césaire, où je me tromperois fort. Adhue, dit-il, aull. 1. ch. 18. causam obdurationis adverte, secundum sententiam Salomonis, qui dicit: Impius cum venerit in profundum malorum, contemnit: id est, de assiduitate peccandi desperatio nas-CISBY

des Sciences & des beaux Arts. 1561 citur, obduratio vero ex desperatio-

ne generatur, &c.

10

ten

ui

Me.

ŧ,

af.

IM

4°. Mais quand le pécheur en est venu là, est-il donc entiérement abandonné? N'a-t-il plus, ni secours de la part de Dieu, ni ressource? Nos deux Saints ne le croyoient pas. Ils remarquent l'un & l'autre, que la bonté infinie de Dieu n'est point épuisée à l'égard de ces pécheurs; & ils le prouvent par S. Paul, qui parlant à ces endurcis, leur dit : O homme, ignores-tu que la bonté, que la patience de Dieu (pour toi) te conduit à la pénitence ? Et tois par la dureté de ton cœur & par ton impénitence, tu t'amasses un trésor de colere, pour le jour de la colere, De talibus Apostolus dicit : Ignoras quod patientia Dei ad poenitentiam te adducit? Tu autem secundum duritiam cordis tui & impænitens cor, thesaurisas tibi iram in die ira. (Roman. 2.) Voilà ce que disoit S. Césaire, & voici ce qu'avoit dit Fauste dans le même sens, mais avant lui. Dum ad panitentiam sustinct delinquentem infatigabilis bonitas, abu-Juillet 1736. II. Partie. 3 V

1562 Memoires pour l'Histoire titur benevolentià remittentis elata securitas. Ideo ait Apostolus... Ignoras, Ec. Advertis quod Apostolus dicendo, secundum duritiam tuam E cor impænitens, non Deo, sed homini culpam indurationis cordis adscribit. Ignoras, inquit... Agnosce quia non austeritas Dei indurat corda malorum, sed bonitas. (ibid. c. 18.)

5°. J'ai voulu, mes freres, vous citer tous ces textes, dit S. Césaire, afin que vous conceviez que l'endurcissement ne vient pas de la puissance de Dieu, comme si elle y poussoit le pécheur, mais qu'il vient tout aucontraire de la bonté même & de l'indulgence de Dieu. Ce n'est donc pas la puissance de Dieu, mais c'est sa bonté qui a endurci Pharaon. Ut intelligatis quia obduratio, non Dei potentia compellence perficieur, sed Dei remissione & indulgentia generatur: Ac sic Pharaonem non divina potentia, sed divina patientia credenda est obdurasse. Vous venez de voir, M. que Fauste a dit tout cela: je n'y ajoûte que ce mot tiré du Liv. 2. c. 1. Non ergo induratur Pharao in

des Sciences & des beaux Arts. 1563 multa Dei potentia, sed contemptor efficitur, in multa Dei patientia.

60. S. Césaire continue, & voici la preuve qu'il donne de ce qu'il venoit d'établir. Pharaon, dit-il, se repentoit, toutes les fois que Dieu le frappoit, & il demandoit misericorde. Mais dès que Dieu la lui accordoit, & qu'il cessoit de le frapper, il se révoltoit de nouveau. Croyez donc, mes freres, & le croyez. (ans aucun doute, que quand Dieu disoit: J'endurcirai le cœur de Pharuon, il ne vouloit dire, & nous faire entendre autre chose, sinon ceci: 7e suspendrai les fleaux dont je le frappois, & je permettrai par cette indulgence que j'aurai pour lui, que son cœur s'endurcisse contre moi. Quotiescumque enim eum Dei plaga percussit, afflictus pænituit. At ubi remissionem divina indulgentia dedit, iterum se in superbiam elatus erexit. Hoc ergo definitissime credite, fratres quia quotiens Dominus dicit : Ego indurabo cor Pharaonis, non alind intelligi voluit, nisi, Ego suspendam plagas meas & flagella unde eum per in-

3 V ij

1564 Memoires pour l'Histoire dulgentiam meam contra me obdurari permittam. Fauste dit souvent la même chose. ( ibid. ) Hac ratione Pharaonem, ait Dominus, indurabo, dum eum mihi in decem plagis quas, à Mose exoratus removeo, insultare permitto....Ait sermo divinus. Vidensque Pharao quod data esser requies, ingravavit cor suum; manifestissime hoc loco indulta requies cor Pharaonis indurasse prascribitur....Perspice quomodo rebellem spiritum calestis lenitas obdurat. Accedentibus mitroribus, & recedentibus flagellis insolescit, &c.

70. Mais pourquoi; me dira peutêtre quelqu'un, Dieu en usa-t-il ainsi envers Pharaon? Pourquoi cessoit il de le châtier, puisque sa misericorde ne devoit servir qu'à endurcir ce malheureux Prince? Que ne le frappoit-il sans relâche, puisque c'étoit le vrai moyen de l'attirer & d'empêcher son endurcissement & sa révolte? C'est S. Césaire qui se fait cette objection: Sed forte aliquis dicat, quare illum Deus, parcendo, indurari fecerit, & quare stagella removerit?

des Sciences & desbeaux Arts. 1565 Je réponds à cela, dit-il, & je réponds, sans craindre de me tromper, que Dieu suspendit si souvent ses fleaux, parce que Pharaon par l'énormité & le grand nombre de ses crimes, avoit mérité d'être puni, non pas comme un fils que l'on veut châ. tier & corriger, mais comme un ennemi que l'on abandonne à son mauvais cœur. C'est pour cela que Dieu permit qu'il s'endurcit. Ainsi s'accomplit en lui ce que le S. Esprit avoit dit de cette espece de pécheuis: Ils ne sont point dans les afflictions des autres hommes, & ils ne ressentent point les fleaux qui châtient les autres, & ils en deviennent plus orqueilleux, &c. C'est ainsi que Dieu permet l'endurcissement de ceux qui, par leurs crimes, se rendent indignes d'être punis pour leur correction & pour leur amandement. Securus ego respondeo; Ideo Deus totiens flagella removit, quia Pharao pro ingenti cumulo peccatorum suorum, non tanquam filius ad emendationem meruit corripi, sed tanquam hostis permissus est indurari. Tanta enim illius iniquitates pra-

1566 Memoires pour l'Histoire cesserant,... ut in illo impleretur quod de talibus Spiritus Sanctus di xit. In labore hominum non sunt, & cum hominibus non flagellabuntur; ideo tenuit eos superbia, &c. .... De illis autem quos indurari Dei misericordia non permittit, quid scriptum est? Flagellat omnem filium quem recipit, &c. Que chacun soit donc convaincu, que ce n'est pas une espece de violence de la part de Dieu, qui a été cause de l'endurcissement de Pharaon, mais que ç'a été sa propre méchanceté & son indomptable orgueil. Certissime credat, quisque, quod l'haraonem non Dei violentia, sed propria iniquitas & indomabilis superbia fecerit obdurari.

Fauste avoit sournià S. Césaire le canevas de tout ceci, comme on peut s'en assurer en lisant le chap. 18. de son premier Livre, dont je ne rapporterai que ce peu: Non utique violentia compellentis, sed clementia relaxantis obdurationis occasio est ....

Agnosce quia non austeritas Devindurat corda malorum, sed bonitas. Nam

des Sciences & des beaux Arts. 1567 qui à tribulationum laboribus ac flagellis pro Dei patientia non affliguntur, ideo superbià depravantur. Quod ita esse evidenter & Propheta commemorat, dicens: In labore hominum non sunt, & cum hominibus non slagellabuntur, ideo tenuit eos superbia. Ac sic, dum pæna in judicium reservatur, dumque ad emendationem provocat Domini longanimitas, in servo contemptum nutrit impunitas.

8°. C'est donc-là, poursuit S. Césaire, ce que Dien vouloit dire par ces paroles: J'endurcirai le cœur de Pharaon. C'est comme s'il avoit dit: lorsque ma grace lui aura été ôtée, sa propre méchanceté l'endurcira. Cum ab illo ablata fuerit gratia mea, obdurabit illum nequina sua. Ce saint pour faire plus affirment concevoir comment dans l'absence de la grace le cœur s'endurcit, fait cette comparaison. Comme il arrive, dit-il, que toutes les fois que l'eau s'est gelée par un grand froid, elle se fond lorsque la chaleur du soleit survient, de-même arrive-t'il, que par le froid des

1568 Memoires pour l'Histoire péchez la charité de plusieurs se rétroidit, & qu'ils s'endurcissent comme la glace. Mais lorsque la chaleur de la misericorde divine survient, cette glace se résout & se fond; cette chaleur, dis-je, de laquelle il est écrit : Il n'y a personne qui se cache de sa chaleur. Ce que nous voyons avoir été accompli dans, Pharaon, qui, toutes les fois que Dieu cessa de le frapper, se révolta contre lui & s'endurcit; & qui au contraire, toutes les fois que Dieu le frappa, eut recours à lui, & s'humilia sous sa main. Sicut enim quotiens nimio frigore aqua constringieur, solis calore supervenienteresolvitur, & discedente codem sole ,iterum obduratur : ita nimirum peccatorum frigore refrigescit Caritas multorum, ac velut glacies obdurantur. Et cum eis iterum calor divina misericordia supervenerit, resolvuntur; ille utique calor de quo scriptum est, non est qui se abscondat à calore ejus. Quod etiam erga Pharaonem impletum ese cognoscimus, à quo quotiens flazella remota sunt, contra Deum se obduratus erexit: quotiens des Sciences & desbeaux Arts. 1569 vero afflictus est, humiliter supplicavie. Toute la suite de ce raisonnement fait voir d'une maniere très claire, que la grace dont il est ici question, grace ôtée, c'est-à-dir, resusée à Pharaon, n'est autre que ja grace du châtiment. Dieu lui faiso it une grace en le frappant, & il brisoit par-là son orgueil, & ce Prince s'humilioit sous la main qui l'accabloit. Dieu au contraire ne lui continuoit pas cette grace, lorsqu'il retiroit sa main de dessus lui, & cette grace manquant alors à Pharaon, ce malheureux Prince, au lieu de profiter du relâche que la bonté de Dieu lui donnoit, s'enorgueillissoit de nouveau, & revenoit à son premier endurcissement. On ne sçauroit entendre autrement ce que S. Césaire dit ici de la grace donnée ou refusée, & la maniere dont il l'applique à Pharaon. Quod etiam erga Pharaonem impletum effe cognofcimus, à quo quotiens flagella remota sunt, contra Deum se obauratus erexit, quotiens vero afflictus est, hu1570 Memoires pour l'Histoire militer supplicavit. Fauste dit la mê-

me chose, &c.

90. Mais delà naît une difficulté considérable, & S. Césaire qui l'avoit déja proposée (ci deslis, n. 7.) par rapport à Pharaon, se la fait d'une manière générale, par rapport à tous ceux qui périssent dans leur endurcissement. Quare autem Dominus non omnes ita misericorditer flagellat, ut nulium contra se obdurari permutat ? Pourquoi Dieu ne punit-il pas en ce monde tous les pécheurs avec une miséricorde pareille, & de maniere qu'il ne permette pas qu'aucun d'eux s'endurcisse contre lui. La difficulté, sans doute, est grande, M. & elle l'est généralement dans tous les systèmes, dans les systèmes mêmes les plus mitigés, tel qu'étoit, bien certainement, celui que nos deux Saints Fauste & Césaire, suivoient uniformément. Fauste ne s'étoit pas fait l'objection d'une manière si précise; mais je ne doute nullement qu'il n'y eût répondu comme S. Césaire le fair, si quelqu'un la lui eût proposée. Il faut,

des Sciences & des beaux Arts. 1971 dit le S. Archevêque d'Arles, pour réloudre ce point difficile, recousir, on à l'énormité des péchez de ceux qui ont mérité un châtiment si terrible de la part de Dieu, ou aux jugemens impénetrables de Dieu, lesquels, quoiqu'ils nous soient souvent cachés, ne sont néanmoins jamais injustes. Aut illorum iniquitati qui obdurari merentur, adscribendum est, aut ad inscrutabilia Dei judicia referendum, que plerumque sunt occulta, nunquam tamen injusta. Il est évident que Fauste l'a dit souvent, que c'étoient les péchez des endurcis qui les rendoient indignes d'être traitez d'une maniere plus favorable par rapport aux châtimens qui pourroient les corriger, comme S. Célaire le dit ici. Que si l'on eût pressé Fauste, & qu'on lui eût dit: Mais pourquoi de deux endurcis, qui vivent dans la prospérité, & que l'abondance des biens dont ils jouilsent, enorgaeilfit & endurcit, & qu'un revers de fortune hamilieroit & convertiroit, Dieu appesantit-il sa main sur l'un plûtôt que sur l'autre?

1572 Memoires pour l'Histoire Pourquoi afflige-t'il l'un de maniere qu'il rentre en lui-même & qu'il en devient meilleur, pendant qu'il laisse l'autre jouir en paix de la santé, des biens de fortune, des honneurs, & en un mot de tout ce qui entretient son intquité, & qui ne contribue qu'à le rendre plus méchant? Fauste a touché ce mystere. Il dit que Dieu ne fait pas pareille grace à ces derniers, parce que quoiqu'il prévoye que le châtiment les convertiroit d'abord, cependant il prévoit aussi qu'ils retomberoient dans la suite, & qu'ainsi ils n'en seroient que plus coupables. C'est donc par une espece de misericorde pour eux, que Dieu ne les châtie pas. Adverte, dit-il, an Ch. VI. du Liv. 1. bonitate sanitatis (peut-être faut-il sanantis, ) impium prægravari. Sic Pharao insultasse deprehenditur misericordia Dei, quem ad ictus plagarum resipiscentem ac bumiliantem se, quoties sanare voluit, toties deteriorem post humanitatem clementie deprehendit. Quare istos sanare dissimulat? Ne fiant utique similes illius qui supra petrosa seminatios

des Sciences & des beaux Arts. 1573 est, qui ad momentum cum gaudio suscipit verbum, qui ad tempus credit, &c. A quoi, dit-il, leur serviroit de se corriger pour un peu de tems,&c. Quid est momentaneam suscipere samitatem,&c? Cette réponse de Fauste, quelque sensée que l'on puisse la supposer; (S. Augustin la regardoit comme orthodoxe) cette réponse, dis-je, n'épuise pas la difficulté. Si on eût dit au même Fauste: Mais Dieu ne pouvoit-il pas empêcher que ces gens-là ne retombassent, en les tenant toujours dans l'humiliation & dans la peine, qu'il prévoyoit être un fort bon remede à leur orgueil & à leur malice ? Il n'auroit pû le nier. Pourquoi donc n'employoitil pas ce moyen à leur égard ? Fauste eût été contraint de répondre comme S. Césaire, qu'en ce cas & dans beaucoup d'autres, il faut recourir à la profondeur des jugemens de Dieu, souvent cachez, mais toujours justes. On m'objecterà peut-être que Fauste differe donc ici de S. Césaire, & qu'apparemment c'est que celuici pensoit autrement que l'autre sur

1574 Memoires pour l'Histoire la Prédestination & sur la réprobation. Non, Monsieur, S. Césaire étoit comme Fauste dans le système le plus mitigé sur ces deux mysteres; mais le système le plus mirigé ne peut lever clairement toutes les difficultés. S. Augustin tenoit, au moins par rapport à la prédestination des Anges & du premier homme avant sa chûte, que tout y dépendoit de la prevision des mérites ou des démérites, comme Fauste & S. Césaire le croyoient même par rapport aux hommes dans l'état present de la nature corrompue par le peché originel. Cependant, S. Augustin ne peut répondre dans ce système à cette question : Pourquoi Dien , pouvant empêcher la chûte de l'Ange & de l'homme, ne l'a-til pas empêchée? Il ne peut, dis-je, répondre autrement à cela, qu'en recourant à la profondeur des jugemens impénétrables de Diens jugemens qui nons sont cachez; mais qui sont & qui ne peuvent être que très justes.

te la justice du jugement redoutable

des Sciences & des beaux Arts. 1575 de Dieu sur Pharaon & il le prouve par l'aven même de ce Prince impie. Quam rem ettam Pharaone consitente evidenter agnoscimus. Sic enim ipse cum castigaretur justitia compellente professus est: Dominus justus, ego autem & populus meus impii. Et comment, ajoute-t'il, seroit-il possible qu'un Chrétien, osât accuser Dieu d'injustice, dans la conduite qu'il tint fur Pharaon, pendant que ce Prince même confesse que le traitement qu'il en souffroit, étoit rempli d'équité ? Qua ergo conscientia Christianus Deum injustum esse conqueritur, quem justum rex impius consitetur? Fauste avoit dit tout cela au liv. 1. chap. 1. voici ses paroles: Et cum inter medias correptiones proficeatur Pharao: Justus es Domine, ego vero & populus meus impii; non se à Deo, sed a voluntate propria depravatum conscientia sua testis ostendit. Et tu Deum circa Pharaonem durum vel iniquum presumis asserere, guem circa se justum & pium ipse sacrilegus non potuit abnegare? Immitem Deum Christianus conqueritur 1576 Memoires pour l'Histoire quem pium etiam impius consiteturs

110. Nos deux Saints, pour rendre plus sensible à tout le monde, la maniere dont ils expliquoient ces paroles, j'endurcirai le cœur de Pharaon en disant que c'étoit, non pas la puissance de Dieu, mais sa bonté qui avoit été comme la cause de l'endurcissement de ce Prince, éclaircissent ce qu'ils en avoient dit, par une comparaison fort intelligible. Quam rem, dit S. Cesaire, circa vernaculos nostros exercere consuevimus, quos nimis delicate aut satis remisse nutrimus, vel quibus frequenter peccantibus indulgemus. Cum enim pejores de ipsa remissione redduntur solemus eis exprobrantes dicere: ego te talem feci, ego tibi parcendo proterviam tuam nutrivi. Et hac ideo non dicimus, quod ex voluntate nostra in tantam sint superbiam devoluti, sed quia magis de bonitate vel indulgentia nostra fuerint obdurati. Ita & Deus de Pharaone fecisse dignoscitur dum ab illo ineffabili bonitate plagas suspendit, ille obdurato corde contra Deum superbus erigitur. C'est-à-dice des Sciences & des beaux Arts. 1577 Tous les jours, dans le discours familier, un maître en reprochant à un serviteur faineant & debauché, le trop de ménagement & de bonté qu'il a eu à son égard, lui dira: Helas c'est moi qui t'ai gâté par trop de douceur : c'est moi qui par un excès de bonté, de condescendance, & de support, t'ai entretenu dans ton orgueil, dans ta faineantile; dans tes débauches, &c. Ce n'est pas que ce maître par-là veuille dire, qu'il ait eu dessein de rendre son serviteur un scélerat. Non, il ne veut dire autre chose, sinon que ce malheureux serviteur a abusé de la bonté qu'il a enë pour lui, & qu'il en est devenu plus méchant. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que Dieu disoit à Moyse, qu'il endurciroit le cœur de Pharaon &c. Le texte de Fauste que je vais transcrire, vous fera sentir, M. que S. Césaire l'avoit copié, ou du moins, & cela peut me suffire, qu'ils avoient puisé l'un & l'autre ce petit trait dans Origene? Sic interdum, avoit dit Fauste, (ibid.) Familiariser eciam apud homines genus hujus

1578 Memoires pour l'Histoire elocutionis adjumimus; sic interdum contumacibus famulis exprobramus mansuetudinem nostram dicentes : ego patientia mea te pessimum feci, ego remissione mea malitiam tuam superbiamque nutrivi, ego te indulgentia mea contumacemreddidi, ego dissimulatione mea cor tuum ut contra me obduraretur animavi, & hoc modo quod in bonitate Domini virtutis est testimonium, in servi improbitate sit vitium. Ait auten: sermo divinus: Vidensque quod data esset requies ingravavit cor suum. Manifestissime hoc loco indulta requies cor Pharaonis induraße prascribitur..... Sic impium divina severitas inclinabat, bonitas obdurabat &c.

nos deux Saints une difficulté à éclaireir. Ceux que S. Cesaire vouloit instruire & désabuser, disoient: Dieu a endurci Pharaon, & par là il l'a mis dans l'impuissance d'obéir. Ils en concluoient que Pharaon étoit excusable dans sa désobeissance, puisqu'il y étoit nécessité. Ceux que Fauste résutoit en controversisse, tiroient

des Sciences & des beaux Arts. 1579 du même principe qu'ils supposoient que Pharaon étoit coupable, parce que sa désobéissance, quoique nécessaire & inévitable de sa part, étoit une peine, qui venoit du péché originel, &c. Or, nos deux Saints nient la premiere supposition, & ils sontiennent l'un & l'autre, que Pharaon eut toujours un vrai pouvoir d'obéir, & que jamais il ne se trouva dans l'impuissance de le faire. Delà ils concluent que toujours il fat coupable, parce qu'il n'y eut de sa part que le défaut de vouloir, & jamais défaut de pouvoir qui l'empechât d'obéir. Nam in tantum, dit Saint Cesaire, non eum Deus irrevocabiliter obduravit, ut post decem plagas populum Deinon solum dimitteret sed eriam exire compelleret. Quod enim decem plagis percussus fecisse legitur, post primam castigationem implere posusse cognoscitur. Fauste avoit fait le même raisonnement, & il avoit conclu comme S. Césaire, que, puisqu'enfin ce Prince avoit obéi à Dien après la dixième plave, il avoit pu également lui obeir après la pre1;80 Memoires pour l'Histoire miere. Hebraum populum quem egredi pro imposita sibi contritione nunc pracipit, E pro plagarum moderatione nunc prohibet, ad extremum, incumbentibus plagis, etiam festinus perurget & abire compellit..... Et cum filios Israeliticos post decimam plagam emisse cognoscitur, ad primam eum emittere potuise voluntas postrema testatur.

S. Cesaire finit son sermon, en exhortant ses auditeurs à veiller beaucoup sur eux mêmes, & surtout à se relever promptement, s'il leur arrive de commettre quelque péché considerable &c. Voilà M. à peu près tont le sermon, & je puis vous assurer que je n'y ai pas omis un seul mot de quelque importance, ou au moins qui m'ait paru tel. Je ne crois pas qu'après avoir comparé ensemble ce Sermon, avec les extraits de Fauste que j'ai joins à chaque endroit par maniere de parallelle, on puisse douter le moins du monde du fait capital dont j'ai prétendu donner la preuve, squoir que S. Césaire copioit Fauste dans

des Sciences & des beaux Aris. 1581 l'occasion, & conséquemment qu'il le regardoit comme un fort bon guide, sur les matieres mêmes les plus épineuses de la grace. J'ai donc eu raison de vous dire, M. en commençant, que je ne pouvois approuver dans l'Histoire litteraire, la maniere dont on s'y prend pour faire l'éloge de S. Césaire, en ne l'élevant qu'aux dépens du Saint Evêque de Riez, que l'on met pour ainsi dire sous ses pieds &c. Je reserve pour une autre lettre, ou plûtôt pour plusieurs autres, car je sens bien que j'ai de la matiere de reste, je reserve, dis-je, le grand nombre de points importants dans lesquels je ne sçaurois souscrire à ce que disent nos doctes Benedictins, soit en faveur de S. Césaire soit au désavantage de Fauste.Ils ont ou suprimé entierement ou au moins diminué les éloges que beaucoup de Saints avoient donné à celui-ci, & ils ont ramassé & adopté, contre lui, comme vrais beaucoup de faits qui ne le sont pas. Je vous donnerai, M. de bonnes preu1582 Memoires pour l'Histoire ves de tout ceci. En attendant, Je snis, &c.

Ce 1 Mars 1736.

## ARTICLE LXXIX.

## MEMOIRE.

SUR UNE NOUVELLE édition des Oeuvres de Saint François de Sales.

à M.

Par le P. Tournemine de la Compapagnie de Jesus,

N ne peut trop louer le vertueux Ecclesiastique dont vous m'avez montré la lettre. Je gémis avec lui sur la dévotion presque éteinte parmi nous; je crois comme lui que la lecture plus commune des ouvrages de saint François de Sales seroit un remede efficace au mal, Dieu a choisi le saint Evêque de Geneve pour être & l'Apôtre des Calvinistes, & le docteur de la dévotion. Ses écrits respirent la cha-

des Sciences & des beaux Arts. 1583 rité dont son cœur bruloit; on ne peut les lire, sans sentir couler dans Ion ame une onction céleste qui vient sans doute de l'Auteur de toute grace. L'Eglise instruite des desseins de Dieu exhorte tous ses enfans à se conduire par les conseils du Saint, ejus dirigentibus monitis dit elle dans son office. Elle assure que les ouvrages de saint François de Sales ont répandu une lumiere plus sensible parmi les fideles, & qu'ils montrent une route aussi sûre que facile pour arriver à la perfection Chrétienne. Scriptis... cælesti doctrinà refertis Ecclesiam illustravit quibus iter ad Christianam perfectionem tutum & planum demonstrat. Il n'y mene point les ames par des chemins écattés, trop élevez, au travers des précipices. La charité, l'humilité inséparablement unies sont les guides qu'il donne, la douceur applanit le chemin, la conformité à la volonté de Dieu, la ferme esperance dans sa bonté y font marcher avec tranquilité, avec joye. On a dans ses écrits le luc, l'essence de la morale

1584 Memoires pour l'Histoire des livres sacrés & des Saints Peres reduite aux vrais principes, & à la pratique. Dès qu'ils parurent ils firent tomber des mains non seulement ces livres dangereusement amusans, les Amadis, Astrée, ces Poësies dictées par les passions, & si propres à les remuer, à les enflammer: mais ces Livres plus dangereux, su-nestes fruits de l'héresse artificieuse, ces traductions infideles de l'Ecriture & des Peres, ce poison adroitement déguisé, distillé dans des prieres affectueules, insinué dans des regles sages en apparence. Les ouvrages du Saint auroient aujourd'hui le même effet dans un besoin aussi preslant.

Ce seroit donc servir l'Eglise que de les saire reparoître, & ne rien épargner pour les rendre plus communs. Jusqu'ici nous sommes d'accord, le vertueux Ecclesiastique & moi. Mais je n'ai garde d'approuver le moyen qu'il propose; il voudroit qu'on changeât le langage de Saint François de Sales; qu'on le rajeunît, son zéle n'est pas éclairé &: surement il n'aura

des Sciences & des beaux Arts. 1585 il n'aura pas pour lui le suffrage des connoisseurs.

Saint François de Sales a un stile particulier excellent en son genre, inimitable: ce qui est vrai de chaque Auteur, que son stile est la peinture de ses mœurs autant que de son esprit, est encore plus vrai, est senfible dans les Ecrits de notre saint. On y sent sa douceur, la tendresse de son cœur, on sent qu'il aime, & qu'il doit être aimé, mais qu'il veut

qu'on n'aime que Dieu.

Un écrivain seroit témeraire s'il se flattoit de conserver dans le changement de son stile cette suavité insinuante, ces expressions essicaces parce qu'elles sont affectueuses, cette éloquence familière & de conversation, plus persuasive que les discours étudiés & sublimes. Non on ne fera jamais que des copies informes de ce merveilleux original. Les termes que son cœur plus que son esprit lui a fait choisir, ne peuvent être changés, dérangés, sans qu'on désigure l'ouvrage, sans qu'on ener-

Juillet 1736. 11. Partie. 3 X

ve la celeste éloquence dont dépend son utilité:

Les Grecs ni les Romains n'ont point pensé à rajeunir leurs vieux Ecrivains; ils ont lu, ils ont admiré Eschyle, Plaute, Ennius, Lucilius; sans y rien innover, non pas même un mot.

Depuis le rétablissement des Lettres, les plus scrupuleux imitateurs de Ciceron, passionnés pour l'élégance du bon siècle de la Latinité. Eralme, Manuce, ont imprimé sidélement Tertullien, S. Cyprien, S. Jerôme, & n'ont point tenté de les masquer en Auteurs du siècle d'Auguste.

Nous avons en le goût aussi sage: personne n'a pensé à corriger le stile de Commines, de Montluc, de Brantome, de Montagne, du Cardinal du Perron, de Marot, de Desportes, de Bertaut, de Malherbe, de Racan, Auteurs plus anciens ou contemporains de S. François de Sales.

Il est vrai qu'un Editeur imprudent a corrigé Jeinville, & nous en

des Sciences & des beaux Arts. 1587 a fair perdre l'original. Cependant ce falsificateur simide a laissé beaucoup de l'ancien Joinville, & ce qu'il a laissé augmente nos regrets sur la perte du reste. Les Ouvrages du Saint Evêque de Genêve auroient le même sort; les copies alterées se multiplieroient à l'infini, & nous perdrions l'original qu'on n'imprimeroit plus, & dont les exemplaires sont déja assez rares. Les Dames de la Visitation doivent être aussi soigneuses de conserver son style, qu'elles l'ont été jusqu'ici de conserver son esprit & ses Reliques.

Et pourquoi l'altérer? L'Académie Françoise dans le dessein de prendre pour modéles nos meilleurs Ecrivains, joignit Saint François de Sales à Malherbe. Son Histoire nous

l'apprend.

10

Si je ne persuadois pas, si les filles de notre Saint n'entendoient pas seur véritable intérêt, l'exemple d'Amiot les condamneroit, & me consoleroit. Le fade traducteur de son François, l'Abbé Tallemant, ni Monsieur d'Acier, ne l'ont point fait oublier:

1 588 Memoires pour l'Histoire ils en ont fait renchérir les vieilles Editions: Les mots surannés si fréquens dans son Plutarque ne dégoûtent point; on admire leur force, leur énergie, leur arrangement nombreux & coulant; car personne n'a mieux connu qu'Amiot l'harmonie & le tour de notre Langue; s'il avoit traduit en prose les vers, rien ne rebuteroit dans sa traduction: par malheur il est aussi mauvais Poëte qu'habile Prosateur, si j'ose parler ainsi.

Intimidons encore les Devots délicats sur le vieux langage de saint François de Sales, qui souhaitent qu'on le corrige; que jugeroient-ils de l'entreprise audacieuse d'un Ecrivain ridiculement précieux, qui s'occuperoit à mettre en beau Latin l'Imitation & l'Evangile? Un parcil dessein a exposé l'héretique Castalion à la décition de sa Secte même, Rendons, je le souhaite plus que personne, rendons communs & trèscommuns les Ouvrages de S. François de Sales, gardons nous cepen-dant de les altérer.

des Sciences & des beaux Arts. 1589

On n'en a point eu jusqu'à présent d'édition complette. L'édition in-fol. n'en contient qu'une partie, non plus que l'édition si commode de Leonard en petits volumes qu'on ne trouve plus; preuve certaine que ceux qui l'out, la conservent soigneu-sement malgré le vieux langage.

Tć-

)Û-

æ,

m.

n'a

nic

110

c.

at

919

er

nt

Je conseillerois d'en faire une nouvelle édition in-quarto; cette forme est plus commode pour la lecture. A l'Introduction à la Vie Devote, au Traité de l'Amour de Dieu, Ouvrage si éxact, si solide, si touchant, aux vrais entretiens, à l'étendart de la Croix, aux Sermons, à l'Oraison Funebre du Duc de Mercœur, aux Avertissemens donnés aux Confesseurs, aux Fragmens de Pieté, recueillis sous le titre de Sacrées Reliques, aux Lettres, je joindrois un grand nombre de Lettres qui n'ont point paru, les Controverses, un petit Traité sur la maniere de prêcher, où ce qui regarde le geste est traité plus finement que dans aucun Ouvrage sur la même matiere, une Retraite donnée à des Religieuses, un Manu erit sur

les Paroisses qu'on trouve dans quelques Bibliotheques : il ne faudroit pas omettre sa Méthode pour la Confession & pour la Communion, l'imprimant sut la premiere édition, & la purgeant de toutes les additions étrangeres.

On pourroit encore faire entrer dans ce recueil de tout ce qui regarde S. François de Sales, l'esprit de S. François de Sales où Monsieur l'Evêque de Belley a conservé ce qu'il, avoit entendu dire à son Saint Di-

recteur.

Le Recueil finiroit par les Actes de la canonisation du Saint. Je voudrois même joindre à ses Lettres les Réponses de Madame de Chantal.

Je permettrois que sans rien changer au texte on éclaircît à la marge certains mots obscurs, par exemple, Averte, qui signifie abeille, Bornal

qui signifie ruche.

Et pour ne pas mécontenter entierement le vertueux Ecclesiastique, je crois qu'on peut lui accorder d'écrire sur la Vie Dévote, sur l'Amour de Dieu, des Traités des Sciences & des beaux Arts. 1591 conformes pour la doctrine, aux Traités de laint François de Sales, & entierement differens pour le style, plus abreges ou plus étendus; tels enfin qu'on ne puisse les donner au Public pour l'original de S. François de Sales.

## ARTICLE LXXX.

1- S.

DISSERTATION SUR LA
Polypamie des Patriarches, on l'on
réfute les catomnies que M. Bayle
fait à ce sujet contre le Pere Feuardent Cordelier, contre S. Augustin
Eles autres Saints Peres. Par le
l'. Merlin fesuite.

Oulez vous un Casuiste de la morale severe? M. Bayle \* vous indique Calvin; dont les lumieres, divil; sont beaucoup plus pures que celles des anciens Pères, & en particulier de S. Augustin, au sujet du choix qu' Abraham sit d'Agar par le conseil de Sara. Le sentiment de S. Augustin & des autres Saints \* Diét Crit. & Hist. au mot Sara. Lettre 1.

1592 Memoires pour l'Histoire Docteurs, est qu'Abraham ne péchapoint alors. Calvin pense autrement. Il dit que ce Patriarche fut en cela coupable. M. Bayle prononce entre les deux partis, & Calvin gagne sa cause. La Religion ne perd-t-elle pas la sienne aussi bien que les Saints Peres au tribunal de notre Critique? Je diviserai cette Dissertation en cinq parties. Dans la 1. je ferai voir l'impieté de la dostrine de Calvin sur la polygamie des Patriarches. Dans la 2. j'exposerai en général la doctrine des Saints Peres. La 3. contiendra la défense de cette doctrine. La 4. une explication plus particuliere de leurs sentimens: Et la 5. l'application & le rapport de cette même doctrine aux passages de S. Augusrin & des autres Saints Peres qui sont l'objet de la critique de M. Bayle. La delicatesse de la matiere me force à negliger plusieurs de mes avantages & à me renfermer dans ce qui est absolument necelsaire pour fermer la bouche à l'impieté.

## 1. Partie. Impieté de la doctrine de Calvin sur la Polygamie des Patriarches.

Voyons si Calvin a aussi bien réussi, que M. Bayle le prétend, à distinguer son sentiment de celui des Manichéens, qui ont accusé de crime la conduite d'Abraham, au sujet d'Agar. Nam & ipsi, dit S. Augustin, \* Patri gentium, ad quem promissiones factas nunc in omnibus gentibus videmus impleri, crimen fornicatiomis objiciunt. N'est-il pas visible que cet Héresiarque n'a pas craint de faire revivre les blasphemes de Marcion & de Manès contre les saints de l'Ancien Testament, & cue sa témérité doit être en horreur à tous les vrais chrétiens, malgré le soin artificieux qu'il a pris de répandre quelques couleurs sur ce que les Anciens Hérétiques ont avancé de plus odieux? Elle a été relevée par le P. François Fenardent Cordelier,

\* S. Aug. Lib. 2. contrà adversar. Legis & Proph, cap. 9.

3 X V

par le P.\* Leonard le Cocq de l'Ordre de S. Augustin, par le P. Marin Merfenne Minime, & par le P. Corneille de la Pierre Jesuite. M. Bayle \*\* le trouve mauvais, & la maniere dissérante dont il traite ces quatre Ecrivains a de quoi surprendre.

Pourquoi donne-t'il au Pere Merlenne la qualité d'accusateur, &
qu'il ne la donne pas au Pere de la
Pierre, dont il dit que celui-là n'a
été que le Copiste? Pourquoi veutil que le Pere de la Pierre ait eu besoin d'apprendre du P. Feuardent
ou de quelque autre que ce Jesuite
ne cite pas, ce qu'il a pu voir évidemment dans Calvin qu'il cite?
Pourquoi a-t-il pris tant de peine, à
chercher le premier auteur de la prétendue calomnie contre Calvin, puisque la meilleure raison qu'il ait,

\*\* Dict. Crit. & . Hist. autmot, Sara,

Lettre H.

<sup>\*</sup> Leon Coqueus in Lib. 16. de Civ. Dei, c. 25. Mersen, in Problem. Veneti Probl. 119. Corn. à Lapide in Gen. 16.2. Feuard. Theom. Calv. & in Opere Alciphab. verbo Abraham.

des Sciences & des beaux Arts. 1595 Pour n'ofer le vanter de l'avoir trouvé dans la personne du P. Feuardent, est que le blaspheme de Calvin saute aux yeux de tout homme sensé qui lit son Commentaire sur la Genése ? Enfin sur quoi fondé prétend-t-il que l'accusation intentée contre Calvin a été ignorée du P. le Cocq? Ecoutons le. " Le Pere le Cocq, dit-il, , auroit infailliblement nommé Cal-"vin, & indiqué la Theomachie Calvinistique, s'il avoit sçurce que , l'on y trouve. Il n'a fait ni l'un ni , l'autre, ses reproches sont vagues, " ils tombent en genéral sur les Hé. " rétiques modernes, & il cité un , autre ouvrage du P. Feuardent. Il ", dit d'abord que Fauste les Mani--" chéen blâma da conduite du Pa-35 triarche Abraham comme une " chose où l'on voit l'incrédulité & " une envie brûlante d'avoir des en-,, fans, & puis il ajoûte: Refert etiam Fenardentius in appendice ad libros , Alphonsi à Castro contra Hareses ,, lib. 1. Verbo Abraham, quosdam -, Hareticos modernos.... Non mi-" >> nus impios fuife in Sanctiffimum Paat all suggest of or or for 1.3" X vj c . ?

1596 Memoires pour l'Histoire , triarcham Abrahamum, ut cui cri-"men adulteru impingant. "Mais si ceux que le P. le Cocq appelle Héretiques modernes sont dans l'Ouvrage Alphabétique du PereFeuardent, qu'il a lu, & où il renvoye ses Lecteurs, Calvin, Melancthon, & Theodore de Beze; si dans ce même Ouvrage le P. Feuardent accuse Calvin plus vivement encore que dans sa Theomachie Calvinistique, n'est-il pas clair que le P. le Cocq a connu cette accufation, qu'il en veut à Calvin, & que c'est lui principalement qu'il désigne par ces paroles : Quomodo pii fuerint in sanctos, qui nec issi Christo pepercere? A-t-il eu besoin pour cela de nommer Calvin, d'indiquer la Theomachie Calvinistique? Or c'est ce que chacun peut vérisser par ses yeux.

Je vais découvrir quel est le but de ce procedé de M. Bayle. Il fait l'honneur au P. Feuardent de le traiter de colomniateur & d'impudent, sans qu'il y ait donné la moindre occasion, si ce n'est peut être d'avoir fait sentir mieux que les autres le ri-

des Sciences & des beaux Arts. 1597 dicule milien que Calvin a imaginé entre l'adultere & le devoir conjugal, pour distinguer son opinion de celle des Manicheens. Dans le dessein de ne s'attaquer qu'à lui, notre Critique, a feint que tous les autres qui ont parlé comme lui, n'ont été que ses Copistes; & la façon dont il excuse le P. le Cocq étoit nécessaire pour fonder les reproches qu'il avoit inventés pour décrier le docte Franciscain." On peut, dit-il, remarquer " deux fraudes dans la procedure de " ce Cordelier, il supprime les ex-" pressions, où Calvin tâche d'exté-"nuer la faute de Sara & la faute "d'Abraham, c'est la premiere su-" percherie. Il assure impudemment , que Calvin employe un vilain tour " de sophiste pour accuser en effet " sous un faux semblant de négation " cette sainte femme d'avoir servi " de .... à son mari, c'est la secon-" de fraude : & elle est d'une telle 25 atrocité qu'il la faut nommer une 2, affreule calomnie.

Calvin & M. Bayle prennent tous deux leurs Lecteurs pour des duppes.

1598 Memoires pour l'Histoire

On ne peut lire attentivement le premier, sans être convaincu qu'il ne tâche point sérieusement de diminuer la faute de Sara & la faute d'Abraham; & on voit que la fausse envie qu'il montre de les excuser, n'est que pour faire mieux sentir qu'ils sont inexcusables. Car les mêmes crimes qu'il leur impute en usant de termes modestes & mesurés; il désend qu'on les leur attribue en s'exprimant d'une façon malhonnête & grossiere; & peut-être jugera-t-on que plusieurs termes qu'il approuve sont aussi grossiers que ceux qu'il rejette. Quoiqu'il en soit, il veut faire entendre que les Manichéens parloient mal & pensoient bien, & gu'en retranchant ce qu'il y avoit d'indécent & d'insultant dans leurs manieres de s'exprimer, leur senti-"ment n'avoit tien que de vrai. C'est Cyran, dissont de Calvin lui-mê-me, dont ils ont corrigé le Prédestinatianisme quant aux expressions:

<sup>\*</sup> Lettres de Jansenius, pag. 11.

des Sciences & des beaux Arts. 1599 si bien qu'au regard des choses & non pas des mots, les Calvinistes sont Manichéens, comme les Jansenistes sont Calvinistes, en traitant des matieres de la Grace. Ce dernier point est avoué par M. Bayle, \* comment peut-il se desendre d'accorder l'autre?

Pour ce qui est de la querelle qu'il fait au Pere Feuardent d'avoir supprimé quelques expressions de Calvin, & avoir assuré que le même Calvin employe un faux semblant de négation pour accuser Sara, c'est le fruit que M. Bayle prétend tirer de ses premieres impostures. Mais, 1°. Le Pere Feuardent dans son Ouvrage Alphabétique contre les Héresies, qui est imprimé à la sin de celui du Pere Alphonse de Castro, rapporte ces mêmes, expressions, qu'on l'accuse d'avoir malicieusement supprimées dans sa Theomachie Calvinistique, & il s'en sert comme étant plus que suffisantes pour faire le procès à Calvin sur le

<sup>\*</sup> Dict. Crit. & Hist. au mot Jansénius.

1600 Memoires pour l'Histoire point dont il s'agu ici; il n'y a donc point de fraude dans la proceaure de ce Cordelier. ( Agaris) dit-il, cum Abrahamo concubitum sic illicium fuisse (Calvinus, blaterat, ut inter scortationem & conjugium quasi medius fuerit. Ce sont les paroles de Calvin, que M. Bayle accuse le Pere Feuardent d'avoir malicieulement supprimées. Or je vous prie, faites attention à tout l'artifice du discours de M. Bayle. Il assure que le Pere le Coco n'a point connu l'accusation que le P. Feuardent avoit intentée à Calvin, & que par conséquent on ne trouvera point cette accusation dans l'Ouvrage Alphabétique qui est cité par le Pere le Cocq. C'est pourquoi quand il s'agira de vérifier si c'est par fraude que le Pere Feuardent dans sa Theomachie Calvinistique supprime quelque chose des termes de Calvin, ou si c'est seulement, parce qu'il rapporte ailleurs ce qu'il omet, on ne s'avisera point d'aller consulter l'Ouvrage Alphabetique. On se tiendra assué de n'y point voir l'acculation contre

des Sciences & des beaux Arts. 1601 Calvin exprimée sur tout dans les termes mêmes de la suppression, dont M. Bayle se plaint. On se contentera de lire cette accusation dans la Theomachie Calvinistique à l'endroit marqué par M. Bayle, où le P. Feuardent n'a pas jugé à propos de rapporter toutes les expressions de Calvin. Ainsi par ce tour de souplesse notre Critique aura impunément reproché au P. Feuardent une suppression dont il n'est point coupable. 20. Les expressions que selon M. Bayle le P. Feuardent a malicieusement supprimées dans la Theomachie Calvinistique, & qu'il a néanmoins fidellement rapportées dans l'Ouvrage Alphabétique, sont proprement le vilain tour de sophiste, & la preuve du faux semblant de negation, dont M. Bayle entreprend de pur ger Calvin. En vérité ces Maîtres dans l'art de Rabelais, se persuadent qu'on n'aura point assez d'esprit pout démêler leurs ironies. Quoi? parce que les Manichéens disoient tout net, Abraham a commis un adultere, Calvin aura droit de se distinguer d'enx

de

m

en dilant: Abraham a commis une chose illicite, qui tenoit le milieu entre un adultere & le devoir legitime du mariage; & M. Bayle appellera celà une maniete de parlet ronde & franche, qui fait voir clairement que Calvin ne cherchoit pas de détours? Nous empêchera t il de voir que cet Héresiarque hypocrite nie qu'Abraham ait été adultere, & Sara une.... comme notre Poète comique nie que le Pere de M. Jourdain ait été Marchand?

Ne laissons tien passer qui serve à faire connoître le génie de l'Auteur du Dictionaire Critique & Historique. Par cette remarque les Copistes sont sujets à grossir les choses. Il prétend non-seulement prouver que le P. de la Pierre & le Pere Mersenne sont les Copistes du P. Feuardent; mais il veut persuader que Calvin n'a point copié les Manicheens, parce qu'il n'a point grossi, mais plutôt modifié leurs idées & leurs opinions. Il les a véritablement adoucies quant à la manière dure & choquante, dont ces Héretiques avoient

des Sciences & des beaux Arts. 1603 coutume de s'expliquer: mais examinons de près cette maxime, les Copistes sont sujets à grossir les choses. En effet, on approuve & on estime ce qu'on emprunte d'autrui, on le saisit vivement, cela dispose à éxagerer; & d'ailleurs l'envie de ne paroître pas copiste fait qu'on aime à ajoûter quelque chose de son cru. Il faut cependant voir de quels copiltes on entend parler, ou plutôt de quelles choses & en quelles circonstances on est copiste. Luther a copié Wiclef, Calvin a copié Luther, les Anabaptistes & les Sociniens ont copié Calvin; c'est en augmentant & en enchérissant, voilà la maxime yraye. D'un autre côté aussi les Monothélites ont copié les Eutychiens; les Adoptionaires ont copié les Nestoriens; & de nos jours les Jansenistes ont copié Calvin; c'est en diminuant, en modifiant, en adoucissant, voilà la maxime fausse. C'està-dire, qu'en fait d'erreurs il y a des Copistes d'émulation, & des Copistes de politique. Calvin jaloux de l'éclar qu'ayoit en Luther, & d'au-

160+ Memoires pour l'Histoire tres piquez du desir d'effacer Calvin ont été des copistes d'émulation. Mais lorsqu'il s'agit de tirer des tenebres certaines erreurs absolument décriées & méprisées, ou de relever les ruines de quelques autres dans les Pays où elles ont perdu tout leur crédit, on voit des Copistes de politique. Ceux-là ne craignent point d'outrer; & ceux-ci sont contraints de déguiser & de pallier. Il est manifeste que le plagiat des Héretiques modernes sur les anciens doit être nécessairement revêtu d'un air d'adoucissement qui impose, & qui fasse goûter à notre siecle ce que toute l'antiquité a eu en horreur. La Religion n'en est que mieux attaquée. Comment l'est-elle par ce sentiment des Manichéens & de Calvin, dont M. Bayle fait l'Apologie?

Si le commerce qu'Abraham eut avec Agar étoit illicite, c'étoit un vrai concubinage, un adultere; les Manichéens l'avoiioient, Calvin le nie ironiquement; cela revient au même. Personne ne peut disconvenir qu'Abraham ne fût assez éclairé pour

des Sciences & des beaux Arts. 1605 connoître tout le désordre & tout le crime de sa conduite. Il nous est representé comme un sage, qui possedoit mieux qu'aucun homme de son tems la science des choses divines & humaines. Il n'ignoroit donc pas que l'adultere ne fût évidemment défendu par la Loy naturelle. De quelle infamie ne s'est donc point couvert ce Patriarche, si l'ardeur d'une folle passion, ou le desir immoderé d'avoir des enfans l'a précipité dans l'adultere, s'il ne s'est pas contenté de pécher une fois avec sa concubine, mais s'il l'a entretenue l'espace de vingt années entieres du vivant & à la vûë de sa légitime Epouse? Car il étoit âgé de 85. ans, lorsqu'il approcha d'Agar pouc la premiere fois; & il avoit environ 105 ans, lorsqu'il la renvoya.

Les Défenseurs de Calvin ne se retrancheront point à dire que la faute d'Abraham ne sut que passagere, & ne passa point en habitude; d'autant plus que la difficulté se transporte à la Polygamie des autres saints Patriarches de l'Ancien 1606 Memoires pour l'Histoire

Testament. M. Bayle marque sáns ambiguité ce qu'il en pense, & son ne peut pas douter un moment qu'il ne louscrive au discours outrageant, dont le style envenimé de Calvin a flétri la mémoire du Parriarche Jacob. L'Héresiarque oublie ici les ménagemens, dont il avoit cru devoir user, pour se distinguer des Manichéens, en parlant du commerce d'Abraham avec Agar. Il ne reproche rien moins à Jacob que des péchez contre la nature, une passion & une conduite bestiale, des incestes. Un Auteur hypocrite ne peut toujours se contenir; la perversité de ses sentimens lui échappe à la fin, & de lui-même il dévoile sa méchanceté, qu'il s'étoit étudié de cachier sous des termes radoucis. Selon Calvin, Rachel seule étoit la legitime épouse de Jacob; que lui auroit-il coûté de dire que le commerce de ce Patriarche avec Lia, avec Bala & Zelpha servantes des deux sœurs, tenoit le milieu entre l'adultere & le devoir legitime du mariage ? Il avoit ulé de cet artifice par rapport à Abrades Sciences & des beaux Arts. 1607 ham. Enfin il lui plaît de se démasquer ici en découvrant sa véritable pensée. Quantumvis excellat Jacob, non tamen illi nascitur soboles nist eximpur à colluvie; dum prater naturam miscentur uno in lecto due sorores quasi belluino more. Poterat Liam dimittere, quod uxor non esset legitima. Jacob autem sic eam invitus retinet, ut malum duplicet polygamià, triplicet verò incestuosis nuptus. Lia fraudis paterne conscia sorori maritum indigne abstulerat: sed esus culpa non excusat libidinem Jacob.

On ne se persuadera pas que la bigamie d'Elcana pere de Samuel & la polygamie de David soit traitée plus savorablement par les sideles Echos de Marcion & de Manés. Quel est leur but? S'ils n'en veulent pas au Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, de David & de Samuel, que ne prennent-ils donc soin de répondre à cet argument des Manichéens? Un Dieu à qui l'adultere & l'inceste même ne déplaisent point, n'est pas le Dieu bon, mais le Dieu mauvais: Or l'adultere & l'inceste ne

1608 Memoires pour l'Histoire déplaisent point au Dieu de l'Ancien Testament; donc le Dieu de l'Ancien Testament n'est pas le Dieu bon, mais le Dieu mauvais. Les Manichéens prouvent la mineure de ce syllogisme en cette maniere. Agar concubine d'Abraham rebutée des mauvais traitemens, qu'elle recevoit de Sara prend la fuire. Dieu lui envoye un Ange pour la faire retourner dans la maison d'Abraham, & lui déclarer qu'elle est enceinte d'un fils, dont Dien multipliera extraordinairement la race. De plus l'Ange lui commande de donner à ce fils un nom, qui exprime que Dieu a voulu la consoler dans son affliction. Ce n'est pas tout. Dien parle ainsi à Abraham: \* 7e ferai Ismuël pere d'un grand Peuple, parce qu'il est voire fils. Cet ordre du retour d'Agar, & ces faveurs miraculeuses pour elle, pour Abraham, & pour leur fils, ne sont-elles pas une approbation de leur commerce? comment du moins prouver le contraire à un Mani-

chéen?

<sup>\*</sup> Genes, 21. 13.

des Sciences & des beaux Arts. 1609

Quel est ce juste, que la sagesse conduisit par des sentiers droits, à qui elle montra le royaume de Dieu, à qui elle donna la science des Saints? Profugum ira fratris justum deduxit per vias rectas, & ostendit illi regnum Dei, & dedit illi scientiam Sanctorum. C'est Jacob, dont les démarches dirigées par le Dien des Hebreux, aboutirent à une infame & incestueuse polygamie! Voilà l'honnête & l'honorable succès dont Dicu couronna les travaux de cet homme chéri! Honestavit il'um in laboribus, & complevit labores illius. Il l'assista contre l'injustice & la fraude durant tout le tems de son commerce incestueux avec deux sœurs, auque! de plus elles associerent leurs servantes; & l'honnêteté de la conduite de ce Patriarche, qui consistoit dans une habitude continuelle d'adultere & d'inceste, étoit un don de Dieu! Et honestum fecit illum. Dieu ne bénit pas seulement Jacob, mais encore Laban, en considération de Jacob; il reçut favorablement les vœux Juillet 1736. II. Partie. 3 Y

1610 Memoires pour l'Histoire & les prieres, tantôt de Lia, tantôt de Rachel, pour les rendre fecondes; c'est-à-dire pour leur donner des fruits du crime qu'elles commettoient avec Jacob! Dieu se révéla & se manifesta plusieurs fois avec une extrême bonté à cet Epoux de quatre femmes, sans lui faire le moindre reproche d'un si affreux délordre, mais l'assurant qu'il seroit toujours avec lui! Et pour lui faire sentir quel est son pouvoir auprès de Dieu, un Ange tenant la place de Dieu combat contre lui, & se laisse vaincre par lui! Les miracles ne sont pas épargnés pour faire prospérer jusqu'à la fin cet homme qui ne cessa jamais d'être concubinaire & inceftueux !

Calvin & son Panegyriste M. Bayle, passent sous silence les sâcheuses, inductions que les Manichéens tiroient de-là contre le Livre de la Genese, & contre les endroits du Nouveau Testament, où les Patriarches, sont louez. N'est-ce pas à dessein de les inspirer à tout Lecteur qui est capable de quelque raisonnement? Car

des Sciences & des beaux Arts 1611 il ne s'agit point de consequences éloignées & obscures que l'on puisse nier de bonne foy & par préjugé; l'esprit le plus obtus, le plus simple du peuple les comprend & les voit. Il ne s'agit point de conséquences imprévûes & qui ayent pû échapper à l'attention d'un Auteur qui écrit rapidement; il y a long-tems qu'elles ont été mises sous les yeux de l'Univers par les adversaires de la Loy & des Prophetes; de sorte que les supprimer en posant leur principe, c'estêrre plus que suspect de les favoriler. Du moins il ne tient pas au Ctitique & à l'Hérésiarque qu'on ne soit persuadé, que par conniven-ce & par tolérance Dieu a traité des adulteres & des incestueux en amis & en favoris; qu'il en a sait deshommes à revelation, & les confidens de ses plus sublimes mysteres. On s'est plaint amérement dans le parti Hugnenot, que Claude de Sainctes eût appellé Calvin Athée, & ses erreurs des athéismes; ce seul article suffit pour purger son jugement de témérité.

1612 Memoires pour l'Histoire

Mais que dire en particulier de M. Bayle? Veut-il faire regarder le concubinage, l'adultere, & l'inceste comme de légers péchez qui ne sont pas incompatibles avec l'amitié de Dieu, & flatter par-là les mœurs corrompues de tant de scelerats, qu'attache à la lecture de son Livre l'impudence cynique, qui lui a fait compiler tout ce qu'il y a d'obscénités dans les plus misérables Libelles, & dont il a olé faire l'apologie? Son impieté a des vûes encore plus pernicieuses. D'un côté il établit que les difficultés des Manichéens sont insurmontables à la raison humaine, & que l'autorité de l'Ancien Testament démontrée par celle du Nouveau, est le seul moyen de convaincre ces Héretiques. Il n'a pas trop envie qu'ils soient convaincus, car d'un autre côté il travaille à détruire l'autorité & la divinité des deux Testamens. Si vous êtes les enfans d' Abraham, disoit Jesus Christ, faites les œuvres d'Abraham. Cet éloge est general, & tombe sur tout ce qui est connu par l'Ecriture sainte

des Sciences & des beaux Arts. 1613 des œuvres d'Abraham. Le Sauveur n'auroit point ainsi parlé de David ni d'aucun autre Patriarche, dont quelques actions criminelles sont racontées par les Ecrivains sacrés. Mais croit on que M. Bayle s'arrête beaucoup à ces paroles de Jesus Christ? Il ne daignera sensement pas en faire mention: noncbstant le témoignage du Fils de Dieu, il fera passer Abraham pour concubinaire & pour adultere. Tout ce qu'on obtiendra de lui, c'est qu'il niera le mot, & assurera simplement la chose; & on ne sçaura pas même, s'il a cet égard par respect pour la parole de l'Homme-Dien.

## II. Partie. Doctrine des Saints Pères sur la Polygamie des Patriarches.

Examinons, si, comme l'avance M. Bayle, Saint Augustin n'a point fait une bonne Apologie du procédé d'Abraham dans ce qui concerne sa liaison avec Agar. Il est vrai que le Pere le Cocq n'a point été content

3 Y iij

1614 Memoires pour l'Histoire des raisons du saint Docteur, & qu'il s'est donné la liberté de les réfuter. Il faut avouer aussi que le P. Pereyra Jesuite, dans son Commentaire sur la Genese, s'est laissé prévenir par les réflexions du P. le Cocq, qu'il a adoptées. Au fonds ils se sont trompez l'un & l'autre. Les Auteurs des grands ouvrages n'ont pas souvent eu le temps de bien méditer chaque point qu'ils traitent, & il y a à revenir sur leurs pensées. Pour M. Bayle il se flatte d'avoir tout approsondi, & il se croit né pour corriger les Auteurs de tous les siécles. Il se donne pourtant bien de garde de relever les fautes, dont il peut abuser contre la Religion & contre ses Défenseurs; il a une sagacité qui ne se porte qu'à édifier le mal & à détruire le bien. Quoiqu'il en soit, le Pere le Cocq & le Pere Pereyira exculent S. Augustin & se rendent à son sentiment. M. Bayle s'en mocque, & il croit bien prouver que le Pere le Cocq ne disculpe S. Augustin, qu'en lui faisant tenir une conduite peu judicieuse & peu sincere. Il est loin

des Seiences & des beaux Arts. 1615 de son compte. Le saint Docteur n'a pas besoin d'être excusé ni disculpé; mais ses Lecteurs avoient besoin d'avoir & de rapprocher l'une de l'autre plusieurs connoissances pour le bien entendre. Je ne puis vérifier la justesse & la solidité des raisons, dont il se sert, sans exposer & justifier toute sa doctrine, qui est aussi la doctrine unanime des Saints Peres touchant la Polygamie. Un grand nombre de Theologiens me paroît s'en être un peu écarté, & n'avoir pas fait attention que les Peres ont là-dessus une doctrine fixe & arrêtée; ce qui est cause, à mon avis, qu'ils n'entrent pas entierement dans la pensée de ces saints Docteurs.

S. Justin, si je ne me trompe, est le premier qui air parlé de la Polygamie des Patriarches; ce qu'il en dit soussire une obscurité; je l'exposerai & je l'éclaircirai, lorsqu'il s'agita de développer & d'expliquer plus particulierement la doctrine des Peres sur la polygamie des Patriarches. Je ne veux maintenant que rapporter

3 Y iiij

1616 Memoires pour l'Histoire leurs textes avec de courtes réslexions.

Tertullien a traité cette matiere avant & après sa chûte. Etant Catholique il a soutenu qu'il étoit permis aucrefois à un homme de conrracter avec plusieurs femmes, qui étoient toutes ses épouses légitimes, les unes du premier ordre, les autres du second ordre. Il dit même de la polygamie que son institution avoit été nécessaire au commencement, quoique dans la suite il fallut modérer & ensin abolir entierement cet usage. \* Sane apud veteres nostros ipsosque Patriarchas non modo nubere, sed etiam plurifariam matrimoniis ubi fas fuit. Erant & concubina... necessarium fuit instituere, qua posteà amputari aut temperari mererentur: Ce qu'il a écrit de contraire à cela ne doit être d'aucune considéra, tion, 1°. Parce qu'il l'a fait dans deux ouvrages qu'il a publiés contre l'Eglise Catholique, pour blâmer les secondes nôces. Il y confond la

<sup>\*</sup> Tett. lib. 1. ad Uxor. cap. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1617 polygamie successive avec l'usage d'avoir des enfans de plusieurs femmes ensemble. 2°. Parce qu'il se contredit manisestement. Car d'un côté il trouve une Loy qui proscrit la polygamie dans ces paroles: Ils ne seront tous deux qu'une seule chair; erunt duo in carne una; sur quoi il assure que Lamech, en violant cette Loy, commit un crime qui n'eut point son pareil après le fratricide de Cain; si bien que la polygamie seule mérita de tenir le second rang entre les forfaits. \* Tam dignum secundo loco scelus non fuit, quam secunda nuptia. D'un autre côté il reconnoît que le précepte crescite & multiplicamini, croissez & multipliez, a fondé légitimement la polygamie, & que s'il avoit encore lieu maintenant, elle seroit permise. \*\* sane licebit .... si etiam nunc locus est vocis illius.

La pensée, qu'exprime Tertullien dans ces dernieres paroles, & la raison, dont il l'appuye, ont eu l'approbation des Peres de l'Egli-

<sup>\*</sup> Lib. de Monog. cap. 4.

\* Lib. de Exhort. Cast. cap. 6.

1618 Memoires pour l'Histoire se, qui ont écrit après lui. Clement Alexandrin ne fait pas difficulté de dire, que Dieu éxigeoit la polygamie, lorsqu'il étoit nécessaire de multiplier le genre humain; mais que maintenant il ne la permet point. \* Vetera renovans non amplus concedit polygamiam: tunc enim id exigebat, quando oportebat augeri & multiplicari.

S. Chrisostôme parle à peu-près de la même sorte en plus d'un endroit. Il ne faut point, dit-il, juger des Patriarches par rapport à nous, car alors la polygamie étoit permise & présentement elle ne l'est pas: Dans ces premiers tems il étoit libre à un homme d'épouser deux trois ou plusieurs femmes, afin d'aider à la propagation du genre humain. Mais à present que par la bénediction de Dieu le genre humain s'est extrêmement multiplié, ce n'est que la vettu qui doit s'accroître. \* \* Non secundum statum, qui nunc est opera que tunc facta sant judices:

<sup>\*</sup> Clement Alex. Lib. 3. Strom. \*\* S. Chrys. Homil. 56. in Gen.

des Sciences & des beaux Arts. 1619 tunc enim, quia principia erant, permissum fuit cum duabus, vel tribus, vel pluribus uxoribus misceri, ut bumanum genus propagaretur. Nunc verò quia per Dei gratiam humanum genus valde multiplicatum est, virtus quoque incrementum accepit. A la vérité ce Pere ajoute qu'on a aboli la polygamie parce qu'elle étoit mauvaise. Ecce enim quoniam mala erat hac consuetudo, explosa est, & non licet ulli eam prætexere. Mais en cela il nese contredit pas comme Tertullien, car il entend l'abus de la polygamie, ou, si vous voulez, la polygamie comparée à la monogamie, qui est meilleure.

S. Jerôme a pensé là dessus comme S. Chrysostôme & Clement Aléxandrin; il a cru qu'avant & après le déluge la polygamie étoit permisée en vertu de ce précepte, croissez & multipliez, & remplisez la terre, tandis qu'il a été en vigueur, c'est-àdire, jusqu'à l'établissement du Christianisme, qui a substitué un autre précepte & d'autres maximes. Quod etsi post diluvium & ante diluvium

3 Y vi

1620 Memoires pour l'Histoire viguit istasententia, crescite & multiplicamini & replete terram, quid ad nos, in quos fines saculorum decurrerunt, quibus dicitur tempus breve est, & jam securis ad radicem arborum posita est, qua sylvam Legis & nuptiarum Evangelicà castitute succidat. \* On alléguoit à S. Jerôme en faveur de la polygamie l'exemple des Patriarches, qui avoient eu plusieurs femmes, & sa réponse est d'opposer les paroles du Nouveau Testament à celles de la Genese. Il dit ailleurs: L'Apôtre sçavoit bien que la coutume d'avoir des enfansde plusieurs femmes étoit autorisée par la Loy de Moyse, & par l'exemple des Patriarches. \* \* Sciebat (Apostolus ) Lege Moysi concessum esse & exemplo L'atriarcharum familiare populo noverat in multis uxoribus liberos spargere. Il faut avouer qu'en plusieurs endroits, S. Jerôme parle de la polygamie de Lamech à peuprès comme Tertullien devenuMontaniste. Nous examinerons ces pal-

<sup>\*</sup>S. Hier, Epist. 91. ad Agerach.
\*\* Epist. 82. ad Oceanum.

des Sciences & des beaux Arts 1621 fages dans la quatriéme partie de cette Dissertation.

Ecoutons Theodoret. Aucune Loy, dit-il, soit naturelle soit écrite, n'empêchoit d'épouser plusieurs semmes. \* Cum neque natura neque Lex ulla tum scripta plures ducere

uxores prohiberet.

Telle est aussi la maniere dont S. Augustin s'explique sur ce sujet. Il n'y avoit, dit-il, rien de criminel dans la coutume, qui permettoit à un homme d'être le mari de plusieurs femmes ensemble, afin d'avoir des enfans.\*\* Sufficienda prolis causa erat uxorum plurium simul uni viro habendarum inculpabilis consuetudo. Les paroles suivantes sont plus remarquables par leur ressemblance avec celles de Théodoret. En ce tems là aucune loi ne défendoit à un homme d'avoir plusieurs femmes dans la vue de multiplier sa race. Eo tempore multiplicanda posteritatis causa

<sup>\*</sup> Theodoret. q. 67. in Gen.

<sup>\* \*</sup> S. Aug. lib. 3. de Doctr. Christ. cap.

Lib. 6. de civ. Dei cap. 38.

plures uxores habere nulla lex prohibebat. Ailleurs il montre que Jacoben époufant plufieurs femmes n'a pu péchet ny contre la loi, ni contre la coutume, ni contre aucune loi positive. \* Alia enim sunt peccata contra naturam, alia contra mores, alia contra pracepta.... si naturam consulas, non lasciviendi sed gignendi causà illis mulieribus utebatur; si morem, illo tempore atque in illis terris sactitabatur; si praceptum, nulla lege prohibebatur.

Tant de témoignages evidens & précis ne nous permettent point de douter que la persuasion constante & unanime des anciens Peres de l'Eglise n'ait été, que la polygamie telle qu'ils la representent, étoit simplement & absolument permise par le droit naturel; qu'elle n'avoit jamais été desendue par aucune loi positive avant Jesus-Christ; qu'au tems de l'ancienne loi elle pouvoit être legitime & innocente non seulement parmi le peuple de Dieu, mais encore chés tous les autres peuples; en

<sup>\*</sup> Lib. 22. contra Faustum cap. 47.

un mot que les Patriarches n'ont pas eu besoin de dispense pour en user.

En effet voions nous dans l'Ecriture sainte aucun vestige de cette dispense? semble t'il le moins du monde que les Patriarches pour donner à leur premiere épouse des compagnes, qui partageassent les mêmes droits, ayent attendu le moment de quelque revelation ou inspiration qui leur fît connoître le privilege que Dieu leur accorda? \*Laban offre à Jacob sa seconde fille pour l'engager à ratifier le mariage que par supercherie il lui avoit fait consommer avec l'aînée; ce Patriarche sans hésiter ni déliberer accepte la proposi-tion de Laban. David apprend la mort de Nabal, il benit Dieu de l'avoir vengé de cet homme dur & ingrat : or dans le dessein qu'il conçoit aussi tôt de faire Abigail veuve de Nabal sa seconde épouse; il étoit naturel qu'il finît sa priere par solliciter une dispense , si une dispense lui cût été neécessaire. Il n'y songe pas, & il envoye sans scru-

<sup>\*</sup> Gen. 30. 27.

pule declarer a Abigail le desir qu'il a de l'épouser. Cette femme vertueuse ne trouve point la proposition extraordinaire, & elle se rend sur le champ à la volonté de David. Ensin la demande seule deSara sussit pour déterminer Abraham à recevoir dans son lit Agar leur esclave.

M. Bayle remarque à ce sujet que Joseph s'est avisé de supposer une chose, dont l'Ecriture sainte ne dit pas un mot, c'est que Dieu commanda à Sara de mettre Agar au lit d'Abraham. Je ne sçaurois trouver mauvais que notre Critique raille de cette supposition, si ce n'est en ce qu'il croit mal-à-propos que Joseph a eu en vûë la dispense; car cet Historien cherche bien plutôt à ajoûter un faux merveilleux à l'Ecriture Sainte en compensation du véritable qu'il supprime en tant d'endroits. Mais, reprend M. Bayle, plusieurs Commentateurs observent que S. Augustin a insinué la même chose que Joseph. Il n'a garde d'examiner la vérité de

Gen. 16. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1625 cette observation, sa méthode est de sacrifier les égards que méritent les Saints Peres au plaisir de les envelopper dans quelque censure. Un Critique éclairé & équitable n'auroit pas manqué de reconnoître & d'avertir que les Commentateurs ont tort d'entendre ces paroles de S. Augustin, credens hoc Saram Dei nutu voluisse, comme si elles exprimoient, qu'il vint dans l'esprit d'Abraham que Sara avoit eu une revelation, & que le saint Patriarche acquiesça à cette pensée. Car il est clair par le texte du S. Docteur qu'elles fignifient seulement la creance où étoit Abraham, que la volonté de Sara étoit l'éxecution de cette promesse que lui même avoit reçue de Dieu; \* un fils qui sortira de vous sera voire heritier. « Ce Patriarche, » dit S. Augustin, ne suivit pas le » mouvement d'une passion char-» nelle; mais il céda au pouvoir, » qu'avoit son Epoule: persuadé » que la volonté de Sara étoit l'ef-

<sup>\*</sup> Gen. 15. 4.

1626 Memoires pour l'Histoire

» fet de celle de Dieu, qui venoit

» de lai promettre un heritier de

» fon fang, & qui ne lui avoit pas

» prédit de quelle semme cet heri-

nali cupiditati cessit, sed conjugali potestati obtemperavit: credens hoc Saram Dei nutu voluisse, quia jam ex se ipso haredem promiserat, sed ex

quà faminà non pradixerat.

N'importe, notre Critique veut entendre que tous les Commentateurs & S. Augustin parle d'une infpiration qui révéloit à Sara la concession de la dispense, dont Abraham avoit besoin pour épouser Agar. Voila justement, dit-il, le Deus ex machina des Poëtes tragiques, & l'anchora Sacra du proverbe. Ces traits d'érudition sont jolis, mais par malheur ils tombent à faux & deviennent par là ridicules. S. Augustin avoit déclaré peu auparavant que la Polygamie n'étoit defenduë ni par la nature, ni par la coutume dans le pays où vivoient les Patriar-

<sup>\*</sup>S. Aug. Lib. 2: contrà Faust. c. 32.

des Sciences & des beaux Arts. 1627 ches, ni par aucune loi positive en ce temps là; & on le fait ici parler de dispense! comment cette contradiction, s'il y est tombé, est elle échappée à M. Bayle? mais il est clair que la nécessité d'une dispense ne s'est jamais presentée sur cette matiere à l'esprit de S. Augustin. Il cherche uniquement en cet endroit à prouver qu'Abraham ne manqua point de foi dans l'affaire d'Agar; reproche intenté au S. Patriarche par les Manichéens, & que Calvin a encore renouvellé avec l'applaudissement de M. Bayle.

Quant à ce qui concerne les commentateurs, M. Bayle cite entre'autres le P. Mersenne: en quoi il commet le même peché de reticence, qu'il a souvent décidé être très grics. Il devoit avertir que le P. Mersenne n'est pas de ceux qui croyent que les Patriarches eussent besoin de dispense pour épouser plusieurs semmes. Il sussit d'ouvrir le commentaire qu'il a fait sur la Genese pour connoître qu'il pense comme Durand\*,

<sup>\*</sup> Durand. in 4. dist. 33. q. 1.

1628 Memoires pour l'Histoire \* Tostat, Palacios, Veracruz, Maldonat, ou plûtôt comme les saints Peres, qu'avant Jesus-Christ la polygami étoit légitime independamment de tout privilege & de toute dispense, & que ce n'est nullement en faveur de l'opinion contraire qu'il allegue l'authorité de Joseph & de S. Augustin. Il me paroît, dit-il, " bien plus vrai semblable que La-" mech ne pécha point en ce qu'il " épousa deux femmes, & que la po-» lygamie n'étoit point défen lie " sous la loi de la nature après la " chute d'Adam & avant le déluge. " L'exemple des Patriarches, qui " ont vécu après le deluge, me " persuade qu'elle n'étoit pas moins permise avant le deluge parce " qu'elle n'étoit pas moins necessaire à la propagation du genre humin.,, \*\* Probabilius mihi videtur nec Lamechum ideo peccasse, quia duas uxores habuit, nec polygamiam in sta-

Tost. in Matt. 19. q. 33.

Palac. Disp 1.

Veracruzz p spec. a 15.

Maldon, de Matrim, tom. 2. p. 235.

\* Mersen, Quæst. & comm, in gen, ad cap. 4, 19e quæst. 54.

des Sciences & des beaux Arts. 1629 tu legis natura corrupta ante diluvium prohibitam fuisse.... Imo ex Patriarcharum post diluvium viventium exemplo satis consicio id non minus licitum fuisse ante diluvium, quia par erat propagandorum indivi-

duorum necessitas.

M. Bayle qui est si curieux de rechercher ce qu'il croit être mal conçu & peu raisonnable, pour en regaler ses lecteurs au dépend de qui il appartient, s'est ici oublié, ce me semble. Il a negligée de rapporter les differens sentimens des scholastiques sur l'inspiration, qui selon la pluspart intimoit la dispense qu'il falloit avoir, afin d'épouser plusieurs femmes. Ils conviennent que cette dispense n'a point eu de lieu avant le déluge, & cela parce que la vie des hommes étoit assez longue pour avoir beaucoup d'enfans. Mais les uns veulent que la dispense ait été donnée à Noé pour tous ses descendants jusqu'à Jesus-Christ en vertu de ces paroles croissez & multipliez & remplissez la terre, qui selon eux eurent un sens, qu'elles n'avoient 1630 Memoires pour l'Histoire

pas pour authoriter la polygamie, lorsqu'elles furent dites à Adam. Les autres prétendent qu'Abraham seul ait reçû ce privilege special pour tous les peuples, dont il fut le Pere autemps de son mariage avec Agar. Les autres restraignent cette prérogative au peuple de Dieu, & ils prétendent que quiconque vouloit épouser plusieurs femmes étoit particulierement inspiré, si bien que l'inspiration venoit tonjours sans manquer & à point nommé avec cette envie. D'autres expliquent mieux ce dernier sentiment, & ils disent que l'inspiration ne fut que pour les Patriarches, mais que leur exemple tint lieu de loi & introduisit une coutume legitime. D'autres enfin ne reconnoissent de Polygamie legitime, & fondée sur une veritable dispense que celles de Patriarches & des gens de bien, dont il est dit dans l'écriture qu'ils ont eu plusseurs femmes.

Si notre Critique s'étoit donné la peine de faire cette recherche, il auroit à coup sûr bien badiné sur tout cela, quoique pourtant il eût

des Sciences & des beaux Arts. 1631 fait plus sagement de tésister à la tentation d'en rire, par la juste crainte de se voir chargé de quelque chose de pis, que le ridicule. Les Theologiens scholastiques s'étant persuadés pour la plus part, que la polygamie est en quelque sorte contraire à la loi naturelle, ou à la loi divine & à la premiere institution du matiage, en quoi certes M. Bayle les approuve, c'est son sentiment; Ils ont mieux aimé deviner une dispense, que d'avouer que Dieu honoroit des hommes habituellement adulteres & incestueux, de ses revelations, & de les faveurs les plus speciales dans le fort de leurs désordres, cela est raisonnable. Mais M. Bayle guidé par Calvin aime mieux croire que Dieu traite en amis des hommes corrompus & engagés dans des commerces infames, que de recevoir une conjecture, qui devient pourtant necessaire en supposant la sainteré des Patriarches & l'opposition de la polygamie à la loi naturelle ou divine. Je ne sçai quel nom donner à cela, si ce n'est point folie, c'est impieté

1632 Memoires pour l'Histoire

L'authorité de trois décretales reçues & respectées par toute l'Eglise a frappé les Théologiens, & les a empechés de faire attention à ce qu'enseignent les Peres, qu'avant l'Evangile il avoit été nécessaire d'instituer la polygamie (Terrul.) que Dieu l'éxigeoit, (Clement Alex.) qu'elle étoit permise en vertu de ce précepte croisés & multipliés, (S. Chris. S. Jerôme, Clement Alex.) que c'étoit une coutume innocente, qu'aucune loi ne défendoit, (Theodoret; S. Augustin ) que celui qui en usoit, ne péchoit ni contre la nature, ni contre la coutume, ni con re aucune loi, (S. Aug) S'ils avoient fait cette attention, ils auroient conçu que trois grands docteurs ont été élevés au souverain Pontificat sous les noms de \*Nicolas I. d'Innocent III. & de Gregoire IX. qu'en qualité de souverains Pontifes ils ont fait des décisions, & qu'en qualité de docteurs

<sup>\*</sup> Nicol. 1. ad consult. Bulgar a 51. Innocent III. Epist. ad Episc Tiber. Greg. IX. Epist. ad Germ. Episc. c. p. de unitate Ecclesix.

des Sciences & des beaux Arts. 1633 ils ont appuyé leurs décisions de quelques preuves. Nicolas I. décide qu'un Chrétien ne peut avoir plusieurs femmes ensemble. Innocent III. décide que si un payen qui a plusieurs femmes, vient à se convertir, il ne doit retenir que la premiere qu'il a épousée. Grégoire IX. décide que l'Eglise est une & que Jesus-Christ n'a point deux épouses. Ils prouvent tous trois leurs décisions par des raisons solides, auxquelles ils ajourent les pensées & les réflexions de Tertullien sur le mariage de notre premier Pere & sur la Polygamie de Lamech, qui paroissent avoir été approuvées & adoptées par S. Jerome. Ils s'en servent pour expliquer en passant leur sentiment particulier au regard de la polygamie des anciens, qui selon Innocent III. étoit permise seulement, quand par voye de revelation on recevoit du Ciel une dispense. Mais l'Eglise en adoptant leur décision a-t'elle pretendue consacrer toutes les preuves dont ils les appuyent?

fuillet 1736. 11. Partie. 3 Z.

## 1634 Memoires pour l'Histoire

III. Partie. Défense de la Doctrine des Peres sur la Polygamie des Patriarches.

Qui a pu faire regarder la polygamie comme illicite avant qu'elle eût été defendue par Jesus-Christ, qui a voulu que le mariage des sideles fût un signe sacré de son union avec une seule & unique epouse qui est l'Eglise? \* Maldonat, qui se connoissoit en bons argumens, voulant prouver que le mariage est un des Sacremens institués par Jesus-Christ a-t'il tort de raisonner de la sorte? L'alliance d'un seul homme avec plusieurs femmes est naturellement permise; donc ce qui a porté le sauveur a ordonner qu'un homme ne s'allietoit qu'avec une seule femme, c'est qu'il a élevé le mariage à la dignité de sacrement. Car si dans le Christianisme le mariage n'étoit rien de.

<sup>\*</sup> Maldon. tom. 2. de Matrim. pag.

des Sciences & des beaux Arts. 1635 plus qu'un devoir de nature institué pour la propagation du genre humain, & un simple contrat civil entre l'homme & la semme, rien n'empecheroit qu'un homme eût la liberté d'épouser plusieurs semmes. En esse n'est-il pas maniseste que

la polygamie sert plutôt qu'elle ne répugne à la fin principale du mariage qui est la génération des Enfans? & pour ce qui est de la societé qui est une fin moins principale du mariage, le mari en étant le chef & le maître : l'ordre naturel ne se conserve t'il pas autant à peu prês avec la pluralité des femmes qu'avec la pluralité des enfans & des domestiques! Est-il bien sûr que la polygamie donne plus de lieu aux querelles domestiques que la monogamie? Au reste il n'est pas ici question de sçavoir si la monogamie est préferable à la polygamie; si cellela est plus conforme à la premiere institution du createur, qui au commencement a fait toutes choses dans le meilleur état; si le contrat mutuel entre l'epoux & l'épouse n'est pas

3 Z ij

plus parfait, quand il exclut de part & d'autre la rivalité. Nous ne disputons point sur ce qui vaut mieux ou qui est le plus convenable; nous cherchons une loi qui proscrive la polygamie & la rende illicite à moins d'une dispense; nous ne trouvons

pas cette loi dans la nature.

On prétend nous la montrer dans l'Histoire de la création. On croit appercevoir dans les circonstances' du mariage d'Adam & d'Eve un précepte positif de Dieu, qui oblige l'homme à n'avoir qu'une seule femme. M. Baile a tort de faire honneur de cette découverte à Calvin; & de fonder la dessus la supérioritéqu'il ne rougit point de donner à cet heresiarque sur les anciens Peres au regard de l'intelligence des saintes Ecritures. Car il est sûr que Calvin a volé cet argument à Tertullien. Parce que Dien n'a fait qu'une seule femme pour être la compagne du premier homme, \* unam faminam masculo finxit Deus; par-"

<sup>\*</sup> Tert. lib. de Monog. cap. 4.

des Sciences & des beaux Arts. 1637 que de plusienrs côtes qu'Adam avoit, Dieu n'en prit qu'une seule pour former Eve, una costa ejus decerpta, utique ex pluribus; parce qu'après avoir crée l'homme, Dieu dit : Faisons lui une aide, & qu'il ne dit pas, faisons lui plusieurs aides, adjutores enim dixisset, si pluribus eum uxoribus destinasset; parce que Dieu dit encore : L'homme s'attachera à sa femme, & ils seront deux en une seule chair,& qu'il ne dit pas : L'homme s'attachera à ses femmes, & ils seront trois ou plusieurs en une seule chair, & erunt duo in carnem unam, non tres neque plures. Voilà, selon Tertullien Montaniste, & selon Calvin, la polygamie proscrite avec la derniere évidence dès le commencement du monde. Je sçai que S. Jerôme & quelques autres Peres paroissent avoir adopté les raisonnemens de Tertullien; mais on verra dans la suite que l'application qu'ils en font, est bien differente, même par rapport à la polygamie simultanée.

1638 Memoires pour l'Histoire

L'Infame Apostat Bernardin Ochin (a) a entrepris de prouver dans un Ouvrage aussi impudent qu'artisicieux, que la polygamie n'avoit rien de contraire aux Loix ni à l'esprit du Christianisme. Les Auteurs (b) Protestans qui l'ont refuté, ont trèsbien employé contre lui ce passage de S. Marc: Quiconque ayant renvoyé sa femme en épouse une autre, devient adultere au regard de celle-là. (c) Quicumque uxorem suam dimiserit & aliam duxerit, adulterium committit super eam. Ils ont pensé juste en concluant de ces paroles, que Jesus-Christ interdisoit la polygamie; parce que s'il ne l'interdisoit pas, un homme ne deviendroit pas adultere au regard de sa femme, quand il en épouseroit une autre, soit qu'il renvoyât la premiere, soit qu'il la retînt : or c'est pourtant ce que le Sauveur déclare en termes formels. Ils ont aussi avancé

(c) Marc. 10. 11.

<sup>(</sup>a) Ochin. in Dial. à Sebast. Castellione in Latinum verso.

<sup>(</sup>b) Beza, Jacobus Lydius, Anonymus.

des Sciences & des beaux Arts. 1639 avec toute sorte de raison, qu'Ochin ne pouvoit jamais imaginer une explication plausible de ce passage de S. Paul, où la plutalité des semmes est aussi certainement désendue que celle des maris: unusquisque suam uxorem habeat, & unaquaque virum suum habeat. \* Mais les adversaires de ce malheureux Ecrivain n'ont pas réussi à maintenir contre ses réponses la preuve qu'ils sondent sur l'histoire de la création de l'homme, & du premier mariage.

Dieu joignit au commencement un seul homme à une seule semme; si à cause de cela l'homme n'a dû dans la suite épouser qu'une seule femme; comme Dieu sit des habits de peaux pour Adam & pour Eve, tous les hommes & toutes les semmes n'ont dû ensuite porter que des habits de peaux. Par cette parité Ochin força ses adversaires à avouer que l'action de Dieu qui ne donna qu'une seule semme au premier homme, si on la considére absolument

<sup>\*</sup> r. Cor. 7. 2.

en elle-même & sans aucun rapport aux paroles qui l'accompagnérent, n'est pas une loy que Dieu ait prétendu imposer. Car il est certain que tout ce que Dieu fait n'est pas une régle étroite, qui nous assujettisse à nous y conformer; nous en devons conclure le plus souvent la perfection de notre conduite, &

non pas l'obligation.

Suivons donc ces Messieurs dans l'examen des paroles qui accompagnérent l'action de Dieu. Les premieres sur lesquelles ils appuyent beaucoup, sont celles ci : Et adharebit uxori sua L'homme s'attachera à sa femme. N'est ce point là, disent-ils, un précepte formel, qui est donné à l'homme, de borner son attachement à une seule femme? Ochin se flatte de les débouter encore de ce rempart en rapprochant cet autre précepte: Diliges proximum tuum: Vous aimerez votre prochain. Il faut, dit-il, que Dieu défende ici à l'homme d'aimer plusieurs prochains, si on veut que là Dieu défende à l'homme de s'attacher à plusieurs femmes. Au fonds

des Sciences & des beaux Arts. 1641 cette parité d'Ochin ne vaut rien. Nos Docteurs auroient dû tenir un peu plus ferme, & ne pas se sauver si-tôt dans le troisséme retranchement. Les paroles suivantes, disentils, & erunt duo in carne unà, déterminent le sens de ce qui ptécéde, & à leur avis elles démontrent que l'action de Dieu, qui ne créa au commencement qu'un seul homme & une seule femme, pour les unir ensemble, est la regle indispensable de tout mariage légitime, & que ces mots adharebit uxori sua, expriment la Loy de ne s'attacher qu'à une seule femme. Nous avons, disent-ils, en ce point trois interpretes de la volonté & de l'intention de Dieu, dont l'autorité est irréfragable, & qu'il n'est pas permis de recuser, sçavoir le Prophete Malachie, Jesus-Christ même, & l'Apôtre S. Paul.

Le Prophete Malachie, dit-on, rappelle les Juiss à la premiere institution du Createur, pour leur enseigner qu'un homme péche moins en répudiant sa femme, qu'en lui s

1642 Memoires pour l'Histoire associant une autre épouse. Comment cela? Ce Prophete reproche aux Prêtres des Juifs un désordre que leur mauvais exemple avoit rendu commun parmi le peuple après le retour de la captivité de Babylone. C'étoit de réduire au rang & à la condition des servantes les semmes qu'ils avoient prises de leur Nation, soit parce qu'elles ne leur avoient point apporté de bien en mariage, soit parce qu'une longue souffrance & la vieillesse les avoient défigurées. De sorte qu'ils introduisoient chez eux des étrangeres riches, jeunes & bienfaites, qui seules étoient traitées en épouses. Juda a prévariqué, dit le Prophete, il s'est uni à la fille d'un Dieu étranger, (a) transgressus est Juda,... habuit filiam Dei alieni. Ce qui aggrave ce crime, ajoûte-t'il, c'est que Dieu est témoin entre vous & l'épouse que vous avez prise en votre jeunesse, vous l'avez méprisée. (b) Testisicatus est Deus inter te & uxorem pubertatis tua quam despexisti.

<sup>(</sup>a) Malach, 2. 11. (b) Vers. 14.

des Sciences & des beaux Arts. 1643

Malachie, continue-t'on, ne blâme pas seulement les Juiss de la maniere indigne dont ilstraitoient leurs premieres époules, & de l'alliance proscrite par la Loy de Dieu, qu'ils avoient osé contracter avec des filles idolâtres; il condamne absolument la polygamie dans le verset suivant. \* Nonne unus fecit? & residuum spiritus ejus est. Tel est le sens qu'on donne à ces paroles: Un seul Dieu n'a-t-il pas créé une seule femme pour un seul homme, quoiqu'il pût lui en donner plusieurs s'il ent voulu? Quelques Commentateurs Catholiques, qui tombent d'accord que le Prophete a en vûe les paroles de la Genele, & l'institution du premier mariage, croyent que c'est pour réprocher aux Juifs le divorce & non pas la polygamie. Les Protestans réfutent cette interprétation, parce que Malachie suppose manifestement que les Juifs ne renvoyoient pas leurs premieres épouses; car il dit ensuite: si votre premiere épouse

<sup>\*</sup> Vers. 15.

vous deplaît, renvoyez la plûtôt, mais ne la meprisez pas comme vous saites. \* Cum odio habueris dimitte..... & nolite despicere; & de-là les Protestans concluent qu'on péchoit moins en répudiant sa femme, qu'en lui associant une autre épouse.

Tout cet endroit paroît obscur, & ne l'est pas tant qu'on s'imagine; mais à coup sûr il ne sera point éclairci par l'esprit particulier des Calvinistes, qui est l'esprit de tenebres. Je croi qu'on me sçaura bon gré que je m'arrête quelque tems à l'expliquer en suivant la pensée de Sanctés Pagninus, d'Isidorus Mercator, de Vatable; & de l'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque. On verra que le Prophete se sert de l'exemple même d'Abraham pour faire voir le désordre de la polygamie, qui s'étoit in-troduite parmi les Juiss vers la fin de la captivité de Babylone. D'où il s'ensuit qu'il ne réprouve pas toute sorte de polygamie, & qu'il y en a une qu'il permet. On verra enco-

<sup>\*</sup> Verf 16.

des Sciences & des beaux Arts. 1645 re que la principale raison dont les Peres se servent pour justifier la polygamie des Patriarches, celle-là même dont M. Bayle se mocque le plus, est employée par le S. Esprit. Ces mots, nonne unus fecit, ont rapport à ceux qui commencent le 10. verset, \* Numquid non pater unus omnium vestrum? Numquid non unus Deus creavit nos? Le sens est que les Israëlites étant tous de même race & de même Religion, enfans d'un seul homme qui est Abraham, & adorateurs d'un seul Dieu qui est le Créateur de toutes choses, avoient grand tort de maltraiter les épouses qu'ils avoient prises de leur nation. Ainsi ces paroles, nonne unus fecut, ne pouvant être entendues de Dieu, à cause de ce qui suit, & quid unus quarit nisi semen Dei; elles regardent nécessairement Abraham. Cette maniere de désigner le Pere des

<sup>\*</sup> Ces mots numquid non pater unus, &c. sont entendues d'Abraham par Vatable, Montanus, les Hebreux, S. Jer. Remi, Rupert, Albert, Hugues, Ribera, Christophle de Castro, &c.

Fidéles, & le premier auteur de la race Juive, est confirmée par un passage d'Isaié, (a) unum vocavi eum & benedixi ei; & par un autre d'Ezechiel, (b) unus erat Ahraham & hareditate possedut terram.

Tel est donc le sens de ces paroles, nonne unus fecit, Abraham dont vous descendez tous n'a-t-il point fait ce que vous deviez faire? N'at-il point tenu à l'égard de Sara & dans les divers mariages qu'il a contractés, une conduite qui vous est proposée à imiter? Ce Patriarche ne méprisa point Sara, quoiqu'elle sût vieille & stérile. Il lui conserva toujours les droits de principale épouse & de mere de famille; & ce ne fut qu'à sa priere qu'il consentit à avoir des enfans d'Agar. Graces à Dieu, continue-t-il, l'Esprit de ce Patriarche n'est pas absolument éteint parmi vous, & residuum spiritus ejus est. Si vous n'avez point tous péri par le glaive des Assyriens, n'est-ce point parce qu'au tems de

<sup>(</sup>a) Isai. 51.2.

<sup>(</sup>b) Ezech. 33. 24.

des Sciences & des beaux Arts. 1647 la ruine & du sac de Jerusalem l'esprit d'Abraham (c'est à-dire sa Religion & sa probité) subsistoit & s'est conservé dans un petit nombre de Juiss que Dieu a épargnés, & dont vous êtes issus? Mais que ce qui reste parmi vous de cette Religion & de cette probité est peude chose! Que vous êtes pour la plu-

part differens d'Abraham!

Que cherchoit ce Patriarche dans les divers mariages qu'il a contractés, & en épousant Agar du consentement même de Sara sa premiere femme? Il montra que ce n'étoit point par dégoût pour Sara, ni pour contenter une coupable pasfion qu'il prenoit ce parti, mais qu'il y étoit porté par le seul désir d'avoir des enfans, qui fussent les enfans de Dieu, qui vécussent dans la pieté, & qui perpétuassent dans le monde la connoissance du vray Dieu & de la vraye Religion, & quid unus quarit, nisi semen Dei? Il est clair que cette expression semen Dei est relative à cette autre pliam Dei alieni. Le Prophete ajoûte, custodite ergo spiritum vestrum, & uxorem adolescentia tua noli despicere. Gardez donc cet esprit d'Abraham, qui est le vôtre, parce que sa religion & sa probité sont votre heritage. Faites comme lui, ne méprises point l'épouse qui s'est unie à vous dans

votre jeunesse.

Le second Interprete, qu'on nous produit des paroles de la Genele, est Jesus-Christ même, qui, parlant du Divorce, & voulant montrer que la dissolution d'aucun mariage n'a jamais pû se faire dans le for de la conscience, renvoye les Juiss à la considération de ce que Dieu sit, après avoir créé l'homme & la femme, comme à la regle certaine & invariable de tout mariage légitime. Pourquoi donner aux paroles de Jesus-Christ un objet qu'elles n'ont pas? Ou plutôt pourquoi ne pas distinguer dans son Discours la Nouvelle Loy qu'il établit, de l'Ancienne Loy qu'il confirme? Celle-ci concerne l'indissolubilité du mariage, que Dieu a ordonnée dès le commencement du monde, & à laquel-

des Sciences & des beaux Arts. 1649 le Moyse n'a point dérogé par la permission du divorce, qui étoit purement politique&n'avoit que des effets extérieurs. Celle-là est la Loy de la Monogamie, qui n'est liée par aucune suite ni dépendance nécessaire avec la premiere institution du mariage. Pour établir cette nouvelle Loy de la Monogamie, le Sauveur employe des termes nouveaux : Quicumque dimiserit uxorem suam & aliam duxerit, adulterium committit super eam. Il n'a garde de dire que la Polygamie étoit une indulgence accordée à la dureté du cœur, comme il le dit du divorce. Pour confirmer l'ancienne Loy de l'indissolubilité du mariage, il rappelle les paroles qui furent prononcées autrefois, & adharebit uxori sua, & erunt duo in carne una. Ces derniers mots sont susceptibles de plusieurs sens qu'on peut voir dans les Interpretes, & qui sont tous très veritables; mais le Sauveur a expliqué le premier & principal sens en ajoûtant, Itaque jam non sunt duo sed una caro. On sçait que dans l'Ecriture Sainte le terme caro signifie souvent un homme, une personne. Le Texte de la Genese interpreté par Jesus-shrist veut donc dire, que le mariage oblige ceux qui le contractent à un attachement mutuel aussi inviolable, que s'ils étoient un seul homme & une seule personne; ce qui peut subsister dans la Polygamie. Nous reviendrons encore à l'examen de ce passage, quand il s'agira de mettre à tout ce que nous avons dit de la Polygamie des Anciens, une restriction nécessaire.

Enfin le troisiéme Interprete que produisent les Auteurs Protestans, est l'Apôtre S. Paul, qui fait, disent ils, une allusion manifeste à ce qu'on lit dans le second Chapitre de la Genese, quand il commande à chaque mati de s'en tenir à sa femme, & à chaque femme de s'en tenir à son mari. \* Unusquisque suam uxorem habeat & unaquaque virum suum habeat; & quand il déclate que le mati & la femme sont réciproque-

<sup>\* 1.</sup> Cor. 7. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1651 ment maîtres du corps l'un de l'autre, mulier non habet potestatem sui corporis, sed vir : similiter & vir non habet potestatem sui corporis sed mulier. Je reconnois là très-volontiers une allusion à l'histoire du premier mariage, dont la persection a passé en Loy dans le Christianisme, mais qui ne faisoit pas Loy auparavant.

Quoi donc, m'objectera-t-on, ces termes adharebit uxori sua & erunt duo in carne una ne signifient - ils point une liaison en vertu de laquelle l'homme & la femme se livrent tout entiers l'un à l'autre, tant du côté de l'époux que du côté de l'épouse? N'expriment-ils que l'indissolubilité du mariage? Saint Chrysostome & Saint Jerôme, que nous avons cité pour notre sentiment, ne nous sont-ils pas évidemment contraires au regard de l'interprétation de ce passage? La plûpart des Scholastiques n'ont-ils pas raison de joindre l'autorité de ces Peres & de quelques autres à celles de trois souverains Pontifes, lorsqu'ils enseignent que la Polygamie

1652 Memoires pour l'Histoire

est contre la Loy divine, & que cette Loy est au-moins implicitement
contenuë dans la premiere institution
du mariage? Ensin, le saint Concile
de Trente, après avoir rapporté les
paroles de cette premiere institution,
ne déclare-t-il point que la Polygamie y est obscurément proscrite, en
disant que Notre Seigneur JesusChrist a enseigné plus ouvertement,
que par ce lien deux seules personnes devoient être unies ensemble. \*
Hoc autem vinculo duos tantummodo copulari & conjungi Christus Dominus apertius docuit.

S'il ne s'agit que d'une Loy implicite ou implicitement contenuë dans le Texte de la Genese, d'une Loy obscurément exprimée, je l'admets sans difficulté. Mais une telle Loy n'en est pas une; ce n'est que la matiere & le fondement d'une Loy suture, & ce n'étoit pas la peine de faire venir par la voye de l'inspiration une dispense de cette Loy qui n'a jamais obligé, tandis qu'elle res-

<sup>\*</sup> Conc. Trid. Sess. 24. in Doctr. de Matrim.

des Sciences & des beaux Arts. 1653 toit obscure & implicite. Saint Jerôme (a) allégue le Texte de la Genese, où est décrite la premiere institution du mariage, pour prouver que la viduité est préférable aux secondes nôces; mais autant qu'il est certain qu'il n'a pas prétendu condamner absolument les secondes nôces & la Polygamie successive, autant est-il certain qu'il n'a pas reconnu dans ces paroles erunt duo. in carne una un précepte, qui proscrivît la Polygamie soit successive, soit simultanée. Pour ce qui est de Saint Chrysostome (b), il ne parle que de la Polygamie, qui résulte du divorce & de la substitution d'une seconde épouse à la place de la premiere qui est renvoyée; ou s'il veut dire quelque chose de plus, ce n'est · que par rapport à une sorte de Polygamie, qui de tout tems a dû être regardée comme illicite, quoiqu'il

Epist, ad Salvinam de viduitate servanda

<sup>(</sup>a) S. Hier. in Epist. ad Ageruch. de Monogamiâ-

<sup>(</sup>b) S. Chrysoft. Homil, 63. in Matt.

1654 Memoires pour l'Histoire ne se sît point de divorce. Je ne dissérerai point à m'expliquer làdessus.

IV. Partie. Explication plus particuliere de la Doctrine des Peres, sur la Polygamie des Patriarches.

Il faut avoüer que les paroles qui accompagnerent la premiere institution du mariage, expriment clairement le droit naturel qu'a une femme de posséder son mari tout entier, parce qu'elle se livre tout entiere à son mari. On dira, que fautil davantage? Voila donc une Loy véritable & proprement dite, qui proscrit la Polygamie? Doucement. Je vais commencer à découvrir ce qu'il y a de plus particulier dans la Doctrine des Saints Peres à ce sujet. Il y a deux sortes de droits naturels, l'un que la nature exige, & l'autre qu'elle accorde. Le droit naturel que la nature exige est un moyen nécessaire à la fin qui est proposée à la nature. Le droit naturel

des Sciences & des beaux Arts. 1655 que la nature accorde est simplement un bien & un avantage, qui appartient aux êtres naturels. Le droit qu'a un mari de posséder seul sa femme est de la premiere espece, parce que la pluralité des maris est contraire à la génération & à la propagation du genre humain, qui est la fin du mariage, & par conséquent ce droit est exigé par la nature. Le droit qu'a une femme de posséder seule son mari est de la seconde espece, parce que la pluralité des femmes n'est pas contraire à la génération & à la propagation du genre humain, ni à aucune fin du mariage, comme je l'ai montré cidessus; & par conséquent ce droit est accordé simplement par la nature, & il n'est fondé que sur la justice commutative, qui prescrit l'égalité dans les Contrats.

Comme le droit que la nature exige est le bien même de la nature, on ne peut le céder ni en faire part à une autre personne. Ainsi le droit qu'a un mati de posseder seul sa femme n'étant pas seulement son

1656 Memoires pour l'Histoire bien, il ne peut s'en départir en faveur d'un autre homme. Mais comme le droit que la nature accorde simplement est seulement le bien des êtres naturels, ils peuvent le céder & le partager avec d'autres, si aucune Loy politive ne s'y oppose. Ainsi le droit qu'a une semme de posséder seule son mari, étant précisément son bien, & non pas essentiellement le bien du mariage, il lui étoit libre non pas de le céder & de s'en dépouiller, mais de le partager avec d'autres femmes, avant que Jesus-Christ eût ordonné, que pour représenter l'unité de l'Eglise, un Chrétien ne pût être marié qu'à une seule semme. De-là il s'ensuit qu'il faut distinguer deux sortes de Polygamie, l'une, par laquelle le droit naturel de la premiere épouse est violé; l'autre, par laquelle ce droit n'est pas violé. La Polygamie qui donne atteinte au droit de la premiere époule, est défendue non pas obscurément, mais clairement par ces paroles, & adharebit uxori sua, & erunt duo in carne unà.

des Sciences & des beaux Arts. 1657

Les Peres ne parlent que d'une Polygamie de cette sorte, quand ils disent qu'elle fut proscrite par ces paroles de la Genese. Lisons S. Chrysostome. » Ce que Jesus Christ a » dit touchant le divorce ne ré-» pugne point aux paroles de Moy-» se, mais il y est parfaitement con-» forme, & il est à considérer que » le Sauveur ne se contente point » d'appuyer son discours sur ce que Dieu sit, mais encore sur la Loy » qu'il porta; car il ne se borne » point à dire qu'un homme ne doit point répudier sa femme, » parce que Dieu ne créa qu'un » seul homme & qu'une seule fem-» me; il ajoûte, parce que Dieu » commanda qu'un seul homme » s'unît à une seule femme. S'il eût voulu qu'un homme eût la liber-» té de prendre une seconde fem-» me en répudiant la premiere, il » eût créé avec lui plusieurs femmes. » \* Ea, que ab ipso sunt dicta de non repudiandà uxore, non

<sup>\*</sup> S. Chrysost. Homil. 63. in Mate. Juillet 1736. II. Partie. 4 A

1658 Memoires pour l'Histoire modo non repugnant, verum etiam valde comme Moyse consentiunt. Considerandum antem est, quod non solum ab opificio, verum etiam ab ipio pracep o sententiam suam corroborat. Non enim dixit, quia virum unum & mulicrem unam solummodo fecit, verum etiam quia jussit ut unus uni conjungatur. Nam si voluisset hanc dimitti, aliam duci, cum unum hominem fecit, multas fecisset mulieres. Ε'ιδε εβέλετο. τάυτην μεν άφιεvai, ετέραν δε επεισάγειν. Il est clair que S. Chrysostome n'a en vûë que la Polygamie, qui naît du divorce, où l'on ôte à la premiere époule son droit, pour le transporter à une autre, & celle encore, où sans divorce on lui donneroit malgré elle des compagnes. Il ne prétend nullement rétracter ce qu'il dit ailleurs, qu'une Polygamie telle que celle des Patriarches loin d'être défenduë, étoit permise au commencement, \* quia principia erant, permissum fuit. Il y a quelques endroits de

<sup>\*</sup> Homil. 56. in Gen.

des Sciences & des beaux Arts. 1659 S. Jerôme \* qu'il faut entendre de la même maniere, afin qu'il ne contredise point manisestement les deux témoignages que nous avons cités de lui.

Toute Polygamie n'a donc point été anciennement permise & légitime, mais celle-là seulement qui étoit causée & introduite par la volonté libre de la premiere épouse, qui en retenant toujours son droit vouloit bien le partager. Telle est la sorte de Polygamie que l'Ecriture sainte de l'Ancien Testament approuve. En effet on voit que ce fut à la priere de Sara qu'Abraham devint le mari d'Agar. Et après la supercherie dont Laban usa envers Jacob, Lia pour n'être point répudiée comme une épouse illégitime, consentit à partager ses droits avec Rachel, dès que Jacob l'auroit gardée elle même librement, & traitée en épouse durant huit jours. Rachel approuva de son côté cette convention, & s'y accorda pour l'honneur de sa sœur. Au re-

4 A ij

<sup>\*</sup> Hier. Lib. 1. in Jovin. comm. in Matt.

1660 Memoires pour l'Histoire gard d'Elcana pere de Samuël, il faut faire attention qu'Anna étoit sa premiere femme; & Phenenna la seconde; l'Ecriture le marque clairement, \* nomen uni Anna & nomen secunda Phenenna. On peut donc juger qu'Anna étant stérile, trouva bon que son mari prit Phenenna pour seconde semme. L'Ecriture sainte dit aussi que Dieu ne benit d'aucun fruit le mariage de David avec sa premiere femme, qui fut Michol fille de Saul; & par conséquent il est très-vrai-semblable, que Michol laissa à David la liberté d'avoir plusieurs femmes.

Quoiqu'il en soit il suffit que Saint Augustin ait pensé aussi-bien que les autres Saints Peres, tout ce que je viens d'exposer, sur la maniere, dont la Polygamie pouvoit être censée légitime & permise, pour maintenir que ce Pere a fait une bonne apologie du procedé d'Abraham avec Agar. Et peut-on en douter, quand on voit le saint Docteur uniquement

<sup>\*</sup> Lib. 1. Reg. 1. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1661 appliqué à montrer que le droit naturel de la premiere épouse n'étoit en aucune façon violé dans la Polygamie des Patriarches? Dans le Livre sur le bien du Mariage, le saint Docteur prononce en général qu'au tems des Patriarches on épousoit sans crime plusieurs femmes (a), tunc antem etiam plures inculpabiliter ducebant. Mais quelle regle & quelle condition rendoit ces mariages légitimes? Lorsque la premiere femme, dit S. Augustin, consentoit que son mari en prît avec elle une autre, afin que les enfans qui naîtroient de cette seconde épouse appartinssent à toutes les deux, à l'une par nature, à l'autre par adoption. Uxoris voluntate adhibere aliam, unde communes filii nascantur, unius commixtione ac semine, alterius autem jure ac potestate apud antiquos Patres fas erat. C'est pour cela que Lia est appellée mere de Joseph (b), dont la véritable mere

(b) Gen. 37. 11.

<sup>(</sup>a) S. Aug. Lib. de bono conjug. Cap. 5.

1662 Memoires pour l'Histoire étoit Rachel, & que les enfans de Lia (a) sont aussi appellés fils de Rachel: sans parler de ceux qui nâquirent de Bala & de Zelpha, lesquels sont particulierement attribués à la propre maîtresse de chacune de ces deux servantes. Dans le Livre de la Cité de Dieu le saint Docteur assure encore, qu'il n'étoit autrefois défendu par aucune Loy d'épouser plusieurs femmes, afin d'avoir, une nombreuse postérité (b): Eo tempore, quando multiplicanda posteritatis causa plures uxores habere nulla Lex prohibebat. Mais comment applique-t-il cette proposition générale à la justification des divers mariages de Jacob? Ce Patriarche, dit-il, ne rechercha qu'une époule; & s'il en eut plusieurs, ce fut pour lui donner des enfans. En quoi il garda les loix du Mariage; car il n'augmenta le nombre de ses éponses qu'à la requête des premieres, qui avoient droit de le posseder

38.

<sup>(</sup>a) Jer. 31. 15. (b) S. Aug. Lib. 16. de Civ. Dei. cap.

des Sciences & des beaux Arts. 1663 tout entier, & de partager ce droit avec une autre. Nullam Jacob legitur petiise prater unam, nec usus pluribus msi gignenda prelis causa, conjugali jure servato, ut neque buc, faceret, nisi uxores ejus sieri slagitassent, que corporis sui legitimam habebant potestatem. On voit que se--lon la doctrine de saint Augustin l'homme est obligé de ne rechercher qu'une seule semme en vertu de cette Loy promulgée dans la Genese, adharebit uxori sua, & erunt duo in carne una; que cependant cette Loy étoit gardée, si à la sollicitation ou du consentement trèslibre de sa femme il en prenoit une autre avec elle pour quelque cause juste & honnête. Et ce que S. Augustin enseigne est entierement conforme à ce qu'ont pensé \* S. Chrysostome, Theodoret, & la plûpars des autres Peres que j'ai cités. Voici donc trois conditions qu'ils ont coutume de remarquer comme

<sup>\*</sup> S. Chryl Homil in Genel. Theodor. Quæit 67. in Genel. 4 A iii

1664 Memoires pour l'Histoire absolument nécessaires, afin que la

Polygamie fût légitime.

10. Un homme libre de tout engagement ne pouvoit contracter qu'avec une seule épouse, parce qu'étant tout-à-fait maître de luimême, rien ne l'empêchoit de rendre les choses égales, & de se donner tout entier à celle, qui par la nature du mariage étoit obligée de se donner toute entiere à lui. Saint Justin a dit en ce sens, qu'il n'étoit point permis à Jacob d'épouser en même-tems les deux sœurs: \* Duas sanè sorores ambas eodem tempore ducere facobo fas non fuit. Dans le cas extraordinaire où ce Patriarche se trouva, le dessein & l'intention qu'il eut, le rendit excusable.

2°. Un homme déja engagé dans le mariage, ne pouvoit point prendre une nouvelle épouse sans le consentement très-libre de la premiere, parce qu'il n'étoit plus son maître à cet égard, & que s'étant-

<sup>\*</sup> Justin. in Dial. cum Typhone sub finem. pag. 285. edit. Commelini an. 1593.

des Sciences & des beaux Arts. 1665 donné tout entier à sa premiere épouse, elle seule étoit en droit de

disposer de lui.

3°. Afin que la Polygamie eût des bornes, & que la complaisance pour la passion d'un mari n'extorquât point le consentement de lapremiere épouse, l'unique fin de ces nouveaux mariages devoit être d'avoir des enfans. À cause du défaut de cette condition, S. Justin reproche aux Juifs de son tems, qu'ils ne se conduisoient point par la Loy de Dieu, mais qu'ils suivoient leurs insensés & aveugles Rabbins, qui leur permettoient d'épouser quatre on cinq femmes ; si-bien que dès qu'une personne du sexe leur plaisoit par sa beauté, ils la recherchoient, & alléguoient l'exemple de Jacob & des autres Patriarches, en disant que ce n'étoit point un mal de les imiter Melius fuerit Deum vos quam insipientes & cæcos Rabbinos vestros sequi, qui sane ad hunc usque diem & quatuor & quinque vestrum quemque uxores habere permittunt: & si quis venustam inspiciens eam expeti-

4 A V

verit, cum facobi Israelis aliorumque Patriarcharum facta commemorarunt, tunc nibil iniqui agere similia facientes asseverant. Ce Pere justifie ensuite la Polygamie de Jacob par une raison, que M. Bayle tâche de détruire, & que nous examinerons bien tôt.

Saint Jerôme sans doute\*, qui approuve & qui défend la Polygamie des Parriarches, ne condamne point dans la même vûë & au même sens que Tertullien, la Polygamie de Lamech; mais il croit que celle-ci fut illégitime par le défaut des troisconditions que j'ai marquées. Cet homme, dit il, étoit sanguinaire & homicide, il étoit de la race de Caïn & maudit. Cela fournit un juste préjugé au saint Docteur, pour se persuader qu'un tel homme, sans respecter la premiere institution, ni le droit naturel du mariage, se détermina de lui même & par passion, à épouser deux semmes en même-

\* Lib in Jovin.

Epist. ad Salvinam de viduitate.

Epist. ad Agesuchiam de Monogamiã.

des Sciences & des beaux Arts. 1667 tems, & que le premier il introduisit une Polygamie islicite. C'est le sens qu'on doit donner à ces paroles: (a) Primus Lamech maledistus & sanguinarius, & de Cainstirpe descendens, unam costam divisit in duas, & plantarium bigamia protinus diluvii pana subvertit.

V. Partie. Application de la Doctrine des Saints Peres sur la Polygamie des Patriarches, aux passages des mêmes Saints Peres, qui sont censures par Mr. Bayle.

Rapprochons toute cette Doctine des endroits où S. Angustin s'applique à érablir l'innocence du commerce qu'eut Abraham avec Agar.

» Il s'est servi de quatre raisons,

» dit Mr. Bayle; la premiere est,

» qu'Abraham ne se porta point à

» cet acte par un mouvement d'a
» mour sensuel, mais afin d'avoir

» des ensans » : (b) Ujus est ea

(a) S. Hier. in Epist. ad Ageruch. de Monogamia.

(b) S. Aug. de Civ. Dei. Lib. 16. cap. 25.

1668 Memoires pour l'Histoire (concubina) quippe ad generandam prolem non ad explendam libidinem. » La seconde est, qu'il s'y porta, » non pas pour faire injure à sa » femme, mais plûtôt pour lui » complaire, & pour lui donner la » consolation que son état de sté-» rilité l'obligeoit à souhaiter. » \* Obediens conjugi, qua sua sterilitati credidit esse solatium, si fœcundum ancille uterum, quoniam naturâ non poterat, voluntate faceret suum. « La troisiéme est, que cette con-» duite fut fondée sur le droit dont » parle S. Paul dans le Chapitre 7. » de la Ite Epître aux Corinthiens: » Pareillement l'homme n'a point » la puissance de son corps, mais la » femme. » Et eo jure quo dicit Apostolus, similiter vir non hubet potestatem corporis sui, sed mulier, uteretur mulier ad pariendum ex altera, quod non poterat ex se ipsâ. » La quatriéme raison est, qu'A-» braham renvoya Agar, dès que » sa femme le voulut. »

<sup>\*</sup> Ibidem.

des Sciences & des beaux Arts. 1669

Mr. Bayle reconnoît que deux de ces raisons, sçavoir la seconde & la troisième, sont aussi de saint Ambroise. Il pouvoit ajoûter que la premiere & la seconde sont encore de S. Chrysostome & de Theodoret. » Je le répete, dit S. Chrysostome, « Abraham quoiqu'il fût dans l'ex-» trême vieillesse, ne se détermina » pas de lui-même, à ce dessein; » averti par Sara, il obéit prompte-» ment, afin de montrer que ce » n'étoit point la passion, mais le » désir d'avoir des enfans qui le » portoit à approcher d'Agar. » \* Id enim quod dixi, hoc & nunc dico: illum non priorem hoc consilium iniifse, quamvis in extremà senectute esset, & nunc à Sara admonitum promptè obedivisse, ut doceret se non ex concupiscentià & libidine congredi cum illà voluise, sed ut seminis relinqueret successionem. Ce Pere aussibien que Theodoret, exprime les trois conditions que j'ai dit avoir été requiles, afin que la Polygamie fût

<sup>\*</sup> S. Chrysoft. Homil. 38. in Gen.

1670 Memoires pour l'Histoire légitime; & le detnier déclare expressément, que la Polygamie étant d'ailleurs permise en ce tems-là, Abraham ne pouvoit être répréhensible que par le désaut de ces conditions. Ses paroles me serviront à résuter la Critique que sait Mr. Bayle de la premiere raison de S. Augustin.

Il oppose avec le Pere Leonard le Cocq à cette premiere raison l'axiome de S. Paul: \* Il ne faut point faire de mal asin qu'il en arrive du bien; & la doctrine ordinaire des Moralistes, qu'une bonne action demande non seulement une bonne fin & un bon motif, mais aussi une matiere qui soit légitime; comme si S. Augustin avoit ignoré on contredit cet axiome & cette doctrine, plus que Theodoret, qui prétend que l'intention, qu'eut Abraham, doit faire juger de son action, parce que d'ailleurs la matiere étoit légitime, n'y avant aucune Loy ni naturelle ni positive qui défendst la polygamie; qu'ainsi ce Patriarche est blâmable, si la passion lui a fair re-\* Rom. 3. 8.

des Sciences & des beaux Arts. 1671 chercher le commerce d'Agar. Mais quel péché a t il commis, s'il ne l'a fait qu'à la priere de Sara, & pour avoir des enfans? \* Stattendamus Patriarcham concupiscentia inservientem, rem reprebensione dignam vocabimus. Si vero uxor natura sua infirmitatem declarans, & à Creatore sterilem sibi factum esse uterum dicens, exponensque quantum liberorum desiderio teneatur, rogavit e à de cau-Jà Abraham, ut cum Agar congrederetur, quo ip/a liberos inde susciperet, quid peccavit Abraham? Maxime cum neque natura, neque lex ulla tum scripta plures ducere uxoresprobiberet? S. Augustin & Theodoret n'ont recours' a la bonne intention d'Abraham pour l'excuser sur le fait d'Agar, que parce qu'il s'agit uniquement d'une condition, que les anciens Peres assurent par tout avoir été nécessaire à la légitimité de la Polygamie.

Si le P. le Cocq n'avoit point divisé en deux la seconde raison de S. Augustin, c'est-à-dire, s'il n'avoit

<sup>\*</sup> Theodorer. Quæst. 67. in Gen.

1672 Memoires pour l'Histoire point separé la priere que fit Sara à Abraham, du droit qu'elle avoit de permettre à son mari de prendre une seconde épouse, il ne se seroit point avisé d'objecter à S. Au-" gustin, que le commerce d'Abra-" ham avec la servante, supposé qu'il " fût mauvais en soi, ne devenoit " pas légitime par l'acquiescement " du même Abraham aux desirs de ", Sara; » il n'auroit point allegué " hors de propos, que les conseils & " les suggestions d'une femme ne " disculpent point le mari à l'égard ,, des choses illegitimes. Enfin il se » seroit bien gardé de comparer , l'action d'Abraham avec la chûte "d'Adam, » qui allégua vainement " qu'Eve l'avoit porté à manger du " fruit défendu. » Car toutes ces

" des choles illegitimes. Enfin il le " feroit bien gardé de comparer " l'action d'Abraham avec la chûte " d'Adam, " qui allégua vainement " qu'Eve l'avoit porté à manger du " fruit défendu. » Car toutes ces belles réflexions n'ont nul rapport à ce que S. Augustin veut dire. Le S. Docteur, encore une fois patle d'une condition nécessaire à la légitimité de la polygamie, qui est le consentement libre de la première épouse; & pour faire voir que cet-

te condition est parfaitement bien

des Sciences & des beaux Arts. 1673 remplie, non-seulement, dit-il, Sara consentit, mais elle demanda,

elle pria.

Le Pere le Cocq ajoûte, comme réfutant la troisième raison de S. Augustin, & c'est plûtôt le fondement & le principe de la seconde: » Une femme ne peut point trans-» porter à une autre femme le droit » dont parle Saint Paul, non plus » qu'un mari ne peut point ceder » à un autre homme le droit dont » parle le même Apôtre. » Cela est vrai, & S. Augustin \* l'a reconnu, s'il est question du sens des paroles de l'Apôtre par rapport aux Chrétiens & à la Loi Evangelique; mais s'il s'agit de la Loy naturelle & du tems qui a précédé l'Evangile, le Saint Docteur enleigne, qu'une femme avoit la liberté de se donner des compagnes dans la possession de son mari, & de partager son droit avec elles; quoiqu'un homme n'eût pas le même pouvoir à l'égard de sa femme. Il dit de Sara qu'elle usa de

<sup>\*</sup> S. Aug. Lib. 1. de Serm. Domini in Monte, cap 16. n. 49.

1674 Memoires pour l'Histoire son droit, quand elle voulat avoir des enfans de son mari par le moyen de sa servante, (a) volens habere filios de marito suo, quamvis ex utero alieno. Il dit que l'utage qu'elle sit alors de son droit, provenoit d'une liberté & d'une puissance qu'elle avoit en qualité de premiere épouse; & que cette puissance n'étoit liée par aucune Loy: (b) Ancillaris uteri facunditatem in usum juris sui potestate licità vindicavit.

Leonard le Cocq, continue notre Critique, ne dit rien de la quatriéme raison. Cela n'est pas surprenant; elle est de l'invention de M. Bayle, qui l'attribue à S. Augustin, asin qu'on croye, que puisqu'Abraham renvoya Agar, dès que sa femme le voulut, il n'avoit pas contracté avec la servante un légitime mariage. Il falloit que Dieu parlât pour renvoyer Agar, & Abraham n'auroit pû s'y résoudre pour complaire

(b) s.ib. 22. contrà Faustum. cap. 30.

<sup>(</sup>a) Lib. 2. contrà Advers. Legis & Proph.

des Sciences & des beaux Ares. 1675 à Sara. \* Non tibi videatur asperum super puero & super ancillà tuà: omnia que dixerit tibi Sara, audi vocem ejus. M. Bayle traite ici saint Augustin à peu-près comme il avoit traité le Pere Feuardent dans la page précedente, il lui impose par un tour de maneze. J'ai cité ailleurs, dit-il, les paroles de S. Augustin sur ce sujet; & la remarque B B de l'article d'Agar est indiqué à la marge. Donnez-vous la peine de la chercher, vous y trouverez des paroles de S. Augustin, qui expriment toute autre chose que le renvoi d'Agar. Consultez le chap. 25. du 16. Livre de la Cité de Dieu, pour voir ce qui est à la suite des trois premieres raisons; & vous ne lirez rien qui marque le renvoi d'Agar; vous vérifierez que cette prétendue quatriéme raison est la permission qu'Abraham donna à Sara de punir l'orgueilleux méprix que faisoit d'elle sa servante. Voila surquoi porte cette réflexion de notre Critique: C'est une très-bonne chose que de renoncer

<sup>\*</sup> Gen. 21. 12.

1676 Memoires pour l'Histoire aisément & promptement à un commerce illégitime, mais cela ne prouve point qu'on en ait usé légitimement. Le détachement que le Patriarche sit paroître, en consentant qu'Agar fut châtiée de sa fierté, sert à Theodoret comme à S. Augustin, pour démontrer, que la passion n'avoit en aucune part dans la conduite d'Abraham, & que par-là il avoit rempli la derniere des conditions que nous avons exposées comme nécessaires, selon les Peres, à la légitimité d'un nouveau mariage , lorsqu'ilse faisoit anciennement du vivant de la premiere femme.

Pour ce qui est du Pere Leonard le Cocq, on voit que c'est bien inutilement que pour excuser S. Augustin, il lui fait la grace de supposer ou plutôt de seindre, « qu'il » n'allégua point ces raisons comme des preuves, qui établissoient » la pureté du commerce d'Abrama & d'Agar, mais seulement » comme des preuves qui résutoient » la prétention des Manichéens, » que ce Patriarche éperduëment

des Sciences & des beaux Arts. 1677 » amoureux d'Agar, n'avoit cher-» ché qu'à assouvir sa passion.» Comment est-il échappé à la critique du sçavant M. Bayle, que cette pensée, qui est adoptée par un grand nombre de Theologiens, loin d'avoir aucun fondement dans les écrits de Saint Augustin, y est positivement rejettée? Les Manichéens ne ne reprochoient point à Abraham d'autre passion dans l'affaire d'Agar, que le desir insensé d'avoir des enfans: Ils réduisoient à ce point & au manque de foi leur acculation: \* habenda prolis insana stagrans cupiditate, & Deo, qui id jam sibi de Sara conjuge promiserat, minime credens, cum pellice volutarus est. Ce sont les paroles de Fauste le Manichéen. S. Augustin répond que cet Hérétique aveuglé par une envie insensée de calomnier, faisoit sans le vouloir l'éloge du procedé d'Abraham par rapport à Agar. Insanâ verò iste Faustus criminandi cupiditate flagrans ... Abraha concubitum nesciens erransque laudavit.

<sup>\*</sup> S. Aug. Lib. 22. contrà Faustum c. 30.

1578 Memoires pour l'Histoire

Le Pere le Cocq ajoute, que S. Augustin connoissoit très-bien la bonne preuve qui disculpoit Abraham; & il la supprime! s'écrie avec raison M. Bayle, qui n'a point tout à fait tort de remarquer que c'est-là faire tenir à S. Augustin une conduite peu judicieute & peu sincere. Cette bonne preuve est qu'il y ent un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Or S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer qu'il y eut un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Donc S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer la bonne preuve qui disculpoit Abraham. La mineure de ce Syllogisme est aisée à démontrer. Celui qui ne cesse de répéter & d'inculquer que les conditions requises pour un vrai & légitime mariage le rencontroient dans le commerce d'Abraham avec Agar, ne cesse de repéter & d'inculquer qu'il y ent un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Or S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer que les conditions requiles pour un vrai mades Sciences & des beaux Arts. 1679 riage se rencontroient dans le commerce d'Abraham avec Agar; puisque pour justifier ce commerce, il employe les mêmes raisons dont il se sert ailleurs, & que tous les autres saints Peres ont contume d'apporter, pour montrer qu'avant l'Évangile il y avoit une sorte de polygamie qui n'étoit contraire à aucun droit, soit naturel soit positis. Donc S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer qu'il yeut un vrai &légitime mariage entre Abraham & Agar. Certes quand ce Pere dit que leur commerce fut innocent; il groit qu'on entendra qu'il y eut entr'eux un vrai & légitime mariage. Comme le S. Docteur n'auroit pu deviner que Calvin imagineroit un commerce illicite de deux personnes de différent sexe, qui ne fût point fornication, il n'a pu craindre qu'on lui attribuât de reconnoître un commerce permis & légitime de deux personnes de différent sexe, qui ne fût point mariage.

S. Ambroise traitant le même sujet, ajoûte deux raisons à celles de 1680 Memoires pour l'Histoire

S. Augustin, qui sont pareillement, réfutées par le Pere Leonard le Cocq. Celui-ci copie Sixte de Sienne, & il est copié par M. Bayle dans la Censure de la premiere raison. Si M. Bayle avoit eu recours aux Ouvrages même de S. Ambroise, il auroit pu se convaincre par ses propres yeux, que Sixte de Sienne a mal entendu le texte de ce Pere? Le voici: Consideremus primum, quia Abraham ante Legem Moysis & ante Evangelium fuit : nondum interdictum adulterium videbatur. Pæna criminis ex tempore Legis est, qua crimen inhibuit : nec ante Legem ulla rei damnatio est, sed ex Lege. \* Pour concevoir le sens de ses paroles, il faut avoir appris par la lecture de S. Ambroise qu'il n'a pas le même but, & qu'il n'est pas dans le même sentiment que S. Augustin en parlant du fait d'Agar. M. Bayle eût fait une heureuse découverte, si après avoir lu dans S. Ambroise cette premiere raison, il eût tourné la page & rencontré vers le milieu du cha-

\*S. Ambros. lib. de Abraham cap. 4.

des Sciences & des beaux Arts. 1681
pitre ces paroles: Ergo Abraham
& unus de populo erat gentili, & causa posteritatis introierat ad ancillam,
quia uxor ejus sterilitatem suam
obumbrare cupiens author ejus facti
fuerat viro: & tamen non otiosum est
quod post hoc Deus statim, quia alia
ejus opera probaret, pro hujus fucti
pœnitentia dixit illi: Ego sum Deus
tuus, & esto sine querela, & c.

Le sentiment de S. Ambroise est donc, comme on le voit clairement par ce passage, qu'Abraham pécha en approchant de sa seivante, qu'il eut besoin de faire & qu'il sit pénitence de cette action. Le S. Docteur en parle plus d'une fois comme d'un vrai péché. Ainsi M. Bayle auroit dû se vanter que S. Ambroise est de son avis, & que les raisons qu'apporte ce Pere ne tendent qu'à diminuer la faute d'Abraham & non pas à le justifier absolument. C'est pourquoi la premiere raison de S. Ambroise n'est pas prise, comme dit M. Bayle, de ce qu'Abraham vivoit avant que la Loi de Dieu eût défendu Juillet 1736. II. Partie. 4 B

1682 Memoires pour l'Histoire l'adultere; mais de ce qu'il vivoit avant que la Loi positive qui le défend, eût été ajoûtée à la Loi naturelle; d'où il s'ensuit que son commerce avec Agar étoit moins coupable. Ainsi ces paroles consideremus primum, &c. doivent être traduites ou paraphrasées de la sorte : Considerons d'abord qu'Abraham vivoit avant la Loy de Moyse & avant l'Evangile. Comme les hommes ne font une attention sérieuse qu'aux Loix politives & écrites, l'adultere alors ne paroissoit point être désendu. Cette attention n'est souvent réveillée que par le souvenir de la peine dont le crime est puni en ce monde; & cette peine n'a été décernée que par la Loi positive, qui défendit ce crime : les hommes ne le condamnoient point avant la Loy positive, & ils ne le condamnerent qu'en vertu de la Loi positive.

En effet quel est le but de S. Ambroile? son discours s'adresse aux Neophites, qui de la gentilité avoient passé à laprofession du Christianisme. Il compare les adulteres qu'ils au-

des Sciences & des beaux Ares. 1683 roient pu commettre avant leur baptême, à celui qu'il suppose avoir été commis par Abraham avec Agar. Il ne justifie pas plus cette action que les impuretés des Gentils; il assure seulement que l'ignorance qui précede la loi positive, quoiqu'inexcusable, & facile à surmonter, doit ôter à de pareils desordres une partie de leur atrocité. Et tu peccasti, cum gentilis esses, habes excusationem: venisti ad Ecclesiam, audisti legem, non adulterabis, jam excusationem delicti non habes. Voila S. Ambroise entierement purgé du reproche qu'on lui fair mal à propos d'avoir cru que l'Adultere étoit permis avant la loi de Moyse. L'auroit-on cru que M. Bayle eût cité contre son sentiment le seul Pere qui le favorise en quelque sorte, & cela dans la vuë de faire à Calvin l'honneur d'avoir des lumieres plus pures que tous les docteurs de l'Eglise. Si par hazard S. Ambroise avoit eu le malheur de penser comme les Manichéens & Calvin, en proscrivant la polygamie des Patriarches, il auroit au moins parlé

4 B ij

1684 Memoires pour l'Histoire rondement & franchement, non pas à la verité selon l'idée de M. Bayle qui est enchanté du langage rond & franc de Calvin, en ce qu'il désinit l'action d'Abraham un milieu illicite entre l'adultere & le devoir du mariage; mais selon l'idée de tout l'univers en appellant adultere ce qui est un adultere. Cependant il est incontestable que S. Ambroise a approuvé la polygamie de Jacob puisqu'il ne trouve rien à reprendre dans sa vie, & qu'il le loue en particulier d'avoir dompté les passions humaines par sa continence & sa soi. \* Continentià & fide humanarum supplantavit vestigia passionum. A luxuria omnis ebrietate sobrius; d'avoir été parfait en toutes sortes de vertus, erat enim perfectus in omni flore virtutum d'avoir merité par son éloignement de tout péché & de tout vice, que la grace de Dieu l'accompagnat par tout,\*\* meritoitaque cum divina ubique comitata est gratia. Pourquoi

cap. 61. \*\* Lib. 2. de Jacob, & beata vitâ.

<sup>\*</sup> S. Ambrosius Lib 1. de Cain & Abel.

des Sciences & des beaux Arts. 1685 le saint Docteur juge t'il moins savorablement du Commèrce d'Abraham avec Agar? C'est qu'il le regarde comme une action passagere, & non comme la suite d'un veritable engagement.

Venons à la derniere raison de S. Ambroise, elle est solide, elle prouve contre lui même & contre M. Bayle, qu'Agar étoit legitime épouse d'Abraham. La censure qu'en fait le Pere Leonard le Coq est sur le champ corrigée & rétractée par ce commentateur. M. Bayle qui copie lePere leCoq omet cette correction & cette rétractation avec la plus insigne mauvaise foi. Dequoi s'agit-t'il? Agar étoit le type de l'ancien Testament, c'est la raison de S. Ambroise, pour excuser le commerce de ce Patriarche.Elle est aussi employée par S. Augustin même, par S. Justin, par Tertullien, par S. Jerôme. Seroit-il possible que tant de grands hommes se fussent accordés à faire valoir une railon aussi mauvaise que le pretend M. Bayle. Il repond avec le Pere le Coq par cet 4 B iij

1686 Memoires pour l'Histoire aphorisme, que le type n'influe aucune moralité dans les choses, & ne leur ôte point par conséquent ce qu'elles ont de mauvais. L'aphorisme est appuyé de l'authorité de quelques Peres. \* Plerumque, dit S. Gregoire le grand, res qualibet per historiam virtus est, per significationem culpa; & aliquando res gesta in facto causa damnationis est, in scripto autem prophetia virtutis. S. Augustin est dans le même principe.\*\*In peccatis dit-il magnorum virorum aliquando rerum fuiurarum figuram animadverti & indagari posse. M. Bayle ne dit rien de plus sur ce point. Le Pere le Coq avoit bien affaire de remarquer que S. Augustin \*\*\* nonobstant son principe, trouve la preuve bonne, & l'employe. Encore s'il en étoit demeuré là, mais il convient, il montre que le principe ou l'aphorisme est mal appliqué au

<sup>\*</sup> S. Greg. lib. 3 Moral. cap. 16.
\*\* S. Aug. lib. 3. de doctr. Christ. cap.

<sup>\*\*\*</sup> Lib. 2. contra Adv. legis & proph. cap. 9.

des Sciences & des beaux Arts. 1687 sujet d'Agar. Cette aveu incommode notre Critique, il le dissimule par cette sorte de réticence qu'il ne permet qu'à lui seul, & qu'il nomme criminelle, qu'il releve avec hauteur, quand il croit l'appercevoir dans les saints Peres, & dans les Théologiens Catholiques. La figure & le type dans Agar exigeoient qu'elle eut contracté avec Abraham un veritable & le-

gitime mariage.

En effet S. Ambroise cite l'endroit de S. Paul, où il est dit qu'un grand mystere fut representé dans les deux femmes qu'eut Abraham, & dans les deux fils qu'elles lui donnerent. Or comme Ismaël fils de la femme esclave representoit les Juiss enfans de la Synagogue, & comme Isaac fils de la femme libre representoit lesChrétiensjenfans de l'EgliseCatholique, il est necessaire qu'Agar sut le type de la synagogue, & Sara le type de l'Eglise Catholique. Mais l'alliance que Dieu fit avec la Synagogue, est comparée dans toute l'Ecriture sainte à un legitime matiage:

4 Biiij

1688 Memoires pour l'Histoire la seule idolatrie où elle tomba quelquefois, est comparée à un adultere; donc Agard, qui étoit la figure de la synagogue devoir,& fut en effet une vraye & legitime épouse d'Abraham. Tel est aussi le but & le sens de S. Justin. Il veut établir la légitimité des quatre mariages de Jacob, sur ce que Lia sut la figure de la Synagogue, Rachel la figure de l'Eglise Chrétienne, les servantes des deux sœurs, la figure des esclaves qui se trouveroient parmi les Juiss & parmi les Chrétiens; d'où il conclut que Jesus-Christ venant au monde ne devoit mettre aucune distinction entous ceux qui garderoient ses commandemens, & les réputer tous également pour les legitimes enfans & heritiers du Pere celeste, tout ainsi que les enfans de Jacob, tant ceux qui étoient nés des deux femmes libres, que ceux qui étoient nés des deux femmes esclaves, furent tous pareillement honorés du même rang, & jouirent des mêmes droits dans

la maison de ce Patriarche, en quas

des Sciences & des beaux Arts 1689 lité d'enfans legitimes. \* Lia, dit S. Justin aux Juifs, populus vester est, & Synagoga; Rachel Ecclesia nostra. Ac Christus buc usque barum, & que utriusque sunt servarum gratia servit. Quando quidem enim duobus filiistertu semen in servituiem dederat Noë, rursum nunc utrorumque, & liberorum, & qui inter eos sunt servorum filiorum restituendorum causa advenit Christus, eodem loco habens omnes pracepta sua servantes; quemadmo. dum & qui Jacobo tum ex liberis tum ex servis progeniti sunt filii, omnes eodem jure & honore fuere. Jacob, ajoute ce Pere, ne se porta point à contracter ces quatres mariages par un mouvement de concupiscence & de passion, mais par la necessité des conjonctures, où la providence de Dieu l'avoit mis, dans la vue de figurer en lui le Messie : ce qui fait que vous n'êtes pas fondés à vouloir authoriser par son exemple la licence que vous prenez de violer le droit d'une premiere épouse, & par un

<sup>\*</sup> In dial. cum Triphone p. 285. 4 B v

désordre affreux de lui donner autant de compagnes qu'il y a de jeunes personnes qui vous plaisent. C'est la substance du discours que S. Justin tient aux Juiss de son temps.

\* Quant à S. Jerome, l'usage qu'il fait de l'argument, qui est tiré du type & de la figure, tend à prouver que si le mariage & la polygamie étoient conformes à l'esprit de l'ancien Testament, la virginité & la monogamie conviennent à la perfection du nouveau; parce qu'Agar, Lia, Phenenna qui furent fécondes, signifient lasynagogue; & que Sara, Rachel, Anna, qui furent long temps stériles, signifient l'Eglise chretienne, aussi bien queRebecca unique épouse d'Isaac. L'Eglite chretienne ne doit être seconde qu'en enfans spirituels, qui sont figurés par les enfans que ces femmes steriles obtintent de Dieu. \*\* S. Jerome emprunte cela de Tertullien:maisce dernier en conclut que les secondes nopces sont proscrites

<sup>\*</sup> S. Hier. Lib. 1 contra Jovinianum & in Epist. ad Agerachiam de Monogamiâ. \*\* Tertul, lib. de exhort. cast. cap. 6.

des Sciences & des beaux Arts. 1691 dans le Christianisme; le premier conclut seulement que la virginité est preserable au mariage, & la viduité à un second mariage.

Pour finir & decider la question contre les heretiques, ne suffit-il pas que l'Ecriture sainte declare nettement que Sara sit épouser Agar à son mari, dedit eam viro suo in uxorem?

## ARTICLE LXXXI.

LETTRE DE M. RAMEAU
au R.P.Castel, au sujet de quelques
nouvelles résléxions sur la Musique,
que le R. P. Castel a inserées dans
les mois d'Août (II. Partie), & de
Septembre 1735. de ces Mémoires.

E Traité de l'Harmonie ne parut pas plutôt, mon R. Pere, que désirant d'en connoître l'Auteur, vous m'en sîtes avertir par un ami commun, avec qui je partis sur le champ, pour avoir l'honneur de vous voir; charmé d'une occasion si savorable

1692 Memoires pour l'Histoire qui me procuroit, à mon tour, celui de vous connoître. Votre acueil sut des plus flateurs pour moi, sur-tout après vous avoir expliqué le contenu de cet Ouvrage: J'aime infiniment la Musique, me dites-vous; il y a plusieurs années que je l'étudie dans Kircher, mais sans beaucoup de fruit. Toutes ses recherches n'ont rien de comparable à votre découverte; cette Basse fondamentale que vous nous annoncés, continuâtes-vous, est effectivement tout le nœud de la musique: enfin vous n'épargnâtes rien pour porter cette découverte au-dessus de l'idée que je pouvois en avoir moi-même; & bien-tôt après vous en donnâtes un Extrait dans le mois. \*

de ces Mémoires où vous confirmâtes la bonne opinion que vous en aviés; vous gagnâtes presque tous les esprits en ma faveur par cet Extrait, & les jaloux n'eurent d'autre ressource, que celle de me disputer, mais inutilement, la gloire d'une découverte que vous m'accordiez vousmême, à juste titre, & par connoisdes Sciences & des beaux Arts. 1693 sance de cause; puisque le seul Auteur que vous m'opposés aujourd'hui vous étoit connu, & très-connu dès ce tems-là, selon votre pro-

pre aveu. Si quelques-uns se sont imaginés qu'ils connoissoient la Basse sondamentale, même avant qu'elle leur fût annoncée, du moins l'idée ne leur en est-elle venuë qu'après; & cela ne doit pas surprendre, parce que, comme c'est l'unique Boussole de l'oreille en harmonie, & par conséquent en mélodie, on ne la présente pas plutôt à l'esprit,, qu'il en fait le rapport avec les opérations de ce sens, & que la retrouvant dans ces opérations, il lui semble qu'il la connoissoit effectivement. Ce n'est pas la seule erreur dont l'amour propre se repaisse. Par exemple, mon R. Pere, avoués que si je n'eusse jamais parlé de la Basse fondamentale, vous ne vous seriés jamais imaginé que Kircher en eût voulu parler? Mais bien plus, si vous ne l'avés pas soupconné de la moindre idée sur cette Basse, depuis treize ou quatorze ans

que vous avés mon Traité de l'harmonie; comment voulés-vous que je l'y eusse pû deviner, que je l'y eusse pû même reconnoître, après l'avoir imaginée de moi même? Car enfin je

sçais me rendre justice.

Ce n'est donc que d'aujourd'hui, mon R. Pere, après vingt ans de réfléxion, car il faut compter ceux pendant lesquels vous avés étudié Kircher avant l'édition du Traité de l'Harmonie, que vous reconnoissés la juste interprétation qu'il faut donner à la regle que vons rapportés de cet Auteur (Août p. 1635.) en ces termes: Kircher nous apprend qu'une vraye Basse, qu'il nomme Bâse, ne devroit procéder que par Quartes, Quintes & Octaves; & quatre lignes après: Ce que Kircher nous dit, ce que M. Rameau nous répéte, sans l'avoir trop bien démontré ni l'un ni l'autre, je tâchai de l'établir dans ces Mémoires, lorsque j'y rendis compte dans le tems de cette decouverte, que je croyois plus neuve, E plus étenduë.

Quoique vous n'ayés pas cité l'en-

des Sciences & des beaux Arts. 1695 droit où Kircher parle ainsi de la Basse, qu'il nomme Bâse; il ne m'a pas été dissicile de le trouver, & voici ses propres termes, p. 218. de son premier Tome.

Quarta vox Basis, vulgo Bassus, Gracis hipatodus: ità dictus, quod in eum, tanquam in Basin omnes inclinent voces, &c. Gaudet intervallis gravioribus, grandioribus que, Quarta, Quinta, & Octava; in natura rerum respondet telluri.

On peut voir d'abord que cette définition n'est qu'une interprétation de celle de Zarlin, que j'ai citée dans le premier Chapitre du 2° Livre de mon Traité de l'Harmonie, p. 49, pour prouver combien ce dernier Auteur s'est éloigné du but où ses premieres notions auroient pû le conduire, s'il y eût été guidé par le véritable principe; puis on peut remarquer que Kircher, loin d'avoir voulu parler d'une autre Basse que de celle qui est généralement reconnuë, sous le nom de Basse continuë, dit précisément, Bass, vulgo Basses,

1696 Memoires pour l'Histoire Gracis hipatodus. C'est-à-dire Base, qu'on appelle vulgairement Basse, & qui est l'hipaton des Grecs. De plus, gaudet ne veut pas dire, devroit, mais tout au plus, souhaite, désire, se plast; & dans cette phrase, Gaudet intervallis gravioribus grandioribusque, Quarta, &c. Seu est un sous-entendu avant Quarta; comme qui diroit, par exemple, la Quarte, &c.

Or, le sens de cette définition est tout contraire à votre citation; loin d'y vouloir parler d'une nouvelle Basse, Kircher n'oublie rien pour saire sentir qu'il n'y veut parler que de la Basse vulgaire, que de l'hipaton des Grecs, qui étoit toujours la plus basse corde de leurs systèmes Dratoniques, ou autres. Il ne dit pas que cette Basse devroit procéder, mais seulement qu'elle aime, qu'elle se plaît dans tels intervalles, comme la Quarte, &c.; s'il eût voulu donner cette derniere succession pour régle, sans doute qu'il n'y auroit pas admis l'Octave, qui est de nulle valeur en fait de succession fondamentale,

des Sciences & des beaux Arts. 1697 puisque ce n'est que la replique, la répétition du même son, dont elle fait l'Octave; sans doute qu'il y auroit ajoûté la Tierce, puisqu'il la reconnoît pour consonance, & qu'en ce cas, elle doit être comprise au nombre des plus grands intervalles, qu'il fait consister dans des consonances; sinon il y auroit ajoûté la fausse Quinte, & le Triton, qui sont plus grands que la Quarte; enfin il auroit distingué l'harmonie que doit porter sa Basse, de celle que peut porter la vulgaire; & c'est ce que nous examinerons dans peu-

A l'égard de votre réfléxion sur ce que vous croyiés d'abord la découverte plus neuve & plus étenduë, permettés-moi de vous dire,
Mon R. Pere, que vous vous trompiés moins dans ce tems-là qu'aujourd'hui; la découverte est neuve,
j'ose le soutenir, j'en ai pour garant
tout ce qui a paru jusqu'ici sur la
Musique, quelque interprétation
qu'on veuille y donner, & son étenduë passe sa nouveauté; ce que je ne
désespére pas de démontrer bien-tôt,

1698 Memoires pour l'Histoire si je n'ai pû encore le faire; vous sçavés que j'y travaille, je vous communiquai même mes manulcrits sur ce sujet, il y a quatre ou cinq ans; vous y fûtes léduit des expériences que j'y propose pour appuyer mon principe; celle de l'orgue, par exemple, dont vous rapportés une partie dans le mois de Septembre, p. 1820, & la conséquence que je tire de cellelà, & des autres, pour rendre raison de la différence du son harmonieux, avec celui qui n'est que bruit, que vous rapportés aussi dans le même mois, p. 1821, paroissent avoir été de votre goût : je lens bien que cela feroit infiniment mieux entre vos mains, je ne sçais que dire les choses, vous sçavés les peindre à l'esprit: n'importe, vous m'enhardissez toujours, votre suffrage m'est cher. je tâcherai de le mériter de plus en plus, c'est là mon but, & c'est principalement pour cette raison que je veux vous ramener, si je le puis, au sujet de ma découverte.

La succession, autrement la Mélodie n'est qu'une suite de l'harmo-

des Sciences & des beaux Arts. 1699 nie, comme vous en convenez; mais la succession fondamentale, sur-tout, est la suite immédiate de l'harmonie fondamentale, je veux dire, de l'harmonie naturelle à chaque corps sonore; donc, cette succession n'est pas le principal objet de la Basse fondamentale; si le hazard peut saire citer à un Auteur quelques successions qui approchent de celle qui convient à cette Basse, cela ne conclut rien; sa succession n'a de droit qu'en conséquence de l'harmonie qu'elle porte : la nature donne l'harmonie, & ne donne que cela, par conséquent c'est sur cette harmonie que tout doit être fondé.

Cela polé, voyons quelle harmonie, ou ce qui est la même chose, quels accords Kircher donne à sa Basse, les conséquences qu'il en tire, & confrontons le tout avec ce

que j'en ai dit.

Cet Auteur, sans rappeller aucune Succession déterminée à sa Base, lui donne indisséremment pour accords, le Parfait, & ceux de Sixte, de Quarte, de Seconde, de Sep-

1700 Memoires pour l'Histoire tième, de Neuvième, de Fause Quinte, & de Triton; pendant que je n'admets que trois sons fondamentaux dans le mode, la Tonique, sa Dominante qui est sa Quinto au dessus, & sa Soudominante qui est sa Quinte au-dessous, ausquels je ne donne d'abord que l'accord parfait, où j'ajoûte seulement la Septiéme pour la Dominante, & la Sixtemajeure pour sa Soudominante, en conséquence des raisons que j'allégue. sur ce sujet, & dont vous avés bien voulu vous contenter, mon R. Pere, quoiqu'il y en ait encore de meilleures, mais on ne trouve pas tout à la fois; ainsi toute l'harmonie de ma Basse fondamentale consiste dans l'accord parfait avec la Septiéme ajoûtée au-dessus, ou au-dessous; car de cette derniere addition naît la Sixte majeure en question; & de-là je tire tous les accords possibles, en conséquence du Renversement & de la Supposition, que le goût de variété permet d'employer dans la Basse vulgaire, dite continue: Donc, nul rapport entre la Base de Kircher, & ma Basse fondamentale.

des Sciences & des beaux Arts. 1701

Qui plus est, la succession que vous faites proposer à Kircher se trouve ici dementie; car sa Base ne pourra jamais marcher par Quartes, Quintes, ni Octaves, pour recevoir, ni après avoir reçu les accords de Sixte, de Quarte, de Neuvieme, de Seconde, de fausse Quinte, & de Triton; si l'on peut forcer sa marche en quelques uns de ces cas.

cela se sent, & cela suffit.

Si cet Auteur eût connu la Basse fondamentale, il en auroit fait la distinction d'avec la Continue; & cette connoissance qui suppose celle de l'harmonie fondamentale, lui autoit fait distinguer cette harmonie de celle qui en dérive, au lieu qu'il a tout confondu; elle lui auroit fait tout trouver, puisque tout subfiste dans l'accord parfait pour les Consonans, & dans celui de la Septiéme pour les Dissonans; au lieu qu'il en a oublié presque autant qu'il en cite; mais bien plus, il cite des accords fondamentaux, dont plusieurs des dérivés lui sont inconnus, pendant que d'un autre côté il cite des ac-

1702 Memoires pour l'Histoire cords dérivés, dont il ignore les fondamentaux. Par exemple, il ne connoît ni l'accord de la Septiéme diminuée, ni aucun de ses dérivés; mais passons là-dessus; & demandons lui pourquoi il cite l'accord de Seconde dérivé de celui de la Septiéme qu'il propose, pendant qu'il oublie les matiages de la Tierce, avec la Quarto, & de la Sixte avec la Ouinte, reconnus sons les noms de Petite & de Grande Siste, qui dérivent du même accord de Septieme? Pourquoi il cite les accords de Fausse Quinte & de Triton, pendant qu'il ne fait aucune mention de l'accord de Septième dont ils dérivent; car ce n'est pas le même que celui d'auparavant, puisque cette Fausse Quinte ni ce Triton ne s'y trouvent pas? Pourquoi, enfin, il cite les accords par supposition de Quarte & de Neuviéme, sans dire qu'ils naissent d'une source différente des autres, pendant qu'il ne sait aucune mention des accords de Septiéme superfluë, & de Quinte superfluë, dont la source est pareille d'un côté, à celle de la

des Sciences & des beaux Arts. 1703 Fausse Quinte, & du Triton, & de l'autre à celle de la Quarte, & de la Neuvième?

Ne voit-on pas bien que la seule expérience a guidé cet Auteur dans cette partie essentielle de la Musique, pour ne pas dire qu'il n'a tait que copier Zarlin en ce cas, & que les connoissances n'y ont pas passé les bornes de cette expérience, qui étoit estectivement très-bornée de son tems: C'étoit d'ailleurs un grand Mathématicien; & ne s'est-il pas acquis assez de gloire dans ses ouvrages, sans vouloir lui attribuer encore celle qui ne lui est pas dûë? Pourquoi lui faire un crime de n'avoir pas bien démontré un principe, dont il ne paroît pas qu'il ait eu le moindre soupçon? Pourquoi lui donner ce qui ne lui appartient pas, pour le ravir à son Auteur.

Au reste, le nom ne constitué pas les choses, ce n'est que l'application qu'on en fait qui y met le prix: ainsi les beaux noms de Basis, de vraye Basse, si vous voulez, de Fondement, de Basse, d'Hipaton, de Basse fon:

1704 Memoires pour l'Histoire damentale, ne sont que des mots, dont la force dépend de l'objet au-

quel on les applique.

Si je n'ai pas encore bien démontré la Basse fondamentale, je l'ai du moins tellement développée dès la premiere fois, que vous même, mon R. Pere, en avés été frappé comme d'une vérité toute neuve; mais je ne m'en tiens pas là, & je tâcherai de vous satisfaire; vous sçavés que j'y travaille, comme je l'ai déja dit ; j'ai même annoncé l'ouvrage plus d'une fois, sous le titre de Génération harmonique; & j'étois sur le point de le saire imprimer, lorsqu'il m'est venu une nouvelle idée, tant en faveur de mon système que contre la théorie des anciens, & des modernes, qui m'oblige de retourner sur mes pas, & de remettre la chose à l'année prochaine.

Je ne m'explique point sur les objections que vous me faites d'ail-leurs; l'ouvrage en question sera ma réponse: je dirai seulement, à l'égard de votre nouvelle basse sondamentale (Août, p. 1636, & la suite) l'idée

des Sciences & des baux Arts. 1705 en est ingenieuse, elle tire effectivement sa source de ce qu'un corps sonore est le fondement de toutes ses parties aliquotes; mais si la Quarte est incommensurable, si elle ne se trouve dans aucune partie aliquote de ce corps sonore, relativement au son grave & dominant de ce même corps, s'il en est de même de la Tierce mineure, & de ses Sixtes, je ne vois pas comment il peut leur servir de fondement ; il y a erreur d'un côté ou de l'autre, ou la nature nous trompe, ou le premier son fondamental, que vous appellés ut, ne l'est pas de tout son mode, ut, re, mi, fa, sol, la, si, comme vous le dites; puisque, selon vous-même, il ne peut l'être de sa Quarte fa. Quelque sçavant qu'on puisse être, on ne la distinguera jamais dans la résonance d'un corps fonore, relativement au premier fon fondamental, malgré ce que vous en laissés croire à la page 1818. de Septembre, non plus que les autres consonances déja citées; excepté que vous ne les conceviés dans d'autres Juillet 1736. II. Partie. 4 C

1706 Memoires pour l'Histoire rapports que ceux qui leur tombent naturellement en partage entre ces trois sons, ut, mi, sol, & leurs Octaves, que vous convenés d'ailleurs, être les seuls sensibles dans la résonance d'un corps sonore; mais c'est ce que je ne crois pas, d'autant que si l'on ne distingue que les trois derniers sons, c'est une preuve que l'harmonie se borne là; elle s'y borne tellement, en effet, que si les corps sont assez grands pour qu'il y résonne d'autres sons en d'autres rapports, dès-lors tout y est confus, on ne peut pas même en apprétier le son le plus grave; & par le contraire, si les corps sont si petits, qu'aucun des sons qui y constituent l'harmonie, ne puisse y résonner sensiblement, le son en est également inapprétiable. Vous pouvés vous souvenir, mon R. Pere, que j'ai eu l'honneur de vous entretenir quelquefois de ces sorres d'expériences, comme aussi de celle d'une Pincette, où tout est confus, jusqu'à ce qu'on n'y distingue plus que l'harmonie en question; c'est par-là qu'il faut passer pour ren-

des Sciences & des beaux Arts 1707 dre raison de la difference du son harmonieux avec celui qu'on appelle Bruit; car il fant connoître auparavant en quoi consiste la disference du son apprétiable, avec celui qui ne l'est pas; & je me persuade que quand on le sçaura bien, on n'osera plus marier ensemble les sons, nt, ré, mi, fa, sol, la, si: le mariage d'ut avec sol, si, re, fa, naît d'un autre principe, qui cependant n'est qu'une conséquence du premier de tous: nos sens sont bornés, & c'est à nous de sçavoir nous y conformer sur ce que l'expérience nous apprend.

Quant à la succession fondamentale, je ne vois pas pourquoi vous la condamnés, pourquoi vous ne voulés pas qu'elle soit l'arbitre des Cadences, puisque vous serés forcé de l'admettre dans le passage d'un Mode à un autre; & n'y serésvous pas toujours forcé dans le même Mode, dès que la Quarte y auta lieu, puisque vous la jugés vous-même incommensurable.

La nature ne donne que l'harmonie dans trois sons differens, que

1708 Memoires pour l'Histoire nous pouvons, à la vériré, imaginer successifs; mais croyés - vous qu'en les imaginant successifs dans le même corps sonore, cela puisse conduire à aucune variété d'harmonie? Notre imagination n'empêchera pas que ce qui résonne une fois dans ce corps, n'y résonne toujours, par conséquent il y régnera toujours le même fond d'harmonie; avec si, re, fa, la, y régneront toujours ut, mi, sol, supposé que tous puissent y être entendus ensemble; mais cela ne se peut, puisque tout y seroit pour lors confus, sans parler de l'incommensurabilité de fa & de la relativement à ut.

Si l'on veut donc varier le chant avec d'autres sons que ut, mi, & sol, il saut nécessairement de nouveaux sons sondamentaux qui les donnent, c'est-à dire, de nouveaux corps sonores, dont la succession doit avoir pour principe les mêmes rapports que ceux qui constituent leur Harmonie naturelle; & cette succession une sois connuë, tout est connu: sinon c'est en vain qu'on veut réson-

des Sciences & des beaux Arts. 1709 ner Musique; le Géometre pourra toujours s'y distinguer par ses calculs, le Physicien par ses raisonnemens, & le Musicien par son expérience; mais à cela près, ils retomberont toujours dans le même labyrinte où l'on nous a laissé jusqu'à présent.

## ARTICLE LXXXII.

D I S S E R T A T I O N fur le sujet de la quatriéme Eglogue de Virgile.

L tion du Prince des Poëtes Latine, a intitulé la 4<sup>e</sup>. Eglogue, l'Horoscope de Marcellus, & il n'a point douté que ce Prince charmant n'ait été le Heros dont Virgile a honoré le berceau. Je prendrai la liberté de former quelques difficultés contre ce système, & je tâcherai d'en rétablir un autre auquel ce sçavant Interprete n'a pas cru qu'on dût s'arrêter.

Le système du P. Catrou est fondé sur les témoignages de Dion & de Servius. Le premier rapporte au Liv. 1710 Memoires pour l'Histoire

48. de l'Hist. Rom, qu'Octavie mere de Marcellus épousa Antoine dans l'année que Pollion étoit Consul. Il ajoûte, qu'au tems de ce mariage elle portoit dans son sein un enfant qu'elle avoit eu de Marcellus son mari qui ne faisoit que de mourir. Sur quoi le P. Catron a décidé, que cet enfant devoit être Marcellus, parce que Servius sur le 6. Livre de l'Enéide, dit que Marcellus mournt à Baïes âgé de 18. ans,& que Dion, ayant rangé la mort de ce même Marcellus sous l'année 731. de Rome, à remonter depuis 731. jusqu'à 714. on trouve ces 18. ans.

Commençons par éxaminer ce passage sondamental de Dion. Cet Historien parle des troubles excitez à Rome par le peuple dans les derniers jours de 714. Ce même peuple, ditil, qui venoit de conduire dans la ville avec l'appareil d'un triomphe, César & Antoine à cheval & habillez en triomphareurs, qui avoit éxigé d'enx qu'ils vissent les jeux assis dans des siéges currules, qui venoit d'unir à Antoine Octavie sœur de César &

des Sciences & des beaux Arts. 1711 veuve de Marcellus (alors enceinte) fut si changé, que s'assemblant tu-

multuensement, &c.

Tel est à la lettre ce passage de Dion. On n'y voit point comme dans le P. Catron, qu'Octavie portoit alors dans son sein un enfant qu'elle avoit eu de Marcellus son mari qui ne faisoit que de mourir, mais seulement qu'elle etoit alors erceinte. Et cette expression alors enceinte, laisse à douter si c'étoit dans le tems de son mariage avec Antoine, qu'Octavie le trouvoit enceinte, ou quelque tems après, lorique le peuple se souleva. Si elle avoit porté dans son sein un enfant de Marcellus son mari, Dion seroitil le seul qui eût rapporté cette particularité? Les Historiens antérieurs, & sur-tout Plutarque qui a écrit la Vie d'Antoine, l'auroient-ils passée sous silence? Cependant Plutarque ne dit rien de semblable, & nous lisons dans cet Auteur des circonstances qui contratient absolument cette prétendue grossesse d'Octavie lorsqu'elle prit une seconde alliance avec M. Antoine. Car il nous apprend

4 C iiij

1712 Memoires pour l'Histoire que César & Antoine après la paix de Brindes revintent à Rome, où le mariage d'Antoine & d'Octavie sut célébré en vertu d'un Décret du Sénat, qui dispensa l'illustre veuve des interstices de dix mois que les Loix Romaines imposoient aux veuves avant qu'elles pussent se remarier. Ils eurent ensuite, une entrevise à Misene avec Sext. Pompée, & après avoir conclu un Traité de Paix avec lui, ils revintent à Rome. Antoine quelque tems après repartit pour l'Orient avec la nouvelle épouse, qui lui avou déja donné une Princesse, & il passa l'hyver à Athenes avec elle.

Ce retour d'Antoine en Orientest placé dans l'Histoire en 715. Octavie arriva à Athenes avant l'hyver, ayant déja donné une Princesse à Antoine. A peine y avoit-u dix mois qu'elle étoit mariée, comment donc concevoir qu'elle étoit enceinte de Marcellus lorsqu'elle épousa Antoine?

Il est vrai que le P. Catrou dans ses notes Critiques sur la 4e. Eglogue, dit qu'on peut conjecturer que Marcellus nâquit au Printems de 714. & que cette circonstance exposée d'une maniere allégorique par le Poëte, paroît conforme à l'Histoire. Mais il se trompe évidemment, Octavie n'ayant épousé Antoine qu'à la fin de 7.14. après la paix de Brindes, au retour de César & d'Antoine à Rome, dans le tems qu'on découvrit la conspiration de Rusus Salvidienus. Cette époque n'est point douteuse, les témoignages de Velléius, de Plutarque & de Dion, y sont formels.

Il faut donc ou rejetter le passage de Dion, ou l'expliquer. Et pour l'expliquer assez naturellement, il sussiroit, ce me semble, de dire qu'Octavie qui avoit épousé Marc-Antoine
vers la fin de 714. se trouvoit enceinte peu de jours après son mariage,
dans le tems des troubles dont parle
Dion. En tout cas si l'Historien a voulu dire qu'Octavie portoit dans son
sein un enfant de son premier mari,
il a si peu prétendu que cet enfant sût
Marcellus, que continuant de parler
de cette révolte du peuple, & de
l'entreyûe de Cesar, Antoine & Pom-

17 1 4 Memoires pour l'Histoire pée, il ajoute que la paix étant saite entr'eux, Pompée promit sa fille en mariage à Marcellus neveu de César. Κας τω βυγατέςα Μάρκω Μαρκέλλω τω τω κάιζαρος αδελφιδω ενήγδυκσεν.

Ce Traité de paix fut conclu au commencement de 715. peu de tems aptès le mariage d'Octavie. Marcellus étoit donc né auparavant. Mais l'enfant dont Virgile a chanté la naissance, n'a dû naître qu'après la pacification générale de l'Empire Romain, comme la 4<sup>e</sup>. Eglogue de ce Poëte le determine: la naissance de Marcellus n'est donc point le sujet de cette piéce.

Le passage de Servius n'est pas plus éxact. Ce Grammairien dit que Marcellus moutut à Baïes âgé de 18. ans. Cependant (ajoûte le P. Catrou) comme Marcellus ne moutut qu'à la fin de 731. il approchoit en mourant de 19. ans; c'est justement l'âge que lui donne le P. Labbe dans

sa Chronologie.

Je réponds que Marcellus étant cet enfant prétendu qu'Octavie portoit dans son sein, non seulement il n'audes Sciences & des beaux Arts. 1715 roit point approché de 19. ans lorsqu'il mourut, mais qu'il n'auroit point eu 17 ans accomplis. Le calcul en est aisé. Marcellus suivant Dion & Velléius Pat, mourut dans l'arriere saison de 731. Dans l'hypothèse que sa mere l'ait mis au monde même immédiatement après son mariage avec Antoine, il n'auroit dû naître que dans les derniers jours de 714. remontant de l'Automne de 731. aux derniers jours de 714. on ne trouve pas 17 ans accomplis.

Mais quel fond doit - on faire fur un passage d'un Grammairien fautif, lorsqu'on a une autorité précise d'un Auteur contemporain, d'un bel esprit de la Cour d'Auguste? C'est Properce, & voici ce qu'il nous nous apprend de l'âge de Marcellus mourant, dans une Elegie qu'il a fai-

te sur la mort de ce Prince.

Occidit, & misero steterat vigesimus annus. Tot bona tam parvo clausit in orbe dies.

Il est mort, sa vingtiéme année s'est arrêtée. Un espace si court a borné tant de verrus.

Cette objection ayant déja été
4 C vi

1716 Memoires pour l'Histoire formée au P. Catrou, il y a répondu en ces termes: "Au regard du Vers de "Properce, il n'y a rien de plus obscu-,, re que la lignification. Sur quoi fon-"dé veut-onque steter at vige simus an-,, nus, veut dire que Marcellus avoit " atteint sa 20. année? Au contraire il "est bien plus naturel d'entendre par-"là que sa 20. année s'étoit arrêtée, , & qu'elle n'arriveroit plus pour lui. "Telle est la force du mot steterat, "& cette expression convient à une " personne qui approche de 19. ans. "En tout cas si Properce a voulu dire ,, que Marcellus avoit 20. ans, c'est " encore beaucoup d'exactitude pour "un Poëte, que de ne s'être trompé " que d'un an; la Poësse n'y regarde " pas de si près.,,

On voit que le P. Catrou qui ne trouve pas l'expression de Properce assez claire, accorde au moins qu'elle convient à une personne qui approche de 19 ans. Mais comme Marcellus seroit mort avant sa 18. année, le Vers de Properce ne pourroit plus sui convenir. On ne dit pas 20. ans pour 17. D'ailleurs je

des Sciences & des beaux Arts. 1717
ne serois point en peine de faire
voir que les Poëtes se piquent d'une
éxactitude même scrupuleuse, lorsqu'ils fixent un nombre d'années.
Disons donc que ce Vers marque
bien précisément que Marcellus
moutut à la fin de sa 19. année, &
au commencement de sa 20. qui par
conséquent s'étoit arrêtée. Marcellus
étoit donc né vers la fin de 712.
& il étoit dans sa troisséme année,
lorsque sa mere se remaria, & que
Pompée sui promit sa fille.

Ce n'est donc point sur la naissance de Marcellus que Virgile a écrit la
4°. Eglogue. Ce n'est point non plus
sur la naissance d'un fils de Pollion.
Car sur ce que les anciens Commentateurs ont dit que ce fils s'appelloit
Salolinus, le sçavant P. la Rue a fait
remarquer que Pollion n'a jamais eu
qu'un petit fils du nom de Salolinus,
lequel mourut jeune 60. ans après
la composition de cette Eglogue. Le
P. Catrou a observé ensuite, que
pour trouver dans l'Histoire le Héros de ce Poème, il faut y chercher
un ensant dans qui le sang des Dieux

1718 Memoires pour l'Histoire soit mêlé à celui, des Héros, & à qui dès le berceau on ait pû promettre l'Empire de l'Univers. Cela paroît par les expressions du Poëte. Il appelle cet enfant, l'enfant des Dieux, l'illustre rejetion de la race de Jupiter. Il lui promet, le Gouvernement du monde pacifié. Virgile étoit trop délicat, pour avoir ainsi donné de l'encensoir au travers du visage de Pollion. Il faut donc reconnoître qu'il s'agit ici d'un enfant du premier Ordre. Et quoique le P. Catrou ait cru le trouver en la personne de Marcellus, il n'a pas laissé de convenir que Drusus pourroit l'être aussi, si la Chronologie n'y étoit pas contraire. Il est certain, dit-il, que Drusus ne vint pas au monde sous le Consulat de Pollion. Dion le fait naître en 716. de Rome, près de deux ans après que Pollion eut été Consul. Sur cela toute la Chronologie est d'accord, & Velléius Pat. n'est point d'un sentiment contraire.

Mon dessein n'est point de contester que Drusus n'est pas né sous le Consulat de Pollion, je conviendes Sciences & des beaux Arts. 1719 drai encore que l'Histoire ne le fait naître qu'en 716. \* mais j'espere aussi de montrer dès les premiers Vers de l'Eglogue qu'elle a dû paroître en 716. Ainsi c'est un nouveau motif pour assurer à Drusus la place sublime que le P. Catrou lui a resulée.

Il a plu aux anciens Commentateurs d'intituler cette piece Pollion: ce titre n'est fondé que sur la prévention où ils étoient que Virgile l'avoit

adressée à Pollion Conful.

Si canimus silvas, silvæ sint Consule dignæ.

Si nous chantons les forêts, rendons les forêts dignes d'un Consul.

Préjugé à part, où est la preuve que ce Consul soit Pollion? Certaine-

<sup>\*</sup>Suetone dans la Vie de Tibere N.4 die que le Pere de Tibere vint à Rome avec M. Antoine après la Paix de Brindes, & qu'il y céda à Cesar sa semme Livie alors enceinte. Suivant ce passage Drusus seroit né en 715. Mais c'est une faute dans Suetone: Velléius Pat. Auteur presque comtemporain & fort éxact dans les dattes, nous apprend que Tibere Neron qui éroit du nombre des prosents, ne sut rendu à la République qu'après le Traité de Pouzzol en 715.

1720 Memoires pour l'Histoire ment ce Vers ne le détermine point. Voyons la suite.

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

Voici l'entier accomplissement des Prédictions de la Sibylle de Cumes.

A quel propos Virgile améne-t-il ici les prédictions de la Sibylle de Cumes? Ces Vers mystérieux des Sibylles étoient-ils à la connoissance de tout le monde? Virgile avoit-il eu communication de ces Livres facrez? Le College des Pontifes n'en étoit-il pas dépositaire? Expliquons donc ceci relativement à l'Histoire.

Dion liv. 48, dit qu'au commencement de l'année 716 il arriva plusieurs prodiges à Rome dont le peuple sut sort allarmé: qu'à cette occasion, on consulta les Livres des Sibylles, & que les Pontises ayant persuadé au peuple que Cybèle étoit en coutoux, on sit une cérémonie pour la sléchir: que néanmoins les Romains ne surent bien rassurez, que lorsqu'ils virent naître quatre palmiers dans la place publique deyant le Temple de la Déesse. Dans ce des Sciences & des beaux Arts. 172 II même tems-là, ajoûte l'Historien, Césax

épousa Livie.

Les Vers des Sibylles furent donc confultez en 716. & Virgile rend compte des prédictions de la Sibylle de Cumes sur la foi des Pontifes.

Jam rediit Virgo, redeunt Saturnia regna.

Astrée est enfin de retour, le Regne de Saturne va recommencer. Ce Vers ne convient qu'à un tems où les troubles de la République étoient entiérement pacifiez, au commencement de 716. car en 715. on eut encore la guerre contre les Parthes & les Illiriens.

Jam nova progenies Cœlo demittitur alto. Tu modo nase nei puero, quo ferrea primùm Desinet, & toto surget Gens aurea Mundo, \* Casta fave Lucina, tuus jam regnat Apollo.

Quel est cette nouvelle race d'hommes dont le Ciel fait présent à la Terre? Quel est l'illustre enfant dont la naissance fait régner la paix? Et quel est le morif du compliment que Virgile fait ici à Auguste sous le nom d'Apollon? L'intelligence de ces Vers dépend de la suire de mon explication, le Lecteur n'aura pas de peine à les appliquer.

Teque adco Decus hoc ævi, te Consule, inibit Pollio, & incipient magni procedere Menses. Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri, Irrita perpetuâ solvent formidine terras.

<sup>\*</sup> Il y a dans ce Vers & toto ur et gens aurea munda; un sens délicat. Car il fignifie également, que cet enfant ramenera l'âge d'or, & qu'il donnera à l'univers une posterité précieuse.

1722 Memoires pour l'Histoire

Ce sera aussi sous votre Consulat, illustre Pollion, que ce nouvel âge, que ces jours heureux commenceront S'il reste quelques vestiges de notre crime, vos exploits les effaceront, & acheveront de dissiper nos allarmes

Ce sont ces Vers qui ont fait penser que le Consul dont Virgile a parlé, écoit Pollion. D'où on a conclu que pour expliquer cette Eglogue, il falloit chercher un événement arrivé sous le Consulat, de Pollion. Mais qu'on les prenne dans leur fens naturel, & on verra que l'explication seroit fausse, 10. Le Poëte ne dit pas que le Consulat de Pollion soit le terme de l'entier accomplissement du bonheur de la République, ultima atas; il dit seulement que ce bonheur commencera inibit, Pollion étant encore Consul. Et il est vrai aussi que le bonheur des Romains prir sa naissance par la paix de Brindes sous le Consulat de Pollion. 20. Te Duce, &c. Les Interpretes se sont mal tirez de ces deux Vers. N'est-il pas visible que Virgile fait une allusion à l'expédition que Pollion fit en 715, contre les Parthins peuples d'Illirie, attachez au parti de Brutus & Caffius? \*

Cet atrachement au parti de deux Ro-

<sup>\*</sup>Consecuta est pax Puteolana, statimque in Parthinos Illiricam gentem, & Bruti olim Cassiique sudiosissimam, auspiciis M. Antonii expeditionem duxit. Le P. de la Rue.

des Sciences & des beaux Arts. 1723 mains aureurs du meurtre de Cesar, est justement appellé par le Poëte un reste du crime des Romains. Or si Virgile avoit publié cet Eglogue en 714. comment auroit-il pu faire un compliment à Pollion sur son expédition d'Illinie, à laquelle il ne fur nommé qu'après la paix de Pouzzol en 715. Il est donc naturel de concevoir que Virgile pour faire sa cour à un illustre Romain nouvellement couvert de lauriers, veut insinuer que le commencement du siécle heureux a été marqué dans les livres des Sibylles sous son Consular, & que son expédition y a été prédite.

Quel est donc ce Consul dont Virgile a

dit:

Sicanimus filvas, filvæ fint Confule dignæ. Bien des choses me porteroient à croire que c'est quelque Favori d'Auguste, & peutêtre Auguste lui-même. \* Les Magistratures s'exercoient dès-lors à Rome sous son autorité & fous ses auspices. Il étoit le seul, le viai, & le perpétuel Consul. Au furplus le sens des premiers. Vers de cette Eglogue conduit absolument à la naissance de Drusus. Le bonheur de la République avoit commencé sous le Consulat de Pollion en 714. la paix générale, l'expédition de Ventidius contre les Parthes, & de Pollion en Illirie arrivées en 715, le rendoient plus assuré: & enfin le mariage d'Auguste & la noissance de Drusus en 716. y met-

<sup>\*</sup> Auguste avoit deja exercé son premier Consulat.

1724 Memoires pour l'Histoire toient le comble. C'étoit ce dernier âge

marqué par la Sibylle, ultima etas.

Ille Deûm Vitam accipiet. Il tiendra la vie des Dieux, ou il vivra de la vie des Dieux. Il faut remarquer que Virgile a affecté dans cet Eglogue d'imiter le stile enveloppé des Propheties. On en va voir la raison.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Il gouvernera l'Univers pacifié avec les vertus de son Pere. Non (dit le P. Catrou sur ce Vers) il n'étoit pas possible alors de parler ainsi d'un autre enfant que de Marcellus, é de Marcellus déja adopté par César.

Outre toutes les difficultez où l'on s'engage en prenant Marcellus pour le Heros de ce Poëme, on Te jette encore dans la nécessité de supposer qu'Auguste adopta Marcellus naissant. Et si on fait voir que Marcellus ne sut adopté pat Auguste que lorsqu'il épousa Julie, on détruit tout d'un coup cette explication. Or c'est Plutarque sur la fin de la vie d'Antoine, qui nous apprend qu'Auguste sit tout à la-fois Marcellus son gendre & son sils, \* il faut donc reconnoître que ce Vers ne sçauroit s'entendre de Marcellus.

<sup>\*</sup> Hunc quidem Generum simul & silium sibi fecit Augustus, Leon. Aret. interp. Virgile a dit au s. de l'Enéide : en parlant de Marcellus, que les Destins e servient que le moutrer à l'Univers, non parce qu'il mourur jeune, mais parce qu'il mourut peu de tems après son adoption. Car il ne sut en spectacle à l'Univers que du moment qu'il devint gendre & sils d'Auguste.

des Sciences & des beaux Arts. 1725

Mais en l'appliquant à Drusus, on trouvera 1°. Que cette pacification de l'Univers convient au tems de sa naissance en 716. la paix générale & les expéditions tant en Illirie que contre les Parthes, ayant été faites dès l'année précédente. 2°. Avec les vertus de son Pere. Cela pouvoit se dire du Pere de Drusus qui avoit été Questeur de Jules-César, & son Amiral dans la guerre d'Aléxandrie, où il eut beaucoup de part à la victoire, comme nous le lisons dans Suetone; & qui avoit fait une infinité de belles actions Ce n'est pas tout, & il y a dans ce vers un sens caché qu'il faut développer.

Il ne faut pas oublier, dit M. Dacier, fur l'Ode Qualem Ministrum du quatriéine

Livre d'Horace, & sur ces Vers:

Quid Augusti Paternus In pueros animus Nerones.

qu'on disoit publiquement à Rome, qu'Auguste avoit eu quelque habitude avec Livic pendant qu'elle étoit avec son premier mari, én que Drusus étoit né de ce commerce. Et que sur cette naissance de Druss trois mois après qu'Auguste eut épousé Livie, on sit ce Proverbe à Rome: Les Gens heureux ont des enfans trois mois après leur mariage. \*

M. Dacier a tité ceci de Dion liv 48. qui dit encore que César doutant qu'il lui fût permis d'épouser Livie enceinte, proposa la question aux Pontises, qui lui sirent cette réponse ambigue: Que si on doutoit du véritable Pere de l'enfant, il falloit differer le mariage; mais que comme il n'y

\* Voyez encore l'Histoire des Oracles de M. de Fontenelle. 1726 Memoires pour l'Histoire avoit pas lieu d'en douter, rien n'empêchoit qu'il ne se sît sans délai On voit donc l'adresse de Virgile dont Horace n'a

été que l'imitateur.

At tibi prima puer! nullo munuscula cultu, Errantes hederas passim cum BaccareTellus.&c.

Je fais ici trois observations. 1. La terre fait un present de Lierre & de Baccar à cet ensant naissant, parce que ces plantes chez les Poëtes, sont des préservatifs contre l'envie & les discours malins 2. Nullo cultu- Nous avons remarqué dans un passage de Dion, que dans le tems du mariage d'Auguste avec Livie, on vit naître quatre palmiers comme d'eux-mêmes dans la Place Publique devant le Temple de Cybele Déesse de la Terre. 3. Drusus nâquit au Printems de 716 puisque le mariage de sa mere se fit au commencement de l'année, & qu'elle étoit grosse de six mois.

At simul Heroum laudes & facta Parentis,

Jam legere, &c.

Ces exploits de son Pere facta Parentis, concernent en apparence les exploits de Tibere-Neron, mais au vrai ceux d'Auguste. Pour appliquer ce Vers à Marcellus, il a encore fallu avoir recours a la prétenduë adoption de Marcellus naissant, ce qui est contredit par Plutarque.

Alter erit tum Typhis, &c.

C'est à la pénétration du P. Catrou, qu'on doit la découverte de cette allusion à la guerre contre Sext. Pompée. Mais si Virgile avoit publié son Eglogue dans le tems de la paix de Pouzzol, auroit-il pu annoncer une guerre qui ne se sit que deux

des Sciences & des beaux Arts. 1727 ans après? C'est ce qu'on auroit peine à concevoir. Il paroît au contraire qu'il a fait cette Piéce dans un rems où Augulle n'avoit pas à la vérité entiétement rompu avec Sext. Pompée, mais où les préparatits qu'il faisoit découvroient assez les desseins. Or ce fut dès l'hyver de 715, qu' Agrippa, qui est cet autre Typhis, ayant le commandement de la flotte d'Auguste, exerçoit continuellement les troupes a la manœuvre; comme Suetone le rapporte dans la vie d'Auguste n. 16. & Velléius Pat. 1. 2. qui dir que ce fur avec cette flotte que César après avoir épousé Livie, sit la guerre à Pompée & à la Sicile.

Hac classe Cæsar, cum prius despondente ei Nerone cui ante nupta suerat, Liviam aaspicatis Reipublicæ ominibus duxisset eam uxorem, Pompeio Siciliæque Bellum intulit. Cara Deûm soboles, magnum Jovis incremen-

tum.

La famille de Jules appartenoit à Jupiter par Enée. Il faut remarquer l'énergie du mot incrementum, qui est très-propre à laisser entrevoir la pensée de Virgile, sans la rendre trop sensible.

Incipe parve puer ; cui non risere parentes , Nec Deus hunc mensa , Dea nec dignata cubili

est.

Le mot Parentes, découvre encore l'intention du Poëte. Les deux derniers Vers conviennent fort bien à Drusus, qui devoit être assis à la table d'Auguste, & qui ne pouvoit être destiné qu'à une Déesse. Aussi il épousa Antonia seconde sille de M. Antoine, aussi sage que belle, dit Plutarque.

## TABLE DES ARTICLES du Mois de Juillet. 1736. II. Partie.

ART. LXXVIII. L Ettre de M. . . Prê-tre du Diocèse de Riez, à M. . . Chanoine d'Arles, sur ce qui est dit des Saints Fauste de Riez, & Césaite d'Arles, dans l'Histoire Littéraire de France, Page 1541 ART: LXXIX. Mémoire sur une nouvelle Edition des Oeuvres de S. François de Sales, à M... Par le P. Tournemine, de la Compagnie de Jesus. 1582 ART. LXXX. Differtation sur la polygamie des Patriarches, où l'on réfute les calomnies de M. Bayle, &c. Par le P. Merlin Jesuite. ART LXXXI. Lettre de M. Rameau, au R. P. Castel, au sujet de quelques nouvelles Réflexions sur la Musique, 1691 &c. ART. LXXXII. Dissertation sur le sujet de la quatriéme Eglogue de Virgile. 1709

## Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lûpar ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoir être permise.

LEROUGE.

